Région Centre-Val de Loire
Département d'Indre-et-Loire

Code Insee
37 122

Numéro d'OA
0610460

Arrêtés de prescription
n° 14/0020 du 28 janvier 2014
et
n° 16/0607 du 2 décembre 2016

Rapport de diagnostic archéologique

Joué-Lès-Tours

ZAC des Courelières

Volume 1 : textes et illustrations

Sous la direction de
VINCENT HIRN

JUIN 2017

LE SERVICE
DE L'ARCHÉOLOGIE
DU DÉPARTEMENT
D'INDRE-ET-LOIRE

www.departement-touraine.fr

TOURAINE
LE DÉPARTEMENT

Région Centre-Val de Loire Département d'Indre-et-Loire	**Code Insee** 37 122	**Numéro de site** 0610460	**Arrêté de prescription** n° 14/0020 du 28 janvier 2014 et n° 16/0607 du 2 décembre 2016

Rapport de diagnostic archéologique

Joué-Lès-Tours

ZAC des Courelières, Phase 1

Sous la direction de

VINCENT HIRN (CD37- SADIL)

JUIN 2017

avec les contributions de

Thomas BOUCHER (Chercheur associé UMR 5140 Lattes, équipe TP2C)
Christophe LEBRUN (Cd37 - Sadil)
Laureline CINCON (Auto-entrepreneur)
Francesca DI NAPOLI (Inrap)
Matthieu GAULTIER (Cd37 - Sadil / UMR 7324 CITERES/LAT)
Pierre PAPIN (Cd37 - Sadil / UMR 7324 CITERES/LAT)
Jean Baptiste RIGOT (UMR 7324 CITERES/LAT)
Murielle TROUBADY (auto-entrepreneur, UMR 8546 CNRS-ENS AOROC)

Diagnostic archéologique réalisé du 30 janvier au 22 mars 2017

LE SERVICE
DEL'ARCHÉOLOGIE
DU DÉPARTEMENT
D'INDRE-ET-LOIRE

www.departement-touraine.fr

TOURAINE
LE DÉPARTEMENT

Référence bibliographique

HIRN 2017 : Hirn (V.) (dir.) - *Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire), ZAC des Courelières, Phase 1*. Rapport de diagnostic archéologique. Tours : Conseil départemental d'Indre-et-Loire ; Orléans : SRA Centre, 2017.

Crédits photographiques : équipe de fouille sauf mention contraire.

Le rapport d'opération archéologique est considéré comme un document administratif.

En vertu de l'article L. 523-11 / al. 4 du code du patrimoine, les règles de communication du rapport de fouille sont donc celles applicables aux documents administratifs.

L'utilisation des données du rapport de fouille est régie par les dispositions du code de la propriété intellectuelle concernant la propriété littéraire et artistique. Les prises de notes et les clichécopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L. 122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de clichégraphies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations, avec les références exactes et complètes de l'auteur de l'ouvrage.

Toute utilisation des données du rapport à des fins lucratives est interdite en vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, article 10 : « les documents administratifs sont communiqués sous réserve des droits de la propriété littéraire et artistique. L'exercice du droit à la documentation (...) exclut, pour des bénéficiaires ou des tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents comuniqués ».

Imprimé par
Conseil départemental d'Indre-et-Loire - Direction de la logistique interne - Service de l'imprimerie
Zone du Papillon rue de l'Aviation
37210 Parçay Meslay

Copyright
© Conseil départemental d'Indre-et-Loire - Direction des archives et de l'archéologie - Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire

SOMMAIRE

I.

DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES 3

Fiche signalétique 5
Générique de l'opération 6
Résultats en mots clés 8
Notice scientifique 9
Localisation de l'opération 15
Arrêté de prescription 18
Arrêté d'attribution de l'opération 22
Arrêté modificatif 23
Projet d'intervention 27
Complément au projet d'intervention 29
Accusé de réception du projet 30
Arrêté de désignation du responsable 31
Autorisation de prospection au détecteur de métaux 32

II.

DESCRIPTION DE L'OPÉRATION ET DES RÉSULTATS 35

1. Présentation 37
1.1. Circonstances de l'intervention 37
1.2. Objectifs et méthode 37
1.3. Chronologie de l'intervention et emprise explorée 37
1.5. Contexte géographique et géologique 40
1.6. Contexte archéologique et historique (Pierre Papin) 40

2. Résultats 46
2.1. Présentation générale des vestiges 46
2.1.1. A l'est de la route RD86 46
2.1.2. A l'ouest de la RD86 50
2.1.3. Une occupation de longue durée associée à un mobilier abondant 55
2.2. Une ferme de la Tène D1b (période 1) 60
2.2.1. Organisation générale de l'occupation 60
2.2.2. Des traces de défrichement ? 61
2.2.3. Les fossés de façade de l'enclos principal 63
2.2.4. Les fossés longitudinaux de l'enclos se prolongent en fossés parcellaires 66
2.2.5. Un second réseau parcellaire 68
2.2.6. Une occupation intérieure difficilement discernable 70
2.2.7. Conclusion : l'enclos de la Tène D1b 73
2.3. Une occupation multiple de la fin de la Tène (La Tène D2b) (période 2) 73
2.3.1. Organisation générale de l'occupation 73
2.3.2. Un enclos fossoyé au nord 74
2.3.3. Des fossés parcellaires dans un espace intermédiaire 77
2.3.4. Une occupation relativement ouverte au sud 79
2.3.5. Conclusion : l'occupation de la Tène D2b 83

2.4. UNE OCCUPATION GALLO-ROMAINE (PERIODE 3) 84
2.4.1. Organisation générale de l'occupation 84
2.4.2. Structuration de l'espace par des fossés et des murs de clôture 88
2.4.3. Organisation et conservation des bâtiments gallo-romains 91
2.4.3.1. Bâtiment 1 93
2.4.3.2. Bâtiment 2 96
2.4.3.3. Bâtiment 3 98
2.4.3.4. Bâtiment 4 99
2.4.3.5. Bâtiment 5 101
2.4.3.6. Bâtiment 6 105
2.4.3.7. Bâtiment 7 105
2.4.3.8. Bâtiment 8 108
2.4.3.9. Décor et revêtement des murs 111
2.4.4. Les espaces extérieurs 118
2.4.4.1. Des fosses et des trous de poteaux 118
2.4.4.2. Le puits 122
2.4.4.3. Une zone de rejets détritiques de matériel funéraire ? (Matthieu Gaultier) 122
2.4.5. Synthèse sur l'occupation gallo-romaine : un habitat groupé 124
2.5. UNE OCCUPATION DU PREMIER HAUT MOYEN AGE (ENV. 450- ENV. 700) 129
2.5.1. Organisation générale de l'occupation 129
2.5.2. Une occupation le long d'une voie 135
2.5.2.1. La voie 135
2.5.2.2. Le parcellaire 135
2.5.2.1. Les occupations le long de la voie 136
2.5.3. La continuité de l'occupation dans certains bâtiments gallo-romains 139
2.5.3.1. La réoccupation du bâtiment 1 139
2.5.3.2. La réoccupation du bâtiment 5 139
2.5.4. Les sépultures du haut Moyen Age 141
2.5.4.1. Description du corpus 141
2.5.4.2. Pratiques funéraires 142
2.5.4.3. Données biologiques sur les défunts 142
2.6. UNE OCCUPATION DU SECOND HAUT MOYEN AGE (ENV. 700- ENV. 900) 145
2.6.1. Organisation générale de l'occupation 145
2.6.2. L'abandon des bâtiments antiques 147
2.6.3. Le puits F.499 148
2.6.4. L'occupation perdure le long du chemin F.700 153
2.6.5. Deux bâtiments sur poteaux à l'est de la route RD86 155
2.7. DES TRACES D'OCCUPATIONS RÉCENTES 163
2.7.1. Organisation générale de l'occupation 163
2.7.2. Des fosses quadrangulaires alignées 163
2.7.3. Des fosses dépotoirs 164
2.7.4. Un fossé 164

CONCLUSION 169

BIBLIOGRAPHIE 175

I.

DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

Localisation

Région	Centre-Val de Loire
Département	Indre-et-Loire
Commune	Joué-lès-Tours
Lieu-dits	«les Bercelleries», «les Rosiers», «Cercele» et «le Petit Moron»

Code INSEE de la commune

37 122

Numéro de l'entité archéologique

N° de site OA 6010460

Coordonnées altimétriques et géographiques selon le système national de référence

	X	Y	Z
Lambert	De 1 522 765 à 1 523 624	De 6 238 416 à 6 239 278	De 90 à 93 m NGF

(syst. RGF 93 – CC47)

Références cadastrales

Commune	Joué-lès-Tours
Année	2011
Section(s) et parcelle(s)	AW 24 et 189 ; AY 294, 297, 298, 534, 647, 648, 2047 et 2051 ; AZ 179, 181, 190, 465, 528 et 530

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

--

Propriétaire du terrain

Bouygues Immobilier

Nature et références de l'opération

Opération SRA (OA) n°	6010460
Arrêté de prescription n°	n°14/0020 du 28 janv. 2014, modifié par l'arrêté n°16/0607 du 2 déc. 2016
Surface de prescription	190 041 m²

Arrêté de désignation du responsable scientifique n° 17/0077

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Bouygues Immobilier

Nature de l'aménagement

ZAC

Opérateur d'archéologie

Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL)

Responsable scientifique de l'opération

Vincent HIRN (SADIL)

Dates d'intervention sur le terrain

du 30 janvier au 22 mars 2017

Le document final de synthèse

Nombre de volumes	2
Nombre de pages	Vol. 1 : 179 p. - Vol. 2 : 344 p.
Nombre de photos (vol. 1)	88
Nombre de figures (vol. 1)	98
Nombre de tableaux (vol. 1)	8

Intervenants scientifiques

DRAC Centre-Val de Loire, SRA	Stéphane REVILLION	Conservateur régional
	Viviane AUBOURG	Carte archéologique
Cd37-SADIL	Bruno DUFAŸ	Conservateur du patrimoine, chef de service
	Vincent HIRN	Attaché de conservation du patrimoine, responsable de l'opération

Intervenants techniques, administratifs et financiers de l'opération

DRAC Centre-Val de Loire, SRA	Stépahne REVILLION	Conservateur régional
	Viviane AUBOURG	Suivi de l'affaire
Cd37-SADIL	Claudine DESSERRE	Assistante

Équipe de fouille

Cd37-SADIL	Vincent HIRN	Responsable de l'opération
	Christophe LEBRUN	Technicien de fouille
	Matthieu GAULTIER	Technicien de fouille, anthropologue
	Samuel RIOU	Technicien de fouille
	Marion JOBCYK	Technicien de fouille, stagiaire
UMR7324 CITERES/LAT	Jean-Baptiste RIGOT	Géomorphologue
	Samuel BEDECARRATS	Technicien de fouille (sépultures), doctorant
	Valentin MICLON	Technicien de fouille (sépultures), doctorant
Chercheur associé UMR 5140 Lattes, équipe TP2C	Thomas BOUCHER	Détecteur de métaux

Équipe de post-fouille

Cd37-SADIL	Vincent HIRN	Rédaction, interprétation, coordination, SIG
	Christophe BRUN	Traitement du mobilier, DAO, saisie
	Matthieu GAULTIER	Anthropologie
	Pierre PAPIN	PAO, étude documentaire
Chercheur associé UMR 5140 Lattes, équipe TP2C	Thomas BOUCHER	Etude du petit mobilier métallique
Inrap	Francesca DI NAPOLI	Etude de la céramique gauloise
UMR7324 CITERES/LAT	Philippe HUSI	Expertise chronologique de la céramique médiévale et moderne
	Jean-Baptiste RIGOT	Géomorphologue
Auto-entrepreneur, UMR 8546 CNRS-ENS AOROC	Murielle TROUBADY	Etude des monnaies
Auto-entrepreneur	Laureline CINÇON	Etude de la céramique antique

Moyens humains

		Jours/Hommes/Ha
Durée de la phase de préparation (J/H)	4 jours	0,2 J/H/Ha
Durée de la phase de terrain	33 jours	
Nombre de jours/homme terrain (J/H)	115J/H	6,04 J/H/Ha
Surface diagnostiquée	190 041 m²	
Surface diagnostiquée	23 400 m²	
Pourcentage d'ouverture réalisée	12,3 %	
Durée de la phase de post-fouille	63 jours	
Nombre de jours/hommes post-fouille (J/H)	116 J/H	6,1 J/H/Ha
	Total	12,34 J/H/Ha

Mots clés du thésaurus « chronologie » et « interprétation » de la base de données nationale

Chronologie

- [ ] Paléolithique
  - [ ] inférieur
  - [ ] moyen
  - [ ] supérieur
  - [ ] Mésolithique et Épipaléolithique
- [ ] Néolithique
  - [ ] ancien
  - [ ] moyen
  - [ ] récent
  - [ ] Chalcolithique
- [x] Protohistoire
  - [ ] Âge du Bronze
    - [ ] ancien
    - [ ] moyen
    - [ ] récent
  - [ ] Âge du Fer
    - [ ] Hallstatt (premier Âge du Fer)
    - [x] La Tène (second Âge du Fer)
- [x] Antiquité romaine (gallo-romain)
  - [x] République romaine
  - [x] Empire romain
    - [x] Haut-Empire (jusqu'en 284)
    - [x] Bas-Empire (de 285 à 476)
- [x] Époque médiévale
  - [x] Haut Moyen Âge
  - [ ] Moyen Âge
  - [ ] Bas Moyen Âge
- [ ] Temps modernes
- [x] Époque contemporaine
  - [ ] Ère industrielle

Sujets et thèmes

- [ ] Édifice public
- [ ] Édifice religieux
- [ ] Édifice militaire
- [ ] Commerce
- [x] Struc. funéraire
- [x] Voirie
- [ ] Hydraulique
- [x] Habitat rural
- [ ] Villa
- [x] Bâtiment agricole
- [ ] Structure agraire
- [ ] Urbanisme
- [x] Maison
- [x] Structure urbaine
- [x] Foyer
- [x] Fosse
- [x] Fossé
- [x] Trou de poteau
- [x] Sépulture
- [ ] Grotte
- [ ] Abri
- [ ] Mégalithe
- [ ] Artisanat aliment
- [ ] Argile : atelier
- [ ] Atelier métallurgie
- [x] Artisanat
- [ ] Puits
- [ ] Autre :

Mobilier

- [x] Indus. lithique
- [ ] Indus. osseuse
- [x] Céramique
- [ ] Végétaux
- [x] Faune
- [ ] Flore
- [x] Métal
- [x] Arme
- [x] Outil
- [x] Parure
- [x] Habillement
- [ ] Trésor
- [x] Monnaie
- [x] Verre
- [ ] Mosaïque
- [x] Peinture
- [ ] Sculpture
- [ ] Inscription
- [x] Autre : scories

Études annexes

- [ ] Géologie
- [x] Datation
- [x] Anthropologie
- [ ] Paléontologie
- [ ] Zoologie
- [ ] Botanique
- [ ] Palynologie
- [ ] Macrorestes
- [x] Céramique
- [x] Métaux
- [x] Numismatique
- [ ] Conservation
- [ ] Restauration
- [ ] Autre : scorie
- [ ] Autre : lithique
- [ ] Autre : verre
- [ ] Autre : carpologie
- [ ] Autre : anthracologie
- [ ] Autre : chimie

Lieu(x) de dépôt du mobilier archéologique

Sadil (Chambray-Lès-Tours)

Le projet d'aménagement concerté (ZAC) du quartier sud dit « des Courelières » phase 1, à Joué-les-Tours portait sur une surface de 190 041 m². Nous estimons qu'environ 89 000 m² de la surface diagnostiquée est concernée, plus ou moins intensément, par des vestiges archéologiques.

Ils se présentent sous la forme de creusements visibles dans le substrat géologique, de constructions maçonnées et d'objets métalliques ou lithiques. Nous avons mis au jour 732 faits archéologiques dont 151 ont été testés, soit 20%. Nous avons pu attribuer un peu plus de la moitié d'entre eux à une période chronologique.

La moitié des faits testés a livré de la céramique, lots complétés par des ramassages effectués au moment du nettoyage de surface d'un grand nombre d'autres faits. Au total, 21 % du nombre de faits a livré de la céramique, ce qui est une proportion importante.

Le mobilier métallique (monnaies et petit mobilier ou instrumentum) est abondant. Les prospections anciennes avaient déjà livré un lot remarquable de 144 objets métalliques, parmi lesquels surtout des objets en alliage cuivreux (120 objets) de divers domaines. Plusieurs sont exceptionnels : une bague en or à intaille, une fibule zoomorphe, des objets de soin du corps ou liés à l'équipement militaire. Les prospections anciennes ont également livré un lot très important de 233 monnaies. Lors du diagnostic, les objets métalliques découverts (136 objets et 44 monnaies) présentent également un grand intérêt : plusieurs fibules de qualité, une plaque-boucle, vaisselle... (cf. catalogue en annexe). Ils ont été découverts un peu partout dans la partie occidentale du diagnostic.

Chaque période a été définie par l'analyse du mobilier céramique, du petit mobilier et des monnaies. Nous avons défini six périodes d'occupation :

- la Tène D1 b : de 110 à 80 avant notre ère
- la Tène D2 b : de 50 avant notre ère à 0
- l'Antiquité : de 0 à 450 de notre ère
- le premier haut Moyen-Age : de 450 à 700
- le second haut Moyen-Age : de 700 à 900.
- la période contemporaine : 20e-21e siècle.

La conservation des vestiges

Les vestiges sont inégalement répartis de part et d'autre de la route départementale RD86. Les trois occupations (Tène D1 b, second haut Moyen-Age et période contemporaine) répertoriées dans la partie orientale sont séparées les unes des autres et ne se recouvrent pas. Les vestiges sont plutôt bien conservés et sont aisément détectables, bien qu'au niveau de l'enclos gaulois, des écofacts aient rendu leur discrimination difficile. La plupart des creusements sont recouverts d'une couche de terre végétale ancienne.

La partie occidentale compte quatre occupations différentes qui se superposent. L'occupation de la Tène D2 b se trouve recouverte en grande partie par les vestiges gallo-romains. Ces derniers sont eux-mêmes perturbés par les deux occupations du haut Moyen-Age. Certaines zones concentrent les quatre périodes dans un petit périmètre. Les vestiges sont bien conservés. Les maçonneries gallo-romaines ont des élévations de plusieurs assises et les fondations mesurent

plus de 40 cm de profondeur. Les sols intérieurs des bâtiments ont été préservés par une couche de démolition épaisse de 20 à 30 cm qui a notamment fossilisé les niveaux de sol. Elle couvre une surface d'un hectare au nord de la partie occidentale du diagnostic.

La structuration des vestiges

La partie orientale du diagnostic a livré l'occupation la plus ancienne. Elle est datée de la Tène D1 b, entre 110 et 80 avant notre ère. Elle est caractérisée par un enclos fossoyé associé à des fossés parcellaires. L'emplacement des bâtiments n'a pas été défini avec précision bien que des concentrations de faits archéologiques et les quantités de mobilier les situeraient plutôt dans le tiers nord de l'enclos. Ce dernier est associé à un ensemble de fossés parcellaires dont certains ont livré une quantité importante de mobilier. Cet habitat gaulois et son environnement périphérique immédiat occupe une surface d'environ 34 000 m² dont une proportion importante est constituée d'un espace intermédiaire, vide de traces archéologiques perceptibles lors du diagnostic. Cet habitat est abandonné à la fin de la Tène vers 50 avant notre ère et se déplace vers le nord-ouest (Fig. 1).

L'occupation de la Tène D2b a été perçue de manière limitée, essentiellement par des fossés structurants. Elle était recouverte par les vestiges des périodes suivantes. Il s'agit d'une occupation datée entre -50 et le tournant de notre ère. Elle est composée de deux pôles. Le premier, caractérisé par la taille de ses fossés, la densité et la richesse du mobilier archéologique se situe au nord. Il s'agit d'un grand enclos au puissant fossé dont les modes d'occupation intérieurs n'ont pu être déterminés car les vestiges gallo-romains et alto-médiévaux viennent s'y superposer. Le deuxième pôle est un habitat situé au sud et composé de deux parcelles séparées entre elles et de leur environnement par des fossés. L'abondance du mobilier situe le cœur de cette occupation au milieu et plutôt vers l'ouest des parcelles, mais la fouille exhaustive de cet espace pourrait révéler une autre image. Les deux espaces sont reliés par un réseau fossoyé branché sur les angles de l'enclos.

L'occupation se poursuit durant l'Antiquité. Elle se compose de bâtiments maçonnés dont la disposition est structurée par des murs de clôture et des fossés. Nous avons mis au jour huit bâtiments aux techniques de construction similaires. Tous les bâtiments, les fossés et les murs de clôture semblent organisés selon une trame orthonormée. Les bâtiments sont pour la plupart concentrés au nord et plutôt rapprochés les uns des autres. Une zone vide de bâtiment pourrait correspondre à un espace de circulation nord-sud (fig. 2).

Le plan du site antique est différent de celui d'une villa. Il s'agit plutôt d'une agglomération, d'un habitat groupé. L'exemple proche de l'agglomération secondaire de Chanceaux-sur-Choisille présente de très nombreuses ressemblances dans l'organisation spatiale et le plan des bâtiments.

L'occupation se prolonge par la suite durant le premier haut Moyen-Age, période à laquelle certains bâtiments d'origine antique continuent d'être occupés. Conjointement, une occupation se forme le long d'une voie associée à des fossés parcellaires. Puis, comme c'est souvent le cas dans les occupations alto-médiévales, 14 sépultures ont été trouvées (5 certaines et 9 probables) à proximité des bâtiments gallo-romains, le long de la voie ou plus éloignées, au sud du diagnostic. En plus de ces vestiges un certain nombre d'objets peu habituels sur les sites ruraux (fibule zoomorphe, plaque-boucle, etc.) ont été découverts dans les structures des 6e-7e siècles. Tous ces éléments font de ces vestiges une occupation d'un niveau social relativement

élevé.

Les travaux de recherche récents sur la genèse de l'agglomération jocondienne ont montré que le cœur du village médiéval de Joué-les-Tours ne recèle aucune trace d'un habitat gallo-romain ni d'un habitat du premier haut Moyen-Age qui aurait pu être identifié au vicus gaudiacus cité par Grégoire de Tours. Or de multiples indices, en plus des découvertes du diagnostic (notamment les fouilles de la ZAC de la Liodière, immédiatement au sud), pourraient faire de cet habitat antique et alto-médiéval le vicus dans l'église duquel Grégoire de Tours a déposé les reliques de saint Julien.

Aux 8e-9e siècles, l'agglomération est définitivement détruite. Il est probable que, à cette époque, le relais ait été pris par le centre paroissial de Joué-lès-Tours fouillé en 2011 par Pierre Papin, dont l'église remonte au début du 8e siècle. Néanmoins, l'occupation continue le long du chemin, sous une forme qui n'a pas pu être caractérisée (trous de poteaux, fosses…) ; à l'est de la route départementale RD86 deux bâtiments sur poteaux plantés ont été observés. Le mobilier découvert dans le comblement du puits F.499 montre que cette occupation restait d'un niveau social élevé. Le mobilier céramique extrêmement abondant présente un horizon peu habituel en milieu rural comparable aux lots du château de Tours.

Les périodes suivantes sont complètement absentes. Aucune trace du Moyen-Age classique, du bas Moyen-Age ou de l'époque moderne n'a été trouvée au cours du diagnostic, même en tant que matériel résiduel dans les labours.

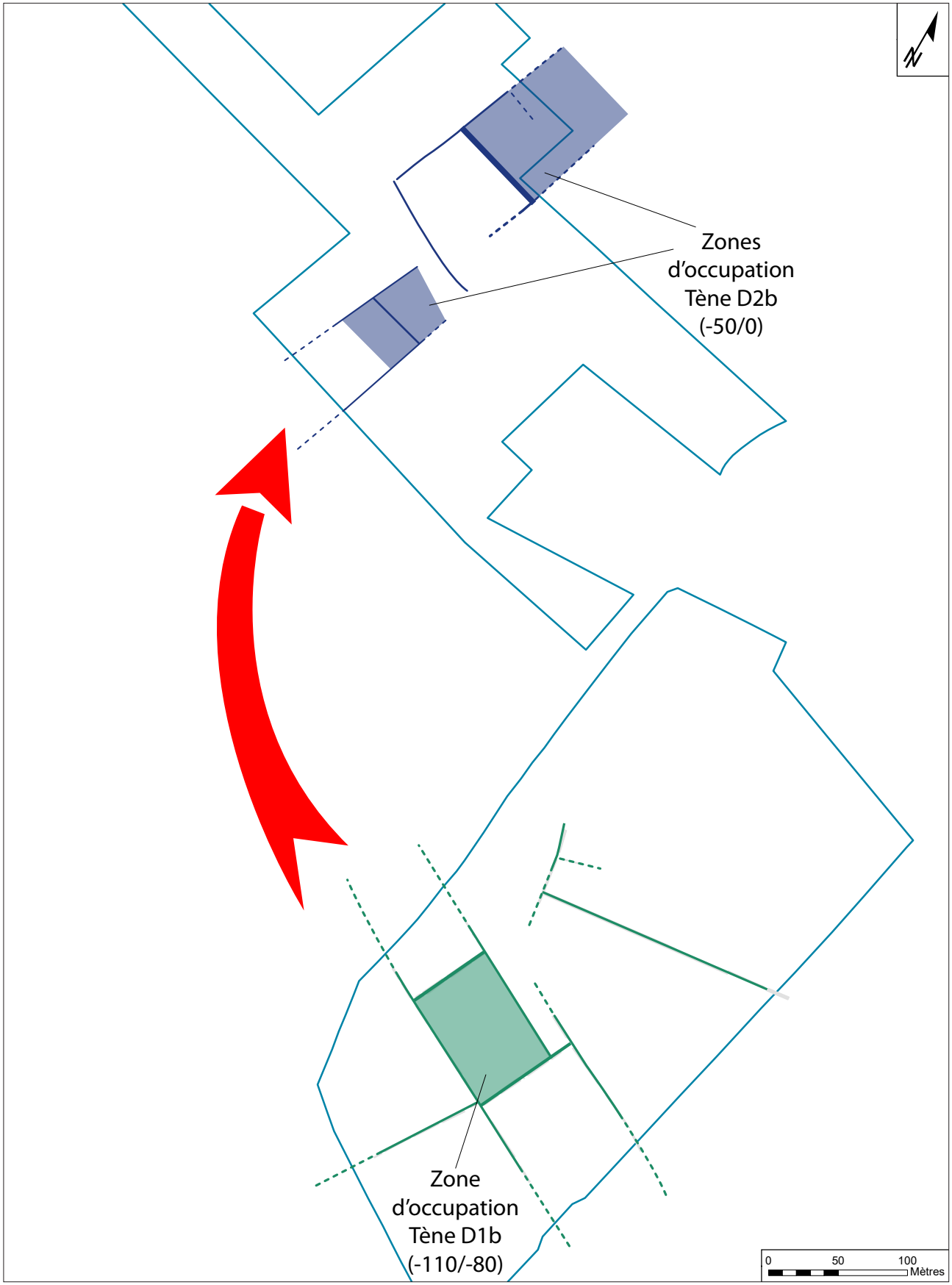

Figure 1 notice : Déplacement de l'habitat de la Tène D1 b vers l'habitat de la Tène D2 b

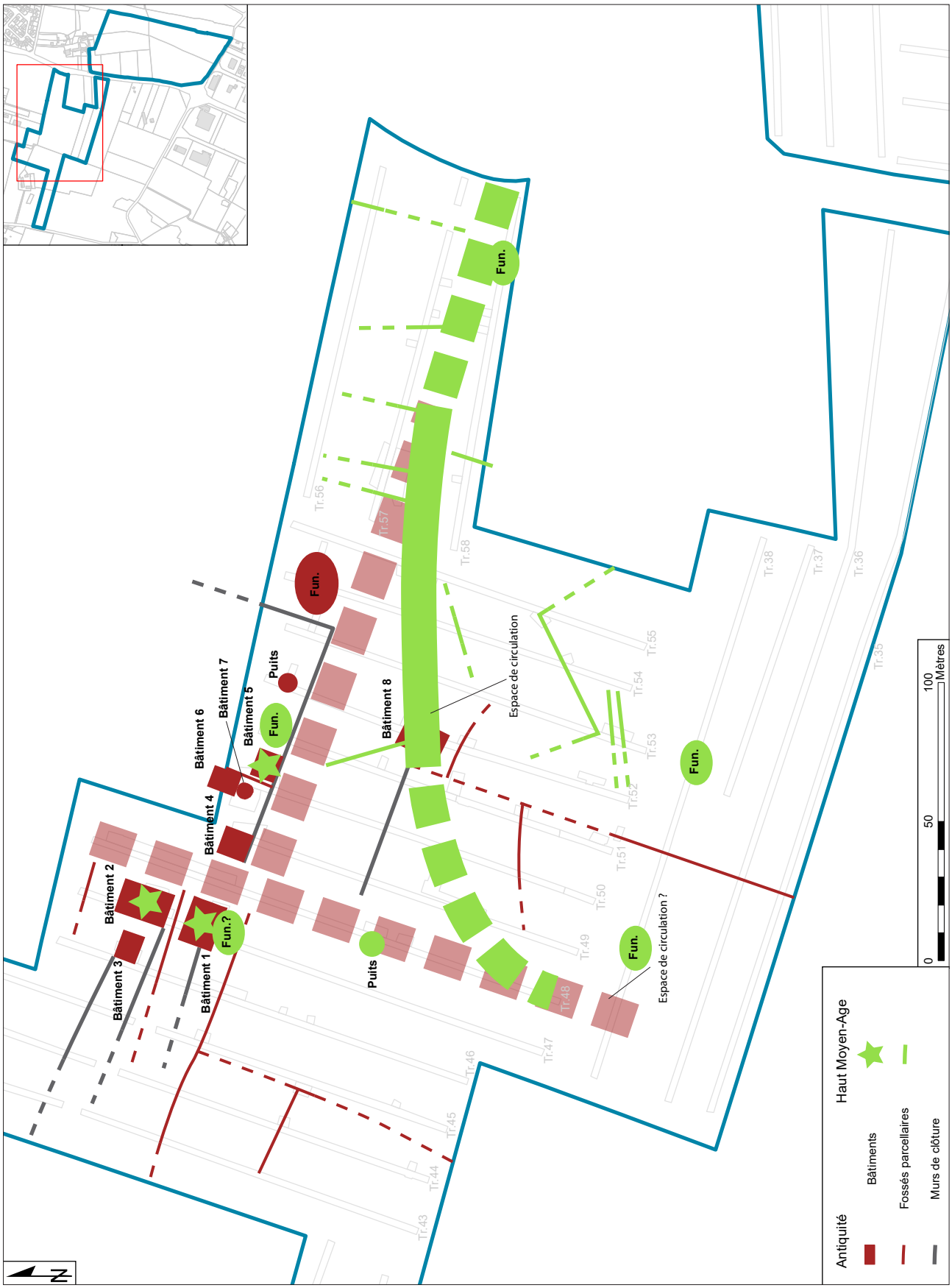

Figure 2 notice : Plan supposé de l'organisation de l'habitat gallo-romain et du premier haut Moyen-Age

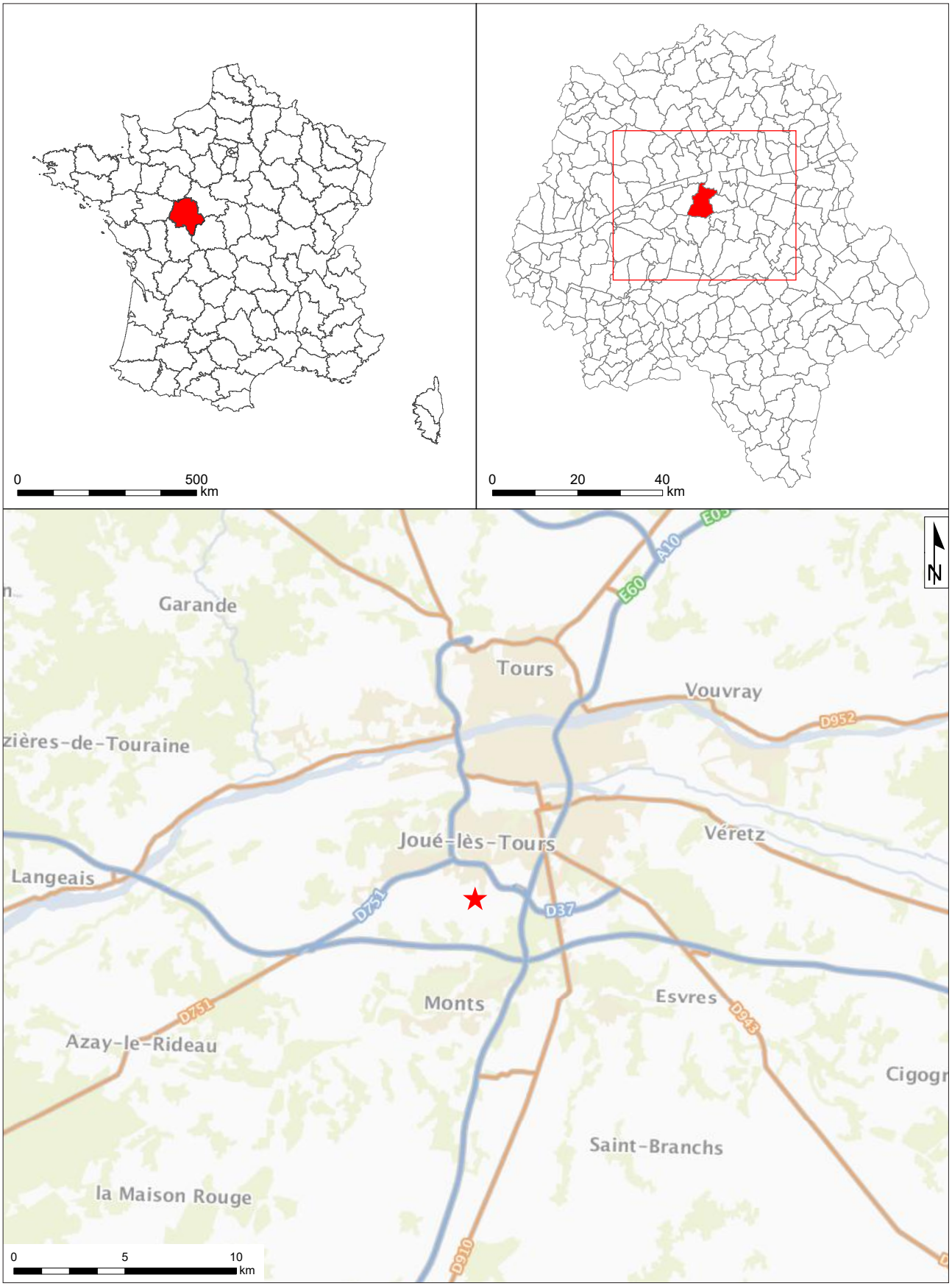

Figure 1 : Localisation du site sur la carte topographique au 1 / 250 000e (© IGN France Raster)

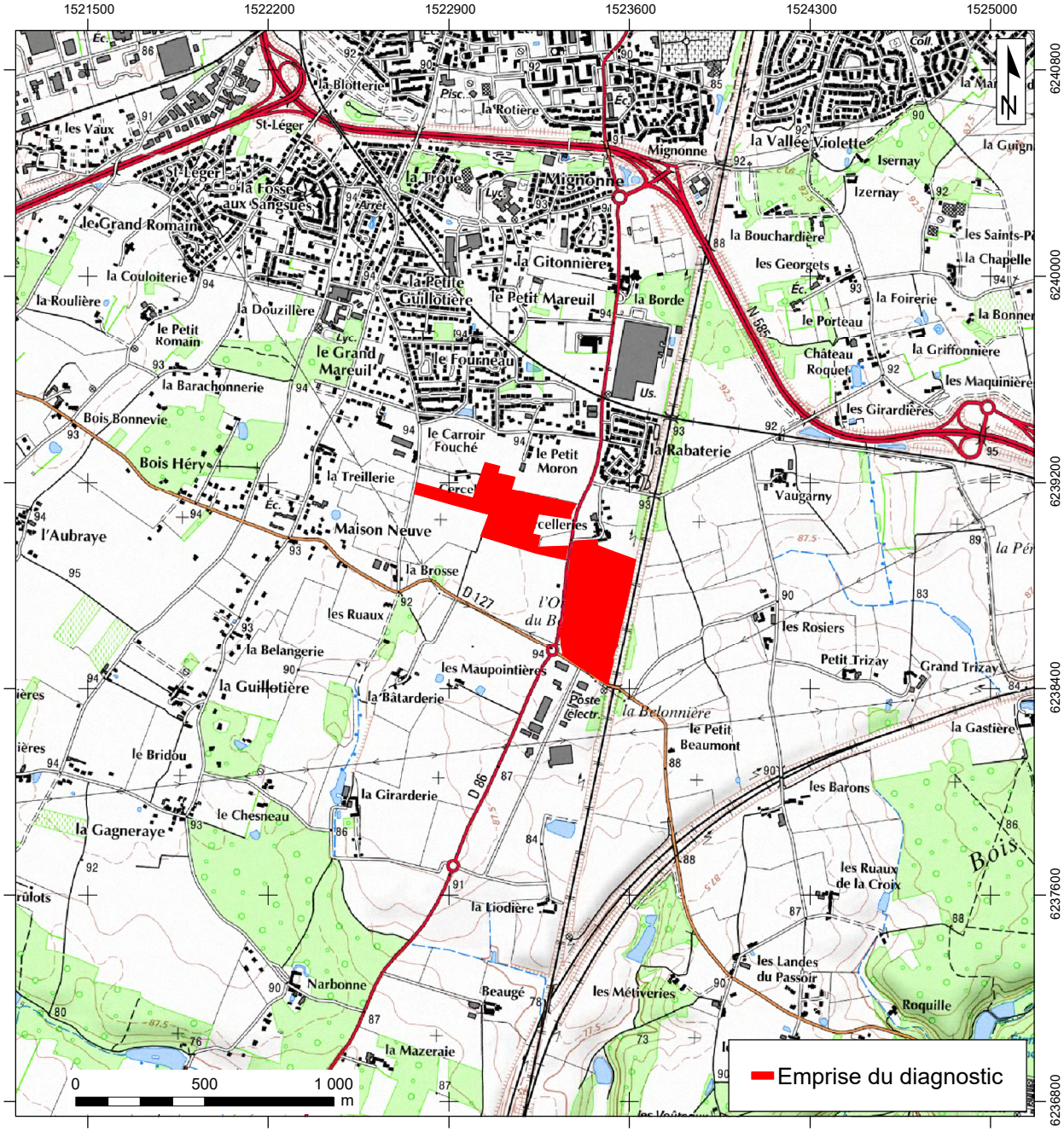

Figure 2 : Localisation du site sur une carte IGN au 1 / 25 000e
(© IGN Paris - Scan 25, 2005 - Autorisation de reproduction n° 2006/CUDC/0186)

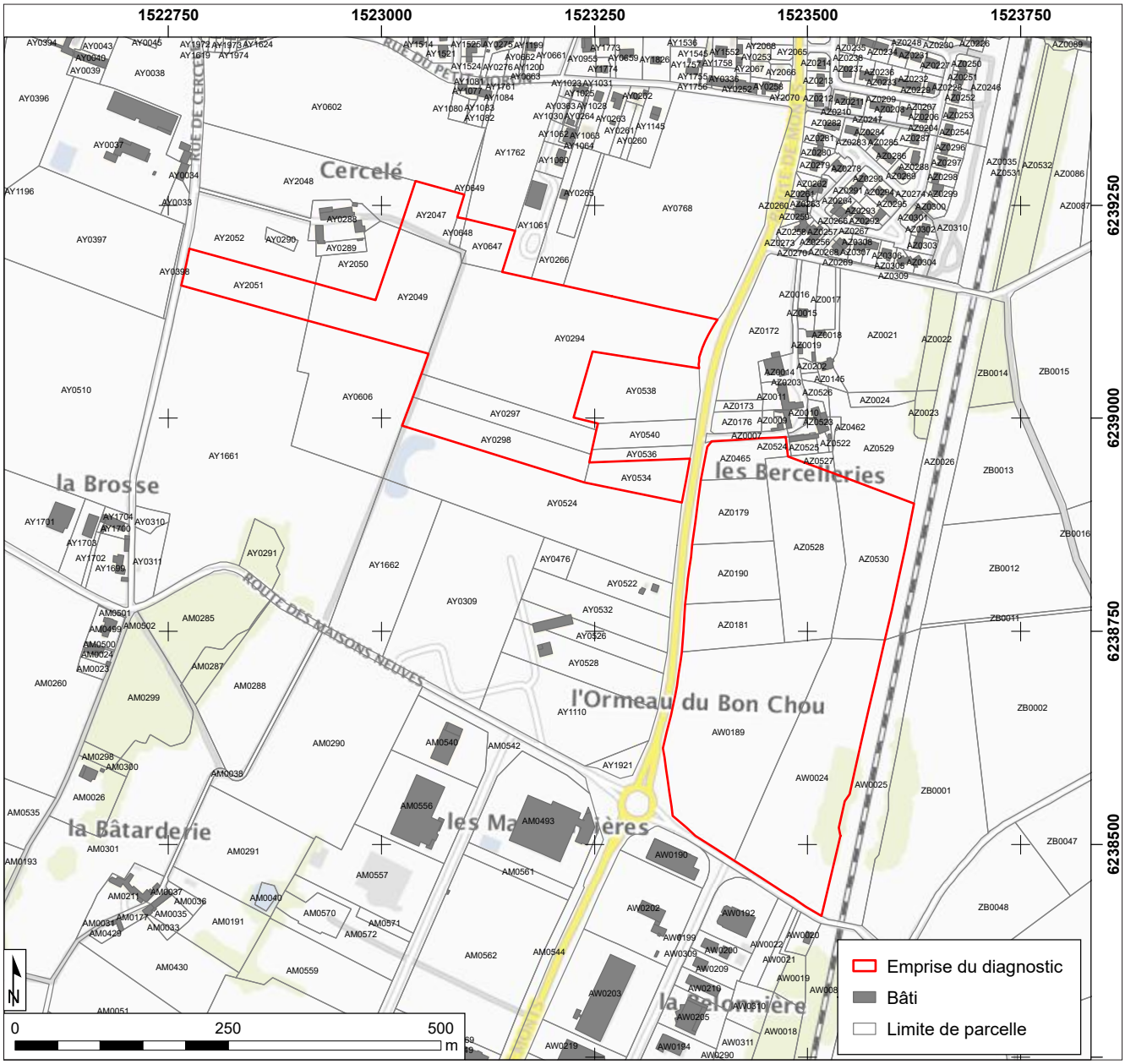

Figure 3 : Emprise du diagnostic sur le fond cadastral, carroyage principal Lambert 93 CC47 (sources : Direction générale des Impôts)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION CENTRE

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

ARR-PRESC-DIAGNOSTIC
n° 14/0020 du 28 janvier 2014

ARRÊTÉ
portant prescription de diagnostic archéologique
relative au projet de zone d'aménagement concerté (ZAC) du quartier sud
dite « des Courelières » - phase 1
aux lieux-dits « les Bercelleries » et « les Rosiers »
à Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire)

Le Préfet de la région Centre
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

Vu le code du patrimoine (livre V - archéologie) ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté du 28 avril 2010 portant agrément en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL) ;

Vu le dossier de réalisation de la zone d'aménagement concerté (ZAC) du quartier sud dite « des Courelières » aux lieux-dits « le Petit Moron », « les Bercelleries », « les Rosiers » et « Cercele » à Joué-lès-Tours envoyé par la commune de Joué-lès-Tours le 2 août 2013, reçu à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre, Service régional de l'archéologie le 5 août 2013 ;

Vu le contrat de concession d'aménagement pour la réalisation de la zone d'aménagement concerté (ZAC) du quartier sud dite « des Courelières » entre la ville de Joué-lès-Tours et la société Bouygues Immobilier du 5 juillet 2010, reçu par courrier électronique à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre, Service régional de l'archéologie, le 20 décembre 2013 ;

Vu l'arrêté n° 14/0018 définissant les modalités de saisine du Préfet de région au titre de l'archéologie préventive, relatif au projet susvisé ;

Vu le principe de phasage opérationnel et la demande de réalisation anticipée de diagnostic archéologique présentée par la société Bouygues Immobilier, Antenne Losange Centre-Loire, 19 rue Édouard Vaillant, 37000 TOURS, relative à un projet de zone d'aménagement concerté (ZAC) du quartier sud dite « des Courelières » sur des terrains situés aux lieux-dits « les Bercelleries » et « les Rosiers » - phase 1 à Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire), cadastrés AZ 528, 530, 190, 181, 179, 465p et AW 24, 189, reçue par courrier électronique à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre, Service régional de l'archéologie, le 16 décembre 2013 ;

Direction régionale des affaires culturelles - 6 Rue de la Manufacture 45043 ORLEANS Cedex
Téléphone : 02 38 78 85 00 - Télécopie : 02 38 78 85 99
http:/www.draccentre.culturel.gouv.fr/

Considérant la superficie de l'aménagement et la localisation dans son emprise de plusieurs concentrations de mobilier archéologique (sites 37 122 015 AH à 019 AH soit trois concentrations dans l'emprise de la ZAC et deux dans les parcelles voisines ; le mobilier récolté sur le secteur comprend non seulement de la céramique protohistorique et antique mais aussi des scories, des éléments de four, des briques, tuiles, enduits peints, etc. ainsi qu'un important corpus métallique) laissant penser non seulement que le secteur a été occupé au moins de l'époque gauloise jusqu'au haut Moyen Âge mais surtout qu'une grande villa antique y était implantée, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1er : Est prescrit un diagnostic archéologique préalable à la réalisation du projet de zone d'aménagement concerté (ZAC) du quartier sud dite « des Courelières » portant sur les terrains sis en :

Région : CENTRE
Département : Indre-et-Loire
Commune : JOUE-LES-TOURS
Localisation : lieux-dits « les Bercelleries » et « les Rosiers » phase 1
Cadastre : AZ 528, 530, 190, 181, 179, 465p et AW 24, 189.
Emprise : 109 698 m^2

Le diagnostic comprendra, outre une phase d'exploration des terrains, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera exécuté sur la base des prescriptions suivantes :

Objectif :

L'objectif est la détection des vestiges de toutes natures et de toutes périodes et la caractérisation des différentes séquences, phases et périodes d'occupation.

Principes méthodologiques :

Préalablement au démarrage sur le terrain de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique prendra contact avec l'agent du Service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique.

Le diagnostic sera réalisé sous forme de tranchées à la pelle mécanique sous la direction du responsable scientifique et selon ses directives. La pelle mécanique, travaillant en rétro-action, sera munie d'un godet à lame lisse d'une largeur de 2 m. Les tranchées devront représenter au moins 10 % de la surface du terrain à évaluer.

Lors de la mise au jour de vestiges archéologiques, le responsable scientifique effectuera les extensions de décapage nécessaires à leur compréhension. Il fera appel, en tant que de besoin, à la participation d'archéologues et spécialistes compétents selon la nature ou la période des vestiges concernés.

Les structures mises au jour devront être identifiées par tout moyen approprié (fouille partielle, etc.) afin de permettre leur caractérisation et leur datation. Elles devront faire l'objet de relevés graphiques et être localisées sur un plan. Leur cote d'apparition et l'épaisseur du décapage devront être indiquées. L'emprise du diagnostic ainsi que les limites des tranchées devront être géolocalisées précisément (en RGF93 ou Lambert 93) sur un fond cadastral à une échelle lisible.

Le responsable scientifique de l'opération informera régulièrement le Conservateur régional de l'archéologie de l'état d'avancement de l'opération. Il lui signalera immédiatement toute découverte de vestiges afin qu'un agent du Service régional de l'archéologie puisse si nécessaire se rendre sur place.

Le rapport de diagnostic comprendra tous les éléments prévus par l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques..

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic sera conservé par l'opérateur d'archéologie préventive le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic, avant d'être remis à l'Etat avec la documentation afférente à l'opération.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits, conformément à l'article L.523-14 du code du patrimoine.

Article 4 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la société Bouygues Immobilier, au Conseil général d'Indre-et-Loire et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap).

Copie certifiée conforme
à l'original

Fait à Orléans, le 28 JAN. 2014

LE PRÉFET,

Pierre-Etienne BISCH

Destinataires :
société Bouygues Immobilier
Conseil général d'Indre-et-Loire
Inrap

ARR-PRESC-DIAGNOSTIC n° 14/0020

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère Culture Communication

Préfecture de la région Centre
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie

JOUE-LES-TOURS (Indre-et-Loire)
Projet de ZAC
Plan annexé à l'arrêté n°14/0020 portant prescription de diagnostic archéologique
Phase 1

Emprise objet de la prescription

©2012 Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique "reproduction interdite"

D.R.A.C. / S.R.A. / V. Aubourg / édition janvier 2014

OA n°10460

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

AFFAIRE SUIVIE PAR : AURÉLIE SCHNEIDER
TÉLÉPHONE : 02 38 78 85 34
COURRIEL : AURELIE.SCHNEIDER@CULTURE.GOUV.FR
RÉFÉRENCE : 14/AS/VC/93

BOUYGUES IMMOBILIER
Antenne Losange Centre-Loire
19 rue Édouard Vaillant
37000 TOURS

A l 'attention de Monsieur Jérémy VIMARD

Orléans, le 25 FEV. 2014

OBJET : attribution d'un diagnostic archéologique.

REF. : demande anticipée de prescription - saisine
Département : Indre-et-Loire
Commune : JOUE-LES-TOURS
Localisation : lieux-dits « les Bercelleries » et « les Rosiers » - phase 1
Projet : zone d'aménagement concerté (ZAC) du quartier sud dite « des Courelières »
Arrêté : n° 14/0020 du 28 janvier 2014

Monsieur,

Conformément à l'article R.523-29 du code du patrimoine, je vous informe que le diagnostic relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence, sera confié au Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL), Hôtel du département, Place de la Préfecture, 37927 Tours cedex 9, le Conseil général d'Indre-et-Loire ayant souhaité réaliser cette opération.

Cette décision peut être contestée devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la réception de la présente lettre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Pour le Préfet de la région Centre
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie

Laurent BOURGEAU

Direction régionale des affaires culturelles - 6 Rue de la Manufacture 45043 ORLEANS Cedex
Téléphone : 02 38 78 85 00 - Télécopie : 02 38 78 85 99
http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Centre

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION CENTRE – VAL DE LOIRE

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

ARR- MODIF -DIAGNOSTIC
n° 16/0607 du 2 décembre 2016

ARRÊTÉ
portant modification de l'arrêté n° 14/0020 du 28 janvier 2014
portant prescription de diagnostic archéologique
relatif au projet de zone d'aménagement concerté (ZAC) du quartier sud
dite « des Courelières » - phase 1
lieux-dits « les Bercelleries », « les Rosiers », « Cercele » et « le Petit Moron »
à Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire)

Le Préfet de la région Centre – Val de Loire
Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

Vu le code du patrimoine (livre V - archéologie) ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté n° 16-006 du 4 janvier 2016 portant délégation de signature à Mme Sylvie LE CLECH, Directrice régionale des affaires culturelles du Centre – Val de Loire, notamment en matière d'administration générale ;

Vu l'arrêté n°16-142 du 28 juin 2016 portant subdélégation de signature à M. Stéphane RÉVILLION, Conservateur régional de l'archéologie, notamment en ce qui concerne les actes mentionnés à l'article 3 de l'arrêté susvisé ;

Direction régionale des affaires culturelles - 6 Rue de la Manufacture 45043 ORLEANS Cedex
Téléphone : 02 38 78 85 00 - Télécopie : 02 38 78 85 99
http:/www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire

Vu le dossier de réalisation de la zone d'aménagement concerté (ZAC) du quartier sud dite « des Courelières » aux lieux-dits « le Petit Moron », « les Bercelleries », « les Rosiers » et « Cercele » à Joué-lès-Tours envoyé par la commune de Joué-lès-Tours le 2 août 2013, reçu à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre, Service régional de l'archéologie le 5 août 2013 ;

Vu le contrat de concession d'aménagement pour la réalisation de la zone d'aménagement concerté (ZAC) du quartier sud dite « des Courelières » entre la ville de Joué-lès-Tours et la société Bouygues Immobilier du 5 juillet 2010, reçu par courrier électronique à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre, Service régional de l'archéologie, le 20 décembre 2013 ;

Vu l'arrêté n° 14/0018 définissant les modalités de saisine du Préfet de région au titre de l'archéologie préventive, relatif au projet susvisé ;

Vu le principe de phasage opérationnel et la demande de réalisation anticipée de diagnostic archéologique présentée par la société Bouygues Immobilier, Antenne Losange Centre-Loire, 19 rue Édouard Vaillant, 37000 TOURS, relative à un projet de zone d'aménagement concerté (ZAC) du quartier sud dite « des Courelières » sur des terrains situés aux lieux-dits « les Bercelleries » et « les Rosiers » - phase 1 à Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire), cadastrés AZ 528, 530, 190, 181, 179, 465p et AW 24, 189, reçue par courrier électronique à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre, Service régional de l'archéologie, le 16 décembre 2013 ;

Vu l'arrêté n° 14/0020 du 28 janvier 2014 portant prescription de diagnostic archéologique relatif au projet susvisé ;

Vu le courrier en date du 16 novembre 2016 de la société Bouygues Immobilier, représentée par M. Johan PIVRON, Direction grande région Bretagne – Pays de la Loire - Centre, 32 place Viarme – BP 69025 – 44090 Nantes Cedex 1, sollicitant la modification de l'emprise du diagnostic archéologique, reçu à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre - Val de Loire, Service régional de l'archéologie, le 22 novembre 2016, complété le 2 décembre 2016 ;

Considérant qu'il convient de modifier l'emprise de la prescription ;

ARRÊTE

Article 1er : L'arrêté n° 14/0020 du 28 janvier 2014 portant prescription de diagnostic archéologique préalable à la réalisation du projet de zone d'aménagement concerté (ZAC) du quartier sud dite « des Courelières » phase 1 est modifié de la façon suivante :

Région : Centre – Val de Loire
Département : Indre-et-Loire
Commune : JOUÉ-LÈS-TOURS
Localisation : lieux-dits « les Bercelleries », « les Rosiers », « Cercele » et « le Petit Moron »
Cadastre : AW 24, 189, AY 294, 297, 298, 534, 647, 648, 2047, 2049, 2051, AZ 179, 181, 190, 465, 528 et 530.
Code national d'opération Patriarche : 0610460
Emprise : 190 041 m²

La nouvelle emprise est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté (Annexe 1).

Article 2 : Les autres dispositions de l'arrêté n° 14/0020 du 28 janvier 2014 portant prescription de diagnostic archéologique demeurent inchangées.

Article 3 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la société Bouygues Immobilier et au Conseil départemental d'Indre-et-Loire.

Fait à Orléans, le 2 décembre 2016

Pour le Préfet de la région Centre – Val de Loire
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie

Stéphane RÉVILLION

Destinataires :
Bouygues Immobilier
Conseil départemental d'Indre-et-Loire

Copie :
Préfecture d'Indre-et-Loire
Commune de Joué-lès-Tours

ARR- MODIF - DIAGNOSTIC n° 16/0607

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère Culture Communication

Préfecture de la région
Centre -Val de Loire
Direction régionale
des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie

Annexe 1

Joué-les-Tours (Indre-et-Loire) "Les Bercelleries", "les Rosiers", "Cercele, "le Petit Moron"

Projet de zone d'aménagement concerté (ZAC)
du quartier sud dite des Courelières
Phase 1

Plan annexé à l'arrêté modificatif n°16/0607 de l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 14/0020 du 28 janvier 2014

N° de l'opération : OA 0610460

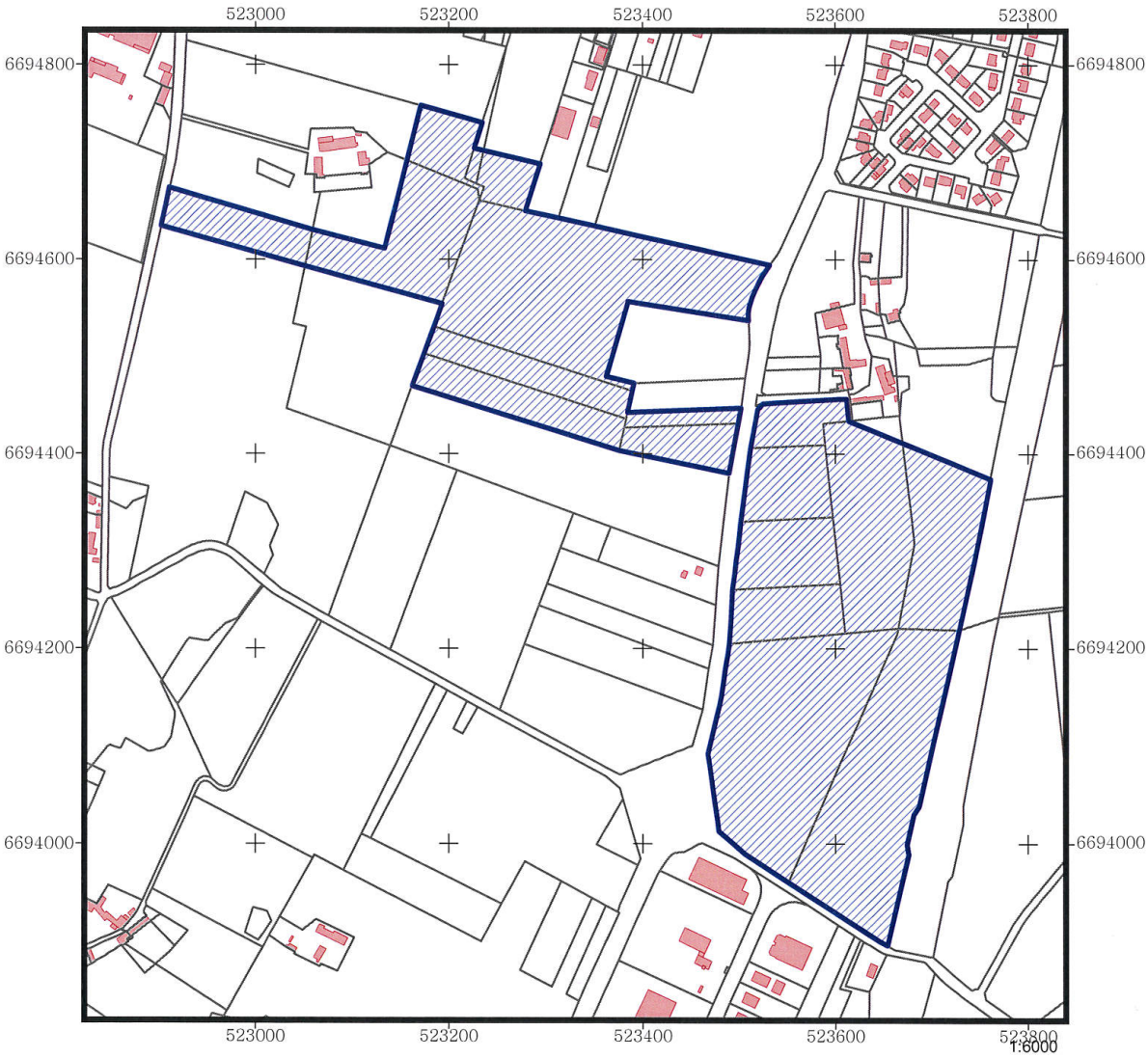

Zone objet de la prescription de diagnostic archéologique

Sources graphiques : ©BD Parcellaire 2013
Composante parcellaire du RGE®
Système de projection : Lambert 93

Source de données : Base de données Patriarche
D.R.A.C. / S.R.A. / J. Vilpoux/ édition novembre 2016

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TOURAINE
LE DÉPARTEMENT

TOURS, le 18 janvier 2017

DIRECTION ARCHIVES, ARCHEOLOGIE
ET INVENTAIRE

Service de l'archéologie

Tel : 02.47.34.26.20
Fax : 02.47.34.26.21

Direction Régionale des Affaires Culturelles
Service Régional de l'Archéologie
A l'attention de Monsieur Stéphane REVILLION
Conservateur Régional de l'Archéologie
6 RUE DE LA MANUFACTURE
45043 ORLEANS CEDEX

Objet : diagnostic archéologique projet d'aménagement d'une ZAC « des Courelières » sur la commune de Joué-lès-Tours
P-J : - un nouveau projet de diagnostic
- copie de l'arrêté modificatif de diagnostic n° 16/0607 du 2 décembre 2016

Monsieur le Conservateur,

Le Conseil départemental d'Indre-et-Loire a été désigné pour réaliser le diagnostic archéologique relatif au projet de réalisation d'une zone d'aménagement concerté du quartier sud dite « des Courelières » sur la commune de Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire).

Par courrier du 11 janvier 2017, vous me demandez d'être plus explicite quant au projet scientifique de ce diagnostic adressé le 21 décembre 2016, notamment en moyens humains sur le terrain et en post-fouille. Vous trouverez donc en pièce jointe un nouveau projet scientifique pour cette opération.

Je vous propose de bien vouloir désigner comme responsable d'opération M. Vincent HIRN. De plus, je vous informe que l'opération devrait débuter le 30 janvier 2017.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Conservateur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

L'Archéologue Départemental,
Chef du Service de l'Archéologie

Bruno DUFAŸ

N.Réf : SADIL-2017-009-BD/CD
Corr : Bruno DUFAŸ
Courriel : bdufay@departement-touraine.fr

Commune de Joué-lès-Tours (37)
Projet d'aménagement d'une ZAC du quartier sud
dite « des Courelières » - phase 1
Lieux-dits « les Bercelleries », « les Rosiers », « Cercele » et « le Petit Moron »

Projet de diagnostic archéologique
Relatif à l'arrêté modificatif n° 16/0607 du 2 décembre 2016

Contexte de l'intervention

Le projet de réalisation d'aménagement « des Courelières » (phase 1) aux lieux-dits « les Bercelleries » », « les Rosiers », « Cercele » et « le Petit Moron » sur la commune de Joué-lès-Tours : cadastre : AW 24, 189, AY 294, 297, 298, 534, 647, 648, 2047, 2049, 2051, AZ 179, 181, 190, 465, 528 et 530_pour une surface de 190 041 m² nécessite la réalisation préalable d'un diagnostic archéologique.

Objectifs scientifiques de l'intervention

Mettre en évidence et caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents sur la surface concernée par l'aménagement afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.

Modalités d'exécution

Des tranchées de diagnostics seront effectuées sur l'intégralité de l'emprise avec une pelle mécanique équipée d'un godet lisse. Les tranchées seront espacées régulièrement, la surface ainsi sondée atteindra 10% de la surface totale concernée par la prescription de diagnostic. Quelques sondages profonds seront réalisés si l'examen de séquences stratigraphiques particulières présente un intérêt.

Dans le cas de découvertes de structures archéologiques, des élargissements seront effectués afin de mieux cerner et caractériser l'occupation humaine repérée. Les vestiges mis au jour seront fouillés afin de permettre leur caractérisation et leur datation. Ils seront relevés (photographie, dessin) et enregistrés, cote d'apparition et épaisseur du décapage seront mentionnés. L'ensemble des résultats sera localisé et présenté sur un fond cadastral à une échelle lisible (le système de projection utilisé sera le Lambert 93).

Les découvertes et le contexte historique et archéologique autour de l'opération seront présentés dans un rapport final qui répondra aux normes prévues par l'arrêté du 27 septembre 2004. La description du contexte historique et archéologique dans lequel s'insère le diagnostic sera élaboré grâce à la Carte Archéologique Nationale.

Moyens humains et techniques

Une importante densité d'indices d'occupation de l'Antiquité et du haut Moyen Age a été découverte à proximité immédiate de la zone prescrite par prospection pédestre et diagnostic archéologique. Ce contexte dense implique une attention redoublée et une adaptabilité des moyens mis en œuvre tant lors de la phase de terrain que lors de la post-fouille. Les moyens humains précisés le sont à titre indicatif et seront adaptés en fonction des découvertes.

L'équipe sera composée de 2 à 4 archéologues, à renforcer en fonction des découvertes
Nombre de jours de phase terrain : 20 jours ouvrés ou davantage, en fonction des découvertes
Nombre de jours de géomètre topographe : 5 jours ouvrés
Nombre de jours de post-fouille : 40 jours ouvrés ou davantage, en fonction des découvertes

Service de l'Archéologie du département d'Indre-et-Loire
Le 18 janvier 2017

Documents joints :
Copie de la prescription de diagnostic

Commune de Joué-lès-Tours (37)
Projet d'aménagement d'une ZAC du quartier sud
dite « des Courelières » - phase 1
Lieux-dits « les Bercelleries », « les Rosiers », « Cercele » et « le Petit Moron »

Complément au projet scientifique d'intervention de diagnostic archéologique
Relatif à l'arrêté n n°14/0020 du 28 janvier 2014
modifié par l'arrêté n° 16/0607 du 2 décembre 2016

Les recherches documentaires menées dans le cadre du diagnostic sur la ZAC « Des Courelières » à Joué-lès-Tours ont révélé l'existence de prospections pédestres et au détecteur de métaux menées dans cet espace par M. Thomas Boucher dans les années 1980-1990.

Ce dernier est venu sur le terrain le 20 février 2017 pour montrer l'emplacement de ses découvertes. Il a indiqué à cette occasion que le propriétaire du terrain a fait don de l'ensemble du mobilier métallique à la Société archéologique de Touraine (SAT), soit 143 objets et 233 monnaies. 25 de ces objets font partie des collections de l'Hôtel Goüin gérées par le Conseil départemental (les fiches correspondantes sont jointes au présent document).

Par ailleurs, M. Thomas Boucher vient de donner au Sadil le mobilier non métallique (une caisse de céramique).

Au vu des quelques documents déjà présentés par M. Thomas Boucher à M. Vincent Hirn, responsable de l'opération de diagnostic, ce mobilier s'avère très intéressant et pertinent pour caractériser et dater les sites découverts, ce qui est l'objectif du diagnostic.

Dans le cadre des études en vue du rapport d'opération, le responsable d'opération s'engage à :

- Faire l'inventaire de la céramique,
- Récupérer les données de l'inventaire que Thomas Boucher a réalisées,
- Récupérer auprès de la SAT l'inventaire des collections qu'il conserve encore,
- Faire le récolement entre les inventaires de M. Thomas Boucher, de la SAT et du Conseil départemental, en vérifiant l'existence des objets,
- Ces documents seront joints en annexe au rapport d'opération.

Il va de soi qu'il ne s'agira que d'un inventaire (identification simple et localisation du lieu de conservation) et non d'une étude. Le cas échéant, quelques objets particulièrement significatifs pourront faire l'objet d'un dessin et/ou d'une photo pour appuyer les conclusions du rapport de diagnostic.

Service de l'Archéologie du département d'Indre-et-Loire
Le 22 février 2017

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

COURRIER ARRIVE LE 06 FEV. 2017 CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'INDRE-ET-LOIRE

Direction régionale
des affaires culturelles

CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'INDRE-ET-LOIRE - 6 FEV. 2017 ARCHÉOLOGIE

Orléans, le 01/02/2017

Service Archéologique
Départemental d'Indre-et-Loire
(sadil) - Hôtel du département
Place de la Préfecture

37 927 Tours cedex 9

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par Viviane Aubourg
Téléphone : 02.38.78.85.41
Télécopie : 02.38.78.12.95

17/VA/ACB0511

ACCUSE DE RECEPTION

Comme suite à l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 16/0607 du 02/12/2016, j'accuse réception à la date du 23/01/2017 de votre projet de diagnostic archéologique n° 2017-003-BD/CD concernant le dossier :

Département : Indre-et-Loire

Commune : JOUE-LES-TOURS

Lieu-dit / Adresse : ZAC "Les Courelières" (phase 1)

Je vous indique que ce projet est conforme à mes prescriptions et que j'ai pris bonne note des moyens proposés.

Toutefois, je note la faiblesse des moyens humains mis en oeuvre pour cette opération.

Pour le Préfet de la région Centre-Val de Loire
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie,

Stéphane REVILLION

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie
ARR-DESIG-RESP
N° DIAG - 17/0077
17/VA/ACB512

Arrêté portant désignation du responsable scientifique
d'une opération d'archéologie préventive prescrite par
arrêté n° 16/0607 du 02 décembre 2016

LE PREFET DE LA REGION CENTRE-VAL DE LOIRE
Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

VU le Code du Patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 16/0607 en date du 02 décembre 2016

ARRETE

Article 1er

Monsieur Vincent HIRN, Conseil général d'Indre-et-Loire - SADIL - Place de la Préfecture 37927 à TOURS CEDEX 9, est désigné comme responsable scientifique de l'opération de diagnostic archéologique,

concernant en région Centre

Département : Indre-et-Loire

Commune : **JOUE-LES-TOURS**

Localisation : "Les Courelières" (phase 1)

Parcelles : AW 24, 189, ay 294, 197, 298, 534, 647, 648, 2047, 2049, 2051, az 179, 181, 190, 465, et 530

Numéro : 37.122.033.OP

Programme : 0 - Tous programmes, toutes périodes

Organisme de rattachement : Conseil général d'Indre-et-Loire - SADIL

Article 2 - prescriptions générales

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier.

En vue de la publication du bilan scientifique régional, le responsable scientifique transmettra au Service régional de l'archéologie un résumé (12000 signes au maximum avec illustration éventuelle) de présentation des principaux résultats de l'opération.

Article 3 -

Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et à l'opérateur.

Fait à Orléans, le 01/02/2017

Pour le Préfet de la région Centre-Val de Loire
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie ,

Stéphane REVILLION.

Destinataires : Intéressé, opérateur

Direction régionale des affaires culturelles - 6 Rue de la Manufacture 45043 ORLEANS Cedex
Téléphone : 02 38 78 85 00 - Télécopie : 02 38 78 85 99
http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Direction régionale
des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie

Le Préfet de la région Centre – Val de Loire
Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

ProsDectMétaux 17/0109
ACB

Vu le code du patrimoine (livre V - archéologie) ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté n° 16-006 du 4 janvier 2016 portant délégation de signature à Mme Sylvie LE CLECH, Directrice régionale des affaires culturelles du Centre – Val de Loire, notamment en matière d'administration générale ;

Vu l'arrêté n°16-142 du 28 juin 2016 portant subdélégation de signature à M. Stéphane RÉVILLION, Conservateur régional de l'archéologie, notamment en ce qui concerne les actes mentionnés à l'article 3 de l'arrêté susvisé ;

VU la demande de Monsieur Vincent HIRN en date 22 février 2017 reçu à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre, Service régional de l'archéologie, le 22 février 2017 ;

ARRETE

Article 1er :
Monsieur Vincent HIRN, demeurant Conseil départemental d'Indre-et-Loire - SADIL - Place de la Préfecture 37927 à TOURS CEDEX 9, est autorisé à procéder à une **prospection au detecteur de métaux**, à partir de la date du présent arrêté et jusqu'à la fin de son opération de diagnostic archéologique **(Arrêté de prescription de diagnotic n° 16/0607 en date du 02 décembre 2016)** et sous sa responsabilité scientifique.

concernant, en région CENTRE :
Région : Centre – Val de Loire
Département : Indre-et-Loire
Commune : **JOUE-LES-TOURS**
Localisation : **"Les Courelières" (phase 1)**
Parcelle cadastre : **AW 24, 189, ay 294, 197, 298, 534, 647, 648, 2047, 2049, 2051, az 179, 181, 190, 465, 528 et 530**
Numéro de Site : **37.122.033.OP**
Code national d'opération Patriarche : 0610460
Emprise : 190 041 m²

Programme - **0** : Tous programmes, toutes périodes

Organisme de rattachement : Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP)

Article 2 : prescriptions générales.
Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier par le décret n°65-48 du 8 janvier 1965.

A la fin de l'année, le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur régional de l'archéologie l'ensemble de la documentation relative à l'opération, et, en triple exemplaires, un rapport accompagné de cartes et de photographies.

En vue de la publication du bilan scientifique régional, ce rapport comprendra également un résumé (12000 signes au maximum avec illustration éventuelle) de présentation des résultats scientifiques de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert.

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Article 4 : Prescriptions particulières à l'opération :

Les données de cette opération devront être intégrées au rapport de diagnostic archéologique n°16/0607 en date du 02 décembre 2016.

Article 5 : La directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur Vincent HIRN.

Fait à ORLEANS, le 27 février 2017

Pour le Préfet de la région Centre-Val de Loire
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie,

Stéphane REVILLION.

Destinataire :

Monsieur Vincent HIRN
Copies :
Conseil Départemental d'Indre-et-Loire (Sadil)
Préfecture d'Indre-et-Loire
Ville de Joué-lès-Tours
Gendarmerie d'Indre-et-Loire

Arrêté de prospection au detecteur de métaux n° 17/0109

II.

DESCRIPTION DE L'OPÉRATION ET DES RÉSULTATS

1. Présentation

1.1. Circonstances de l'intervention

Le projet d'aménagement concerté (ZAC) du quartier sud dit « des Courelières »[1] phase 1, à Joué-les-Tours portait sur une surface de 190 041 m² (**fig. 3**). Un diagnostic archéologique a été prescrit (prescription n° 14/0020 du 28 janvier 2014 modifé par l'arrêté 16/0607 du 2 décembre 2016). Il a été pris en charge par le service de l'archéologie du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire et ce rapport présente les résultats des investigations archéologiques.

[1] Lieux-dits : « les Bercelleries », « les Rosiers » et « le Petit Moron ».

1.2. Objectifs et méthode

L'objectif scientifique de l'intervention était de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents sur la surface concernée par l'aménagement. Des découvertes d'objets dans le secteur du lieu-dit « Cercelé » devaient être confirmées par le diagnostic. Ces objets avaient été découverts par prospection au détecteur de métaux à la fin des années 1980. Nous présentons en annexe l'inventaire complet, les planches de dessin et les fiches de dons des objets.

Des tranchées de diagnostic ont été effectuées sur la totalité de l'emprise avec une pelle mécanique à godet lisse de deux mètres de large. Les tranchées ont été réalisées en continu et espacées de 19 m.

A l'occasion de la fouille des creusements les plus profonds, des observations ont pu être faites sur le substrat et permis d'établir l'absence de paléosols préhistoriques sous les couches sédimentaires superficielles (**fig. 4 et 5**).

Les relevés des coupes et des logs ont été réalisés au 1/20e. L'enregistrement des données (unités stratigraphiques, faits archéologiques, inventaires des photographies et des plans) a été reporté dans la base de données du Service de l'Archéologie du Département d'Indre-et-Loire. Les relevés topographiques de localisation des tranchées, des faits archéologiques et des logs ont été réalisés par Eric Mondy (Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, pôle Maîtrise d'œuvre et ouvrages d'art).

Les données spatiales ont été géoréférencées dans le S.I.G. du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire.

1.3. Chronologie de l'intervention et emprise explorée

L'opération de diagnostic s'est déroulée du 30 janvier au 29 mars 2017 (rebouchage compris).

La surface à diagnostiquer s'étendait sur un peu plus de 19 hectares. Elle était séparée en deux zones distinctes par la route départementale RD86 (route de Monts). Les deux zones ont été explorées à environ 12,3 %, soit à peu près 23 400 m² d'ouverture de tranchées et d'extensions de tranchées.

Figure 4 : Localisation des tranchées et des extensions exploratoires de la zone orientale (V. Hirn, Sadil)

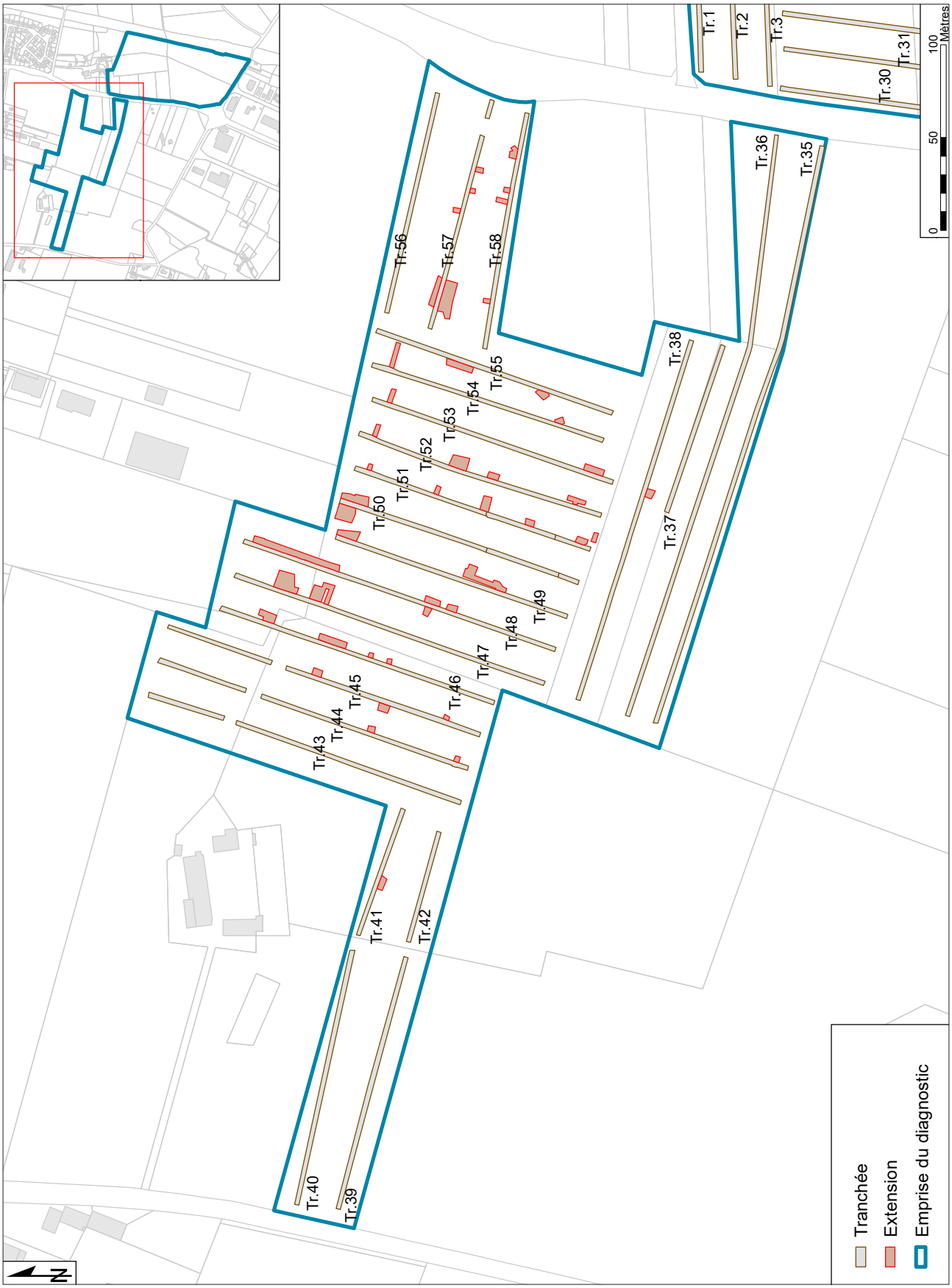

Figure 5 : Localisation des tranchées et des extensions exploratoires de la zone occidentale (V. Hirn, Sadil)

La zone orientale a été traitée en premier, du 30 janvier au 10 février. Toute la surface prescrite a pu être diagnostiquée sans entrave (**fig. 4**). Elle mesurait environ 109 500 m² et nous avons ouvert à peu près 11,8% (+/- 12 950 m²).

La zone occidentale a été traitée du 20 février au 22 mars sans entrave et ce sont environ 13 % qui ont été explorés, soit à peu près 10 500 m² sur les +/- 80 500 disponibles (**fig. 5**). Le temps plus long octroyé à cette seconde phase et la surface plus grande que nous avons explorée témoigne de la plus grande complexité de la zone occidentale.

1.5. Contexte géographique et géologique

Le diagnostic se situe au sud de Joué-les-Tours à la limite méridionale de l'urbanisation de l'agglomération et juste au nord de la ZAC de la Liodière (environ 55 ha). Nous sommes ici au cœur du plateau entre la Loire au nord et l'Indre au sud (**fig. 6**). La vallée de la Loire se situe à environ 4 km au nord et la vallée de l'Indre se trouve à environ 3,5 km au sud. Ici, le plateau est relativement plat et les altitudes relevées ont été mesurées entre 90,4 et 93,3 m NGF.

Le terrain est également marqué par une large et profonde entaille occasionnée par la construction de la ligne ferroviaire. Elle se situe immédiatement à l'est de la zone orientale.

Les formations géologiques sont composées d'un calcaire lacustre de Touraine, nommé « g1. Sanoisien » (**fig. 7**). Il s'agit d'une formation de l'ère tertiaire caractérisée par un calcaire blanc ou brun clair ou argileux en bancs compacts séparés par des marnes et argiles blanches ou verdâtres. Nous avons effectivement pu observer la présence de ce calcaire parfois dégradé en marne calcaire puis en argile orange et en grave à silex.

1.6. Contexte archéologique et historique (Pierre Papin)

Le toponyme de Joué-lès-Tours[2] apparaît dans les sources écrites dès le 6e siècle sous la forme *gaudiacus vicus*, comme un lieu de pèlerinage sur des reliques de saint Julien[3]. Cette mention implique très probablement la présence d'un lieu de culte dès le haut Moyen-Âge (Zadora-Rio 2008 : 24-25). Le toponyme ne réapparaît dans les chartes qu'au 10e siècle en tant que *villa*. Une origine ancienne du lieu était donc supposée, bien avant les premières mentions de l'église paroissiale de Joué au 12e siècle (Carré de Busserolles 1880 : 408, t.3). En 1521 l'église est largement remaniée par les chanoines de Saint-Martin (Carré de Busserolle 1880 : 408, t.3, Couderc 1987 : 449-450). Une partie des documents de l'époque moderne et contemporaine avait été consultée dans le cadre du diagnostic du tramway de Tours (Papin, Hirn, Vanhove 2011 : 24). Leur analyse a permis de mettre en valeur les vicissitudes d'un bâtiment en cours de délabrement durant le 18 et le 19e siècle, conduisant à sa destruction complète en 1868. Un nouveau lieu de culte fut inauguré à Joué en 1869 sur un nouvel emplacement.

Les fouilles du centre paroissial de Joué-lès-Tours effectuées à l'occasion de la construction du tramway, ont occasionné la mise au jour des vestiges de l'église et du cimetière associé. Les résultats ont permis d'établir que la première église avait été installée, ex-nihilo, vers la fin du 7e ou au début du 8e siècle, avec une implantation concomitante de nombreuses sépultures dans une vaste aire funéraire ouverte (sans limites matérielles). Les fouilles ont donc révélé qu'il n'y a pas de continuité topographique entre le lieu de culte situé dans le *vicus* mentionné par Grégoire de

[2] Cette partie contextuelle est principalement issue du rapport de fouille : Papin 2013 : 65-69.

[3] Grégoire de Tours, *Vita Juliani*, 40. Voir Couderc 1987 et Zadora-Rio 2008.

Figure 6 : Localisation de l'emprise du diagnostic entre les vallées de la Loire et de l'Indre (V. Hirn, Sadil)

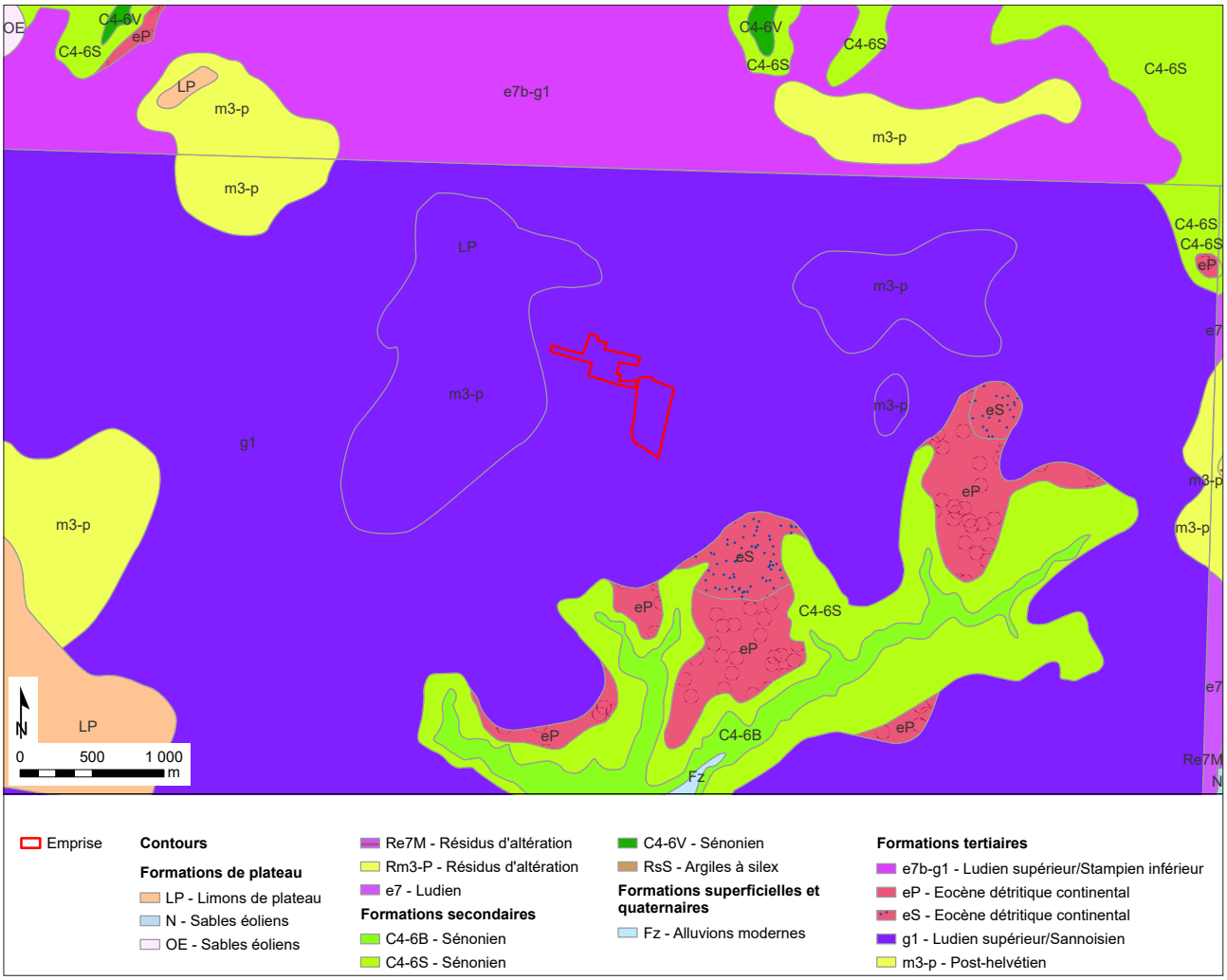

Figure 7 : Localisation de l'emprise du diagnostic sur la carte géologique (V. Hirn, Sadil)

Tours au 6e siècle, et l'église paroissiale Saint-Pierre et Saint-Paul mentionnée au 12e siècle. Le lieu de culte paléochrétien dans lequel Grégoire dépose des reliques, et *a fortiori* le *vicus Gaudiacus*, doivent donc se trouver ailleurs sur le territoire de Joué (Papin *et al.* 2015). L'église connait une première reconstruction à la fin du 10e siècle, en même temps qu'une réduction de l'espace funéraire. Plusieurs agrandissements de l'édifice entre la fin du 11e et le début du 13e siècle (abside du chœur, chapelle latérale au nord, bras de transept au sud). L'église elle-même sera utilisée en tant qu'espace funéraire jusqu'en 1776, date à laquelle le cimetière du Morier, à 250 m à l'est de l'ancien centre villageois, devient l'unique lieu d'inhumation de la paroisse, jusqu'en 1931.

Hors de l'ancien centre paroissial, les indices de sites référencés dans la carte archéologique sur le territoire de la commune de Joué-lès-Tours sont relativement nombreux (**fig. 8**). Les raisons de cette abondance sont liées à la forte activité de l'aménagement du territoire. Nous pouvons mentionner, à ce titre, la construction de la voie exprès Tours-Angers (Alilaire *et al.* 1989), les prospections et surveillances de la construction du boulevard périphérique ouest (Rodier, Morin 1994), les prospections-inventaires, diagnostics puis fouilles de l'autoroute A85 (Hervé, Salé 1999 et Lichon *et al.* 2005), enfin les nombreuses interventions de l'INRAP autour de la ZAC de la « Liodière » couvrant plus de 55 hectares au total (Chimer, Fournier 2001 ; Morzadec, Salé 2001 ; Jesset et al. 2003 ; Froquet 2004, Joly à paraitre), auxquelles on peut ajouter le

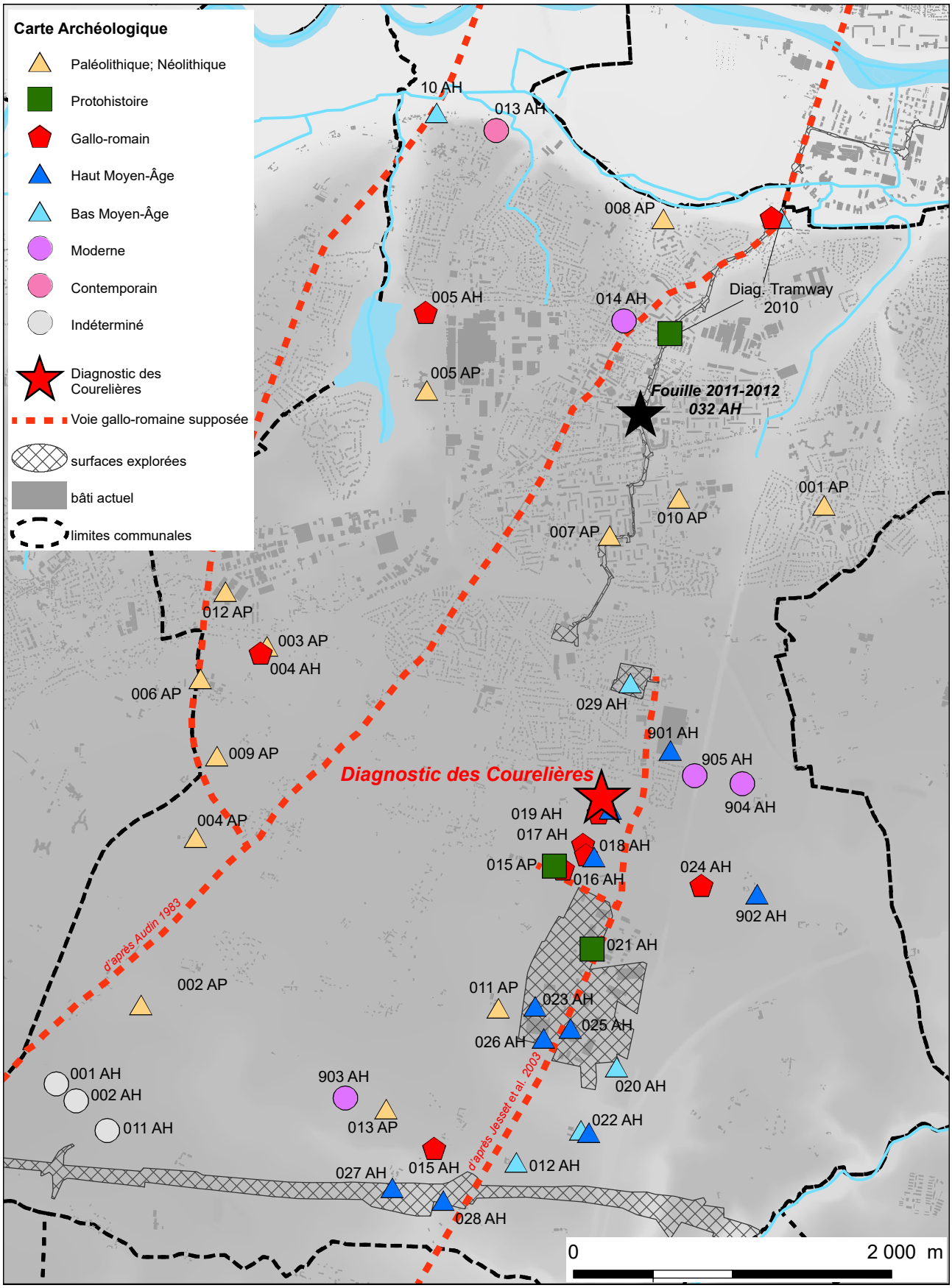

Figure 8 : Carte archéologique de Joué-les-Tours (Extrait de Papin 2013 : fig. 16, p. 68)

diagnostic au « Petit-Mareuil » un peu plus au nord (Joly 2006).

Les périodes les plus anciennes sont renseignées seulement par quelques stations ayant livré du silex taillé du Paléolithique et du Néolithique, et rares sont les indices de sites protohistoriques. Des découvertes de mobilier ont été effectuées pour l'Âge du bronze ou le Hallstatt à « la Liodière » (021 AH). L'aménagement d'un centre sportif à « La Bercellerie » (015 AH) a entrainé la découverte de mobilier de La Tène dont deux potins à tête diabolique (informations orales *in* Joly 2006 : 3). Une « occupation diffuse témoignant d'une exploitation et de la mise en valeur du territoire » (fossés parcellaires, fosses) a été découverte autour d'un indice plus ancien ayant livré des tessons et des scories protohistoriques lors de ramassages de surface (Hervé, Salé 1999, Jesset *et al.* 2003).

Pour l'époque romaine, les indices de sites sont essentiellement composés de découvertes mobilières de surface (céramique, tuiles) effectuées durant des prospections pédestres (004 AH, 015 AH, 016 AH, 017 AH, 018 AH). Les parcelles du lieu-dit « Cercelé », qui sont concernées par le diagnostic, ont livré un important mobilier métallique de l'époque gallo-romaine. Ces découvertes ont été réalisées par Thomas Boucher durant les années 1980 et 1990 au cours de prospections au détecteur de métaux. Ce mobilier est présenté en annexe : objets de parures (bijoux, soin du corps), fragments de vaisselle et de miroir, objets d'ameublement (clé, clous zoomorphes ou anthropomorphes), objets de culte (doigt de statuette, figurine de bouc), objets de harnachements et objets du domaine militaire. En outre, 233 monnaies ont été ramassées à cette occasion (monnaies gauloises et romaines).

Signalons, de plus, deux découvertes mieux caractérisées, bien que mal documentées. Au nord du territoire, sur l'éperon dominant « Pont-Cher », un four de potier en *tegulae* et en argile, associé à des fonds, des cols et des anses « de vases à parois ventrues » en céramique commune auraient été découverts en 1955 (Maurice 1955, Couderc 1987, Provost 1988). À l'ouest (site 005 AH), les fondations d'une *villa* ont fait l'objet d'un sauvetage urgent en 1994 (Rodier, Morin 1994). Par ailleurs, la voie romaine reliant Tours à Poitiers passerait par Joué-lès-Tours. Elle franchirait le Cher à « Saint-Sauveur », puis, au sud, le ruisseau du Petit Cher au lieu-dit « Pont-Cher », gravirait ensuite le coteau par l'actuelle route de Joué et le bourg de « Chantepie », et se dirigerait vers le sud-ouest par le « Grand Romain », « Bonnevie » et l'ouest du « Larvoir ». Cet axe semble constituer l'itinéraire principal, utilisé jusqu'au 11e siècle environ, époque à laquelle Montbazon et Sainte-Maure connaissent un important développement et détournent vers elles le trafic routier (Audin 1983 : 118). Un second itinéraire est connu, passant plus au nord et rejoignant un autre lieu de passage du Petit Cher au lieu-dit « le Pont-aux-Oies » (Jesset et al. 2003 : 11).

La carte archéologique indique pas moins de trois sites funéraires du haut Moyen-Age, répartis dans le même secteur, sur le plateau, au sud (Gallia 1955 : 162). Le premier comprend trois sarcophages découverts aux « Rosiers » (902 AH) ; des sarcophages auraient également été mis au jour au lieu-dit « Beaugé » (22AH), ainsi qu'au lieu-dit « la Rabaterie » où des squelettes et des fonds de sarcophages très usés ont été retrouvés en 1954 (0901 AH). De la céramique d'époque mérovingienne a également été découverte dans ce secteur (Jesset et al. 2003 : 12). À proximité, trois opérations de fouilles récentes ont permis la découverte des occupations du haut Moyen-Age. Le site de « la Liodière » (025AH) a révélé des vestiges de fossés parcellaires de la fin de l'Antiquité et de l'époque mérovingienne. Au 8e siècle, plusieurs bâtiments sur poteaux entourés d'un enclos sont édifiés (Jesset et al. 2003 : 64). À proximité immédiate, le site de « la Flottière » (026AH) constitue une occupation ininterrompue durant tout le haut Moyen-Age, comportant plusieurs bâtiments peut-être associés à un enclos. Plusieurs chemins empierrés, utilisés surtout aux 5e et 6e siècles, ainsi que des fossés parcellaires ont été mis au jour. Le curage de l'une de ces voiries a livré un objet liturgique en bronze, daté du 6e ou 7e siècle (Joly et al. à paraître). Le site des « Étangs de Narbonne » (027AH) est une installation de la seconde moitié du 6e jusqu'au 7e siècle comprenant des fossés, fosses, silos, deux petits bâtiments de type grenier, deux autres bâtiment, ainsi que trois sépultures. À l'ouest de cette occupation se

développe un site daté de la seconde moitié du 9e jusqu'au début du 10e siècle, comprenant une batterie de six silos, ainsi qu'un petit bâtiment sur quatre poteaux. La qualité du mobilier recueilli pour cette période suggère la présence à proximité d'un habitat de statut privilégié (Lichon et al. 2005 : 67). La carte archéologique répertorie également la présence d'une motte castrale, au sud-ouest du territoire actuel de Joué-lès-Tours, au lieu-dit « Les Landes de Charlemagne » (001 AH). Les sites du haut Moyen-Age se situent dans le même secteur, et pourraient s'implanter sur une occupation gallo-romaine, des concentrations de céramique antique ayant également été découvertes (Jesset et al. 2003 : 12). La carte de répartition des sites (et indices de sites) montre une concentration de vestiges du haut Moyen-Age au sud du bourg, cependant, c'est aussi dans ce secteur du plateau que la plupart des opérations archéologiques, telles l'aménagement de la ZAC et l'autoroute A85, ont eu lieu.

La période du haut Moyen-Age est également représentée sur la parcelle à diagnostiquer par la découverte d'objets métalliques au lieu-dit « Cercelé ». Ces découvertes ont été réalisées par Thomas Boucher durant les années 1980 et 1990. Les objets de cette période concernent essentiellement le domaine de la parure et du vêtement : fibule, fragment de boucle (tête de cheval, décor anthropomorphe), ardillon et une bague sigillaire.

Concernant le Bas Moyen-Âge et l'époque moderne, la carte archéologique ne reflète que peu l'occupation du sol (cf. étude documentaire infra, chap. 3). Des fermes encore en élévation sont indiquées, aux lieux dits « la Liodière » et « Beaugé », 020 AH et 022 AH. Le diagnostic au « Petit-Mareuil » a entrainé la découverte d'une probable maison forte datant des 13e et 14e siècles (Joly 2006). À Pont-Cher, les surveillances de travaux durant le diagnostic archéologique du tramway ont été l'occasion de la mise en évidence d'un habitat allant du 15e siècle à nos jours (Papin, Hirn, Vanhove 2011b : 45). Le lieu-dit est cité d'autre part dans les sources écrites dès le 10e siècle, puis aux 12e et 14e siècles[4].

---

4 Il aurait notamment été démoli en 1370 pour empêcher les Anglais d'entrer dans Tours et reconstruit un peu plus tard (Carré de Busserolle 1880).

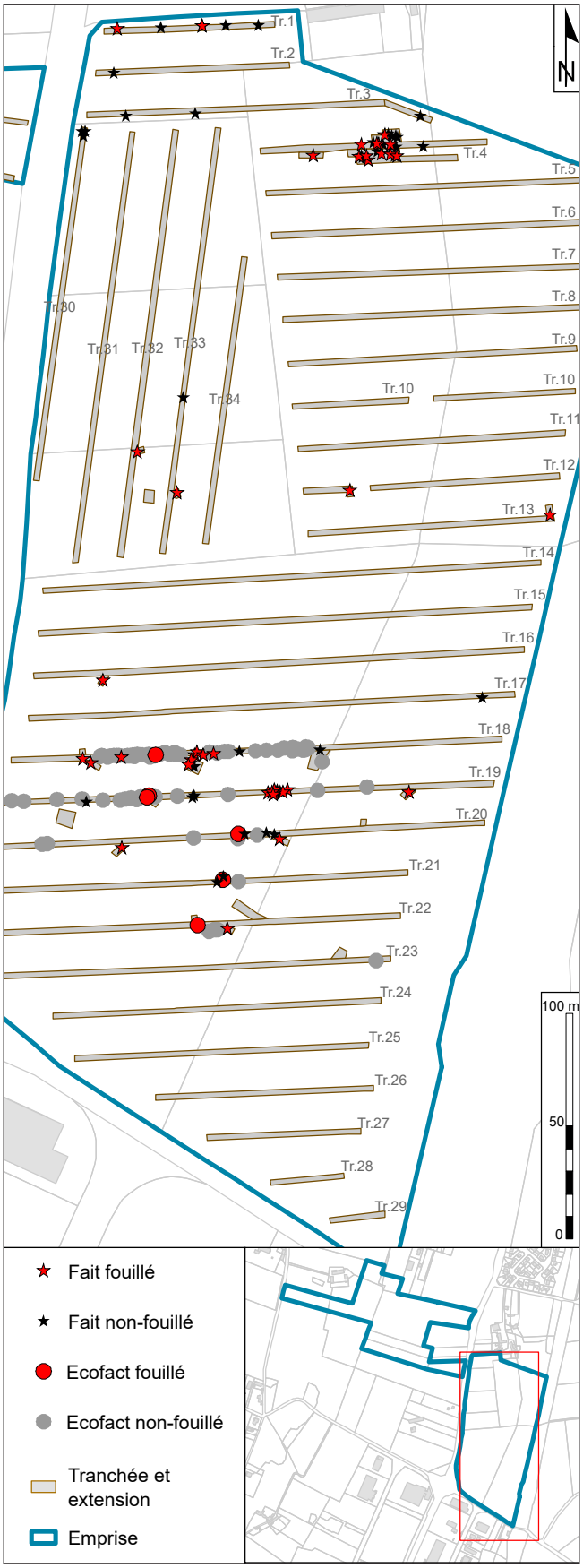

Figure 9 : Plan général des vestiges de la zone orientale (V. Hirn, Sadil)

2. Résultats

2.1. Présentation générale des vestiges

La configuration du terrain a impliqué que le diagnostic soit traité en deux phases. En effet la route départementale RD86 coupait le diagnostic en deux zones de surface équivalente, 10,9 hectares à l'est et 8 hectares à l'ouest (**fig. 3**). La nécessité de transférer la pelleteuse d'un côté à l'autre de la route, avec les contraintes que cela impose, notamment le blocage de la circulation relativement dense sur cette route, nous a conduit à choisir de traiter la totalité de la zone orientale avant le transfert. C'est pourquoi toutes les ouvertures de tranchées, les extensions exploratoires, le traitement des vestiges et le rebouchage ont été effectués avant le transfert sur la zone occidentale. La seconde portion du diagnostic pouvait se dérouler ensuite sans contrainte particulière.

2.1.1. A l'est de la route RD86

La zone orientale a pu être traitée en dix jours de travail. Dans cette partie du diagnostic, à l'est de la route départementale, nous avons ouvert 34 tranchées pour une surface de 12 190 m² et 27 extensions exploratoires pour une surface de 765 m² (**fig. 4**).

Ces extensions sont surtout réparties dans deux zones séparées par une zone dépourvue de vestiges relativement importante. Ces deux concentrations d'extensions correspondent à la présence de vestiges archéologiques particulièrement denses et complexes. Outre quelques faits isolés ou liés à la ferme actuelle (lieu-dit « les Bercelleries »), nous avons pu identifier deux grands ensembles matérialisant la présence d'occupations de périodes différentes (médiévale et laténienne) et bien distinctes spatialement l'une de l'autre.

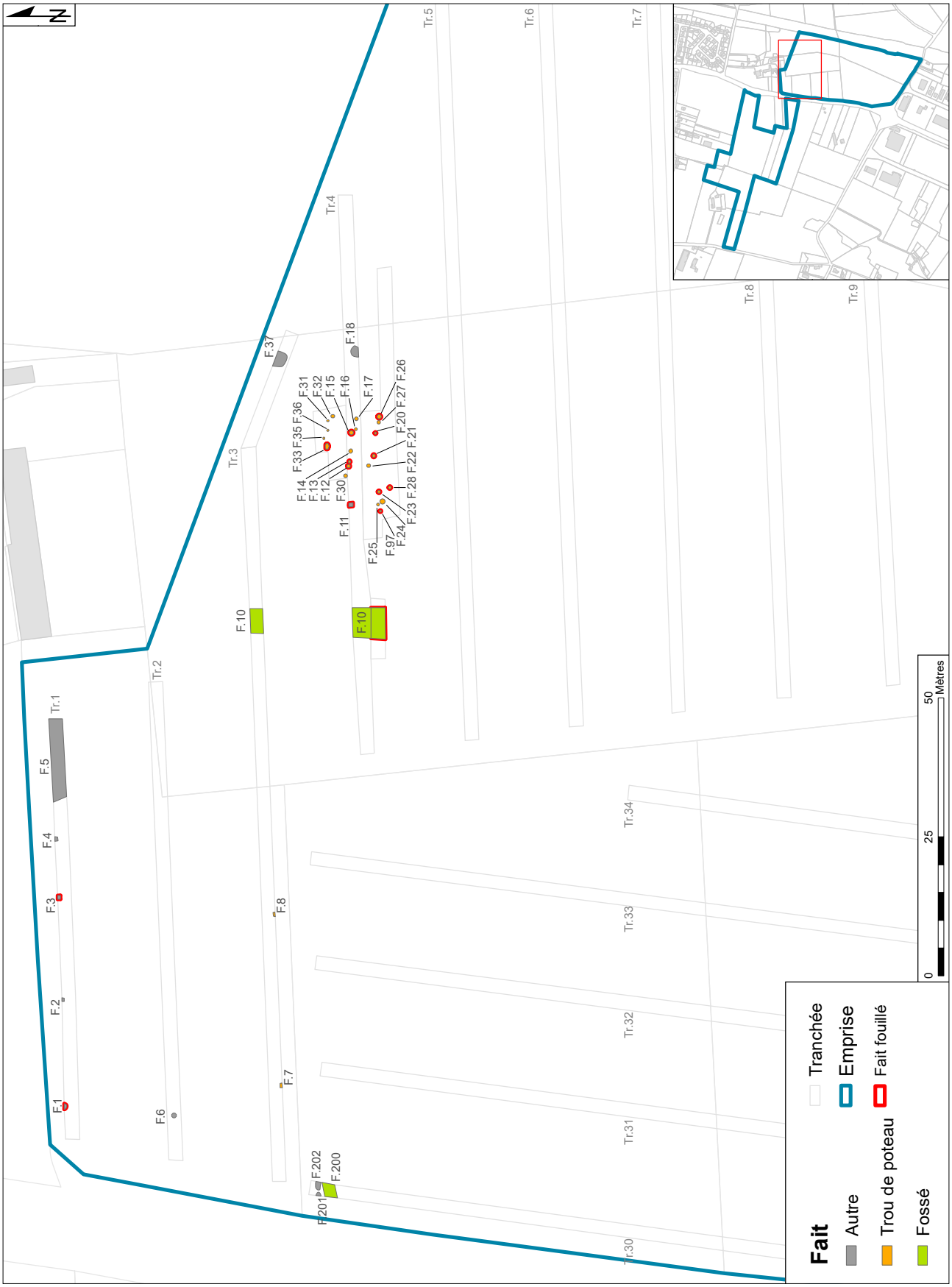

Figure 10 : Localisation des faits archéologiques de la zone orientale, tiers nord (V. Hirn, Sadil)

Figure 11 : Localisation des faits archéologiques de la zone orientale, tiers médian (V. Hirn, Sadil)

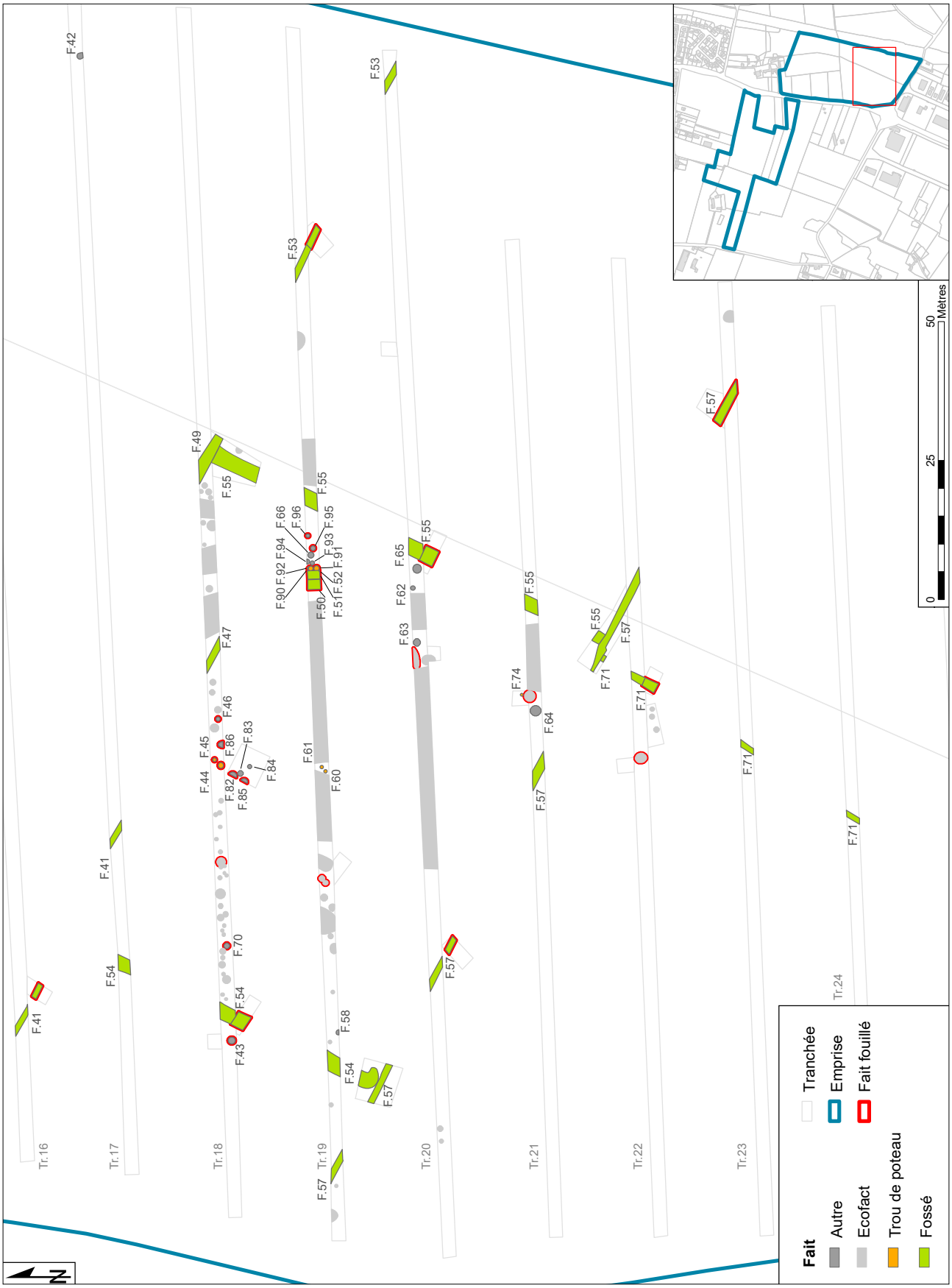

Figure 12 : Localisation des faits archéologiques de la zone orientale, tiers sud (V. Hirn, Sadil)

Les extensions au niveau du site gaulois ont visé les fossés d'enclos et la recherche d'éventuels bâtiments à l'intérieur dudit enclos.

La totalité des vestiges archéologiques présents à l'est de la route représente 80 faits (**fig. 9**). La nature de ces vestiges est répartie comme suit : 16 fossés, 33 trous de poteaux, 28 fosses et 3 fosses dépotoirs. En plus de ces vestiges anthropiques, nous avons mis en évidence 70 écofacts. Parmi ces 150 vestiges, 46 ont été fouillés, 40 faits archéologiques et 6 écofacts.

Les vestiges observés dans le tiers septentrional sont répartis le long des axes de circulation actuels (RD86 et chemin menant à la ferme des Bercelleries) ou concentrés sur une petite surface d'environ 200 m² (**fig. 10**). Cette concentration de faits à proximité du bord nord-est comprend essentiellement des trous de poteaux alors que le reste, le long des routes, est surtout constitué de fosses indéterminées.

La partie médiane est très peu dense et ne compte que cinq faits : quatre fossés et une fosse (**fig. 11**).

C'est la partie méridionale qui compte la plus grande concentration de vestiges de cette zone à l'est de la route départementale. C'est aussi celle qui parait la plus homogène et la mieux structurée. On compte 38 faits archéologiques et 70 anomalies sédimentaires ou écofacts. Ces anomalies sédimentaires ont été intégrées dans le comptage des faits archéologiques car elles semblent présenter un intérêt quant à la compréhension de l'implantation d'un habitat. Parmi les 38 faits, on dénombre 10 fossés, 10 trous de poteaux et 19 fosses indéterminées (**fig. 12**). La structuration des vestiges apparaît nettement, qu'ils soient anthropiques ou écofacts, à l'intérieur ou aux abords immédiat d'un enclos fossoyé formant un grand rectangle d'environ 90 m de long sur 65 m de large.

Les vestiges de la zone orientale présentent essentiellement deux concentrations de faits archéologiques ; l'une au nord, de petite dimension caractérisée par un bâtiment sur poteaux plantés daté du haut Moyen-Age, certainement lié à une plus vaste occupation perçue à l'ouest de la route ; l'autre, au sud, de grande dimension, caractérisée par la totalité d'un enclos fossoyé de l'âge du Fer.

2.1.2. A l'ouest de la RD86

Après cette première phase de travail et suite à une pause d'une semaine dû au temps d'attente nécessaire au rebouchage de la zone orientale, nous avons franchi la route départementale afin d'entamer la seconde partie du diagnostic. Ce secteur était connu pour avoir livré un important mobilier métallique, mais nous étions loin de nous imaginer que nous découvririons un site d'une telle ampleur tant dans la structuration des vestiges, dans l'amplitude chronologique que dans la diversité et la rareté des objets découverts. Cette seconde étape du diagnostic nous a, pour toutes ces raisons, mobilisé pour une durée bien supérieure à ce que nous avions prévu. Nous comptions initialement traiter cette zone en 10 ou 12 jours, mais il nous a fallu finalement 23 jours pour en venir à bout.

Nous avons ouvert 24 tranchées pour une surface de 8 200 m² et 46 extensions exploratoires liées à des densités et des complexités particulières des vestiges pour une surface de 1 614 m² (**fig. 5**). On constate que les vestiges découverts sont présents sur la quasi-totalité de la zone prescrite de ce côté-ci de la route, soit une surface approximative de 4 ha (**fig. 13**). Les vestiges se prolongent hors des limites de la prescription vers le nord et le sud. La disposition des extensions a été pensée afin de couvrir l'ensemble du terrain selon une répartition régulière. De plus la zone de l'habitat groupé antique a fait l'objet d'extensions plus larges afin de mieux percevoir le plan des bâtiments.

Seules deux tranchées (Tr.39 et 40) sont exemptes de vestiges archéologiques, sinon les 21 autres comprennent de 3 à 72 faits. La densité de vestiges la plus importante se situe entre les tranchées 47 et 51. En tout, la zone à l'ouest de la route départementale compte 563 faits (**fig. 14, 15 et 16**). La nature des faits interprétés est très variée, outre les fosses, nous avons identifié des

Figure 13 : Plan général des vestiges de la zone occidentale (V. Hirn, Sadil)

sols maçonnés, des seuils de porte, des tranchées de récupération de mur, des murs, des sépultures, puits, chemin, trous de poteau, fossés… Nous avons testé 103 faits sur les 563 de la zone (**fig. 13**).

En dehors des tranchées 39 et 40, dans lesquelles nous n'avons trouvé aucun fait archéologique, on observe quelques rares zones de vides. On a pu constater que certaines zones ressemblaient à des espaces de transition, de marge, entre des concentrations plus grandes. Les extrémités orientales des tranchées 35 à 38 présentent cette caractéristique, ainsi que les extrémités septentrionales des tranchées 43 à 46, également une grande partie des tranchées 54, 55 et 56. Ces espaces intermédiaires, tout autant que les fossés, chemin et autres bâtiments, structurent des occupations qui se sont succédées pendant plusieurs siècles.

Nous avons pu ainsi mettre en évidence, grâce à l'étude de la céramique et de l'*instrumentum*, une occupation qui s'étire depuis la fin de l'âge du Fer (Tène D1b) jusqu'à la fin du haut Moyen-Age (fin du 9e siècle). Les études, dimensionnées au mieux dans le cadre d'un diagnostic, n'ont pas pu mettre en évidence de hiatus clair dans le millénaire d'occupation que compte cette fenêtre ouverte au sud de Joué-les-Tours. Aucune occupation antérieure n'a été décelée, ni en place, ni par le biais de mobilier redéposé.

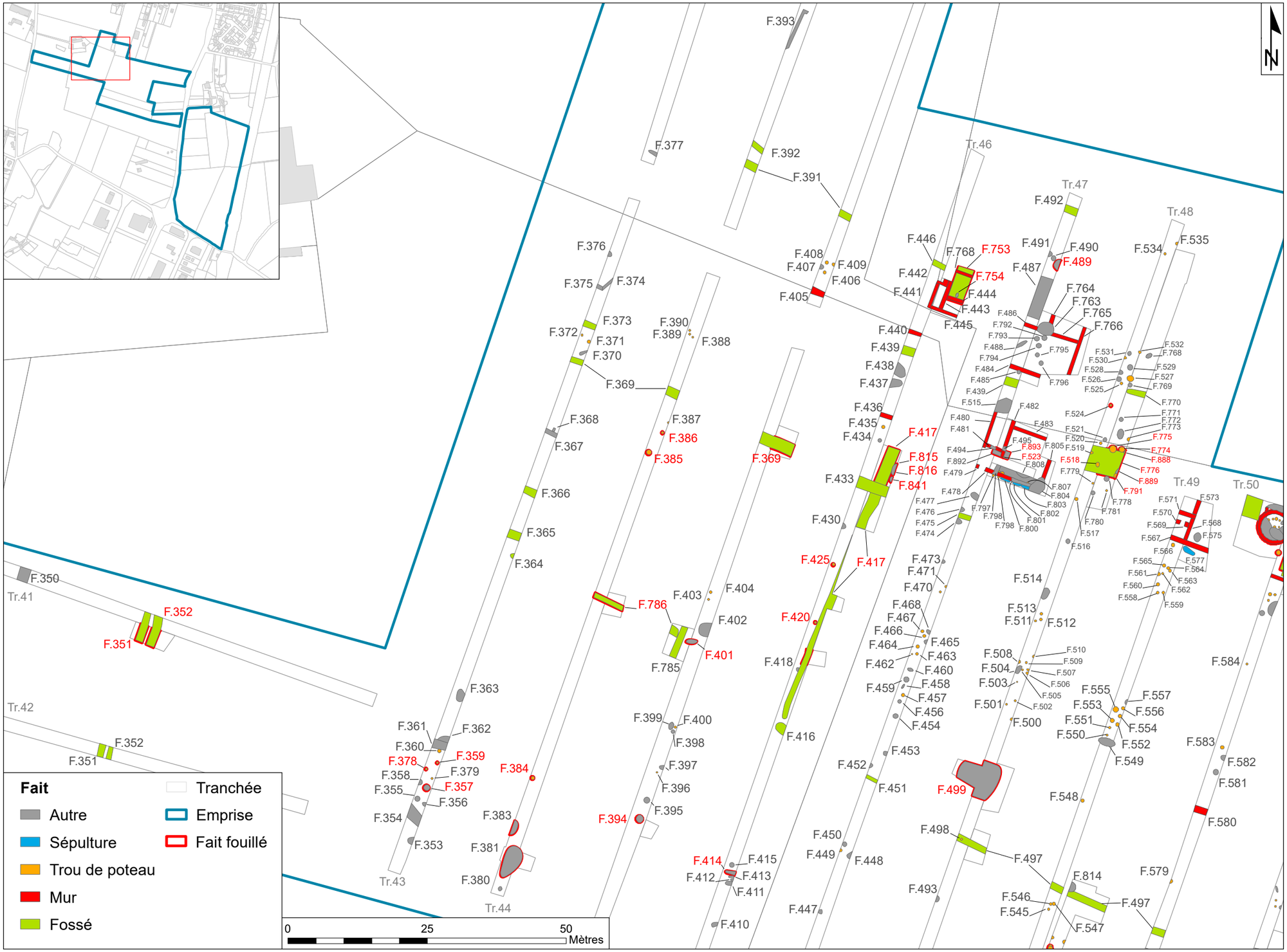

Figure 14 : Localisation des faits archéologiques de la zone occidentale, détail 1 (V. Hirn, Sadil)

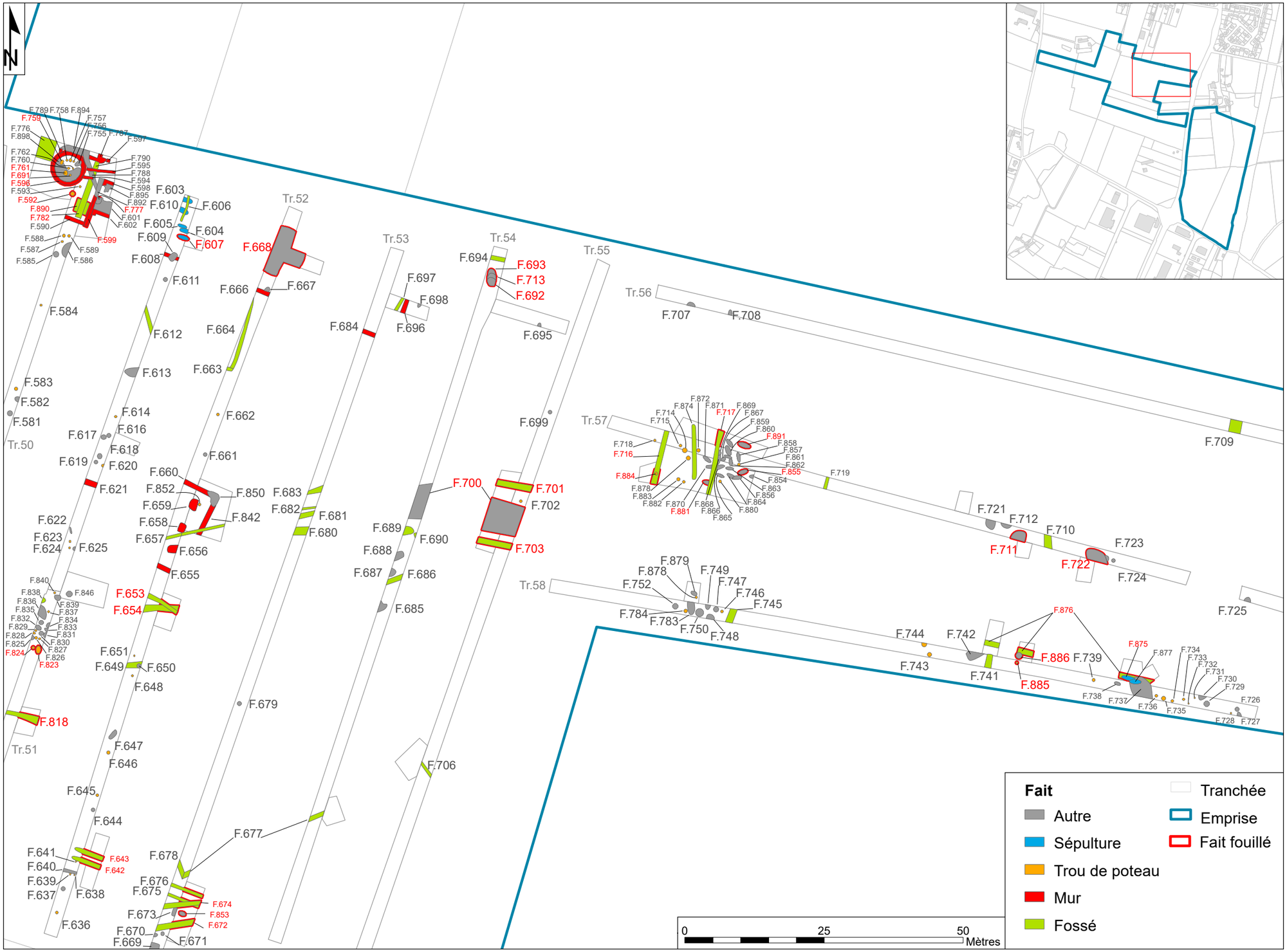

Figure 15 : Localisation des faits archéologiques de la zone occidentale, détail 2 (V. Hirn, Sadil)

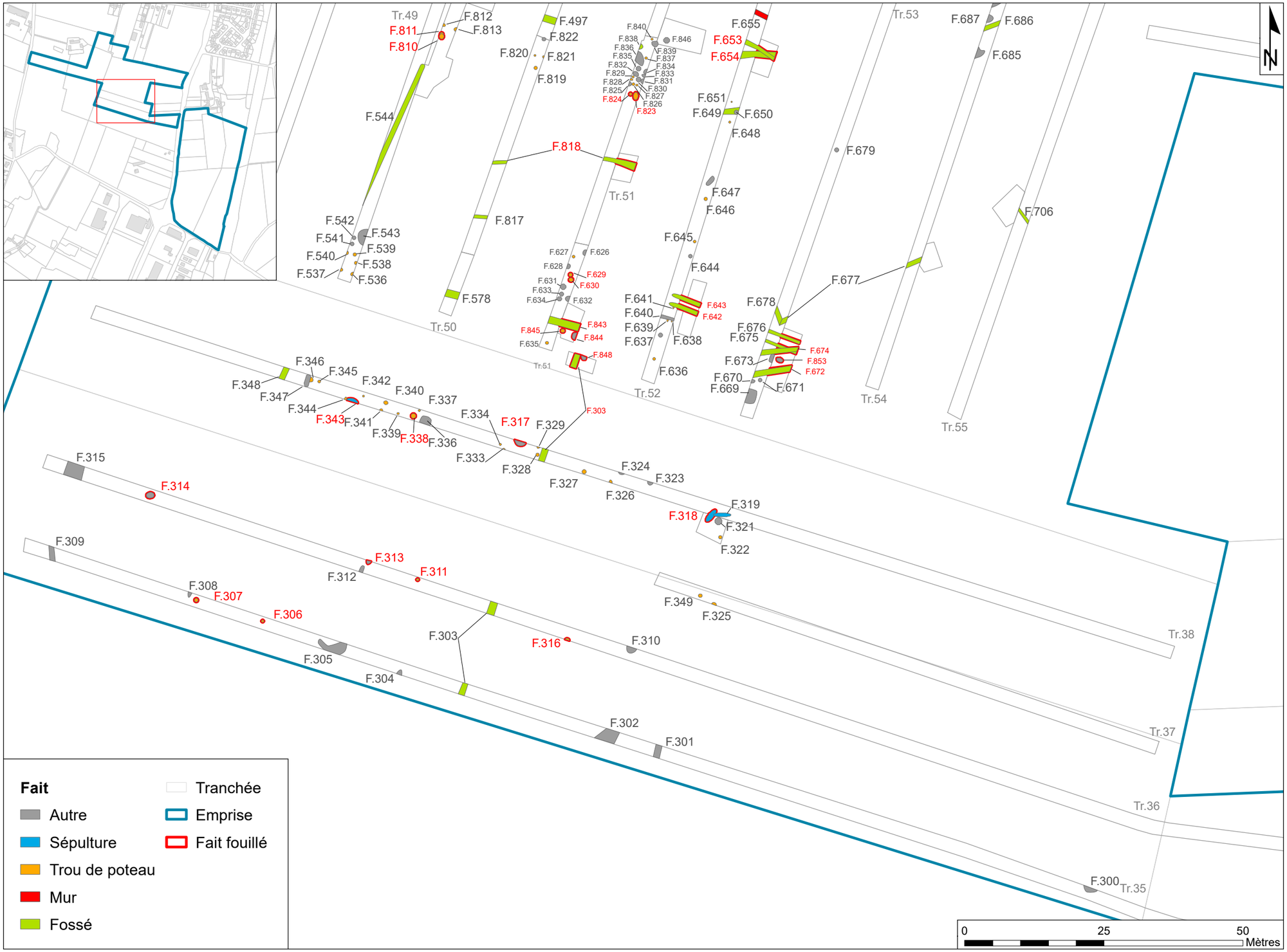

Figure 16 : Localisation des faits archéologiques de la zone occidentale, détail 3 (V. Hirn, Sadil)

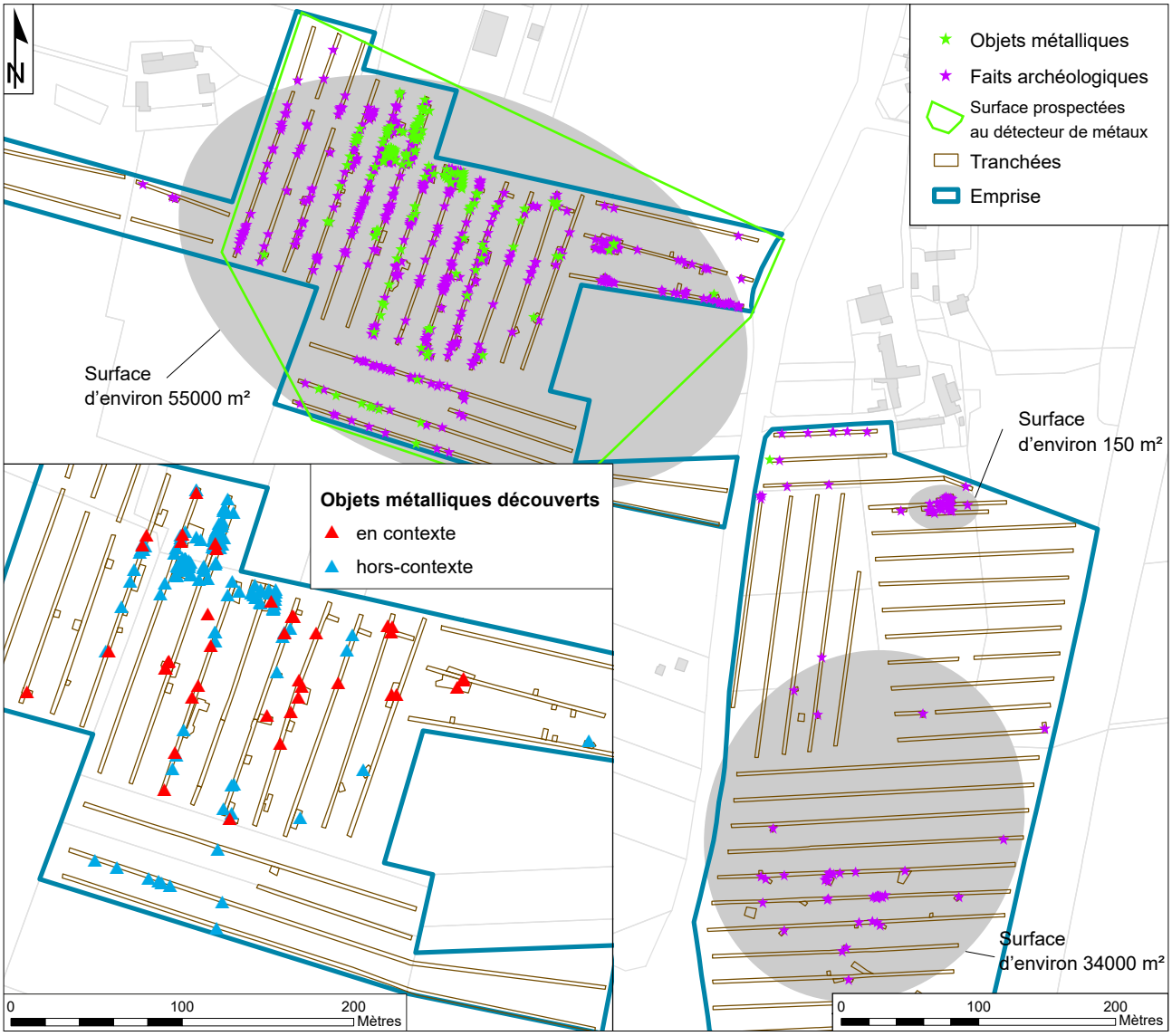

Figure 17 : Localisation succincte des surfaces occupées par la présentation des faits archéologiques et des découvertes d'objets métalliques (V. Hirn, Sadil)

2.1.3. Une occupation de longue durée associée à un mobilier abondant

Les vestiges archéologiques présents sur la vingtaine d'hectares prescrits occupent une surface approximative de 89 000 m². Cette surface recouvre les concentrations de faits archéologiques et d'objets en isolat ou découverts dans les déblais (fig. 17).

Le mobilier prélevé lors du diagnostic est abondant et de différentes natures (fig. 18 et tab. 1)[5]. Seul le mobilier du puits F.499 n'a pas fait l'objet d'un ramassage exhaustif du mobilier étant donné sa très grande quantité (fig. 83). Sur la zone de l'habitat groupé antique la très grande quantité de terre cuite architecturale présente dans les niveaux de démolitions a entrainé un ramassage ciblé sur les éléments significatifs (tegula, imbrex, carreau de sol, tubulure). Ailleurs ils ont tous été ramassés et

[5] 19 caisses et 5067 NR (tous mobiliers confondus)

Figure 18 : Nombre de reste du mobilier, toute matière confondue (V. Hirn, Sadil)

matière	*Nb de caisse*	*Nombre de Reste*
Cera-mique	12	3599
Faune	2	834
Terre cuite	4	272
Métal	-	337
Lapi-daire	1	10
Lithique	-	2
Verre	-	13
Total		***5067***

Tableau 1 : Comptage du mobilier archéologique (V. Hirn, Sadil)

ont servi essentiellement d'éléments discriminant les périodes protohistoriques et historiques. La faune, les scories, le verre et le lapidaire ont été prélevés et inventoriés.

Le mobilier le plus abondant est la céramique : environ 50% des faits fouillés en ont livré. Nous l'avons recherchée essentiellement pour dater les structures archéologiques et pour tenter de qualifier le statut social de l'habitat. C'est pourquoi, si elle a été systématiquement ramassée dans les structures fouillées, nous en avons également prélevé dans des structures qui n'ont pas été fouillées, mais qui en ont livré en surface (**fig. 19**).

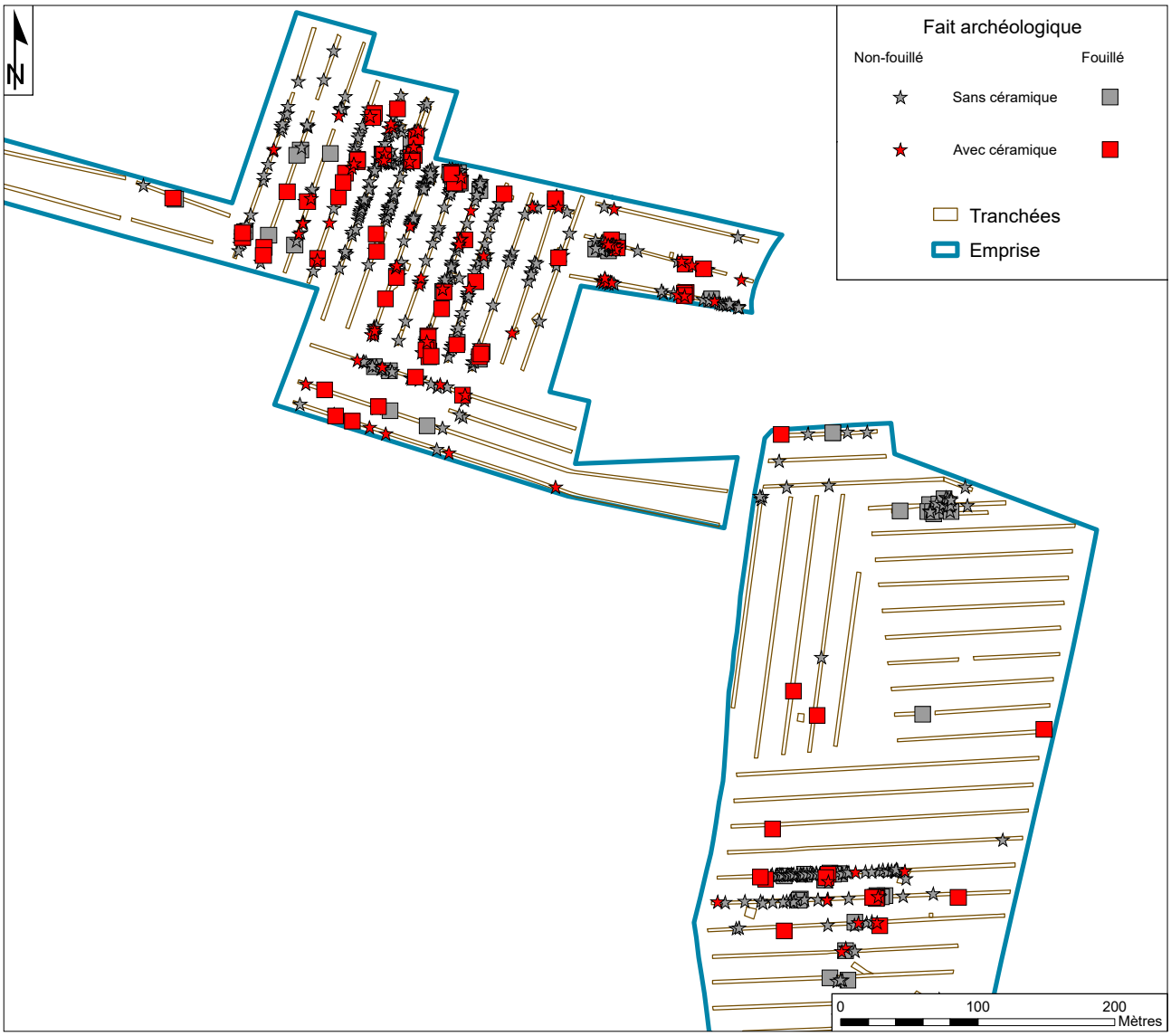

Figure 19 : Localisation de la céramique dans les faits fouillés et les faits non-fouillés (ramassage de surface) (V. Hirn, Sadil)

Sur la partie ouest du diagnostic, la plus riche potentiellement en mobilier métallique de qualité suite aux prospections de Thomas Boucher, une nouvelle prospection au détecteur de métaux a été réalisée par le même Thomas Boucher sous la direction de V. Hirn, qui est venue compléter le mobilier trouvé en fouille (**fig. 17**) [6]. Le détecteur de métaux a été passé sur les cordons des déblais des tranchées. Il a d'autre part servi à vérifier si les faits archéologiques contenaient des objets métalliques afin d'aider le responsable d'opération à choisir les faits à tester. Et enfin la présence d'objets métalliques a été vérifiée dans les déblais de tous les faits archéologiques testés manuellement. 90% des objets métalliques découverts hors contexte l'ont été grâce au détecteur de métaux. On observe une concentration particulièrement importante dans les tranchées 47 et 48 (**fig. 20 et tab. 2**).

[6] Autorisation donnée par l'arrêté n°17/109.

Tranchée	Instrumentum	Monnaie
2	0	1
35	1	0
36	6	1
38	0	1
44	0	1
46	5	7
47	30	11
48	25	15
49	11	3
50	15	4
51	15	0
52	6	0
53	4	0
54	3	0
55	3	0
57	3	0
58	1	0
Total	128	44

Photo 1 : Fibule du 1er/2e siècle de notre ère (50 à 150) - Iso 218, tranchée 54, US 483 (M. Beigneux, ADIL)

Tableau 2 : Nombre de faits ayant livré du mobilier métallique (V. Hirn, Sadil)

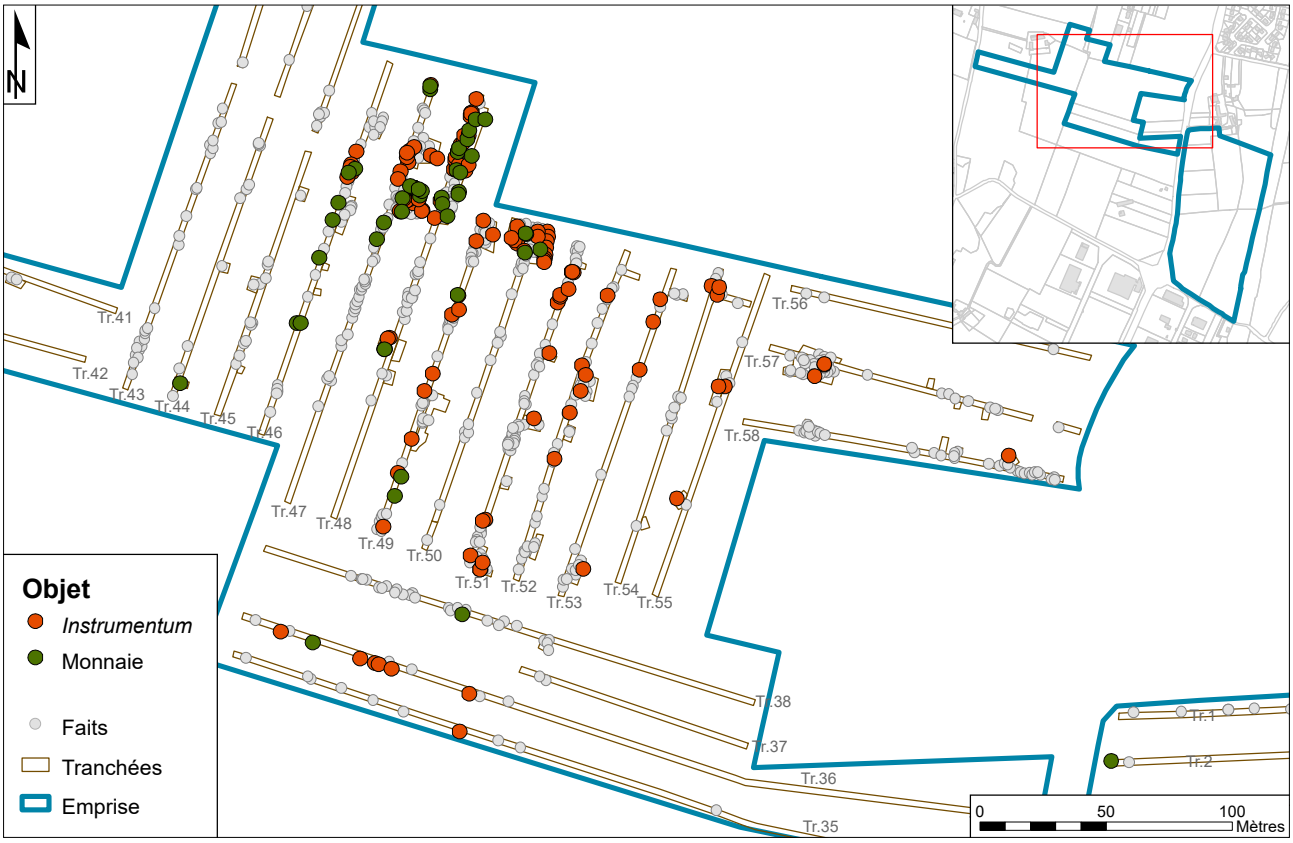

Figure 20 : Localisation de l'instrumentum et des monnaies (V. Hirn, Sadil)

Photo 2 : Fibule zoomorphe du 7e siècle - Iso 259, tranchée 57, F717, US374 (M. Beigneux, ADIL)

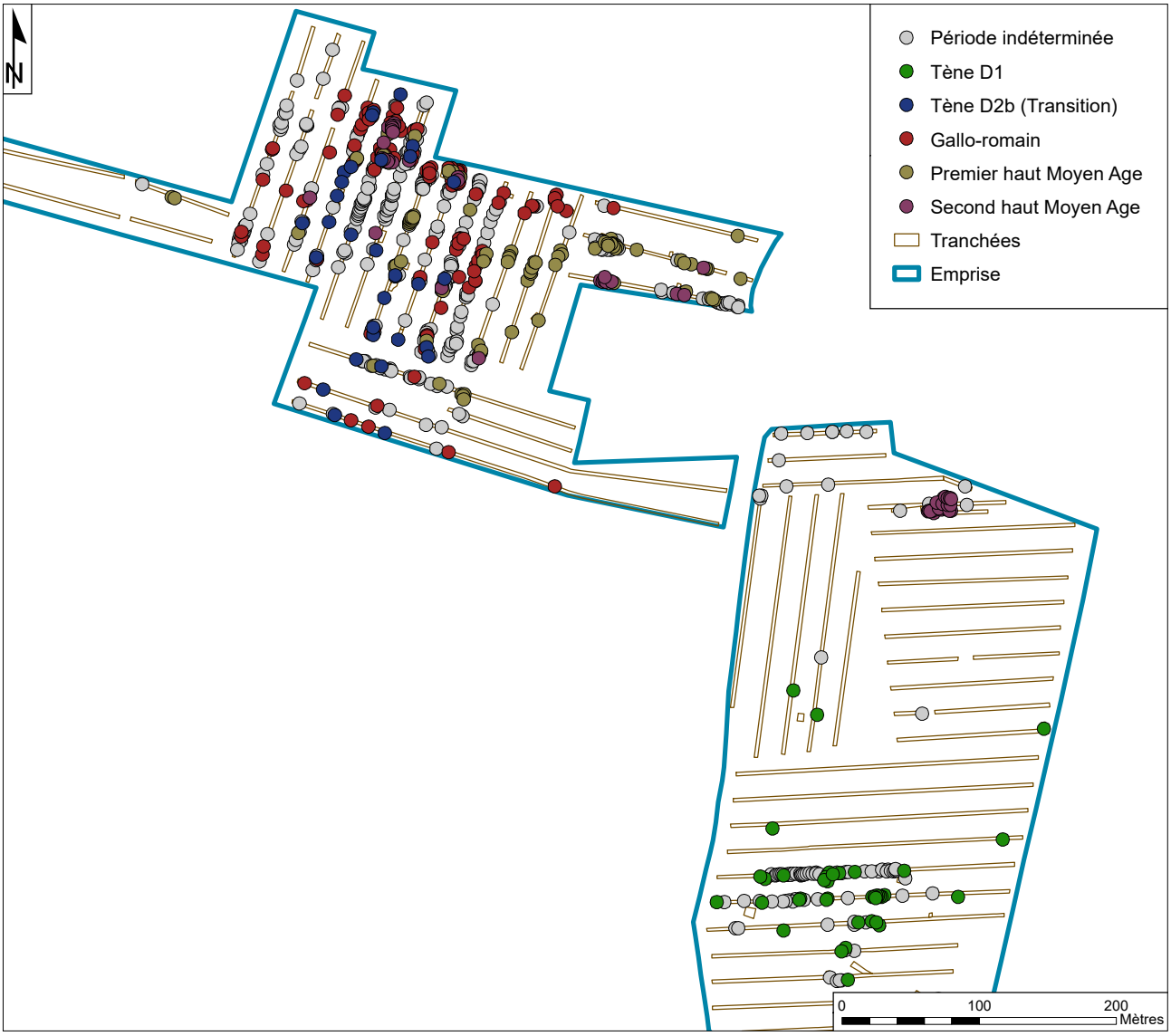

Figure 21 : Présentation simplifiée des périodes d'occupation (V. Hirn, Sadil)

Les études de mobilier ont permis de dater un certain nombre de faits : 156 ayant livré du mobilier céramique ont été datés et 187 supplémentaires ont également été datés par association directe avec des faits datés par ailleurs (**fig. 21**). C'est ainsi que nous avons mis en évidence cinq périodes d'occupations : Tène D1b (-110/-80), Tène D2b (-50/0), période gallo-romaine (0/450), premier haut Moyen-Age (450/800) et second haut Moyen-Age (800/900). De nombreux objets présentent un intérêt remarquable, signalant un habitat au statut social particulier (**photos 1 et 2**).

L'occupation de la Tène D1b n'occupe que la partie orientale du diagnostic alors que les suivantes (Tène D2b, période gallo-romaine et Premier haut Moyen-Age) se trouvent uniquement à l'ouest de la route. La dernière occupation, si elle se trouve essentiellement de ce même côté, s'étend également à l'est de la route sous la forme d'un bâtiment. Ces cinq périodes vont faire l'objet d'un développement spécifique où nous détaillerons les éléments constitutifs de chacune.

2.2. Une ferme de la Tène D1b (période 1)

2.2.1. Organisation générale de l'occupation

L'occupation la plus ancienne est un habitat de type ferme à enclos. Elle se situe au sud de la zone orientale du diagnostic et occupe un espace total d'environ 4 ha délimité par des fossés (**fig. 22**). A l'intérieur de cet espace, nous observons de vastes zones de vides, notamment entre les réseaux de fossés.

Le cœur du site est délimité par quatre fossés formant un rectangle aux angles duquel sont branchés cinq fossés parcellaires. Une centaine de mètres plus au nord, trois fossés à l'orientation différente complètent la topographie du site. Il compte 41 faits archéologiques : 19 fosses, 9 fossés et 9 trous de poteaux. En plus de ces faits archéologiques, nous avons comptabilisé environ 70 écofacts.

Photo 3 : Exemple d'anomalies sédimentaires observées (Sadil)

Parmi tous les faits de cette période, 29 ont été fouillés et 26 ont livré de la céramique ce qui a permis de tous les attribuer à la même occupation de la Tène finale (Tène D1b : -110/-80 voire -40).

2.2.2. Des traces de défrichement ?

A l'emplacement de l'enclos fossoyé, nous avons observé l'apparition d'irrégularités sédimentaires. Elles ont fait l'objet d'une expertise spécifique par Jean-Baptiste Rigot (UMR 7324/LAT, présentée en annexe). Elles se présentaient comme des taches sombres se différenciant du substrat, à cause d'un sédiment gris contenant une forte proportion de concrétions ferro-manganiques (**photo. 3**). Les différences de couleur et de texture semblent avoir pour origine l'irrégularité du substrat argileux, due à l'altération différentielle des marnes sous-jacentes en raison de niveaux siliceux plus ou moins abondants. Leur profondeur peut être

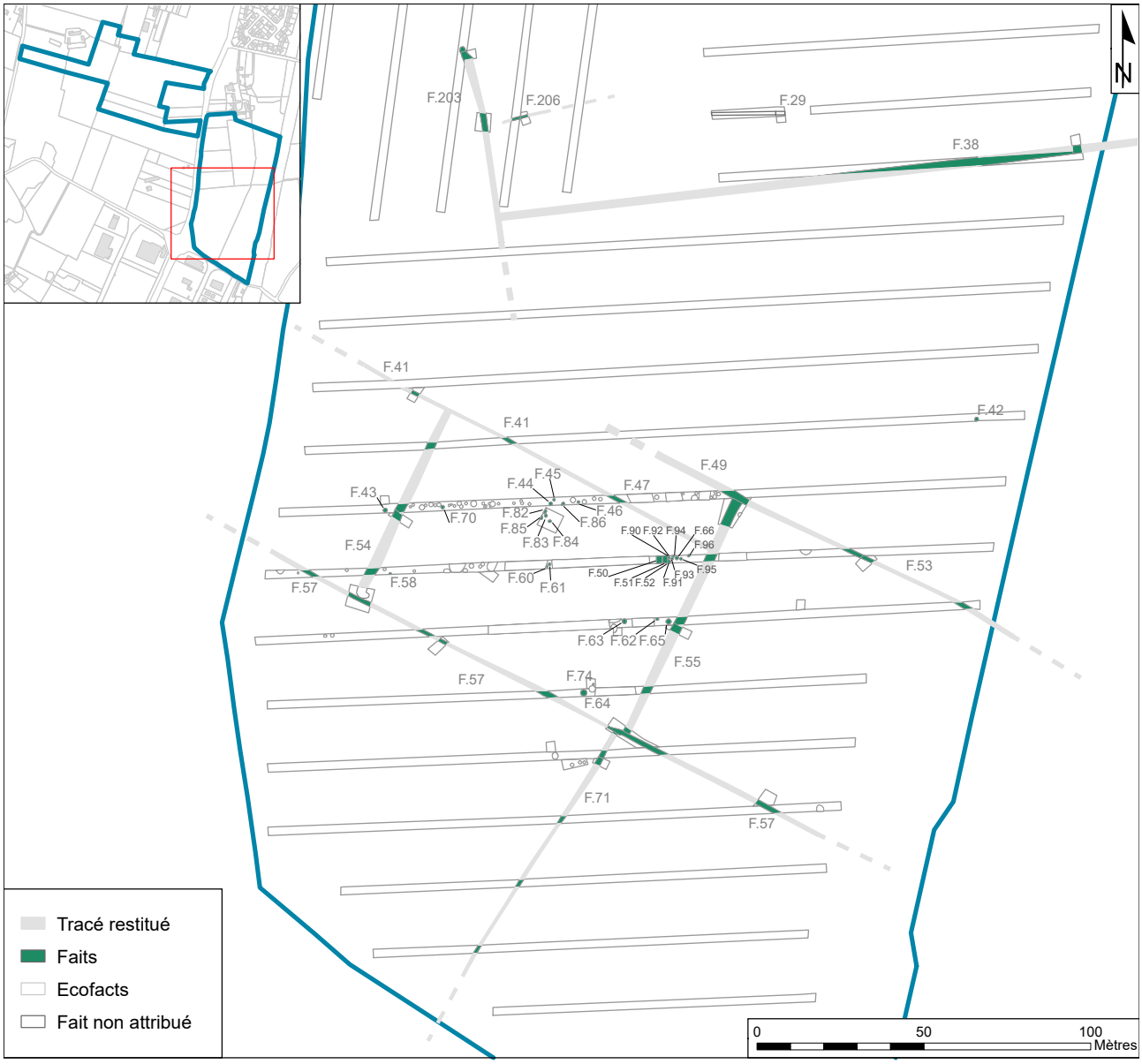

Figure 22 : Plan du site de la fin de l'âge du Fer, Tène D1b (-110/-80) (V. Hirn, Sadil)

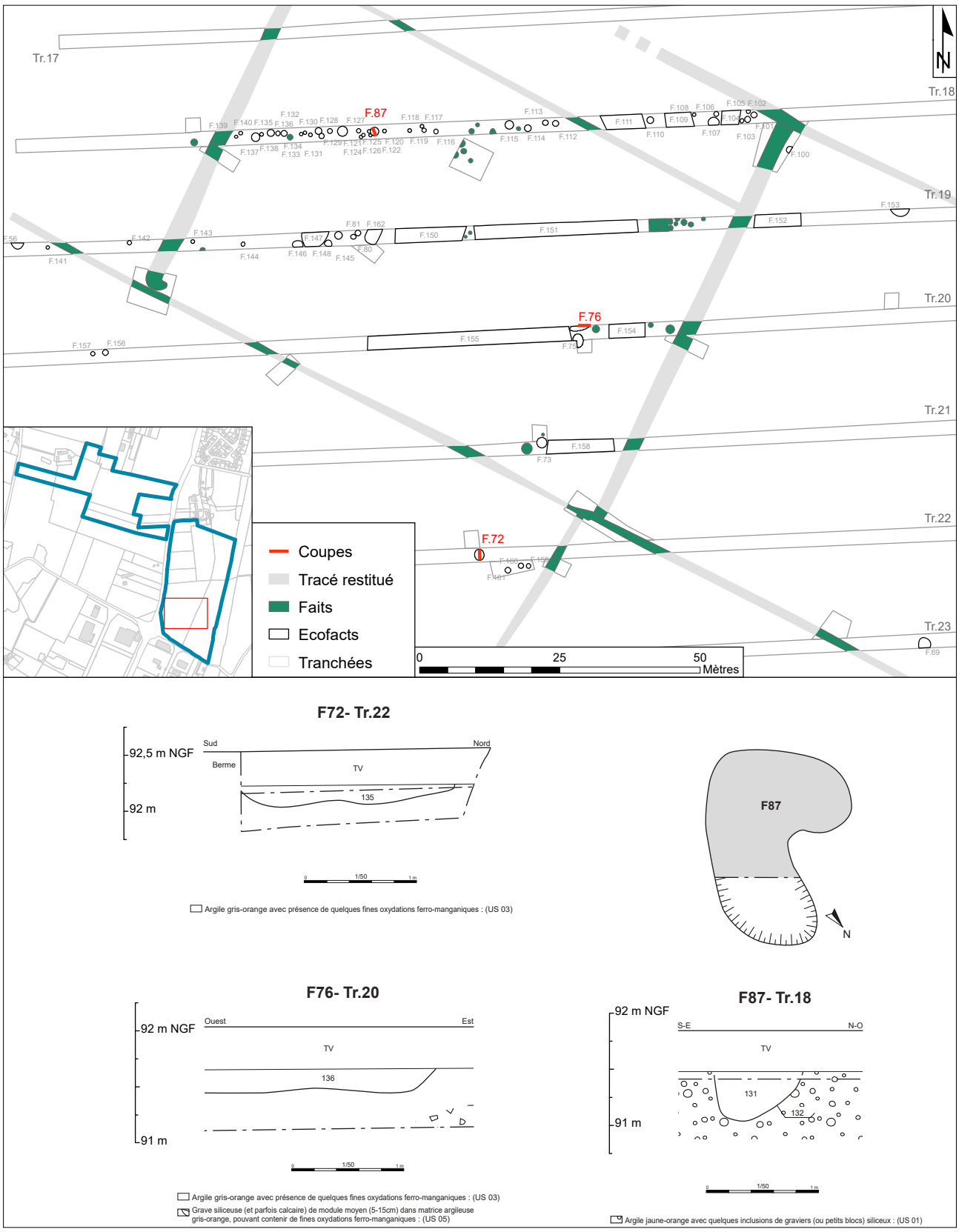

Figure 23 : Plan de localisation et coupe des anomalies sédimentaires (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil)

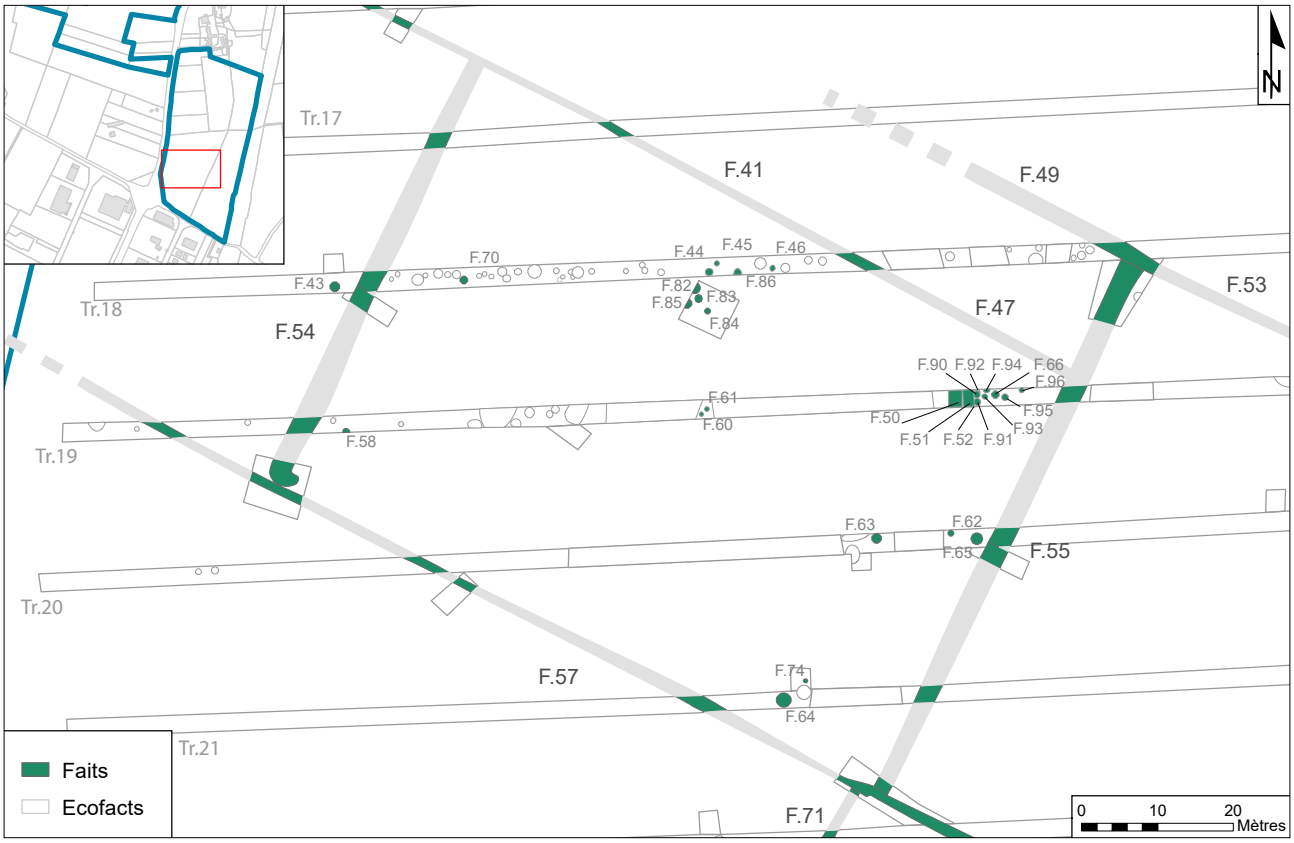

Figure 24 : Plan de l'enclos de la Tène D1b (V. Hirn, Sadil)

variable, d'une dizaine de centimètres à cinquante centimètres (**fig. 23**).

Ces anomalies avaient une forme plutôt circulaire quand il était possible de les isoler, mais devenaient très irrégulières voire nappaient le fond des tranchées sur de grandes surfaces. Ces grandes nappes portent un seul numéro (par exemple, F.150, 151 et 152) mais nous avons pu observer que, par moment, le substrat orangé apparaissait par petites taches (**fig. 23**). Nous les avons observées entre les tranchées 18 et 23, de manière très concentrée à l'intérieur de l'espace délimité par les quatre fossés d'enclos (F.41/47, F.49/53, F.54, F.55, F.57). Elles apparaissaient également à l'extérieur de l'enclos, mais dans une densité bien moindre qu'à l'intérieur. Trois de ces fosses ont été relevées en coupe (F.72, F.76 et F.87) et une dizaine a été testée à la pelle mécanique.

La concordance de ces anomalies, dont l'une a livré de la céramique de la Tène finale (F.56, 2 NR), avec l'enclos conduit à s'interroger sur une éventuelle origine anthropique de ces phénomènes. On a vu que leur genèse provenait d'un processus naturel, cependant ce qui a enclenché ce processus pourrait être le déracinement d'arbres présents sur l'emplacement du futur habitat. Ce déracinement a pu causer un ameublissement du substrat, une perturbation occasionnant la formation de concrétions ferro-manganiques provoquée par l'écoulement d'eau de ruissellement le long des parois des fosses d'arbres arrachés. En d'autres termes, on pourrait voir là les traces d'un défrichement préalable à l'installation de l'enclos.

2.2.3. Les fossés de façade de l'enclos principal

L'enclos est de forme rectangulaire et enserre un espace délimité par quatre fossés principaux. Il mesure 92 m sur 63 m pour une surface de 5796 m².

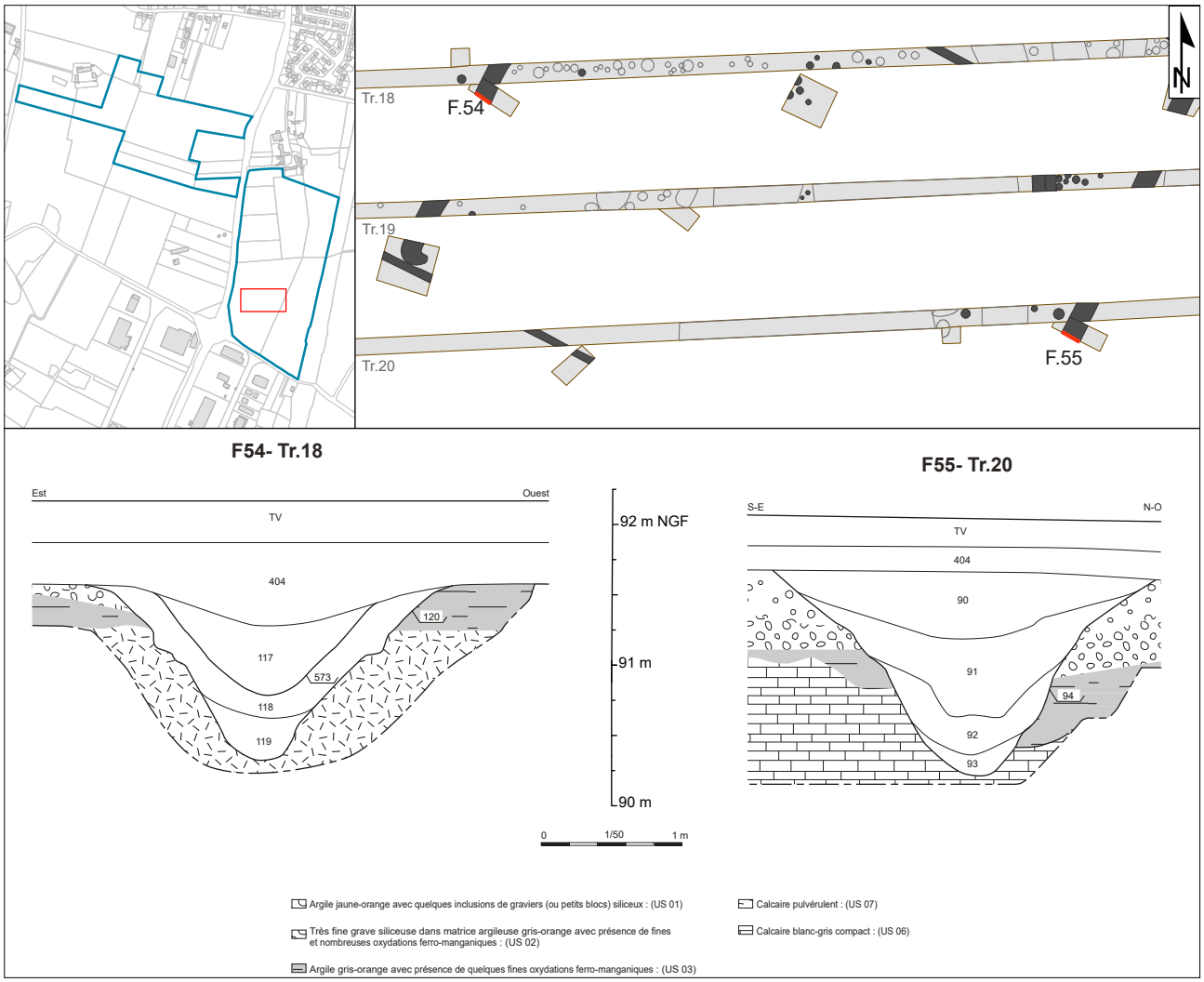

Figure 25 : Coupe des fossés de façade de l'enclos de la Tène D1b (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil)

Photo 4 : Vue du fossé de façade F.54 (Sadil)

Photo 5 : Vue du fossé de façade F.55 (Sadil)

Photo 6 : Vue du fossé de F.41 (Sadil)

Photo 7 : Vue du fossé de F.53 (Sadil)

Photo 8 : Vue du fossé de F.57 (Sadil)

Il est orienté selon un grand axe nord-ouest/sud-est (**fig. 24**).

Les quatre fossés sont organisés en deux classes : les fossés de façade (F.54 et 55) sur les petits côtés et les fossés de limite (F.41/47 et 57) sur les bords longs.

Les fossés de façade sont les plus larges et les plus profonds (**fig. 25 - photo. 4 et 5**). Ils présentent un profil en « V » et mesurent 2,60 m (F.54) à 2,70 m (F.55) de largeur à l'ouverture pour une profondeur de 1,20 m (F.54) à 1,45 m (F.55). Leur comblement est complexe et dénote un processus lent et progressif, avec éventuellement un curage dans le fossé F.54 (US.573). Les deux fossés ont livré de la céramique (en quantité particulièrement importante pour le fossé F.54, 299 NR, qui constitue le lot le plus important de cette occupation, F.55 en a livré 28 et aucun autre type de mobilier). F.54 a livré également 141 NR de faune, 9 de d'objets métalliques et 1 fragment de meule. Il semblerait donc qu'une occupation dense se trouve à proximité du milieu du fossé nord-ouest.

Le fossé F.55 se prolonge de seize mètres vers le nord afin de délimiter une parcelle légèrement plus large au sud-est et de créer une façade plus importante. Cela pourrait correspondre avec la volonté d'y installer une entrée principale située à l'opposé de la zone la plus densément occupée de l'enclos.

2.2.4. Les fossés longitudinaux de l'enclos se prolongent en fossés parcellaires

Contrairement aux fossés de façade, nous observons une continuité dans le creusement des fossés de limite des grands côtés de l'enclos et les fossés (sans doute parcellaires) qui s'étendent de part et d'autre des quatre angles (**fig. 22**). Le fossé F.53 se prolongeait au nord-ouest de F.55 mais ne se retrouvait pas dans la tranchée plus au nord (Tr.17). F.71 est situé au sud dans le prolongement de F.55, mais légèrement décalé.

Les fossés latéraux de l'enclos et les fossés parcellaires sont plus petits que les fossés de façade (**photo. 6, 7 et 8**). Ils mesurent environ 1,80 m à l'ouverture pour une profondeur de 45 cm à 80 cm (**fig. 26**). Les profils sont en entonnoir. Les comblements présentent plusieurs unités stratigraphiques et démontrent un abandon progressif avec un curage du fossé F.41 (US.408). Les couches de comblement des fossés sont rarement organiques (F.41/US.112). Elles ont plutôt tendance à être composées du substrat remanié.

F.71 est un peu différent des autres fossés : il est plus petit et son profil est plus proche d'une forme en cuvette que de celle d'un entonnoir, bien que les bords asymétriques le rapprochent du fossé F.57

dans la tranchée 23. Son comblement est très peu anthropisé et sa découverte n'a pas été aisée. Il n'a pas livré de mobilier céramique.

Les trois autres fossés en ont livré mais de manière inégale. F.41 en a livré beaucoup plus que les deux autres : 209 NR (dans le sondage de la tranchée 16) contre 23 pour F.54 (11 NR dans le sondage de la tranchée 20 et 12 NR en ramassage de surface dans la tranchée 22) et 6 NR pour F.53 (dans le sondage de la tranchée 19). Cette variation dans la quantité du mobilier céramique tend à confirmer la présence d'une zone plus densément occupée dans l'angle nord-ouest de l'enclos. On observe que, plus on s'éloigne de l'angle nord-ouest de l'enclos et plus les fossés présumés parcellaires présentent des forment réduites et des comblements simplifiés.

L'enclos est lui-même structuré par des fossés (F.51 et 52 - **fig. 26**). Ces fossés présentent les mêmes

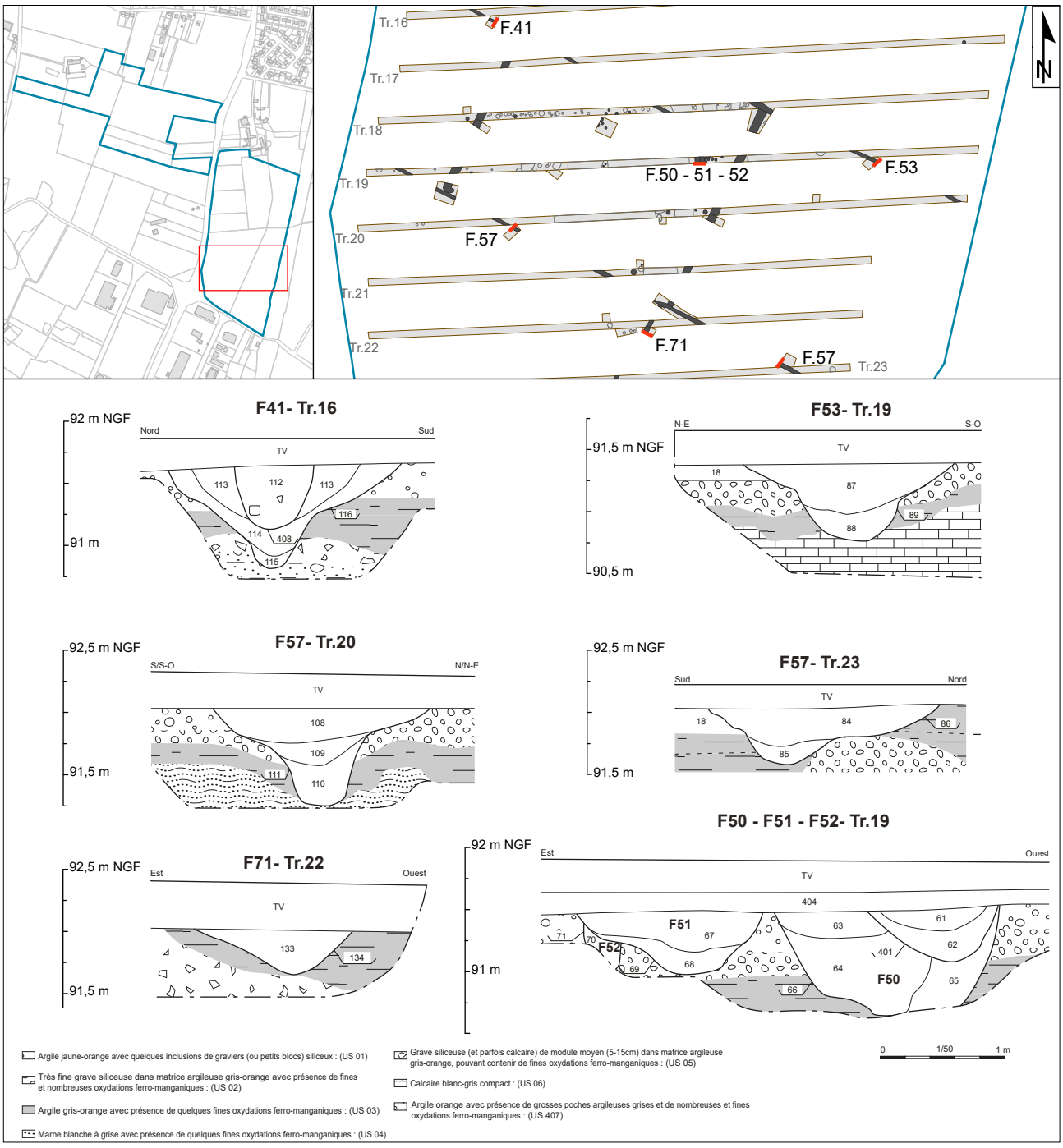

Figure 26 : Coupe des fossés de limite de l'enclos et des fossés parcellaires de la Tène D1b (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil)

caractéristiques de forme et de dimension que les fossés parcellaires ou de limites longitudinales de l'enclos. Leurs comblements étaient très peu anthropisés (avec très peu de céramique – 1 NR dans F.50) et n'ont été perçu qu'après un sondage profond. Leur orientation n'est pas clairement établie mais semble parallèle au fossé de façade proche à l'est (F.55). De plus, Ils n'ont pas été observé dans les tranchées voisines, mais il est possible que leur trace n'ait pas été perçue au milieu des nombreuses taches dues aux écofacts.

2.2.5. Un second réseau parcellaire

Quatre fossés se trouvent une centaine de mètres plus au nord, au-delà d'une zone vide de vestiges (F.29, 38, 203 et 206) (**fig. 22**). Ils ont une orientation cohérente entre eux mais distincte de celle de l'enclos. Elle est globalement nord-sud/est-ouest. F.29 est légèrement discordant par rapport aux trois autres (F.38, 203 et 206), c'est pourquoi son intégration à cette phase est incertaine, d'autant plus qu'il n'a pas livré de céramique permettant de le dater.

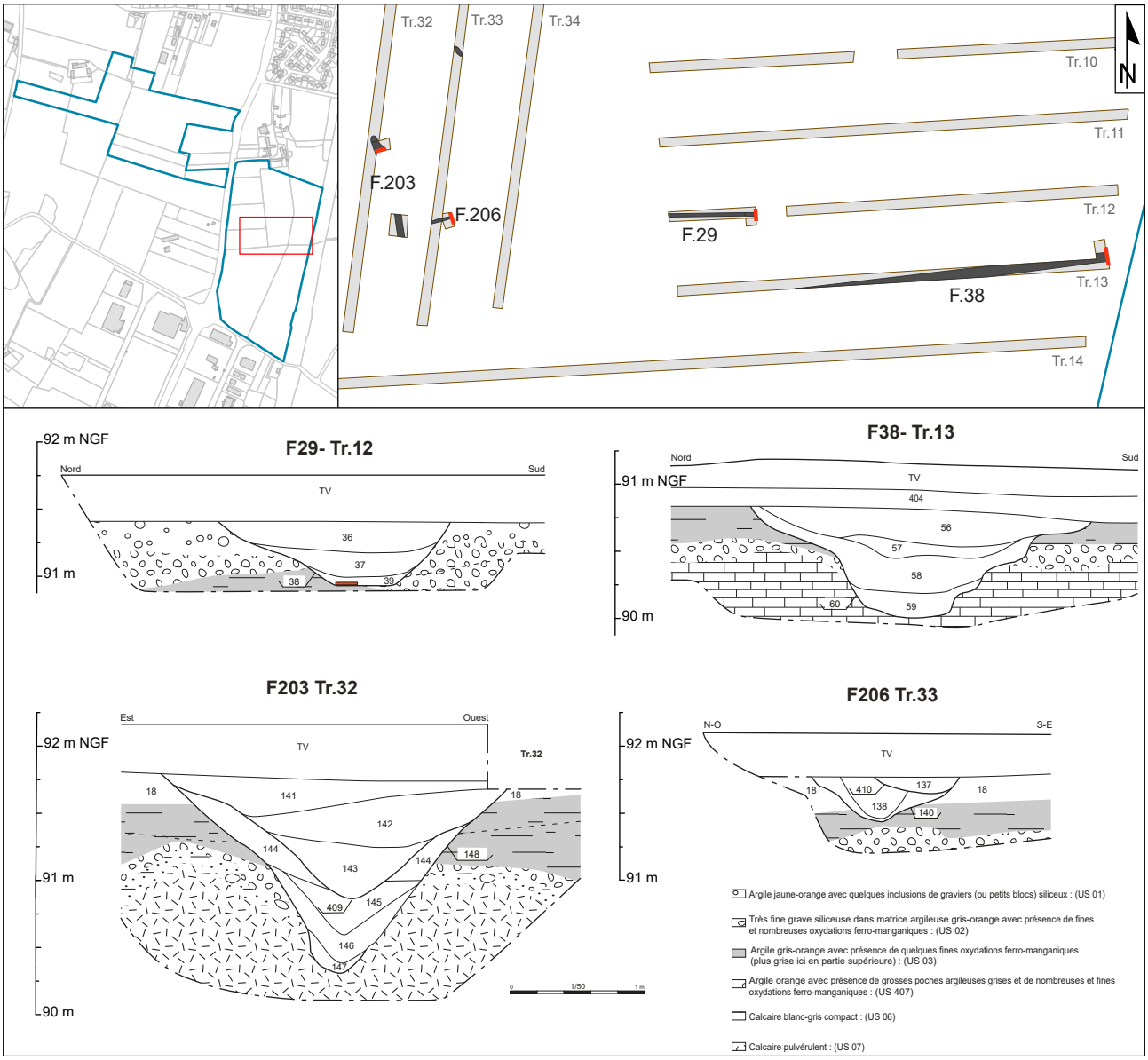

Figure 27 : Coupes des fossés parcellaires situés au nord de l'enclos de la Tène D1 b (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil)

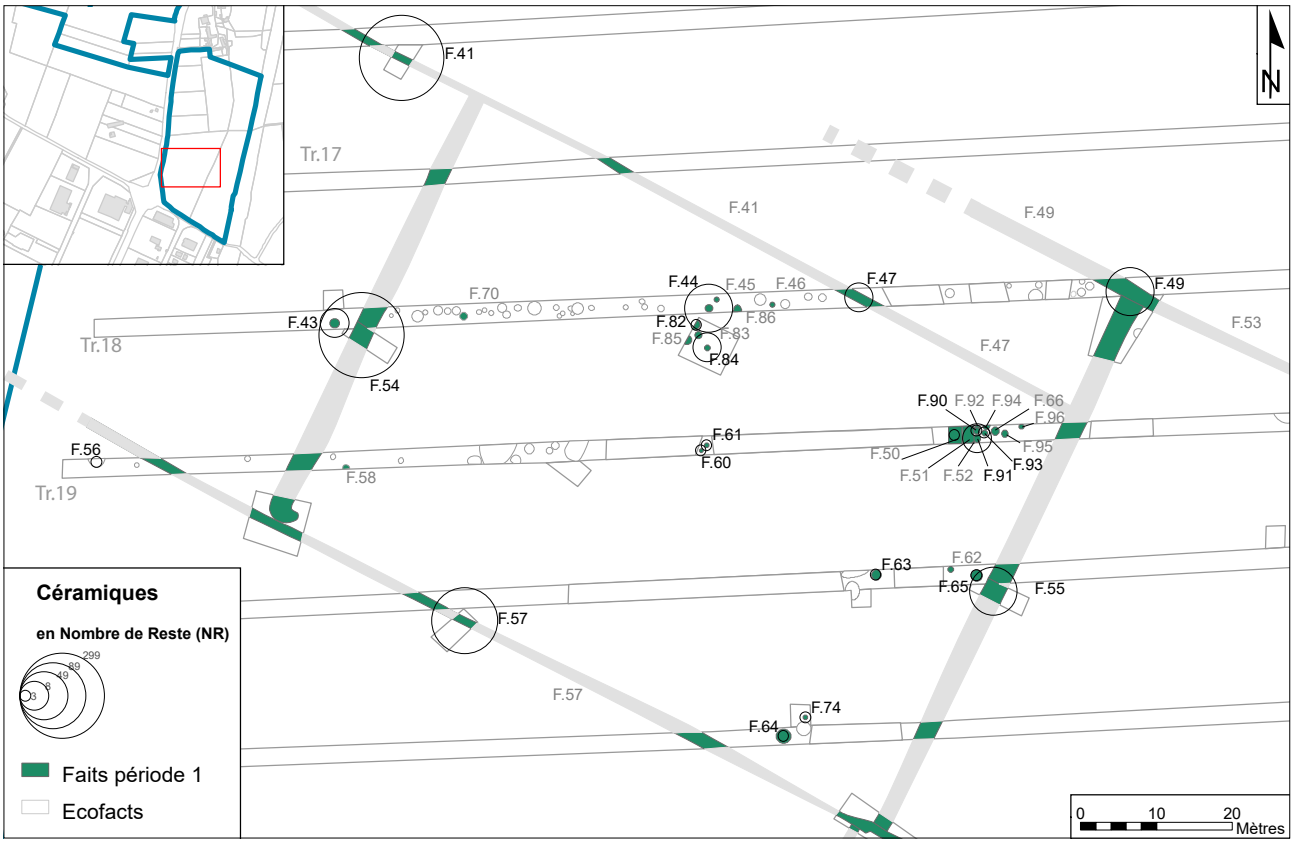

Figure 28 : Plan de l'enclos de la Tène D1b et des quantités de céramique (V. Hirn, Sadil)

Ces quatre fossés présentent des profils et des mesures différentes (**fig. 27**). Tous les profils sont complexes, présentent des emmarchements, voire sont irréguliers, mais sont tous plus ou moins proches d'un profil en entonnoir ou en « V ». Le profil le plus régulier et le plus grand est le fossé F.203 qui d'ailleurs montre de grandes similitudes avec les fossés de façade de l'enclos F.54 et 55. Il mesure 2,58 m à l'ouverture et 1,43 m de profondeur (F.54 : 2,61 et 1,24 m ; F.55 : 2,72 et 1,45 m). Les autres fossés peuvent être larges (F.29 : 1,73 m ; F.38 : 2,54 m), mais ils sont peu profonds (F.29 : 47 cm ; F.38 : 81 cm). Le fossé le plus atypique dans cet ensemble est le fossé F.206. Il est plus petit (1,10 cm de largeur pour 33 cm de profondeur) que les autres, mais, surtout, il a livré beaucoup plus de mobilier (89 NR de céramique, et 28 NR de TC) que F.38 (20 NR de céramique) et F.203 (49 NR de céramique, et 2 NR de TC) (**fig. 28**).

Ce mobilier céramique relativement abondant dans F.203 et 206 implique la présence proche d'une zone d'occupation que nous n'avons pas localisée. Le mobilier céramique du fossé F.206 apporte d'autres enseignements et pourrait indiquer que ces fossés correspondent à une phase légèrement plus tardive (Tène D1b/D2a) que celle de l'enclos plus au sud (Tène D1b).

2.2.6. Une occupation intérieure difficilement discernable

Le plan de l'enclos indique essentiellement deux zones de concentrations de faits archéologiques (**fig. 28**). On observe cependant une absence de corrélation entre les zones plus denses de faits archéologiques et les zones de plus forte quantité de céramique. La caractérisation de ces faits n'est pas aisée. En effet, le nombre de trous de poteaux identifiés avec certitude est peu important. Deux seulement paraissent indiscutables (F.44 et 45) : l'empreinte du poteau est visible par contraste de couleur et de constituant avec le comblement de l'avant-trou (**fig. 29 - photo. 9**). D'autres critères

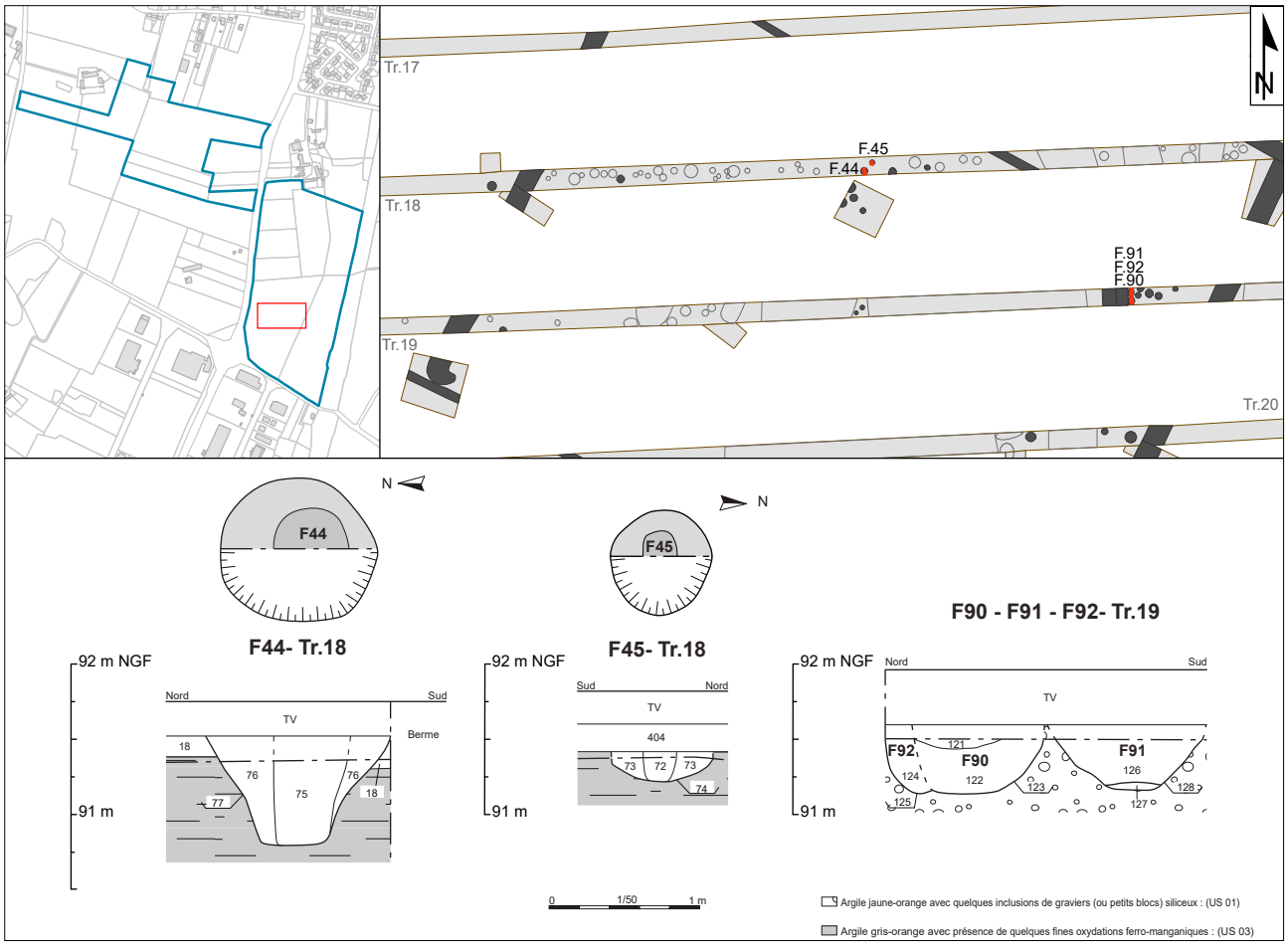

Figure 29 : Coupe des trous de poteaux de l'enclos de la Tène D1b (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil)

Photo 9 : Vue du trou de poteau F.44 (Sadil)

typiques ont pu être observé : le fond plat et le surcreusement à l'endroit du poteau (F.44 et 91 - **fig. 29**). Le fond plat est une caractéristique observée plusieurs fois mais, à elle seule, elle est insuffisante pour définir le fait comme un trou de poteau (F.90 - **fig. 29 - photo. 10** ; F.46 et 70 - **fig. 30** ; F.96 - **fig. 31**).

Le reste des faits fouillés sont des fosses dont le comblement parfois très peu anthropisé. Leur profil en cuvette et leur faible profondeur n'en permettent pas une interprétation claire.

Photo 10 : Vue des fosses F.90 et 91 (Sadil)

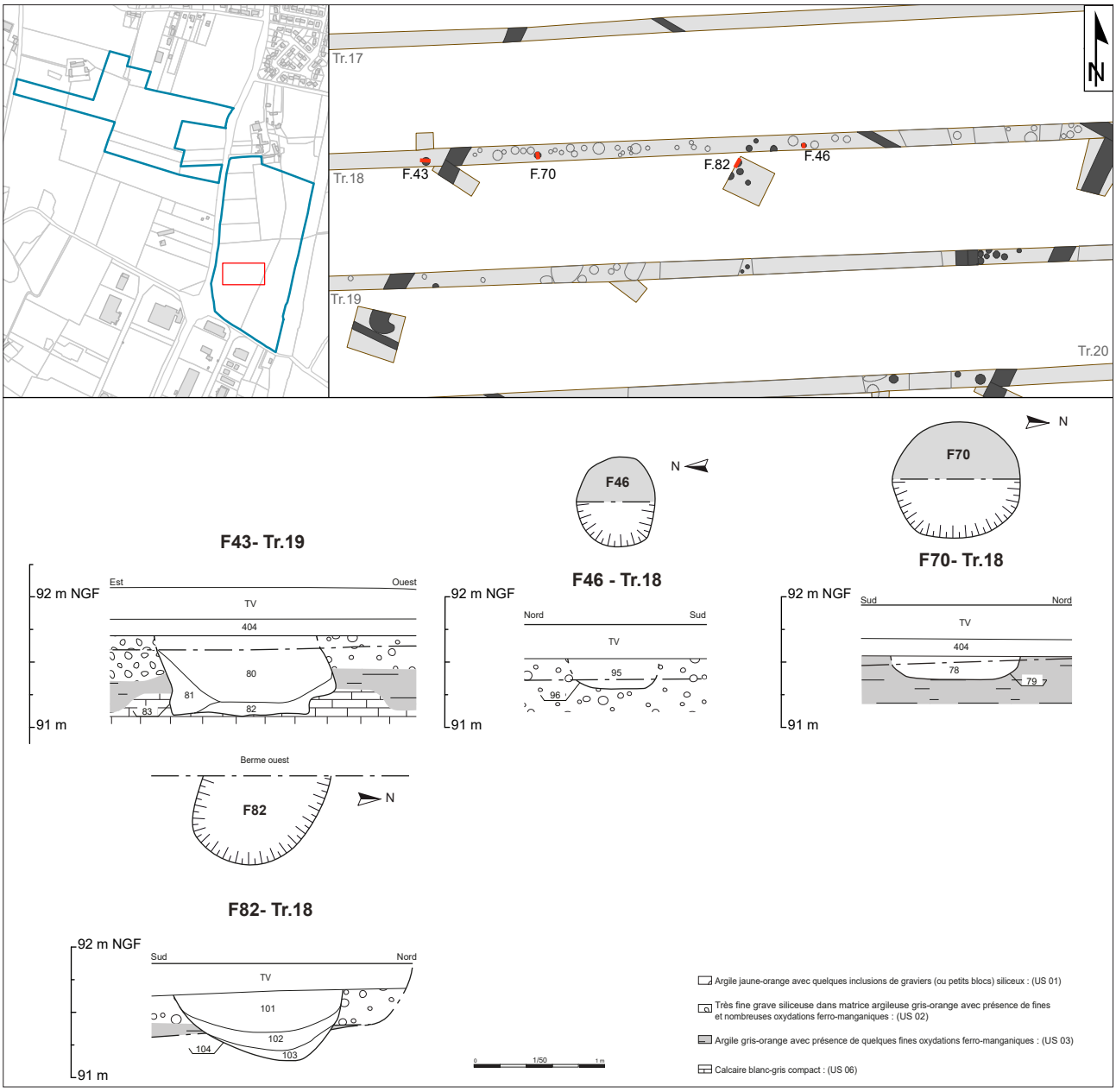

Figure 30 : Coupe des fosses de l'enclos de la Tène D1b, planche 1 (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil)

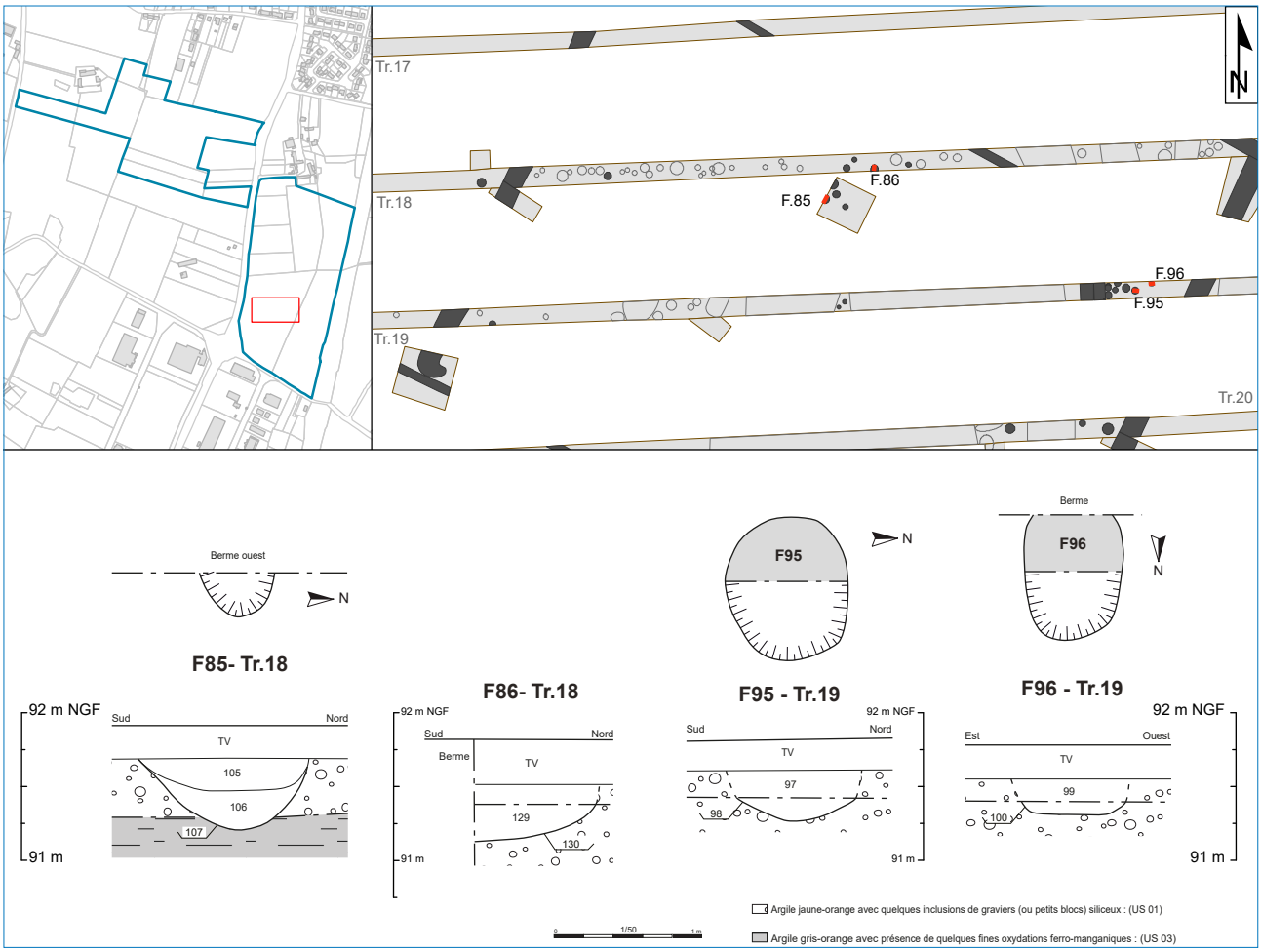

Figure 31 : Coupe des fosses de l'enclos de la Tène D1b, planche 2 (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil)

2.2.7. Conclusion : l'enclos de la Tène D1b

L'occupation la plus ancienne détectée au cours de ce diagnostic est datée de la Tène Finale, plus précisément de la Tène D1b, entre 110 et 80 avant notre ère. Elle est composée de deux ensembles distincts.

Ils se distinguent par leur composition, leur datation et par un vide d'une centaine de mètres entre les deux. Le premier ensemble, le plus conséquent, est caractérisé par un enclos fossoyé associé à des fossés présumés parcellaires. Il s'agit d'un habitat gaulois que l'étude de la céramique date de -110 à -80, enserré dans des fossés probablement associés à des talus (ils n'ont pas été perçus dans les comblements plutôt symétriques). Les emplacements de bâtiment n'ont pas été définis avec précision bien que des concentrations de faits archéologiques et les quantités de mobilier les situeraient plutôt dans le tiers nord. Cet enclos est associé à des fossés présumés parcellaires qui marquent le prolongement de l'empreinte de l'habitat dans son environnement immédiat.

Le second ensemble est composé de fossés dont les orientations, cohérentes entre elles, diffèrent de celle de l'enclos. Ce groupe de fossé est globalement daté de la même période que l'enclos avec un prolongement possible vers la Tène D2a (jusqu'à -40).

Il s'agit donc d'un habitat gaulois et de son environnement périphérique immédiat. Il occupe en tout une surface d'environ 34 000 m² dont une proportion importante est constituée d'un espace intermédiaire, vide de traces archéologiques perceptibles lors du diagnostic.

2.3. Une occupation multiple de la fin de la Tène (La Tène D2b) (période 2)

2.3.1. Organisation générale de l'occupation

Cette deuxième occupation du secteur fait suite à la précédente, sans hiatus chronologique. Elle se situe au cœur de la seconde phase du diagnostic et occupe une surface d'environ 2 ha (**fig. 32**). Les faits archéologiques de cette période que nous avons pu dater avec suffisamment de certitude, sont peu nombreux et peu diversifiés : neuf fossés, huit fosses, huit trous de poteaux et une sépulture animale. Les fossés sont organisés en un réseau orthonormé, alors que les fosses et trous de poteaux ne présentent pas d'organisation particulière et se retrouvent un peu partout sur le site sans concentration particulière.

L'intérieur ou la périphérie immédiate des deux parcelles définies par les quatre fossés compte 75 faits archéologiques toutes périodes confondues (exclusion faite des fossés) : 1 sépulture, 30 fosses et 44 trous de poteaux. Nous en avons fouillés seize mais le nettoyage de la surface des faits non fouillés a permis d'en dater 24 en tout : 8 de la période de la Tène D2b, 8 de la période gallo-romaine et 8 du haut Moyen-Age. On observe plusieurs concentrations de faits archéologiques toutes périodes confondues. Elles sont situées dans les quatre angles de la parcelle nord et en plein milieu de la parcelle méridionale.

L'occupation la plus ancienne du secteur est datée de la toute fin de la période gauloise (La Tène D2b) par la céramique et les objets métalliques, *instrumentum* et monnaies (cf. annexes). La première occupation, du côté oriental de la route départementale, décrite ci-dessus, prend fin au cours de la première moitié du premier siècle avant notre ère et la deuxième débute probablement vers le milieu du premier siècle avant notre ère. En l'état des connaissances, il ne nous est pas possible de trancher sur la stricte continuité entre ces deux occupations espacées d'environ 400 mètres (**fig. 33**). On remarque que les deux occupations présentent des orientations proches. Quoi qu'il en soit nous verrons que les modes d'occupations diffèrent grandement.

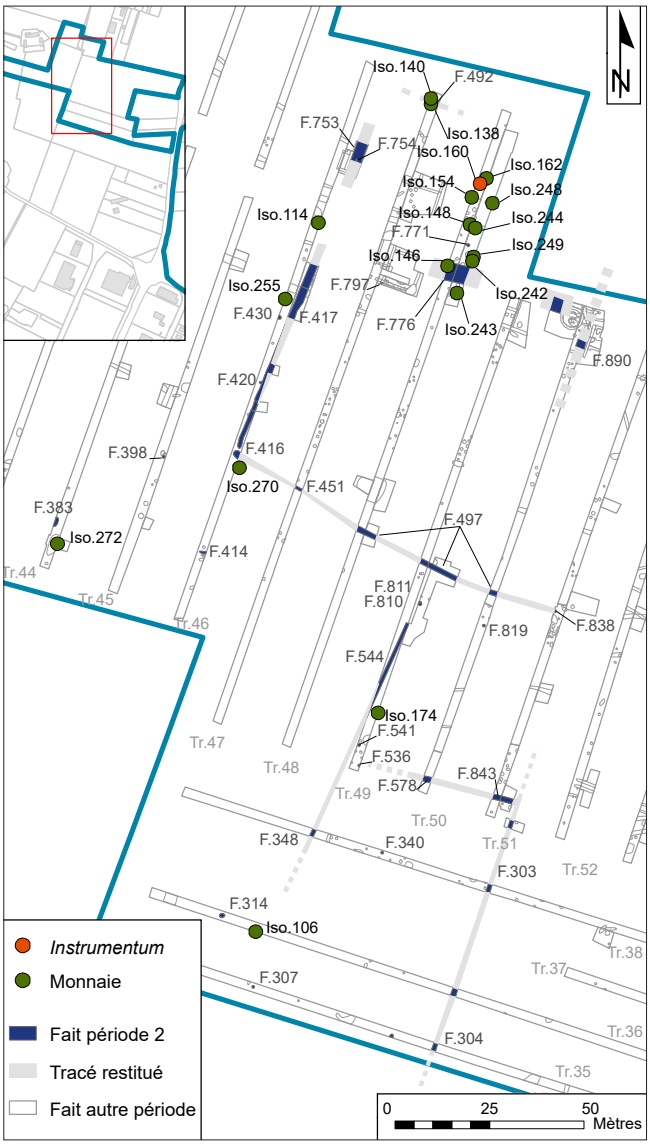

Figure 32 : Plan du site de la transition entre la fin de l'âge du Fer et l'époque gallo-romaine, Tène D2b (-50 à 0) (V. Hirn, Sadil)

2.3.2. Un enclos fossoyé au nord

Nous distinguons dans cette occupation deux espaces d'occupation enserrés dans des fossés. La mise en évidence de ces deux espaces s'est opérée par l'observation du tracé, de la forme des fossés et de la localisation des quantités de mobilier archéologique. Nous distinguons ici ces deux occupations pour les besoins du discours, mais il faut plutôt les considérer comme une seule et même occupation qui prend une forme composite. Le mobilier est chronologiquement homogène et aucune différence n'apparaît dans les types de mobilier.

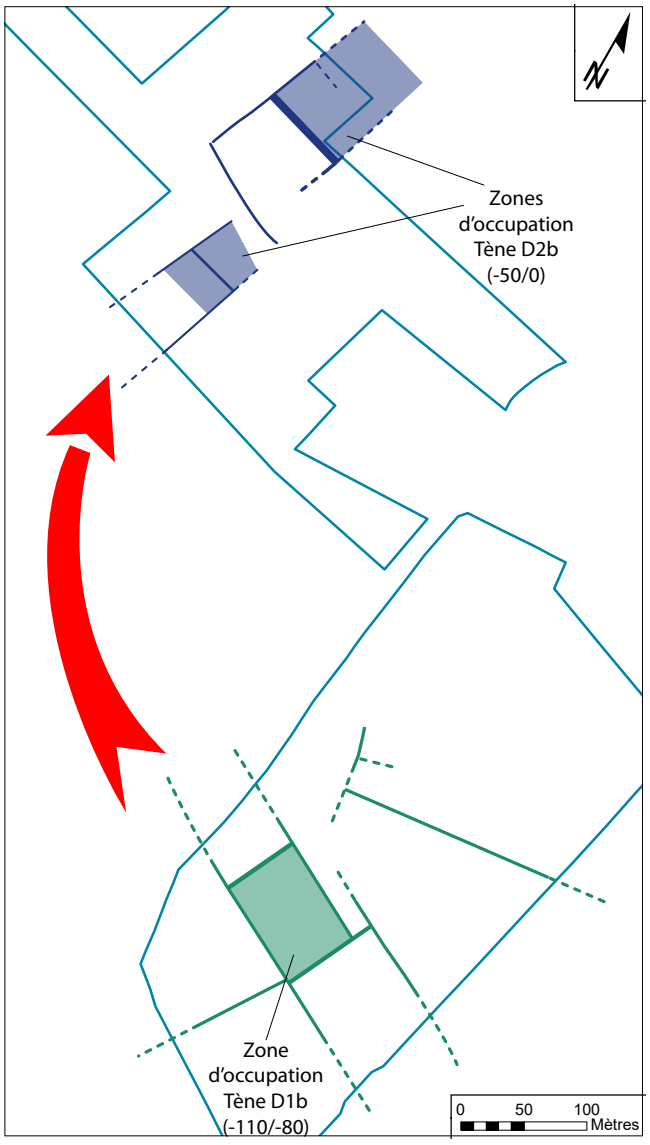

Figure 33 : Déplacement de l'habitat à la fin de la Tène D1b (vers -80/-50) (V. Hirn, Sadil)

Le premier élément remarquable est la présence de deux importants fossés. Il s'agit de F.753 et F.776, fossés profonds et larges au profil en « V » caractéristiques des fossés d'enclos. F.753 n'a pas pu être observé complètement car il a été découvert fortuitement alors que nous effectuions un sondage au pied de l'une des maçonneries de la période suivante. Au cours de cette exploration manuelle, il s'est avéré que des couches de substrat remanié associées à de la céramique se trouvaient à une profondeur trop importante pour les moyens mis en œuvre. Nous avons donc poursuivi le sondage mécaniquement et nous avons pu constater que les maçonneries prenaient place sur le comblement d'un puissant fossé (F.753 - **fig. 34**) dont la largeur restituée mesure 3,42 m pour une profondeur restituée de 1,94 m (mesure observée : 2,04 m de large sur 1,41 m de profondeur **photo. 11**). Son comblement était largement composé du substrat argileux remanié avec, dans les derniers comblements (US.228), une sépulture animale – un chien (**photo. 12**). Il est possible qu'il ait été curé (US.581) avant son abandon définitif. Le fossé F.776 que nous avons découvert en recherchant le retour perpendiculaire de F.753 se trouve quarante mètres plus à l'est dans la tranchée 48. Nous n'avons pas été en mesure de l'observer dans la tranchée 47, son tracé le menant sous l'un des bâtiments gallo-romain. F.776 est un fossé plus large que F.753 (4,55 m) mais moins profond, 1,59 m. Son comblement a livré une quantité très importante de mobilier céramique (316 NR).

L'espace délimité par les deux fossés se situe contre l'un des bords de la zone prescrite et nous ne sommes pas certain d'en avoir perçu toute la longueur de la façade méridionale. Le côté oriental et l'emplacement présumé de l'angle sud-est se trouve sous des bâtiments gallo-romains (tranchée 50 - **fig. 35**). Un fossé nettement plus petit (1,35 m de large), F.492, parallèle à F.776, pourrait correspondre à une partition de l'enclos délimité par les fossés profonds F.776 et F.754 ; il n'a pas été sondé.

L'occupation intérieure de l'enclos est particulièrement dense en occupation puisque

nous y retrouvons toutes les périodes du site (à l'exception de la période 1). Sur les 31 faits observés à proximité immédiate de F.776 dans la tranchée 48, seulement huit ont été datés, car fouillés, et un seul (en plus de F.776) est daté de la période 2 (F.771). Pourtant, nous avons pu percevoir la richesse et l'intensité de l'occupation à cet emplacement par la forte concentration d'objets métalliques gaulois et la quantité importante de céramique découverts dans les fossés F.776 (316 NR), F.753 (17 NR) ainsi que dans le fossé parcellaire tout proche (F.417, 116 NR - **fig. 36**). Ce dernier a également livré 51 restes de faunes et un de terre cuite architecturale. F.753 a livré 12 fragments de faune et un fragment de meule. Enfin F.776, a livré 35 restes de faune, 6 fragments métalliques, 1 scorie et 9 fragments de terre cuite architecturale.

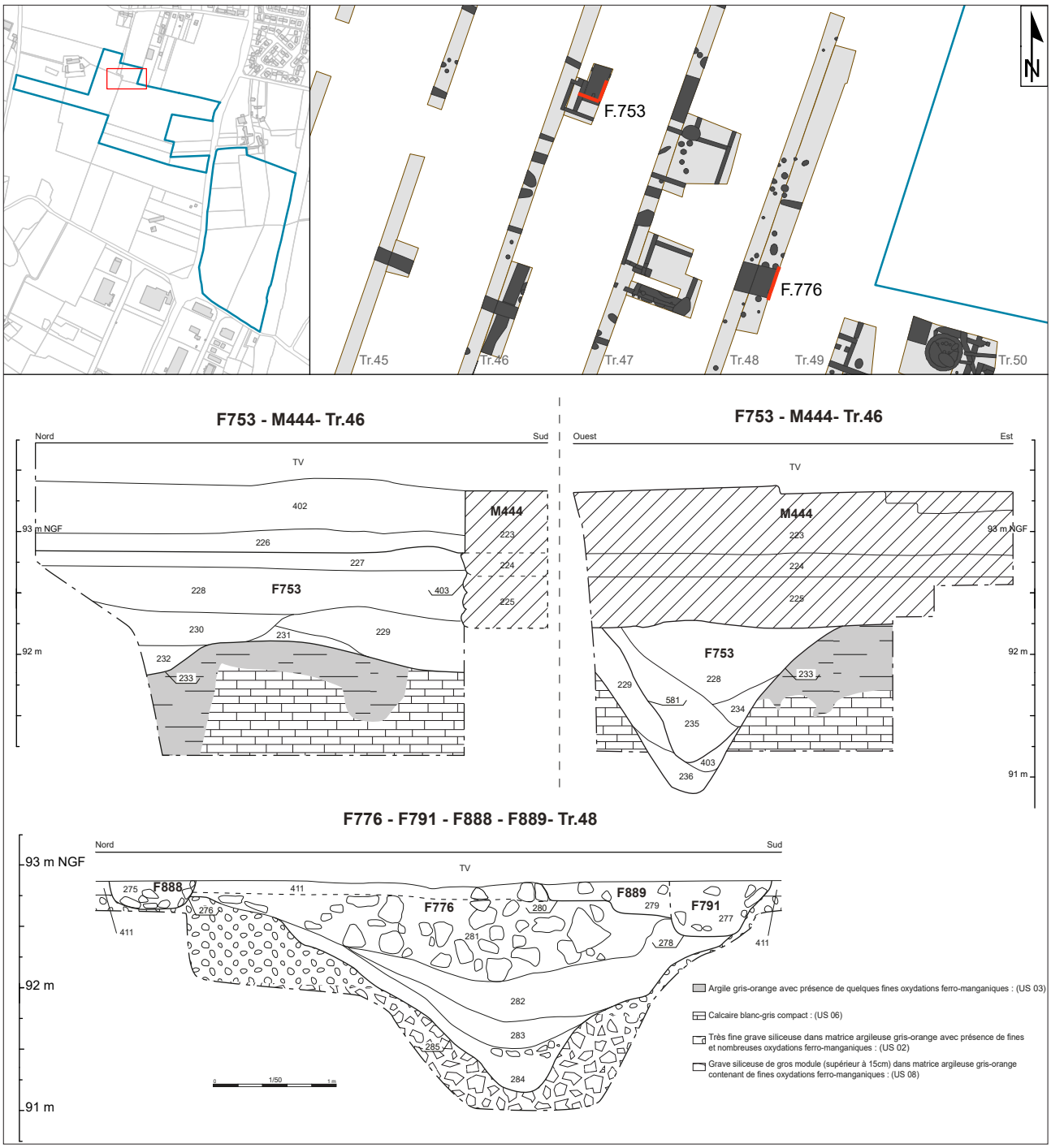

Figure 34 : Coupe des fossés de l'enclos de la Tène D2b (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil)

Photo 11 : Vue du fossé F.753 (Sadil)

Photo 12 : Vue de la sépulture animale (F.754) dans le comblement du fossé F.753 (Sadil)

2.3.3. Des fossés parcellaires dans un espace intermédiaire

L'occupation de la fin de la Tène se prolonge plus au sud. Nous avons mis en évidence trois fossés de plus petite dimension que les deux précédents. Ils forment un espace quadrangulaire dont le quatrième côté (au nord) est occupé par le fossé de façade de l'enclos (**fig. 37**). Le côté oriental n'a pas été clairement observé, la zone ayant été fortement perturbée par les occupations suivantes. En effet l'orientation de F.890 n'a pas été identifiée, se situant sous le fossé F.782 (tranchée 50) et ayant été repéré uniquement dans la coupe (**fig. 37**). Les profils en entonnoir de ces trois fossés sont très semblables et ressemblent également aux fossés présumés parcellaires déjà observés dans l'occupation précédente de la Tène D1b (**fig. 26**). Les dimensions de F.417 et F.497 sont aussi très semblables entre elles et avec les fossés de la période précédente, quoique légèrement moins larges. Ils mesurent 1,48 m (F.471) et 1,56 m (F.497), pour des profondeurs de 57 et 72 cm. F.890 est plus large : il atteint 2,22 m pour une profondeur, par contre, semblable de 75 cm. Néanmoins sa localisation toute proche de l'angle sud-est supposé de l'enclos pourrait expliquer cette plus grande largeur. De le même manière, F.417, à proximité de l'angle sud-ouest de l'enclos s'élargit pour atteindre un peu plus

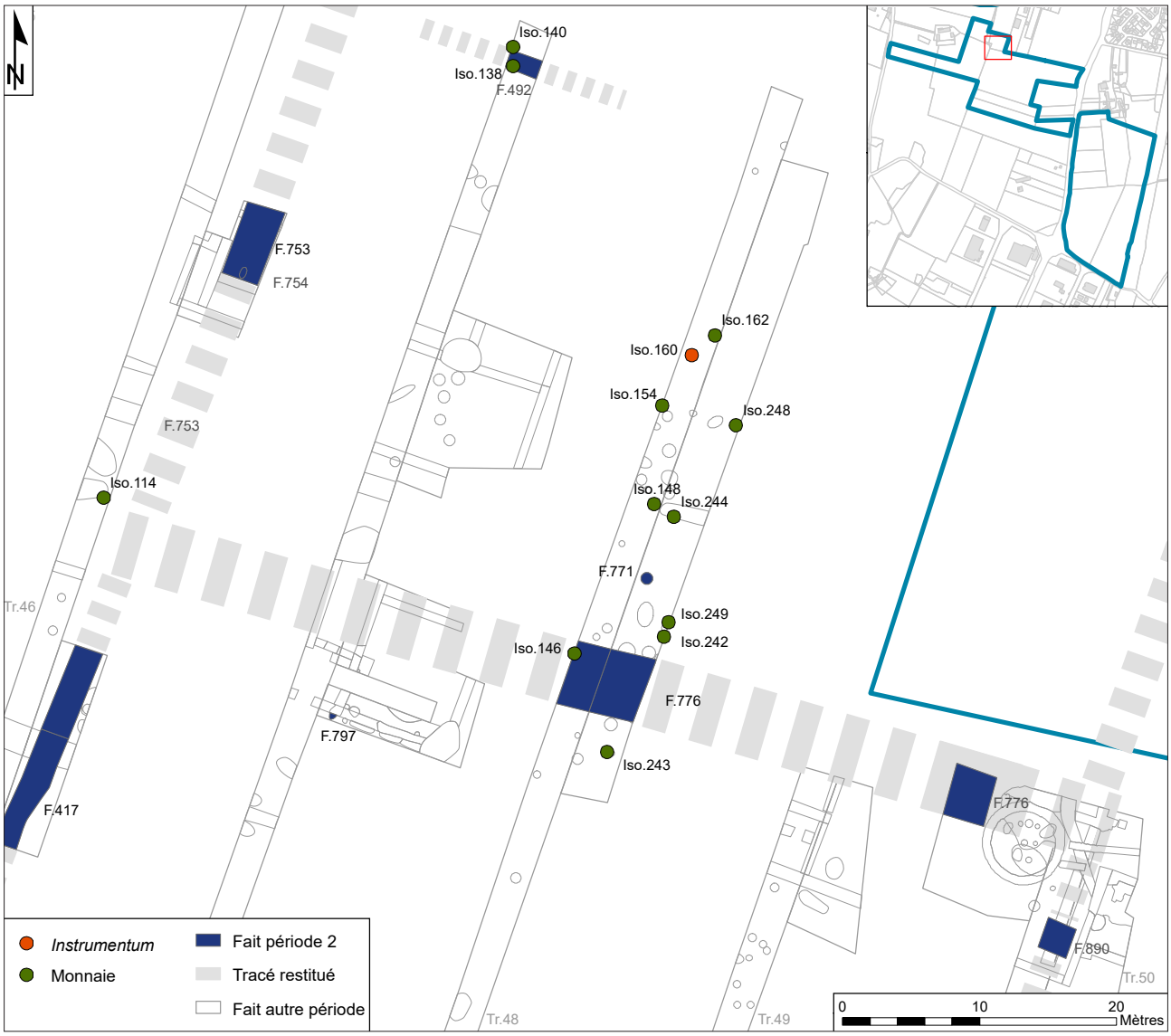

Figure 35 : Plan de l'enclos de la Tène D2b (V. Hirn, Sadil)

de 2 m de large. En plus de cette différence de taille, F.890 diffère par la dynamique de son comblement, puisque c'est le seul à faire l'objet d'un possible curage (US.584).

Les fossés F.417 et F.497 ont pu être restitué dans leur totalité. Le premier suit un alignement proche de la tranchée 46 et son extrémité méridionale a pu être observée (**fig. 36**). Nous estimons que son extrémité septentrionale se branche sur l'angle de l'enclos. Sa longueur mesurerait ainsi environ 57 m. Le tracé précis du fossé F.497 ne peut qu'être supposé. Les quatre portions observées dans les tranchées 47 à 50 donnent une longueur cumulée d'environ 60 m, mais si nous les prolongeons jusqu'à leurs éventuelles extrémités observées dans les bords des tranchées 46 (F.416) et 51 (F838), la longueur augmente jusqu'à environ 95 m. La longueur de F.890 n'a pas été observée dans la tranchée 50, il est très probable qu'il se développe vers le sud entre les tranchées 50 et 51. On peut néanmoins mesurer la distance qui sépare l'angle de l'enclos et l'extrémité restituée du fossé F.497 : 77 m environ.

Le mobilier archéologique récolté dans les fossés est particulièrement important dans le fossé F.417 (116 NR de céramique). Seul le fossé méridional a livré du mobilier céramique (14 NR dans les faits F.416 et F.497).

Associés à ces fossés parcellaires, nous avons découvert quelques rares faits archéologiques isolés. Parmi eux, un seul a été daté de la période 2, le reste est essentiellement indéterminé (environ 80), 13 sont gallo-romains et 17 sont datés du haut Moyen-Age. La configuration de l'ensemble fait plutôt penser à un espace intermédiaire constitué de fossés parcellaires et de quelques fosses isolées, le tout, entre deux pôles d'occupation plus denses.

Les autres faits datés de la deuxième période se trouvent à l'extérieur de la parcelle, à l'exception de F.797, au sud de F.776 dans la tranchée 47. Les cinq autres faits se trouvent à l'ouest et au sud de la parcelle intermédiaire (**fig. 36**). Sur les six faits datés, quatre ont été fouillés. Il s'agit de trois fosses indéterminées (F.383, 414 et 430) et d'un trou de poteau (F.420 - **fig. 38**). Il s'agit d'un ensemble hétérogène dont l'exploration constitue surtout un échantillonnage des faits archéologiques.

2.3.4. Une occupation relativement ouverte au sud

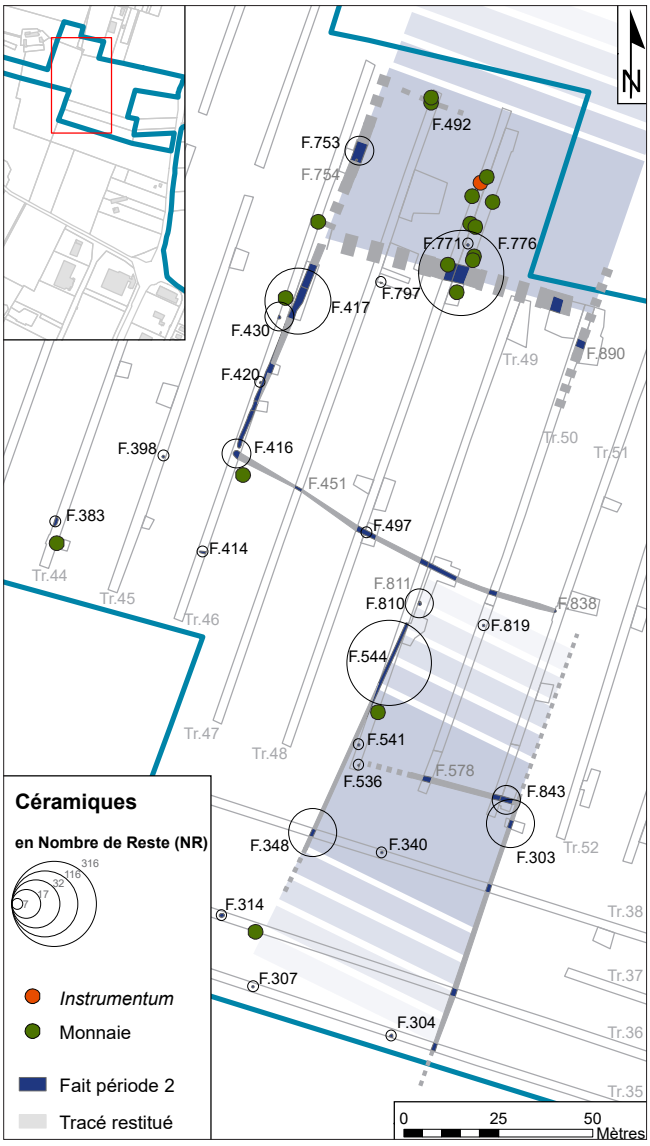

Figure 36 : Plan de l'occupation double de la période 2 (-50/0) (V. Hirn, Sadil)

La dernière partie de l'occupation de la fin de la période gauloise se trouve dans la moitié sud de la zone prescrite (**fig. 36**). Elle est délimitée par trois fossés orientés selon la même structuration que les fossés précédents. Tels que nous les avons perçus, ces trois fossés, deux orientés nord-sud (F.303 et 544) et un perpendiculaire aux deux précédents (F.578/843), délimitent un espace plutôt ouvert où les espaces de circulation sont plutôt larges. La distance qui sépare l'extrémité septentrionale du fossé F.544 et le fossé F.497 est de quinze mètres. L'extrémité occidentale du fossé transversal (F.578/843) n'a pas été observée dans la tranchée 49 ce qui laisse penser à un passage de la parcelle septentrionale à la parcelle méridionale. On ne connaît pas l'extension du fossé F.303. Nous n'avons pas trouvé de fossé fermant la parcelle méridionale. D'après la concentration des faits, il semble qu'un régime d'occupation soit différent entre les tranchées 38 et 36 (**fig. 32**). Cet espace pourrait contenir éventuellement un fossé fermant un enclos. L'ensemble de ces fossés délimite donc deux espaces quadrangulaire d'environ 2 200 m² au nord et d'environ 2000 m² au sud.

Il est difficile de parler d'un enclos, considérant la forme et les dimensions des trois fossés. Les trois profils sont différents, tout comme les profondeurs et les dynamiques de comblement (**fig. 39**). F.544 est le fossé le plus remarquable, ces dimensions sont peu importantes (89 cm de large pour une profondeur de seulement 53 cm) mais son profil, très régulier, ne présente pas de caractéristique particulière. Nous observons également que son comblement présente la plus grande complexité,

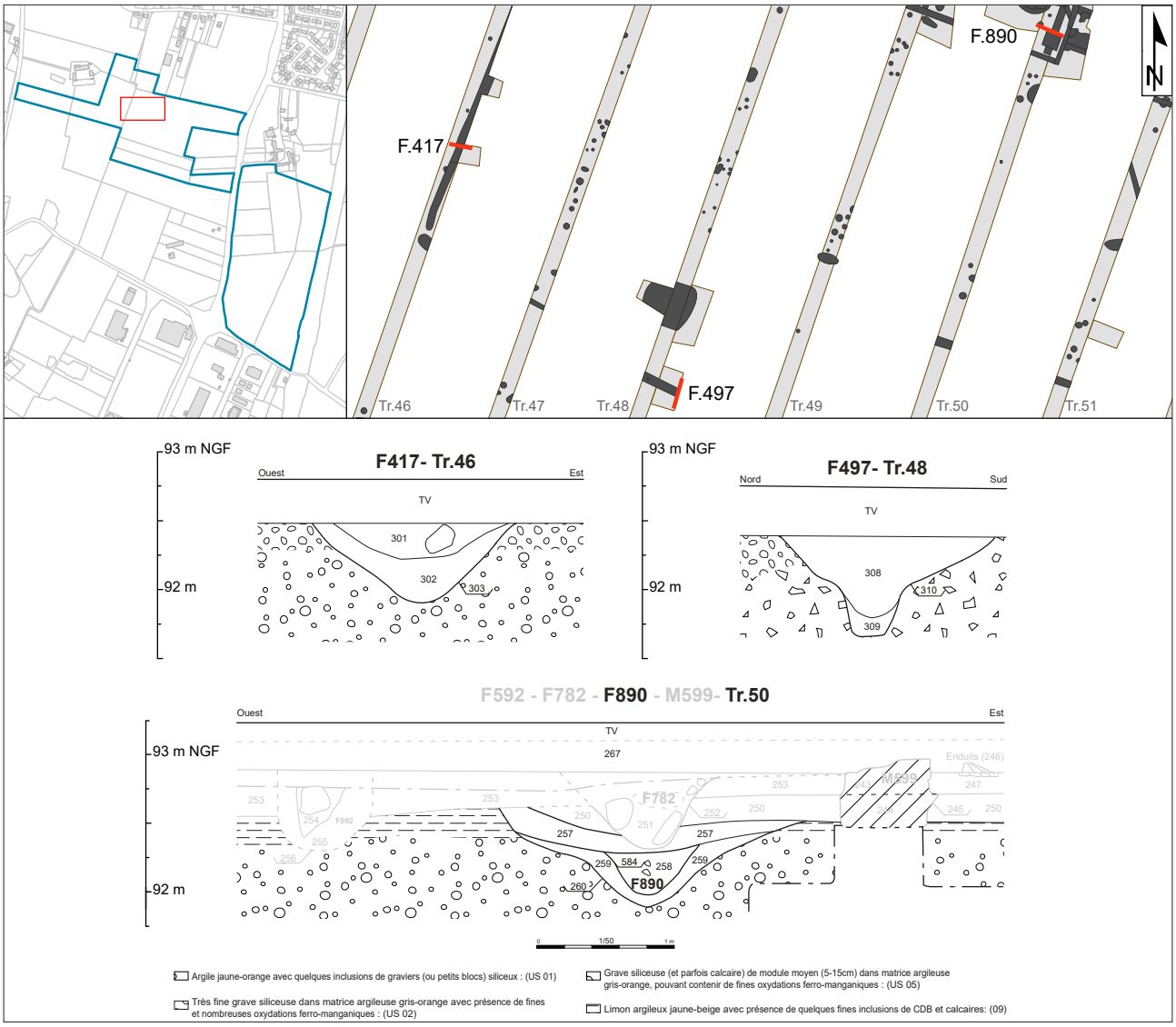

Figure 37 : Coupe des fossés parcellaires de la Tène D2b (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil)

avec un curage possible (US.586), et une anthropisation plus intense que les deux autres. De plus, c'est celui qui a livré la quantité de mobilier la plus importante, juste après F.776.

Le fossé de limite oriental (F.303) et le fossé de séparation intérieure (F.843) ont des profils hétérogènes et plutôt irréguliers, des dimensions variables mais plutôt large et peu profonds (F.303 : 102 cm sur 38 cm ; F.843 : 145 cm sur 26 cm). Leurs comblements sont uniques et peu anthropisés. F.303 présente une particularité : le mobilier céramique prélevé dans le sondage à proximité de la tranchée 51 est daté du début de la période gallo-romaine (entre 70 et 120 de notre ère). Nous supposons que ce fossé a été creusé durant la période gauloise et qu'il fut entretenu pendant une centaine d'année.

Les trois fossés délimitant cet espace, avec une limite septentrionale marquée par F.497, ne présentent pas les caractéristiques morphologiques habituellement observées pour des fossés de façade d'enclos (profil en « V », largeur et longueur autour de 2 m au moins et profond d'1,5 m environ). Ces fossés constituent plus la délimitation d'un espace occupé densément, hypothèse induite par la présence importante de mobilier, notamment dans F.544 (280 NR de céramique, 46 de faunes et 2 objets métalliques), à hauteur du tiers méridional de la tranchée 49.

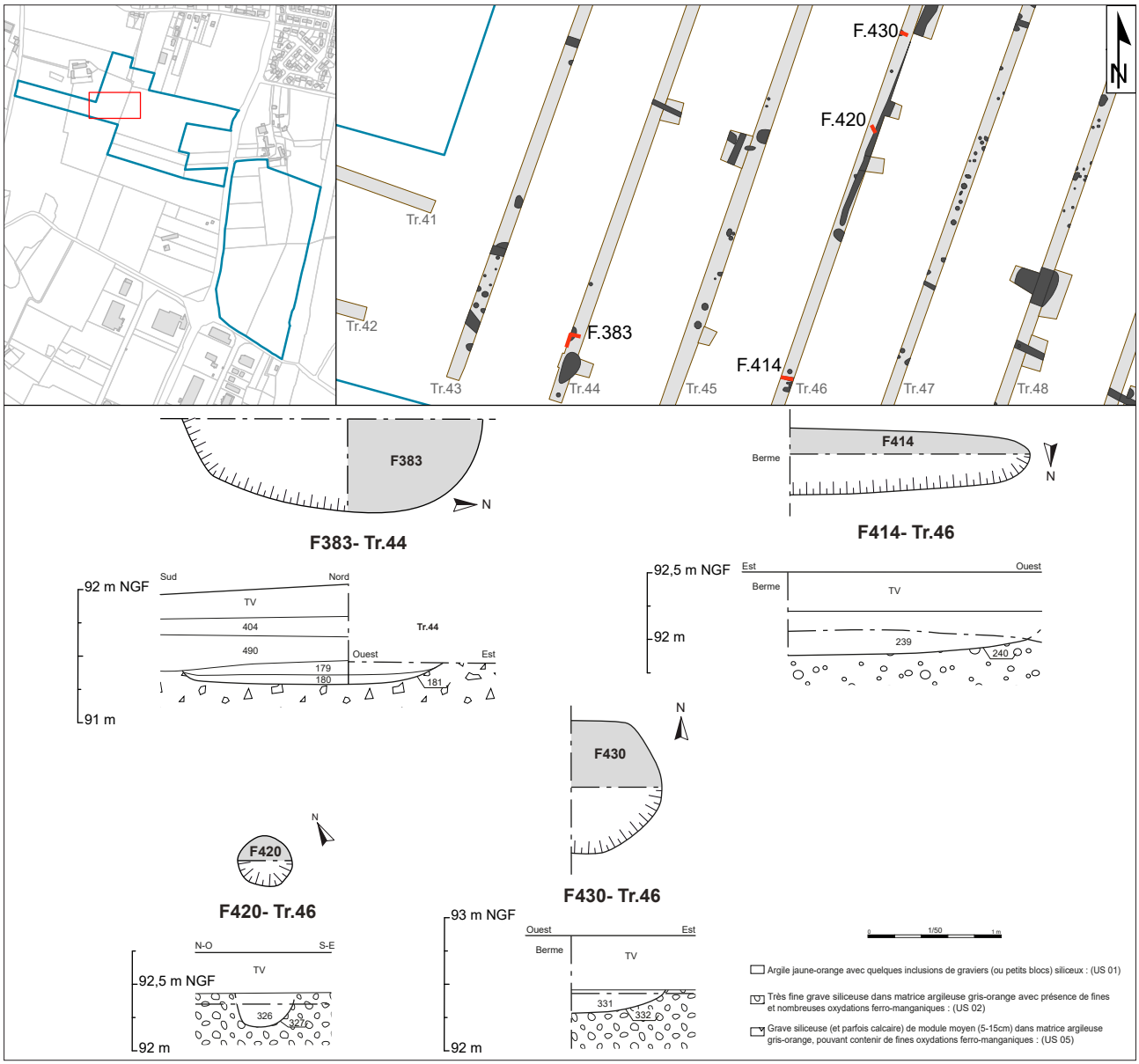

Figure 38 : Coupe des fosses et trous de poteaux de la zone intermédiaire de l'occupation de la Tène D2b (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil)

Parmi les trois faits fouillés dans la zone, deux sont situés à l'extérieur des parcelles (F.307 et 314) et le troisième se situe au niveau de l'entrée nord-ouest (F.810). Deux sont des trous de poteaux (F.307 et F.810) et le troisième une fosse indéterminée (F.314). Les dimensions sont peu importantes, entre 60 cm et 1 m pour des profondeurs entre 20 et 35 cm (**fig. 40**). Les comblements sont peu anthropiques et peu remarquables, à l'exception de gros blocs calcaires issus d'un substrat autre que celui encaissant le fait F.314. Les trois faits ont livré une faible quantité de tessons de céramiques (1 NR pour F.307, 4 NR pour F.314 et 11 NR pour F.810).

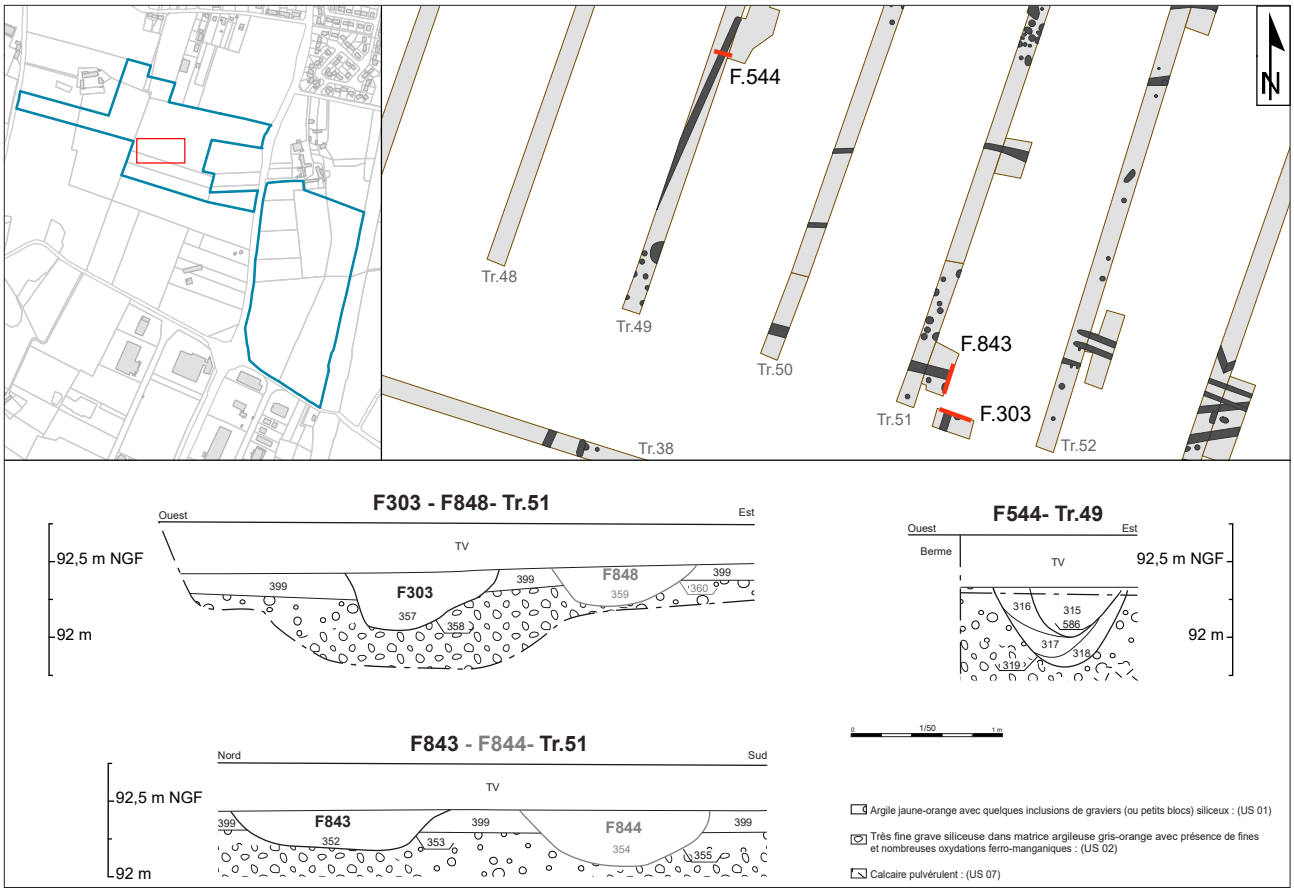

Figure 39 : Coupe des fossés de la parcelle méridionale datant de la Tène D2b (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil)

2.3.5. Conclusion : l'occupation de la Tène D2b

L'occupation de la Tène D2b, époque de Transition entre les gaulois et les gallo-romains a été perçue de manière limitée, essentiellement par des fossés structurant. La première source d'occultation est la richesse des vestiges présents sur la totalité de la zone prescrite, avec une stratigraphie plus puissante que dans les sites de milieu rural ordinaires. C'est pourquoi, nous avons trouvé l'un des deux grands fossés (F.753) après avoir testé la stratigraphie de l'un des bâtiments gallo-romains.

En fin de compte, nous avons pu mettre en évidence une occupation datée entre -50 et le tournant de notre ère, composée de deux pôles associés. Le premier, caractérisé par la taille de ses fossés, la densité et la richesse du mobilier archéologique se situe au nord. Il s'agit d'un grand enclos au puissant fossé dont les modes d'occupation intérieurs n'ont pu être précisés. Le deuxième pôle est un habitat situé au sud et composé de deux parcelles séparées entre elles et de son environnement par des fossés. L'abondance du mobilier situe le cœur de cette occupation au milieu et plutôt vers l'ouest des parcelles, mais la fouille exhaustive de cet espace pourrait révéler une toute autre image. Les deux espaces ainsi décrits sont reliés par ce que nous avons qualifié, d'espace intermédiaire composé d'un réseau fossoyé branché sur les angles de l'enclos et respectant des orientations compatibles avec les parcelles méridionales.

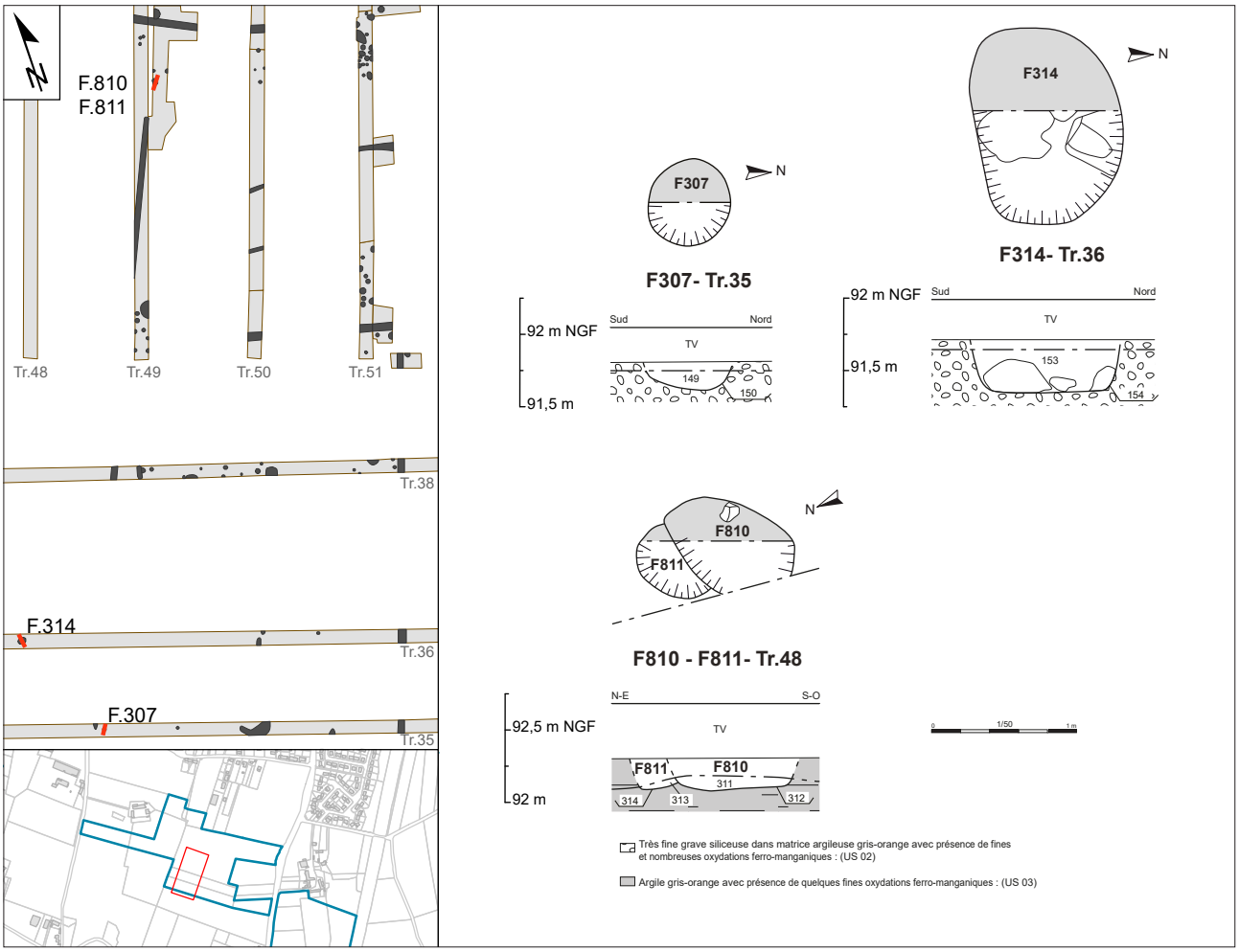

Figure 40 : Coupe des fosses et trous de poteaux de l'occupation méridionale de la Tène D2b (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil)

2.4. UNE OCCUPATION GALLO-ROMAINE (PERIODE 3)

2.4.1. Organisation générale de l'occupation

L'occupation gallo-romaine est datée entre le tournant de notre ère et la moitié du 5e siècle. Il semble donc n'y avoir aucun hiatus chronologique avec l'établissement rural détecté sous l'occupation antique.

Cette dernière compte un peu moins de 130 faits archéologiques parmi lesquels : 1 puits, 3 seuils de porte, 5 sols, 9 fossés, 23 trous de poteaux et 43 murs (fig. 41). Le nombre d'objets métalliques et de monnaies datés de la période gallo-romaine s'élève à 24 (20 monnaies, 3 fibules et 1 applique - fig. 42)[7]. Tous ces vestiges occupent environ 5 ha sur les 8 ha de la zone ouest du diagnostic. Des vestiges gallo-romains ont été recensés de la tranchée 35 à la tranchée 56, mais aucun n'a été trouvé dans les tranchées 39 à 42 et 55.

[7] Il y a à l'emplacement des vestiges gallo-romains une quantité plus importante d'objets métalliques dont la datation est indéterminée.

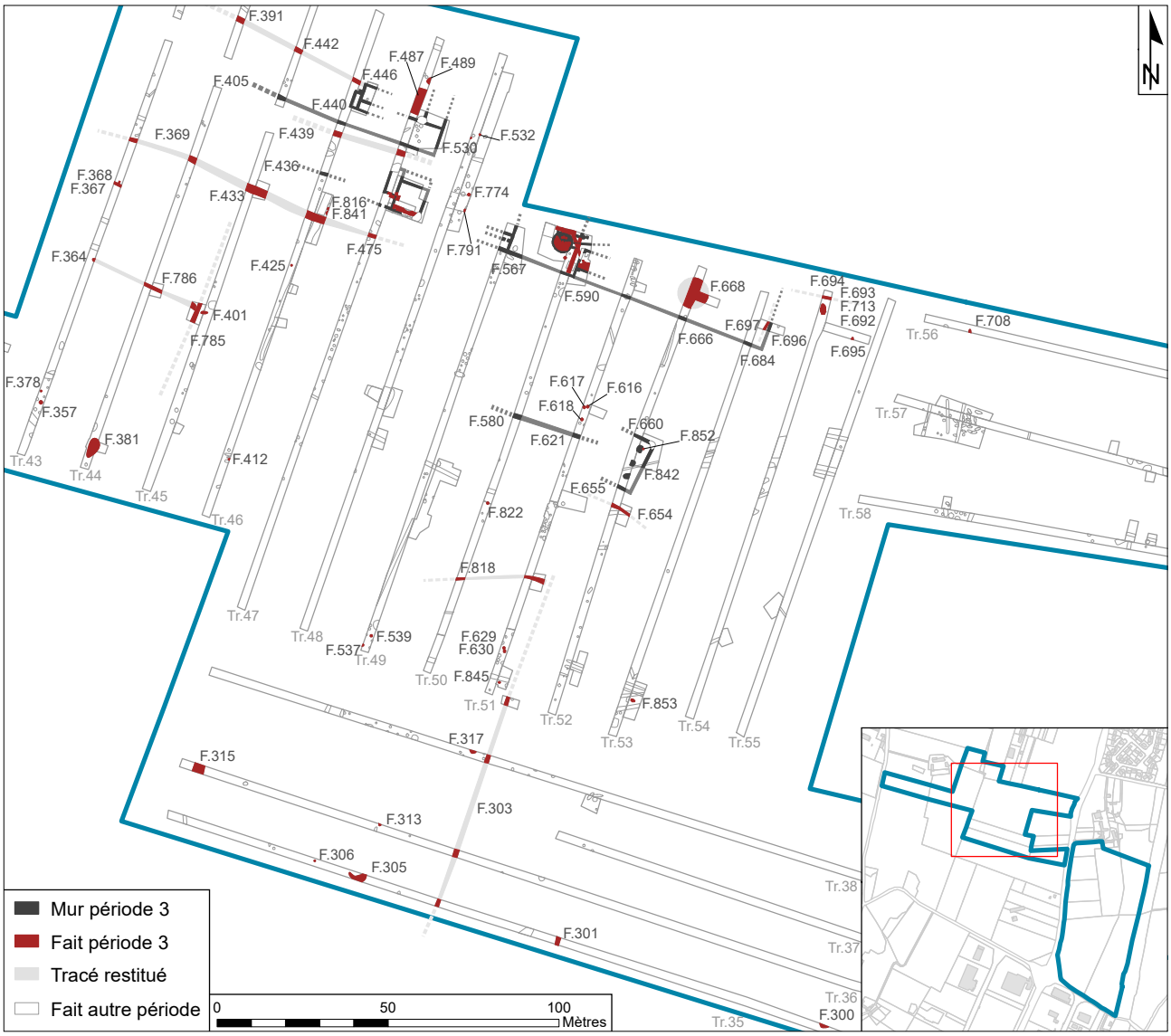

Figure 41 : plan général de l'occupation gallo-romaine (V. Hirn, Sadil)

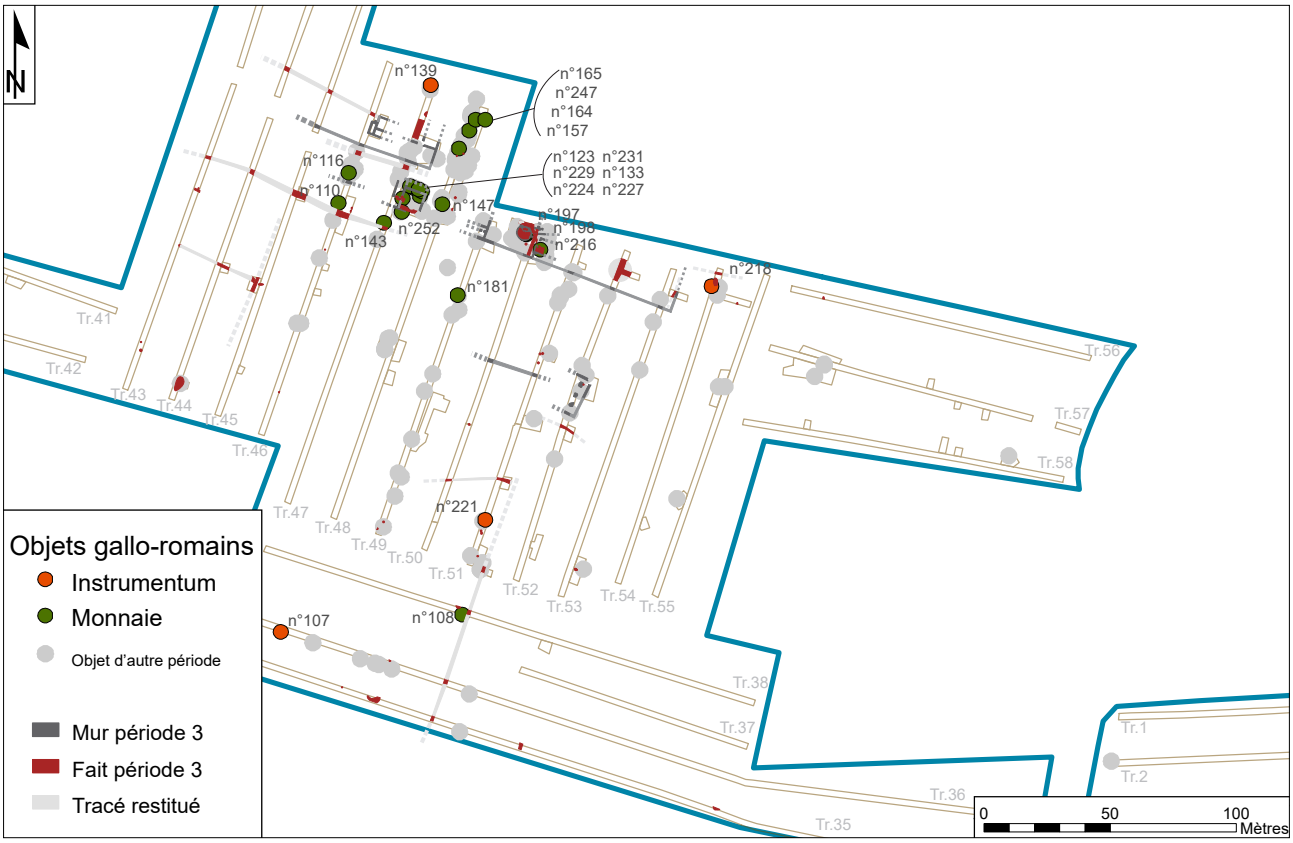

Figure 42 : localisation des isolats gallo-romain (V. Hirn, Sadil)

On remarque que l'occupation se trouve surtout concentrée dans la partie septentrionale, avec des densités moindres de vestiges dans deux zones : au sud-ouest et au sud. Environ 90 faits sur 120 se situent entre les tranchées 46 et 54 dans le tiers nord. Le reste se répartit au sud et à l'ouest.

Les vestiges gallo-romains sont bien conservés et nous avons pu constater que des sols (maçonnés au mortier de tuileau) étaient conservés à l'intérieur de certains des bâtiments que nous avons sondés. Les murs sont également bien conservés sur une élévation de plusieurs assises et nous avons également observé la démolition des enduits tombés à plat. Les vestiges gallo-romains ont été préservés par une couche de démolition d'une quarantaine de centimètres.

Le mobilier de cette période (autre que *instrumentum* et monnaies) est plutôt abondant et notamment la céramique. Nous avons ramassé 1 074 tessons dont 544 proviennent de faits archéologiques et 530 de couches d'occupations ou de démolitions (fig. 43). Tous mobiliers confondus ce sont environ 1 400 artefacts qui ont été ramassés parmis lesquels on dénombre 49 restes de faune et 112 de terre cuite.

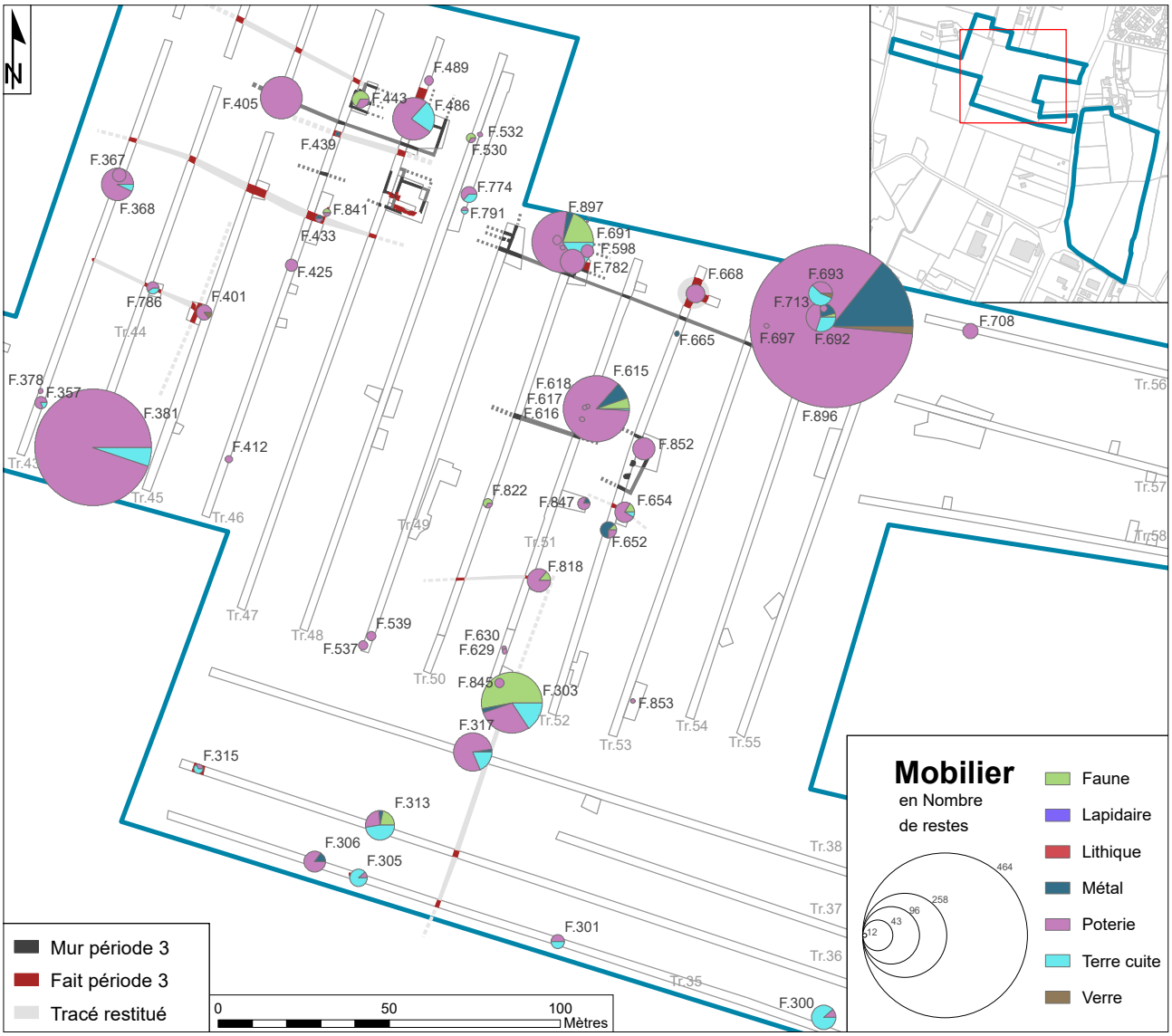

Figure 43 : répartition spatiale du mobilier de l'occupation gallo-romaine (V. Hirn, Sadil)

2.4.2. Structuration de l'espace par des fossés et des murs de clôture

Nous avons comptabilisé une petite cinquantaine de maçonneries qui servent de murs à des bâtiments, de murs de clôture et de piles de support dans un bâtiment. Les maçonneries sont toutes situées dans la moitié nord du site.

Cinq murs ont pour fonction de délimiter l'espace, quatre d'entre eux sont orientés plutôt est-ouest et le dernier est orienté plutôt nord-sud (fig. 44). Ils peuvent être isolés (F.436 et 580/621) ou bien se trouver dans le prolongement d'un mur de bâtiment (F.405/440, 590/609/666/684). Ces murs sont tous composés de moellons assisés maçonnés avec un mortier de chaux blanc.

Ils structurent l'espace avec des fossés dont l'orientation est similaire. Quatre fossés nord-sud ont été repérés : F.697, 785, F782 et F.303, ce dernier étant une réutilisation de la période précédente (fig. 39). Les autres sont d'orientation grossièrement est-ouest (F.439, F.369/433/475, F.364/786, F.654 et F.818).

Les cinq fossés testés présentent des dimensions, profils et comblements hétérogènes

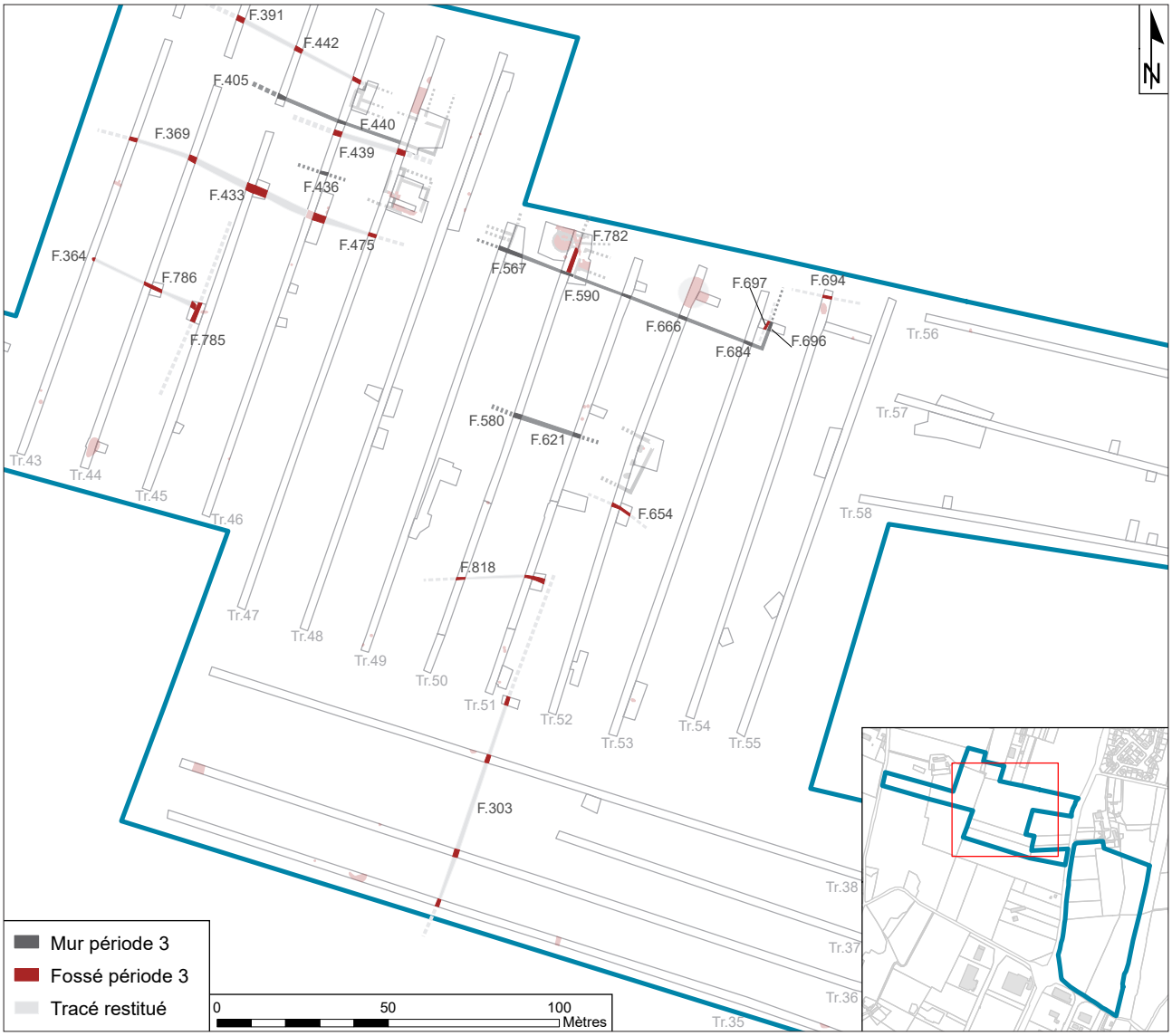

Figure 44 : plan des murs de clôture et des fossés de l'occupation gallo-romaine (V. Hirn, Sadil)

(fig. 45). Néanmoins, on peut observer que tous les profils sont irréguliers, asymétriques. Les dimensions varient de 227 cm à 80 cm de largeur pour des profondeurs qui n'excèdent pas 68 cm. Les comblements sont plutôt peu anthropisés en ce qui concerne les fossés les plus excentrés (F.786 – Photo. 13 - et 818 - Photo. 14). D'ailleurs, ces deux fossés présentent une seule couche de comblement contrairement aux autres où l'on peut observer une stratigraphie plus complexe, soit avec plusieurs couches (F.369 - Photo. 15 - et F.654 - Photo. 16) soit avec des inclusions plus nombreuses et volumineuses (pierres plates posées horizontalement).

Ces deux derniers fossés et le fossé F.782 sont tous les trois situés dans des zones plus densément occupées avec notamment de nombreux murs. F.782 et 654 se trouve dans une zone où la stratification est plus développée qu'ailleurs. Ainsi, F.782 est creusé après la construction du mur F.599

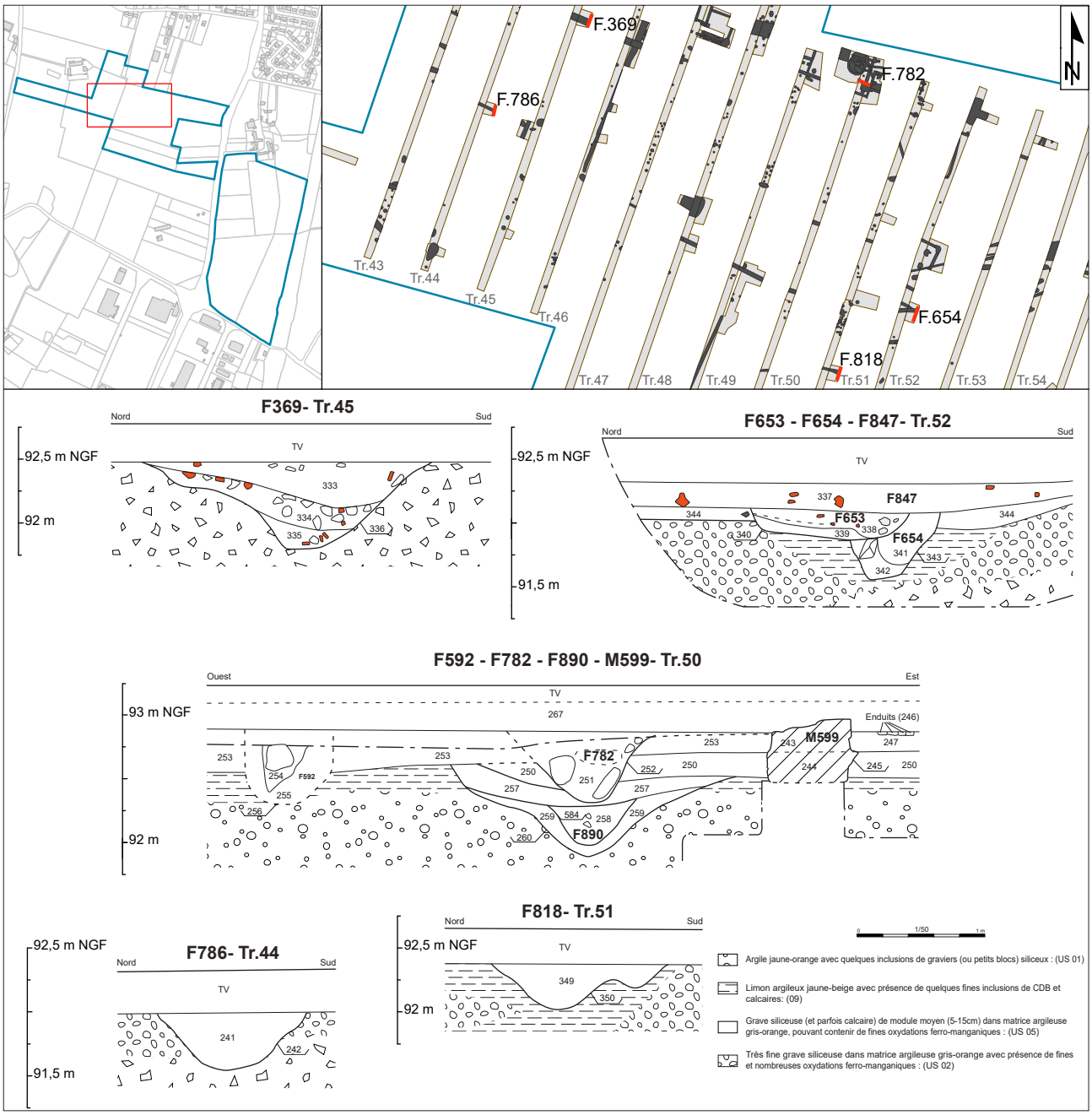

Figure 45 : coupes des fossés gallo-romains (V. Hirn, Sadil)

puis recouvert par une couche de démolition de bâtiments gallo-romains tout proches (US. 267). F.654 se trouve également pris entre deux couches liées à l'occupation gallo-romaine, d'une part une couche d'occupation qui lui est antérieure (US. 344) et d'autre part une couche de démolition (US.337) équivalente à l'US. 267. Le troisième fossé, F.369, ne se trouve pas dans cette configuration, bien qu'il se trouve à proximité d'un bâtiment ; néanmoins, le pendage visible dans son comblement (US. 334 et 335) indique la présence d'un talus élevé contre son bord septentrional.

Photo 13 : coupe du fossé F786 (V. Hirn, Sadil)

Photo 14 : coupe du fossé F818 (V. Hirn, Sadil)

La quantité de mobilier récolté dans les fossés ne coïncide pas nécessairement avec la proximité du cœur présumé de l'habitat. En effet, ce sont les fossés les plus méridionaux qui ont livré la plus grande quantité de mobilier archéologique (F.303, 654, 818 et 782 ; 12 à 83 nombre de restes tous mobiliers confondus). Le fossé qui a livré la plus grande quantité de mobilier est F.303 (83 NR total, 44 NR de faune, 24 NR de céramique, 13 de terre cuite et 2 de fragments de tiges métalliques). Pourtant, cette zone est vide de bâtiment en dur, mais elle compte de nombreuses fosses ou trous de poteaux.

Photo 15 : coupe du fossé F369 (V. Hirn, Sadil)

Photo 16 : coupe du fossé F654 (V. Hirn, Sadil)

2.4.3. Organisation et conservation des bâtiments gallo-romains

Les maçonneries et les fossés structurent l'espace selon une organisation est-ouest et nord-sud. Elle forme un réseau dans lequel s'insèrent des bâtiments composés de plusieurs maçonneries et parfois de sols de mortier de tuileau.

A chaque présomption de bâtiment, nous avons réalisé des extensions de tranchée afin de mettre en évidence autant que possible leur plan. Nous avons donc ouvert sept extensions pour une surface d'un peu moins de 500 m². Nous avons mis en évidence huit bâtiments qui sont constitués de 35 murs. Tous sont situés au nord de la zone de prescription (fig. 46). Sept d'entre eux se trouvent plutôt regroupés (bâtiment 1 à 7) et le huitième se situe en périphérie, 40 mètres plus au sud. Toutes les maçonneries impliquées dans les plans des bâtiments suivent la même orientation reproduite dans les orientations des fossés et des murs d'enclos. Aucune maçonnerie ne se distingue dans cet ensemble, à l'exception d'une maçonnerie circulaire qui constitue un bâtiment à part entière (bâtiment 7 – F.596).

Tous les murs observés sont construits de la même manière. Il s'agit de blocs calcaire et de silex assisés, liés avec un mortier blanc-gris ; aucun parement régulier en petit appareil cubique n'a été observé. Nous avons pu parfois observer jusqu'à 6 à 7 assises de conservées mais c'est un cas exceptionnel de mur construit dans un fossé gaulois, donc il était particulièrement bien conservé

Figure 46 : plan des des bâtiments de l'occupation gallo-romaine (V. Hirn, Sadil)

en élévation et également en fondation. La plupart des maçonneries que nous avons observées dans les sondages réalisés (quatre sondages, un dans les tranchées 46 et 47 et deux dans la tranchée 50) étaient conservées sur une ou deux assises alors que les fondations étaient profondes d'environ 40 cm. Il est à noter également qu'à la base de certains murs était conservé de l'enduit (non-peint). Leur largeur était en général d'environ 60 cm.

2.4.3.1. Bâtiment 1

Le bâtiment 1 se situe à l'ouest de l'ensemble et s'aligne au sud sur le mur de clôture (F.590/609/666) (fig. 46). Il est composé d'un ensemble de sept murs formant au moins trois ou quatre pièces (Photo. 17 - fig. 47).

La plus grande pièce, seule observée en totalité, mesure 60 m² (7,6 x 8 m)[8]. Elle est mitoyenne vers le nord d'une pièce plus petite, dont nous ne connaissons pas les limites nord et est. Bordant ces pièces à l'ouest, une pièce allongée de 20 m² au minimum (3 x 5,80 m observés). Le mur F.480 s'interrompt au sud par un parement, mais, comme il se trouve plaqué contre le bord de la tranchée n° 47, on ne peut déterminer s'il s'agissait d'un angle

[8] Les dimensions indiquées dans la suite sont toujours données dans œuvre.

Figure 47 : plan du bâtiment 1 (V. Hirn, Sadil)

Photo 17 : vue du bâtiment 1, photo prise depuis le sud (Sadil)

avec un mur vers l'ouest, ou du simple arrêt de la maçonnerie. Cette pièce dessert la grande pièce par la porte F.495. Elle est précédée d'un espace au sud, communiquant par la porte F.494 avec la pièce allongée ; il peut être le retour d'une pièce en L bordant le bâtiment à l'ouest ou un espace autonome (vestibule ?). Il s'ouvre vers l'extérieur par une porte ménagée dans F.479.

La surface totale du bâtiment 1 est estimée à un peu plus de 210 m² pour une surface explorée d'environ 120 m².

Tous les murs ne sont pas conservés et un certain nombre a été récupéré durant la période du second haut Moyen Age, notamment dans l'angle sud-est (F.804), dans l'angle nord-ouest (F.515) et en partie sud du mur F.482 (F.798). Les maçonneries apparaissent directement sous la terre végétale à environ trente centimètres sous la surface actuelle. La stratigraphie est peu complexe mais elle est épaisse de 57 cm d'après le sondage réalisé entre la plus grande pièce et la plus petite (fig. 48). Nous avons réalisé un sondage de part et d'autre du mur

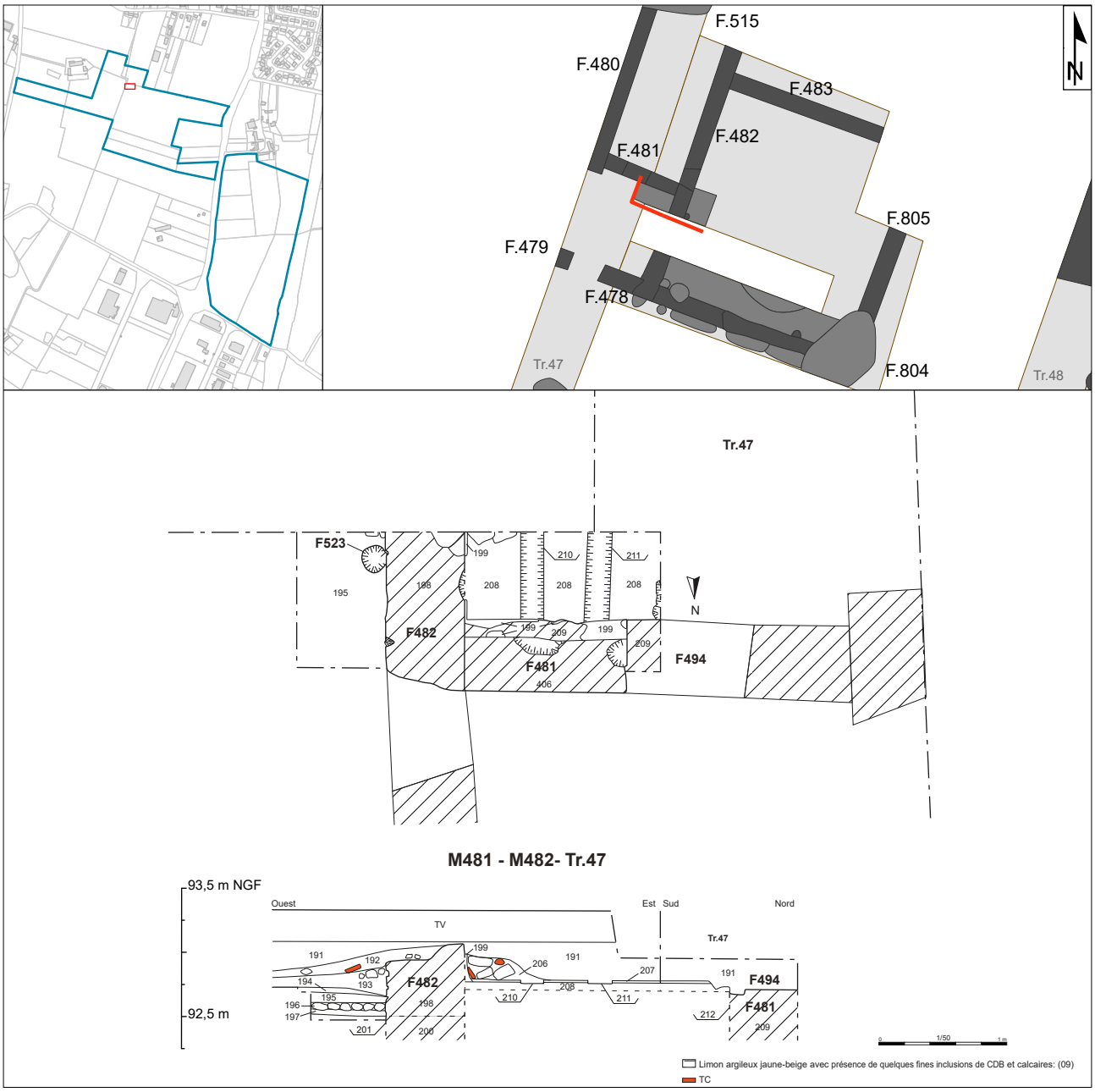

Figure 48 : coupe de la stratigraphie complète dans la grande pièce du bâtiment 1 (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil)

Photo 18 : vue de la partie occidentale du sondage du bâtiment 1 (Sadil)

Photo 19 : vue de la partie orientale du sondage du bâtiment 1 (Sadil)

Photo 20 : vue de détail de la construction du sol F.893 (Sadil)

Photo 21 : vue des empreintes de lambourde dans le sol de béton du bâtiment 1 (Sadil)

F.482 du bâtiment 1. La partie orientale du sondage mesure 1 x 1,2 m (Photo. 18) alors que la partie occidentale mesure 70 cm x 1,5 m (Photo. 19). La stratigraphie est essentiellement composée de couches de démolitions (US.191 à 193 et US.206). Elles s'appuient contre le mur F.482 (US.192, 193 et 206) ou bien le recouvrent (US.191). Sous ces couches se trouvent les niveaux d'occupations conservés sous la forme d'une couche d'encrassage (US.194 et 207) et d'un sol de béton de tuileau qui couvre sans doute toute la grande pièce (F.893) et au moins le vestibule (petite pièce) (F.892).

Le sol de béton de tuileau de la grande pièce (F893 - US.195), très compact, est épais d'une petite dizaine de centimètres et surmonte un radier de 8 à 10 cm d'épaisseur composé de pierres siliceuses (F.893 - US.196 - Photo. 20). Un sondage plus profond a montré que ce sol maçonné est posé sur une couche antérieure au bâtiment, un limon gris et jaune marbré contenant des inclusions de terre cuite. Cette couche marque une occupation liée à la précédente période de la fin de la Tène.

Le sol du vestibule est également en béton de tuileau (US.208). Des traces de lambourdes ont été observées dans l'US.208 : il s'agit de deux empreintes

(US.210 et 211) en bande de 2 ou 3 millimètres de profondeur, de 18 cm de large sur toute la largeur du sondage sur environ 70 cm (Photo. 19 et 21). Nous interprétons ces traces comme des supports de plancher mis en place dès la construction du bâtiment, en effet les traces d'encrassages qui se sont infiltrées entre les planches ne se sont pas diffusées dans le creux des empreintes.

Le nombre d'objets métalliques est remarquable. Nous en avons prélevé une importante quantité dans la seule grande pièce carrée (fig. 49). 27 objets ont été découverts, dont 7 monnaies, attribuées de manière certaine à la période gallo-romaine : leur datation s'échelonne du milieu du 3e siècle (un Antoninien de Postume, 260 à 270 – objet n°227, lot 935 - Photo. 22) au milieu du 4e siècle (un Maiorina de Magnence, 350 à 353 – objet n°224, lot 933). L'une des monnaies, peu reconnaissable, peut dater du début du premier siècle à la fin du 2e siècle (objet n°133, lot 914). Deux objets remarquables sont difficilement datables : un fond de vase en alliage cuivreux portant des décors (n°126, lot 987 - Photo. 23) et un rebord de vase en alliage cuivreux (n°129, lot 990 - Photo. 24).

Le bâtiment est réutilisé durant la période suivante du premier haut Moyen Age et est

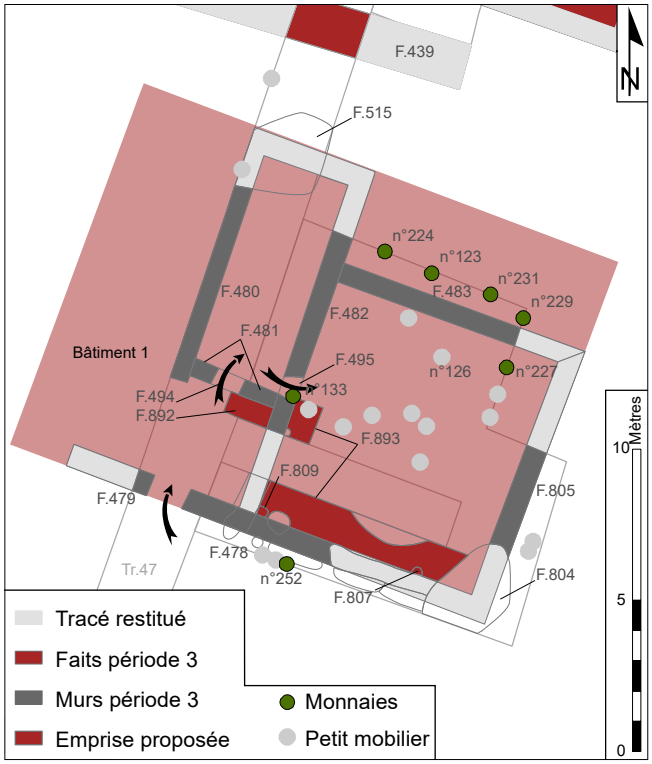

Figure 49 : localisation du petit mobilier et des monnaies découvertes dans le bâtiment 1 (V. Hirn, Sadil)

Photo 22 : vue du droit de la monnaie (n°227 – lot 935) buste radié et barbu à droite (M. Troubady)

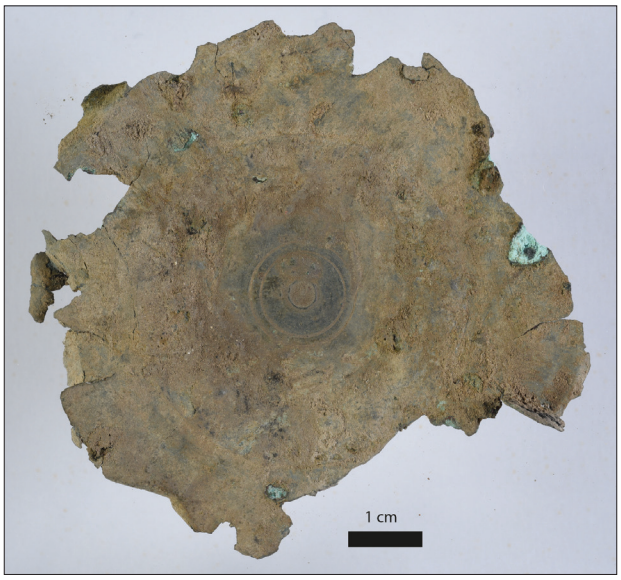

Photo 23 : vue du fond de vase en alliage cuivreux (n°126 – lot 987) (M. Beigneux, Adil)

Photo 24 : vue du rebord d'un récipient en alliage cuivreux (n°129 – lot 990) (M. Beigneux, Adil)

abandonné un peu plus tard durant le second haut Moyen Age.

2.4.3.2. Bâtiment 2

Le bâtiment 2 se situe 6,50 mètres au nord du bâtiment 1. Il en est séparé par un fossé (F.439) et son mur méridional (F.484) se prolonge vers l'ouest pour former un mur de clôture ou de limite parcellaire (F.440 - fig. 46). Son orientation est la même que le bâtiment 1 mais son organisation interne et ses dimensions sont différentes. Nous avons comptabilisé cinq murs délimitant trois pièces. Les murs occidentaux et septentrionaux n'ont pas été mis au jour.

Figure 50 : plan du bâtiment 2 (V. Hirn, Sadil)

Les dimensions des trois pièces sont donc des propositions. La pièce méridionale est mitoyenne de deux pièces situées au nord. Elle occupe toute la largeur du bâtiment et présente les plus grandes dimensions (fig. 50). Elle mesure environ 83 m² (11,5 m x 7,3 m). Les deux pièces au nord sont de dimensions sans doute égales : 50 m² pour une longueur de 9,6 m et une largeur de 5,3 m. La surface totale du bâtiment 2 est donc estimée à un peu moins de 240 m² pour une surface explorée d'environ 150 m².

Tous les murs ne sont pas conservés et certains ont été récupérés durant les périodes suivantes, notamment, au centre du bâtiment, la jonction entre F.764, 765 et 486 (F.763). Le bâtiment est néanmoins plutôt bien conservé. Les murs ont au moins une assise d'élévation (Photo. 25). Directement sous la terre végétale se trouve un sol

Photo 25 : vue de l'assise d'élévation du mur F.487 du bâtiment 2 (Sadil)

Photo 26 : vue de la pièce occidentale du bâtiment 2 (Sadil)

de béton de tuileau (F.487) équivalent mis au jour dans le bâtiment 1. Ce sol couvre sans doute tout l'intérieur de la pièce occidentale (Photo. 26). Les deux autres pièces n'ont pas été sondées[9].

Le mobilier céramique à proximité du mur F.486 a été ramassé au moment de son nettoyage. Il est assez abondant (29 tessons) dans les couches de démolition alentour : lots 354 à 368 (lots enregistrés sous le fait F.486). Cette céramique est datée du premier siècle uniquement.

Le bâtiment est réutilisé durant la période suivante du premier haut Moyen Age et est abandonné un peu plus tard durant le second haut Moyen Age.

[9] La tranchée 47, qui traverse le bâtiment, a été arrêtée dans la pièce méridionale, à l'apparition de structures du haut Moyen-Age et n'a donc pu attendre les niveaux d'occupation antique, tandis qu'elle a atteint le sol dans la pièce nord-ouest.

Figure 51 : plan du bâtiment 3 (V. Hirn, Sadil)

2.4.3.3. Bâtiment 3

Le bâtiment 3 se situe immédiatement à l'ouest du bâtiment 2. Il se trouve dans la tranchée 46 et présente les mêmes orientations. L'un de ses murs (F.444) est parfaitement aligné avec le mur F.486 du bâtiment 2 (fig. 46). Nous ne proposons pas qu'il s'agisse d'un seul et même bâtiment avec un plan en « T » mais cela reste possible et peut guider lors d'un éventuel décapage général. Nous le considèrerons ici comme un bâtiment à part entière. Avec les bâtiments 1 et 2, ils forment un ensemble structuré et groupé, légèrement en retrait de l'autre groupe de bâtiments (bâtiment 4 à 7). Le bâtiment 3 est plus petit que les deux précédents et présente un plan à quatre pièces délimitées par 6 murs.

Photo 27 : vue du sondage manuel au pied du mur 444 (Sadil)

Photo 28 : vue du sondage au pied du mur 444, après son élargissement et en cours de fouille du fossé F.753 (Sadil)

La plus grande pièce, composée des murs F.443, 444 et 768, mesure 28 m² pour une longueur estimée de 6,8 m et une largeur de 4,1 m (fig. 51). Elle est mitoyenne d'une pièce de même longueur, mais moins large (2,3 m) pour une surface intérieure d'environ 15 m². La troisième ne mesure que 5,3 m² avec une longueur de 4 m pour une largeur de 1,3 m. Enfin, une petite pièce carrée se trouve à l'angle nord-ouest. Il semble qu'un mur de clôture ait pu se raccorder à cet angle, si F446/391 est une tranchée de récupération (vue seulement en surface). La surface totale du bâtiment 3 est estimée à environ 85 m² pour une surface explorée d'environ 40 m².

Les maçonneries apparaissent directement sous la terre végétale à environ trente centimètres sous la surface actuelle. Nous avons réalisé un sondage au cœur de la grande pièce, au pied du mur F.444. Ce sondage mesurait initialement un peu moins de 2 m² (Photo. 27). Nous avons été contraint de l'élargir quand nous avons réalisé que le sondage se trouvait dans le comblement du vaste fossé gaulois F.753 (Photo. 28).

Ce sondage nous a permis de mettre au jour la totalité de l'élévation et de la fondation de l'un des murs gallo-romains (F.444). Ce mur passant au-dessus du fossé gaulois F.753 est fondé plus profondément que les autres, pour pallier l'absence de substrat (fig. 52). En outre, l'élévation est conservée sur sept assises. Elle est composée de blocs calcaires et de silex assisés liés avec un mortier blanc-gris. La fondation est composée de gros blocs siliceux et de calcaire juste dégrossis, disposés dans une tranchée aveugle. La stratigraphie intérieure de la pièce est composée d'un niveau de construction formé de limon et de mortier (US.226), surmonté directement d'un niveau de démolition (US.402). Aucun sol construit ni niveau d'occupation n'a donc été observé dans cette pièce. Pour les autres, le décapage s'est arrêté sur les couches de démolition et le sommet des murs.

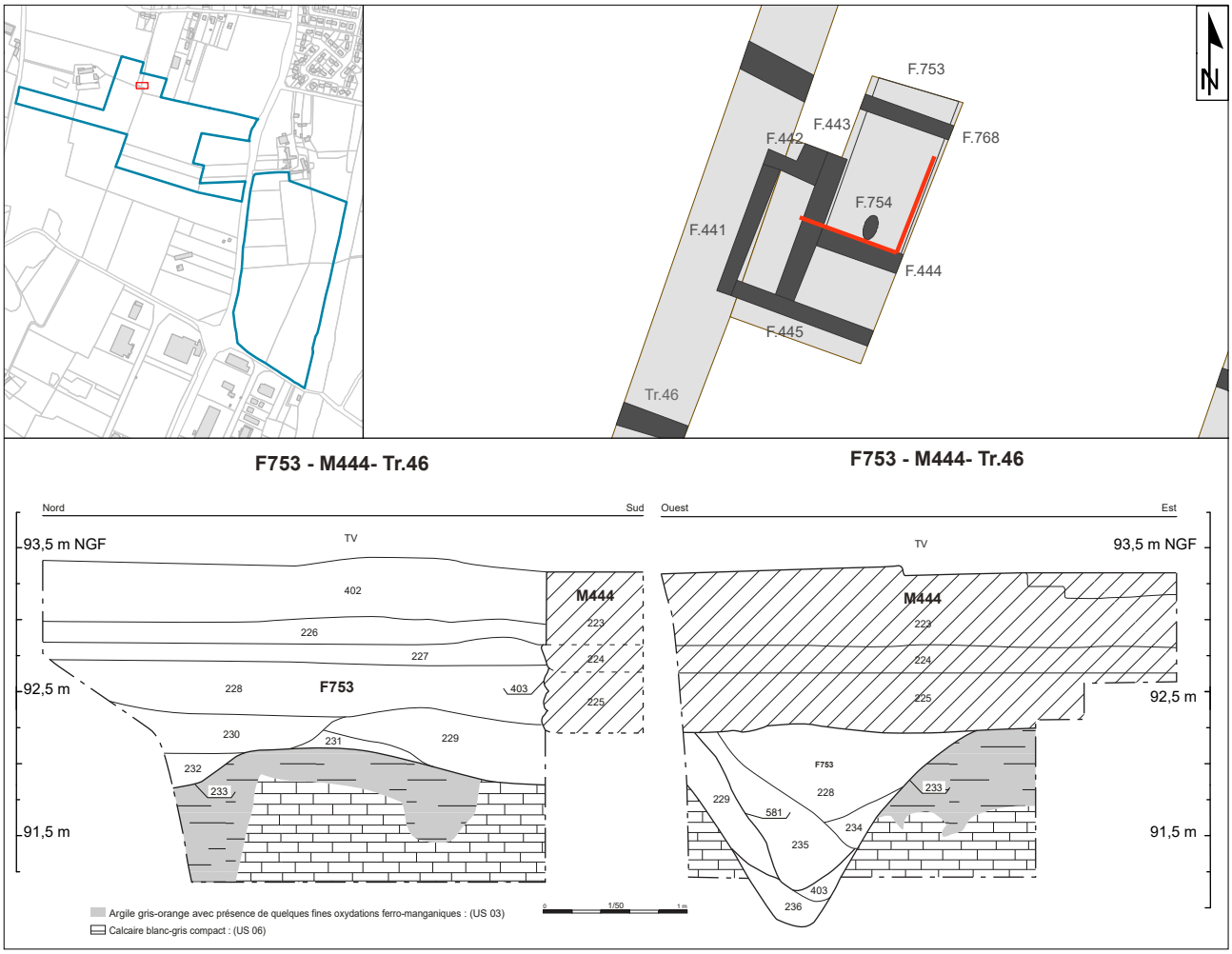

Figure 52 : coupe de la stratigraphie dans le bâtiment 3 (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil)

La couche de construction a livré une quantité importante de céramiques datées du premier siècle de notre ère (97 tessons – F.444, US.226 - lots 389 à 406).

Le bâtiment est réutilisé durant la période suivante du premier haut Moyen Age et est abandonné un peu plus tard durant le second haut Moyen Age.

2.4.3.4. Bâtiment 4

Le bâtiment 4 se situe à l'est du groupe de bâtiment précédemment décrit. Il se trouve dans la tranchée 49 à la même hauteur que le bâtiment 1 et présente les mêmes orientations (fig. 46). Son mur sud (F.567) se trouve d'ailleurs dans l'alignement exact du mur sud du bâtiment 1. Ce mur se confond avec le grand mur de clôture marquant la limite méridionale d'implantation de sept des huit bâtiments gallo-romains repérés sur le site. Le bâtiment 4 est le plus petit et le moins exploré de l'ensemble des bâtiments. Cinq murs délimitent trois espaces intérieurs, deux pièces et un couloir (fig. 53). Le mur F.573 est construit postérieurement à l'angle des murs F.568 et 571, comme le montre un espace de quelques centimètres entre cet angle et le mur. S'agit-il d'une phase de chantier, d'une réfection ou d'un ajout ? Seule la fouille pourra le déterminer.

Les maçonneries apparaissent directement sous la terre végétale à environ trente centimètres sous la surface actuelle. Elles ne présentent aucune particularité par rapport à l'ensemble des maçonneries. Nous n'avons réalisé aucun sondage dans ce bâtiment, et trouvé seulement trois fragments d'objets métalliques indéterminés (un ferreux : US.506, lot 1076 ; et deux en plomb : US.506, lot 1074 et 1075).

Il est délicat de déduire les dimensions d'un bâtiment dont nous n'avons perçu qu'une petite partie, au travers de la seule tranchée 49, sur une surface totale d'environ 24 m². L'extension pratiquée à l'est correspond à un espace ouvert bordé seulement au sud par le prolongement du mur F.567. L'espace ainsi dégagé (environ 42 m²), vide de maçonnerie supplémentaire, était couvert d'une couche de démolition, comme c'est le cas sur une très vaste surface allant de la tranchée 46 à la tranchée 53. Il est donc difficile de définir cet espace comme intérieur ou extérieur. Nous proposons que l'espace à l'est des murs F.568 et F.573 corresponde

Figure 53 : plan du bâtiment 4 (V. Hirn, Sadil)

à un espace extérieur, car aucun départ de mur vers l'est n'a été observé. Une grande fosse (F.575) vient recouper la couche de démolition (non datée parce que sans mobilier).

On observe une porte entre la pièce la plus au sud et le couloir, pratiquée dans le mur entre F.569 et F.570. Il s'agit du seul aménagement observé pour ce bâtiment.

2.4.3.5. Bâtiment 5

Le bâtiment 5 fait partie d'un ensemble de trois bâtiments (5, 6 et 7) situés au nord de la tranchée 50 (fig. 46). Il se trouve appuyé contre le mur de clôture méridional qui marque la limite sud de l'implantation de la majorité des bâtiments. Il est donc aligné avec les bâtiments 1 et 4. Il est composé de 4 murs délimitant 2 pièces.

Les dimensions de ce bâtiment sont incertaines car seule une partie en a été mise au jour (fig. 54). La pièce la plus au sud est la plus petite. Elle pourrait occuper toute la longueur du bâtiment. La largeur de cette pièce mesure environ 2 m pour une longueur observée d'un peu moins de 3,50 m et donc une surface intérieure minimale de 7 m². La pièce située immédiatement au nord est plus vaste et présente une surface intérieure minimale d'environ 12 m² (6x2 m). Aucune porte aménagée dans ces murs n'a été observée. Aucun mur n'ayant été observé dans la tranchée voisine (Tr.51), sa longueur serait donc inférieure à 14 m et sa surface totale serait comprise entre 25 et 130 m².

Les maçonneries apparaissent à environ 25 cm sous la terre végétale dans les niveaux de démolition de l'ensemble (US.267). Tous les murs ne sont pas conservés et une partie du mur occidental (F.599) a été récupérée (F.899) durant la période du second haut Moyen Age.

Un sondage a été réalisé perpendiculairement au mur F.599 sur une longueur de 4,50 m. La stratigraphie de l'intérieur et de l'extérieur du bâtiment 5 montre une différence dans la nature des dépôts et la hauteur des niveaux d'occupation (fig. 55). Le mur F.599 est construit comme tous les autres murs gallo-romains du site. Sa fondation mesure 23 cm et son élévation est conservée sur

Figure 54 : plan du bâtiment 5 (V. Hirn, Sadil)

Photo 29 : vue du mur F.599 dans le sondage (Sadil)

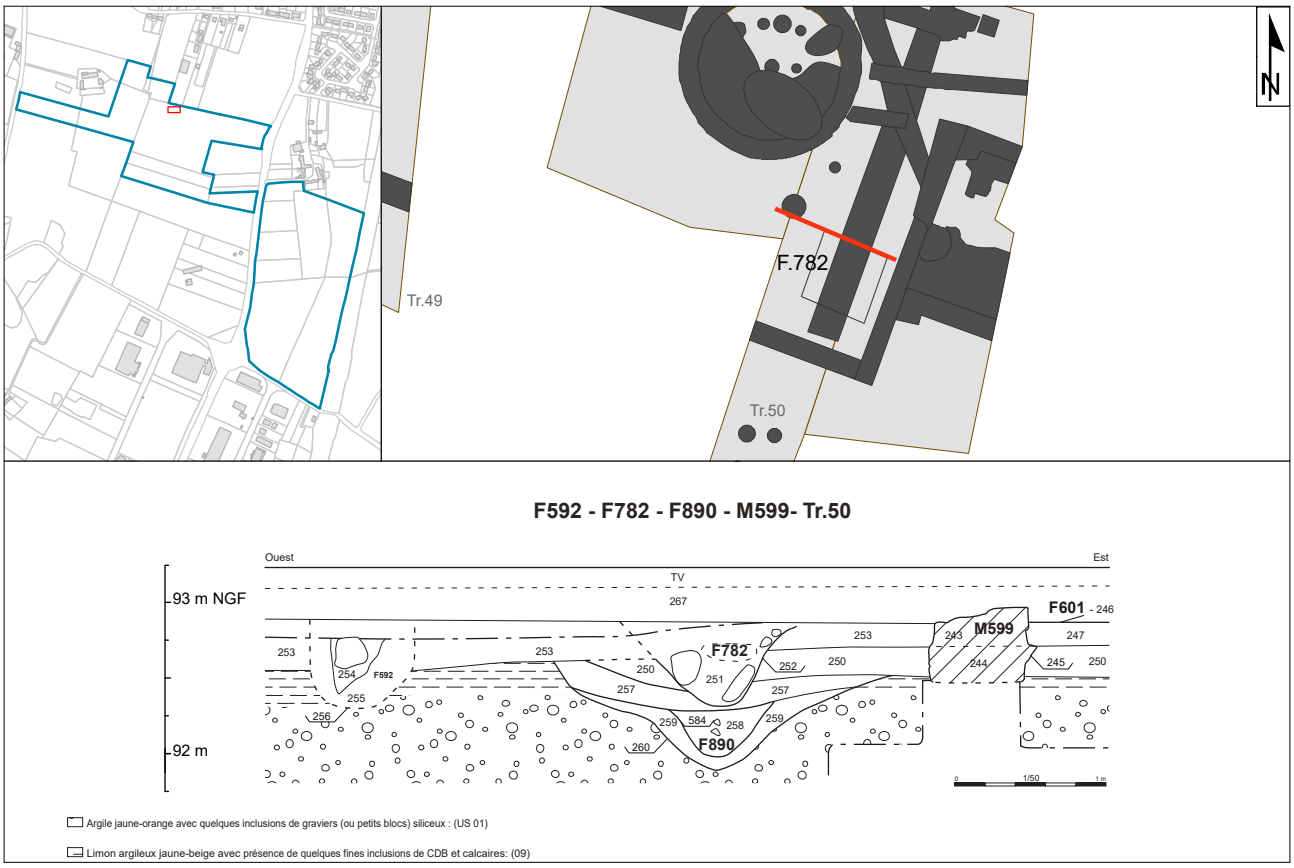

Figure 55 : coupe de la stratigraphie dans le bâtiment 5 (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil)

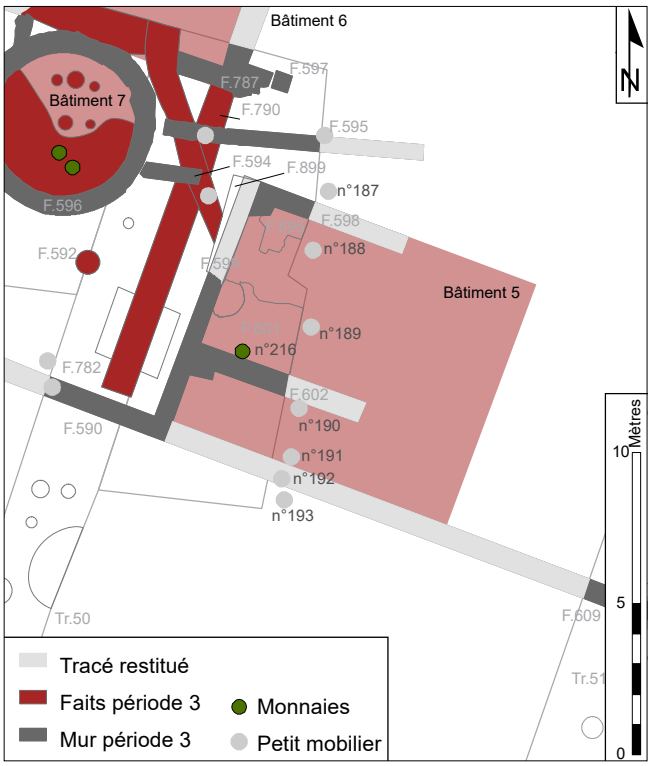

Figure 56 : localisation du petit mobilier métallique et des monnaies dans le bâtiment 5 (V. Hirn, Sadil)

Photo 31 : droit du nummus de Flavius Victor ou de Magnus Maximus (objet n°216, lot 932, F.601) (M. Troubady)

25 cm et deux assises (Photo. 29 – sur la photo seule une assise est visible mais deux assises sont conservées le long du bord de sondage au niveau du parement oriental). Si le niveau de sol intérieur du bâtiment 5 se situe autour de 92,70 m NGF, le niveau de circulation extérieur se situerait environ 20 cm plus haut (92,90 m NGF), au sommet de l'US.253 qui serait liée à la construction du bâtiment 5. Cette couche est aussi l'encaissant de l'aménagement F.782 (fossé de drainage ou canalisation - Photo 30) qui est donc creusé après la construction du bâtiment 5.

L'intérieur du bâtiment gallo-romain ne comporte pas de sol construit : on passe directement d'un niveau laténien (US.250) à une couche de démolition (US.247) sur laquelle s'installent au haut Moyen-Age un niveau de circulation (F.601 – US.246) et un sol de terre cuite (F.895).

Peu de céramiques datant de la période antique ont été trouvées dans le bâtiment 5. Seul le fossé F.782 a livré 17 tessons (lots 184 à 189) tous datés du début du premier siècle après J.-C. Cette zone des bâtiments 5, 6 et 7 a livré une quantité importante de petit mobilier métallique et de monnaies (fig. 56). Nous avons notamment découvert une monnaie datée de la fin du 4e siècle trouvée dans le fait F.601, niveau d'occupation attribué au haut Moyen-Age. Il s'agit d'un *nummus* de Flavius Victor ou de Magnus

Photo 30 : vue de la coupe du drain F782 et de M599 dans l'angle du sondage (Sadil)

Maximus (objet n°216, lot 932, F.601 - Photo. 31). Le petit mobilier n'est pas identifiable. Il s'agit surtout de fragments de plomb (n°186 à193, n° 199 et 200 – lots 1005 à 1016, 1020 et 1022).

Le bâtiment est réutilisé durant la période suivante du premier haut Moyen Age et est abandonné un peu plus tard durant le second haut Moyen Age.

2.4.3.6. Bâtiment 6

Le bâtiment 6 se trouve au nord-ouest du bâtiment 5, à l'extrémité septentrionale de la tranchée 50 (fig. 46). Il est apparu en limite de tranchée et d'emprise du diagnostic et s'étend plus au nord dans la parcelle voisine (fig. 57).

Le mur méridional du bâtiment et son retour vers le nord (F.787) apparait environ 25 cm sous la terre végétale, sous les niveaux de démolitions (US.267). Il est composé de moellons de calcaires non parementés, liés à la terre et non au mortier, contrairement à ceux de tous les autres bâtiments (Photo. 32). Vers l'ouest, il a été récupéré (F.894) et

Figure 57 : plan du bâtiment 6

Photo 32 : vue de l'angle sud-est du bâtiment 6 (F.787) et de la maçonnerie F597 (Sadil)

il est également recoupé par une tranchée (F.788) antérieure au bâtiment 7. L'extrémité ouest de la tranchée de récupération F.894 a été observée, ce qui permet de proposer pour ce bâtiment une largeur de 8,40 m. Aucun sondage n'a été réalisé et aucun mobilier n'a été trouvé à l'emplacement du bâtiment 6.

A proximité du mur F.787 se trouve une maçonnerie carrée d'un peu moins de 60 cm de côté (F.597). Il pourrait s'agir d'un support de pilier. Il n'est relié à aucun bâtiment ni à aucun support de pilier équivalent. Sa construction ressemble plutôt aux maçonneries du bâtiment 5 qu'à celle du bâtiment 6.

2.4.3.7. Bâtiment 7

Le bâtiment 7 se situe au sud du bâtiment 6 et à l'ouest du bâtiment 5 (fig. 46). Il est composé d'un seul mur délimitant un espace circulaire de 4,70 m de diamètre pour une surface d'un peu moins de 29 m² (fig. 58 - Photo. 33). Aucune ouverture n'a été observée dans ce mur.

La maçonnerie apparait à environ 25 cm sous la terre végétale sous les niveaux de démolition (IS.267). Le mur est construit, comme les autres, de blocs de calcaire équarris et assisés, avec quelques blocs siliceux, liés au mortier gris-blanc habituel. Un sondage a été réalisé à l'intérieur du bâtiment sur une longueur d'1,30 m pour une profondeur d'1 m

Figure 58 : plan du bâtiment 7

Photo 33 : vue générale du bâtiment 7 (Sadil)

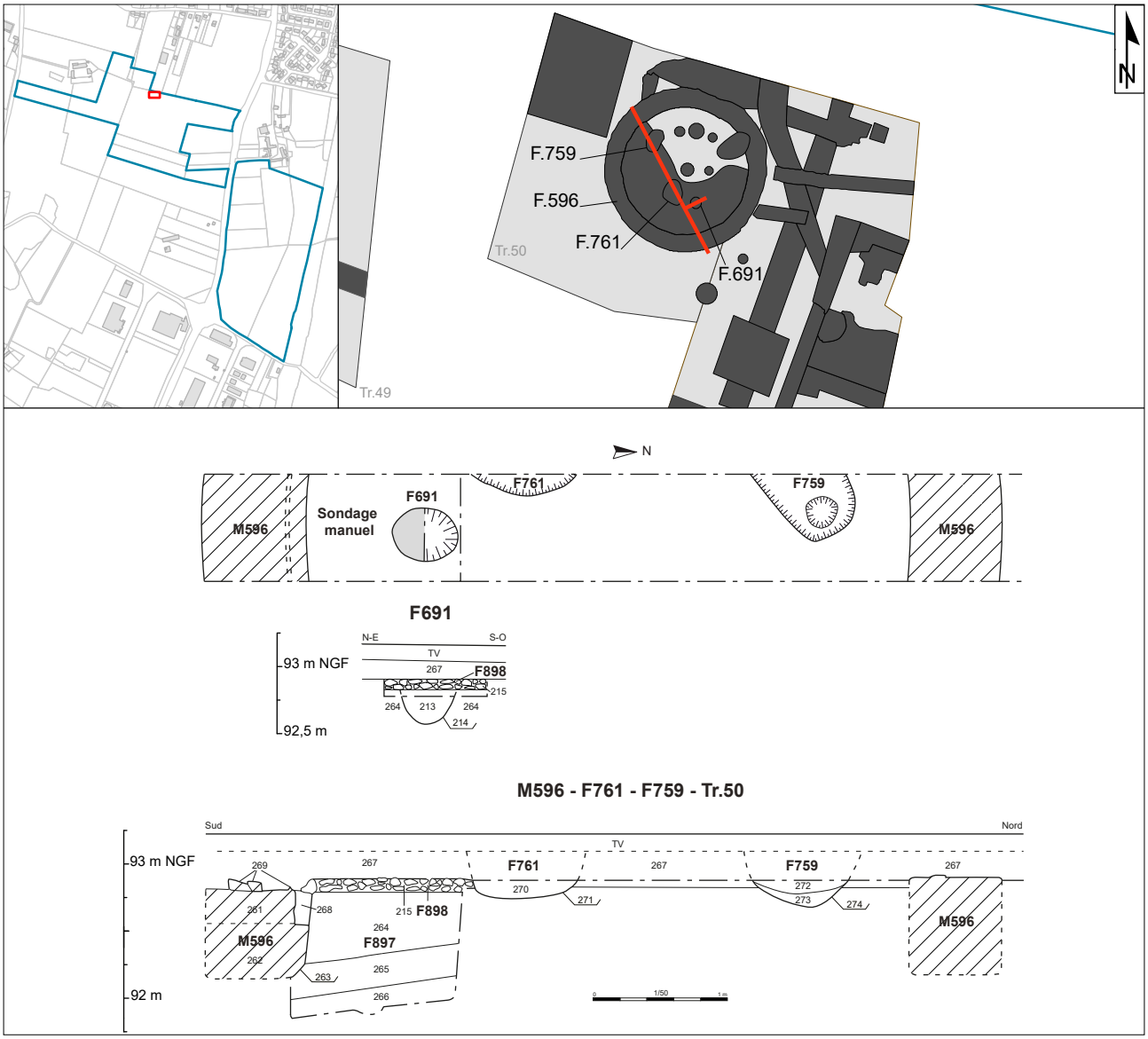

Figure 59 : coupe de la stratigraphie du bâtiment 7 (Ch. Lebrun, V. Hirn, Sadil)

Photo 34 : vue du mur F596 (Sadil)

Photo 35 : vue de détail du radier (F.898, US.215) de sol dans le bâtiment 7 (Sadil)

(fig. 59 – Photo. 34). Il a permis d'observer que la fondation est faite en deux parties : sur une semelle (US.262) haute de 40 cm repose une maçonnerie plus étroite de 10 cm, qui mesure 65 cm de large (US.261).

Le sol a été détruit, seul le radier est en partie conservé (F.898, US.215 - Photo. 35). Il est composé de blocs calcaires et siliceux (de 8 à 15 cm) posés horizontalement dans une matrice limoneuse brune. Au-dessus du radier et de l'arase du mur se trouve le niveau de démolition du bâtiment (US.267).

Le sondage ne nous a pas permis d'atteindre le substrat géologique. Les couches sur lesquels le bâtiment vient s'installer sont anthropisées (US.264 à 265). Elles sont constituées d'un limon argileux jaune à gris et contiennent des charbons de bois, des fragments de terre cuite et de la céramique. De plus elles présentent toutes les trois un pendage vers le sud et l'ouest. C'est pourquoi nous les considérons comme le comblement d'un creusement (F.897). Ce dernier a livré du mobilier et notamment de la céramique en quantité importante (51 tessons), de la faune (16 fragments) et trois scories. La céramique est datée du 1er siècle après J.-C. uniquement. Par ailleurs, des objets métalliques et des monnaies ont été trouvées dans les niveaux de démolition à l'emplacement du bâtiment 7 (fig. 60). L'une des monnaies est datée du premier siècle comme la céramique, plus précisément du règne de Néron (an 66). Il s'agit d'un dupondius de Néron (objet n°197, lot 929, US.267 - Photo. 36). La seconde monnaie est un as moins lisible daté du 1er au 2e siècle de notre ère (objet n°198, lot 930, US.267). La datation de ces objets (céramique ou monnaies) ne permet pas de dater la construction du bâtiment 7.

Cependant la chronologie relative des vestiges situe le bâtiment comme étant l'une des plus récentes constructions gallo-romaines du secteur. Tout d'abord il est postérieur au bâtiment 6 car il en recoupe la tranchée de récupération F.894. Le bâtiment 7 est également postérieur à deux maçonneries parallèles (F.594 et 595). Ces deux maçonneries construites selon les mêmes techniques que F.596, délimitent un couloir long d'au moins 5,60 m pour une largeur de 0,90 m entre les deux parements internes.

Un ensemble de six trous de poteaux est présent dans l'emprise du bâtiment 7 (F.691, F.756 à 758, F.760 et F.762). L'un (F.691) est sous le radier F.898, mais, au-dessus des autres, ce radier était détruit ce qui n'a pas permis de vérifier leur antériorité, néanmoins probable. Il s'agit d'un trou de poteau de 40 cm de diamètre pour une profondeur de 25 cm (fig. 59). Il est creusé dans le comblement supérieur de la fosse ayant livré de la céramique du 1er siècle de notre ère (F.897, US.264). Ces six trous de poteaux pourraient correspondre à une construction gallo-romaine sur poteaux antérieure au bâtiment 7.

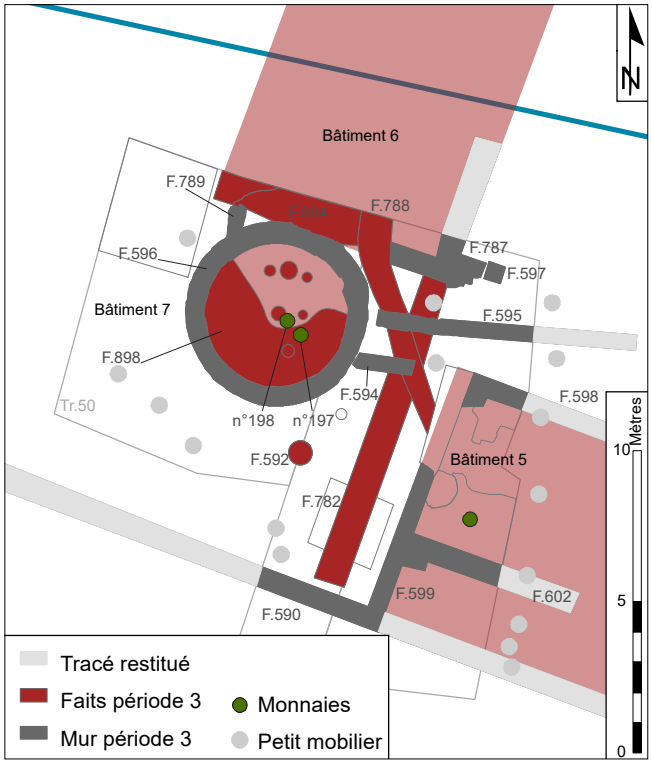

Figure 60 : localisation du petit mobilier métallique et des monnaies dans le bâtiment 7 (V. Hirn, Sadil)

Photo 36 : droit du dupondius de Néron (objet n°197, lot 929, US.267) (M. Troubady)

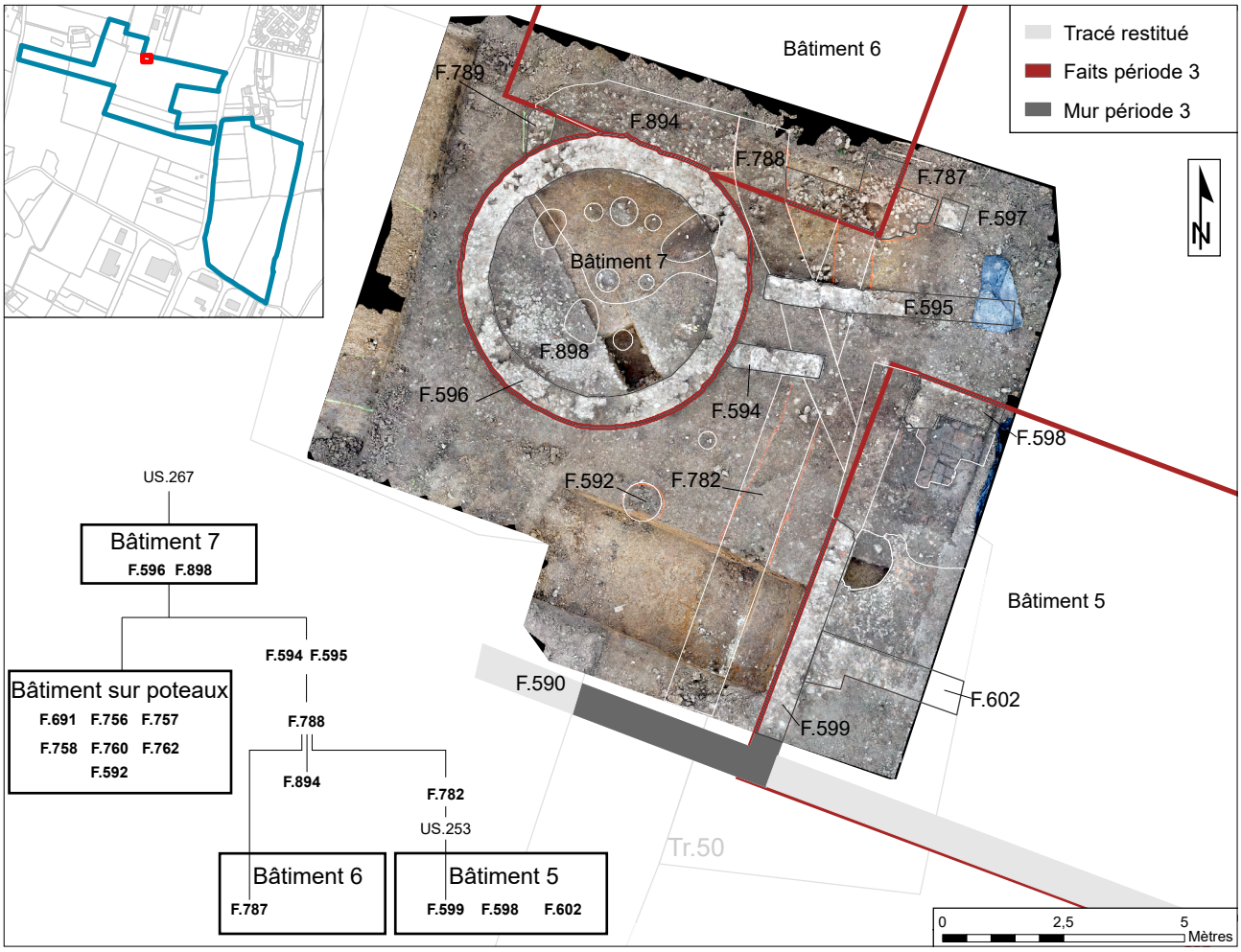

Figure 61 : orthophotographie du secteur des bâtiments 5, 6 et 7 associé au diagramme stratigraphique de l'ensemble (V. Hirn, Sadil)

Enfin on constate que le bâtiment 7 est postérieur à la construction du bâtiment 5. En effet la construction des murs F.595 et 594, recoupés par F.596, recouvre le comblement de la tranchée de drainage F.782, elle-même aménagée après la construction du bâtiment 5 (fig. 61).

Le plan de ce bâtiment est tout-à-fait inhabituel mais sa fonction n'a pu être caractérisée. Il pourrait s'agir d'un balnéaire ou d'un sanctuaire, mais aucun indice n'apporte de précisions (si ce n'est quelques fragments de tubulures dans les remblais de démolition, qui renverraient plutôt à un balnéaire ?).

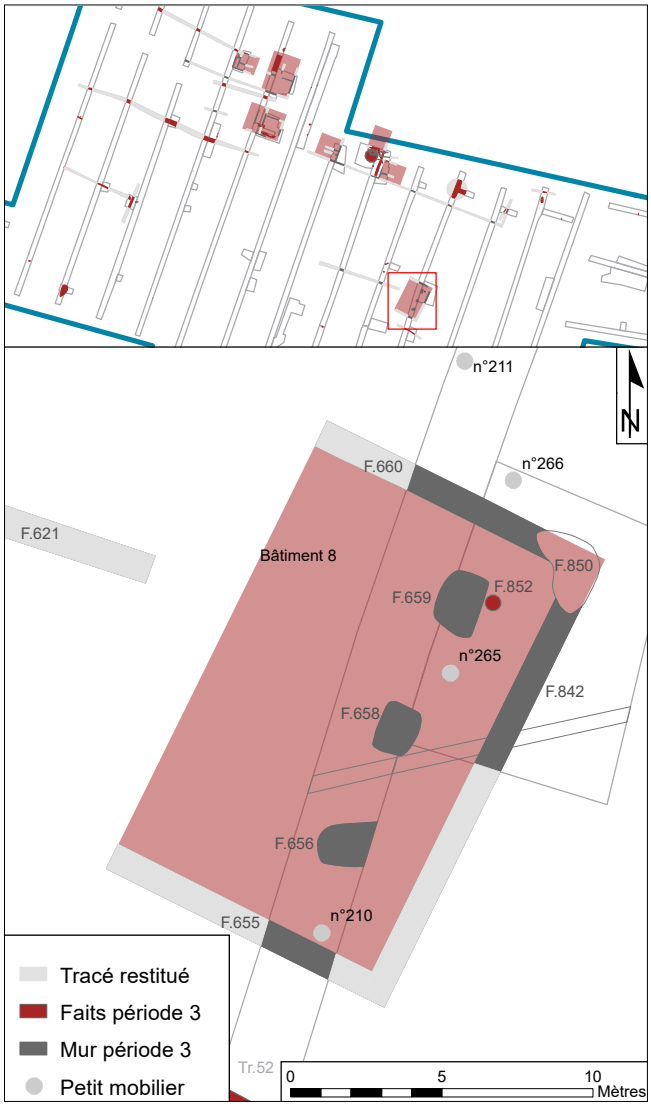

Figure 62 : plan du bâtiment 8 (V. Hirn, Sadil)

2.4.3.8. Bâtiment 8

Le bâtiment 8 est isolé par rapport aux autres bâtiments et sa typologie est différente, ce qui pourrait induire une fonction particulière. Il se situe environ 40 m au sud-est du bâtiment 5 dans la tranchée 52 (fig. 46). C'est aussi le bâtiment le plus oriental. Bien qu'isolé, il conserve la même orientation que tous les autres bâtiments. Il respecte la même structuration de l'espace, marquée par le fossé F.654 et le mur de clôture F.580/621.

Trois murs et trois supports intérieurs maçonnés composent ce bâtiment (fig. 62). Ils se trouvaient sous une couche de démolition. Seul le mur occidental n'a pas été découvert. Ils sont construits, comme les autres, de blocs de calcaire équarris et assisés, avec quelques blocs siliceux, liés au mortier gris-blanc habituel. Le bâtiment mesure environ 14 m du mur méridional au mur septentrional et nous avons dégagé une distance de 6 m du mur oriental au bord occidental de la tranchée. Sa surface minimale est de 84 m².

Les trois supports intérieurs sont maçonnés (F.656, 658 et 659). Il s'agit de trois fosses remplies de pierres calcaires et de pierres siliceuses liées avec le même mortier que les murs. Ils sont alignés et parallèles au côté le plus grand, ménageant un espace allongé large de 2,50 m (40 m²). Il s'agit vraisemblablement de base pour des supports de plancher, afin d'aménager un vide sanitaire, plutôt que de supports de piliers ou de colonnes. Ces massifs paraissent avoir été peu cohérents et de ce fait, trop fragiles pour avoir supporté une élévation haute. Ils ne se trouvent pas au milieu de la surface observée (sinon, le bâtiment mesurerait 4 m de large), ils se situent plutôt au niveau du tiers de la largeur du bâtiment. S'il s'agit bien de supports pour un vide sanitaire, il faudrait restituer leur pendant environ 2,50 m à l'ouest, cela ménagerait ainsi en tout un espace intérieur d'environ 120 m².

Une seule autre structure a été découverte à l'intérieur de l'espace du bâtiment. Il s'agit d'un trou de poteau (F.852). Il n'a pas été fouillé mais en surface nous avons ramassé de la céramique datée du 1er siècle de notre ère (US.480 – lots 420 à 423 – 14 tessons).

Nous n'avons pas découvert d'autre mobilier mis à part quatre objets métalliques indéterminés et non datés (objets n°210 – lot 1046, 211 – lot 1047, 265 – lot 1091 et 266 – lot 1092).

Il n'y a pas de traces de réoccupation de ce bâtiment, néanmoins les matériaux de l'angle nord-est du bâtiment sont récupérés (F.850), même dispositif que dans les bâtiments 1, 2 et 5.

2.4.3.9. Décor et revêtement des murs

Des éléments de décor intérieur ou de revêtement des murs ont été mis au jour : des enduits et des éléments de placage de mur ou de dallage en calcaire dur (fig. 63).

Les murs F.480, F.481 et F.482 dans le bâtiment 1 sont revêtus d'un enduit rose à base de mortier de tuileau encore en place, US.199 (Photo. 37 et 38). La couche de démolition dans le bâtiment 5 (US.246) et le comblement de la fosse F.777 (fosse qui recoupe ce niveau) contiennent une grande quantité de fragments d'enduit (Photo. 39). Un échantillonnage de trois types de fragments a été prélevé (F.777 – US.248 - lot 900 - Photo. 40) : l'un

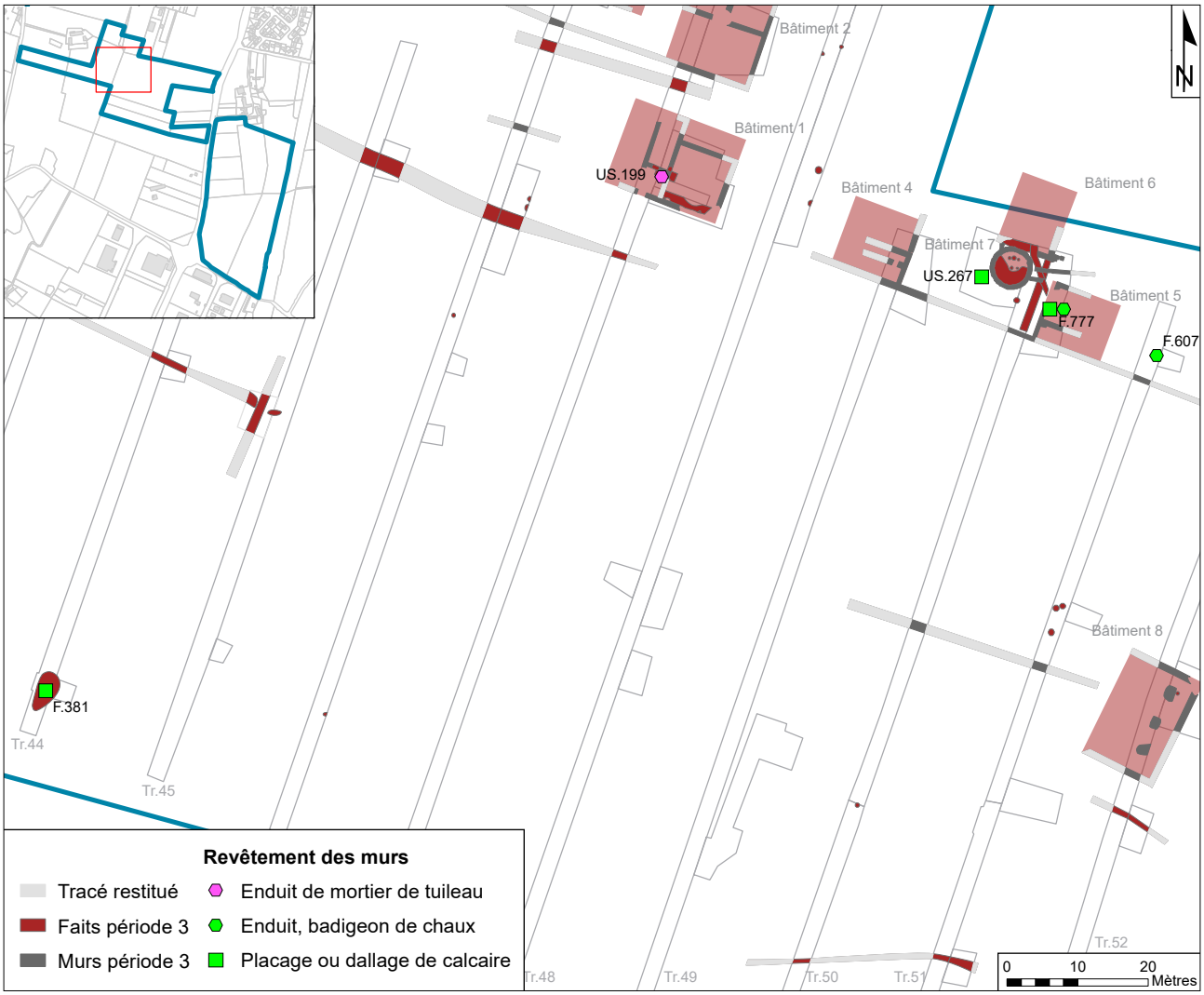

Figure 63 : localisation des découvertes de fragments d'enduits et de plaquage de mur (V. Hirn, Sadil)

porte un badigeon de chaux blanche, deux portent des traces de couleur rose, et le dernier est recouvert d'aplats de peinture noir et rouge. Un autre secteur, au nord de la tranchée 51, a livré des fragments d'enduit recouverts d'un badigeon blanc à base de chaux. Nous en avons prélevés quatre à l'occasion de la fouille du comblement de la sépulture F.607 (F.607 – US.575 – lot 899, Photos. 41-42).

Le second matériau décoratif découvert sur le site est constitué de dalles de calcaire dur. Les plaques sont fragmentaires (quatre fragments prélevés US.290 – lot 901, F.777 – lot 902 et US.267 – lot 903, Photo. 43 à 45). Ils sont d'une épaisseur de 28 à 38 mm. Leur aspect est patiné mais n'est pas érodé. Certains portent des traces de mortier de tuileau. Le plus grand fragment correspond au bord d'une plaque avec une légère érosion associée à une taille en biseau sur la face inférieure caractéristique pour faciliter la pose sur une couche de mortier (Photo. 46).

Trois des quatre fragments ont été trouvés autour des bâtiments 5, 6 et 7, dans le comblement de F.777 et dans la couche de démolition US.267 (lot 902 et 903). Le quatrième fragment se trouve très éloigné au sud-ouest du site dans la couche au-dessus du comblement de la grande fosse F.381 (lot 901). L'utilisation de ces plaques n'est pas

Photo 37 : vue de l'enduit rose couvrant le parement à l'angle des murs F.481 et 482 (Sadil)

Photo 38 : vue de l'enduit rose couvrant le parement à l'angle des murs F.480 et 481 (Sadil)

Photo 39 : vue des fragments d'enduit dans la couche de démolition US.247 (Sadil)

Photo 40 : vue des enduits recouverts d'un badigeon à base de chaux et de l'enduit peint (F.777 – US.248 - lot 900) (M. Beigneux, Adil)

Photo 41 : vue des fragments d'enduit en place, au nord de la tranchée 51, à proximité de la fosse F.607 (Sadil)

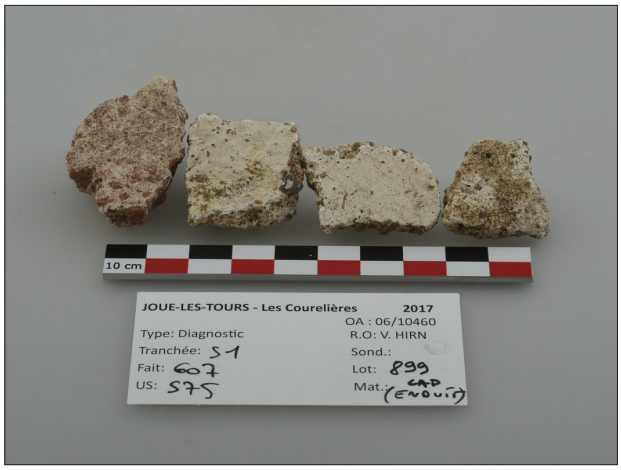

Photo 42 : vue des enduits recouverts d'un badigeon à base de chaux (F.607 – US.575 – lot 899) (M. Beigneux, Adil)

Photo 43 : fragment de dalle calcaire (US.290 – lot 901) (Sadil)

Photo 44 : fragment de dalle calcaire (F.777 – US.248 – lot 902) (M. Beigneux, Adil))

Photo 45 : fragment de dalle calcaire (US.267 – lot 903) (M. Beigneux, Adil))

Photo 46 : vue de profil du fragment avec érosion du bord et taille en biseau (US.267 – lot 903) (M. Beigneux, Adil))

définie. Elles ont pu être utilisées aussi bien comme placage des murs que comme dallage de sol.

Les quelques éléments de finition des bâtiments sont peu abondants mais indiquent néanmoins un soin évident apporté aux revêtements des sols ou des murs. La quantité de fragments d'enduits n'est pas mesurable mais il est probable qu'elle soit importante au vu de la densité dans les deux couches observées en surface (US.247 – F.601 et dans la couche autour de F.607).

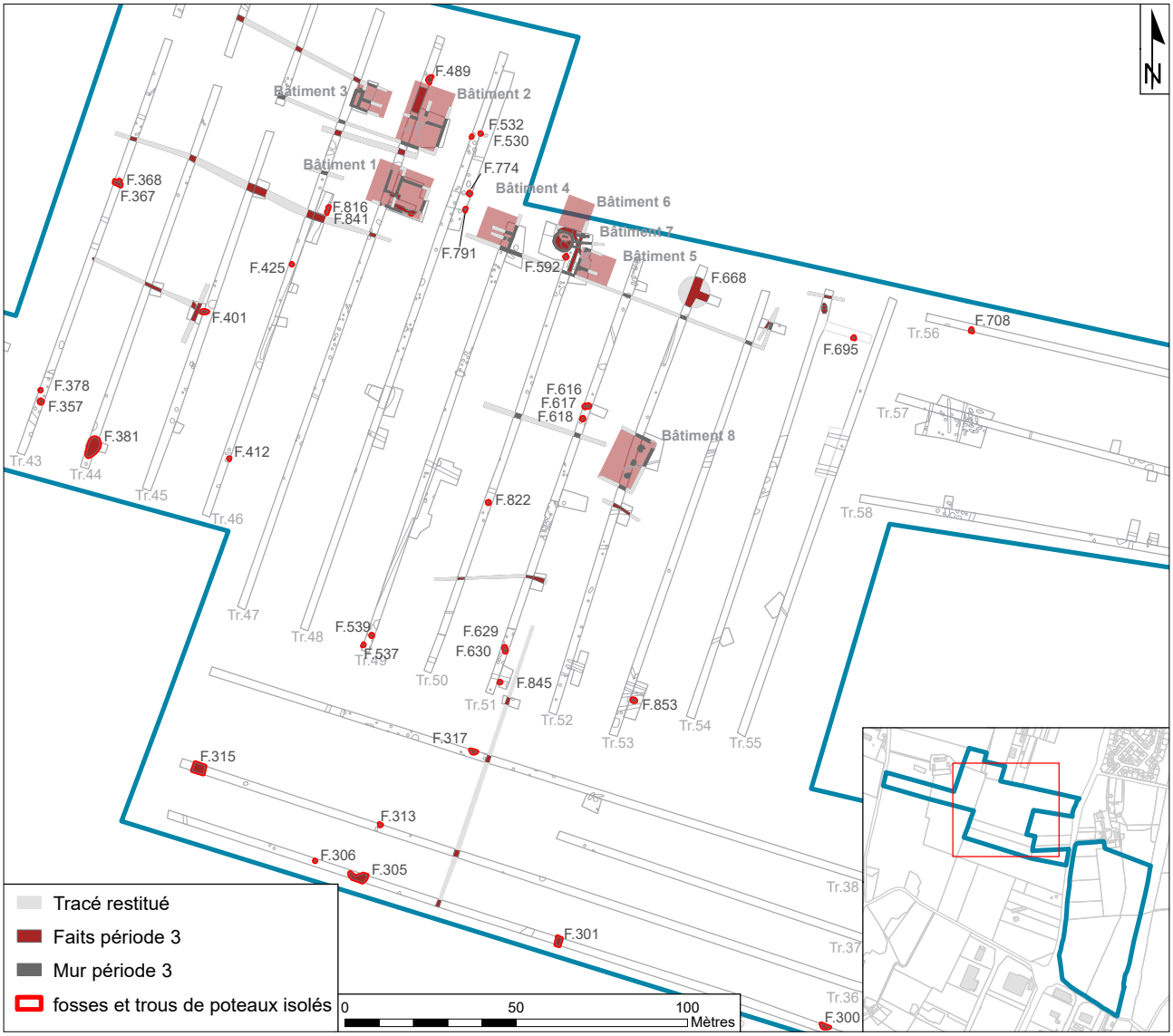

Figure 64 : localisation de l'occupation périphérique au sud des bâtiments (V. Hirn, Sadil)

2.4.4. Les espaces extérieurs

L'occupation principale du site gallo-romain se concentre autour des huit bâtiments au nord de la zone prescrite. Toutefois, elle ne se réduit pas aux bâtiments en dur : quasiment toute la surface explorée à l'est de la route RD86 a livré des vestiges de cette époque (fig. 64).

2.4.4.1. Des fosses et des trous de poteaux

Nous avons comptabilisé 36 fosses et trous de poteaux datés de la période gallo-romaine par la céramique (de 1 à 242 tessons[10] - fig. 65). Ils se trouvent un peu partout sur le site avec une densité un peu plus forte dans la moitié méridionale. La plupart des fosses et des trous de poteaux se trouvent au milieu de concentrations de faits archéologiques, mais celles-ci regroupent des faits datés de toutes les périodes, ce qui rend hasardeuse leur interprétation en termes de structuration.

[10] Tous mobiliers confondus, le nombre maximum de restes découverts dans une structure est de 258 NR (F.381).

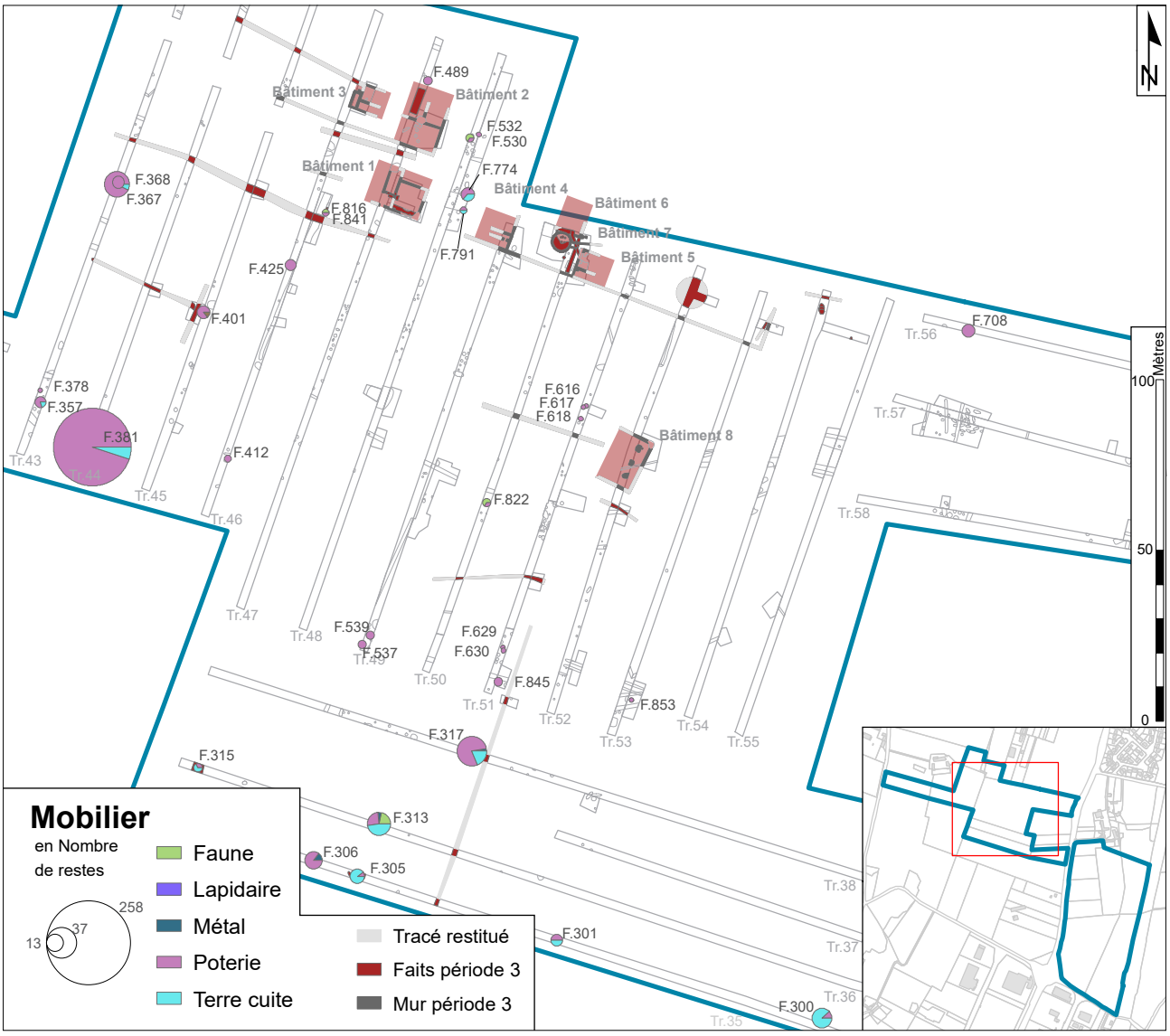

Figure 65 : localisation des artefacts trouvés dans les fosses et les trous de poteaux en périphérie des bâtiments (V. Hirn, Sadil)

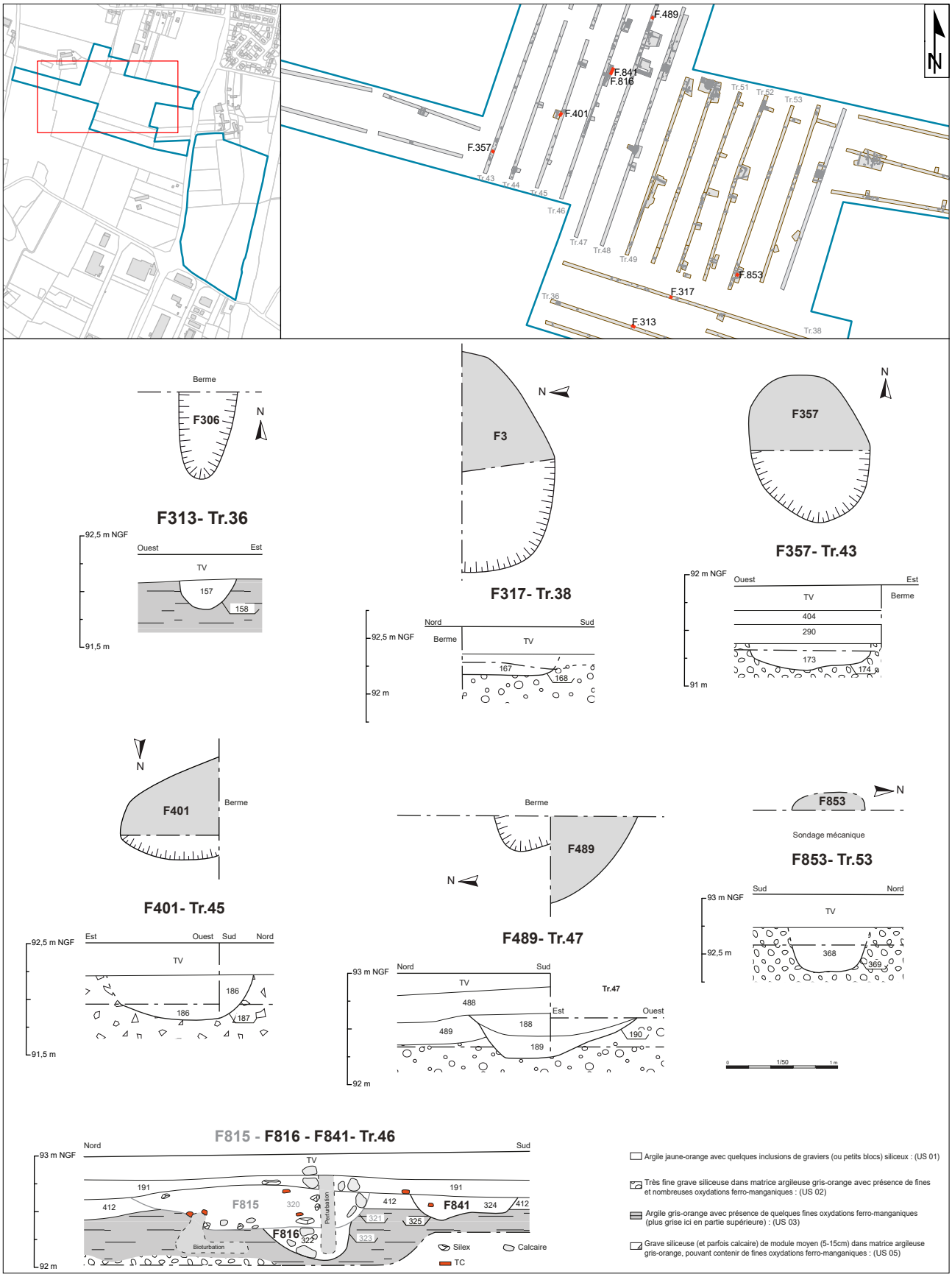

Figure 66 : coupes des fosses gallo-romaines (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil)

L'occupation gallo-romaine s'étend au sud et à l'ouest des bâtiments en dur sans doute sous la forme de bâtiments sur poteaux plantés pour des fonctions qui restent à déterminer.

Nous avons découvert vingt fosses parmi lesquelles nous en avons testé huit. La plupart des fosses ont été partiellement observées dans les bords de tranchée (fig. 66). Seule la fosse F.357 a été observée en entier. Elle est de forme ovale et mesure de 1 m à 1,3 m pour une profondeur de 25 cm. Les formes des autres fosses sont variables et parfois irrégulières, tout comme les profils qui peuvent être en cuvette ou en auge à fond plat. On ne remarque pas de cohérence dans les formes, les dimensions ou les comblements dans ce groupe de fosses. Les datations des fosses, qu'elles aient

Photo 47 : vue du cailloutis US.292 de la fosse F.381 (Sadil)

Photo 48 : vue du trou de poteau gallo-romain F.774 (Sadil)

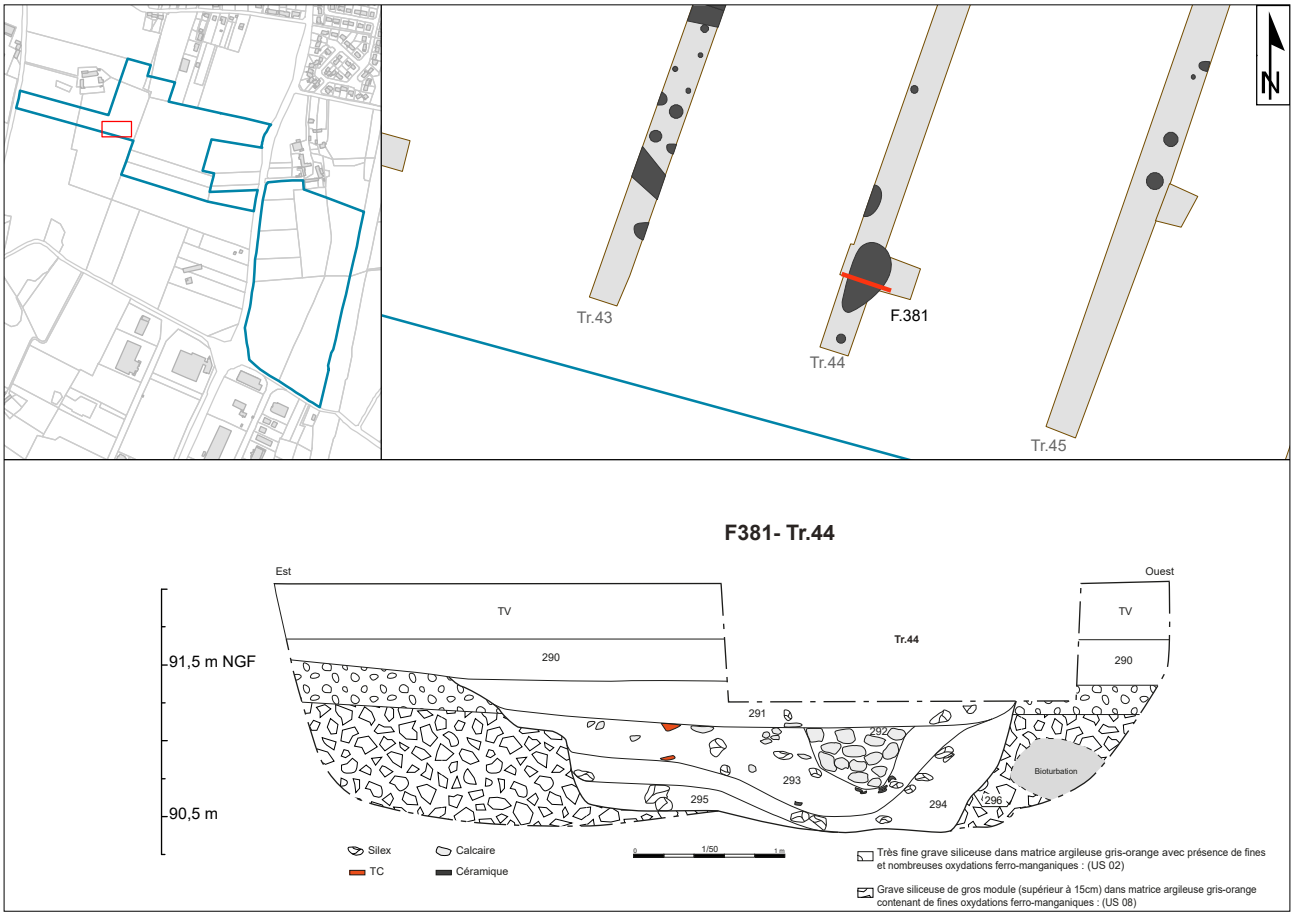

Figure 67 : coupe de la fosse gallo-romaine F.381 (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil)

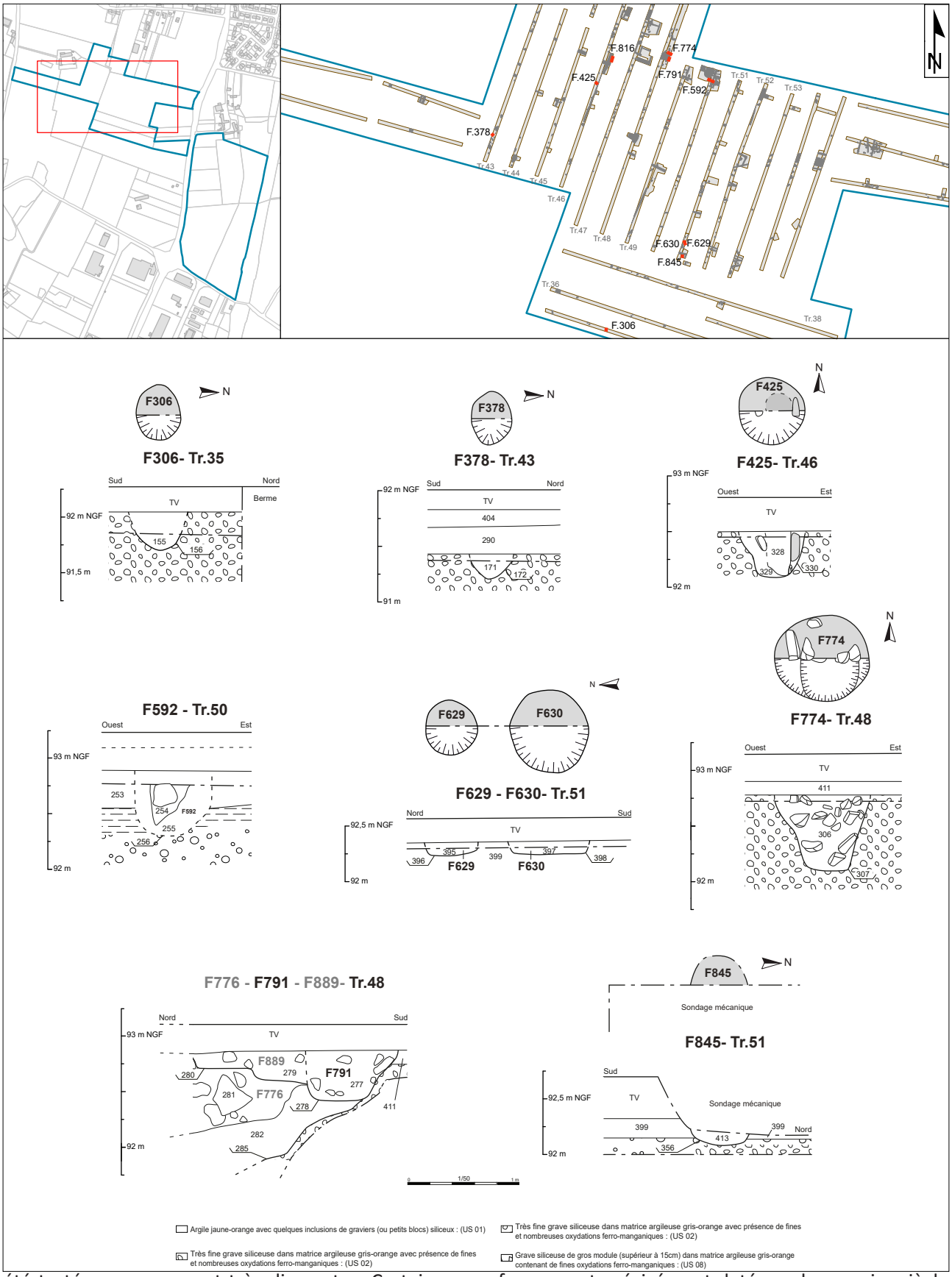

été testées ou non, sont très disparates. Certaines fosses sont précisément datées : du premier siècle

Figure 68 : coupes des trous de poteaux gallo-romains (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil)

(F.300, 317, 368 et 489), du deuxième siècle (F.367 et 401), du troisième siècle (F.313) ou du quatrième siècle (F.357, 412 et 841), le reste datant de la période gallo-romaine sans plus de précision.

La dernière fosse, F.381 est différente des précédentes, par ses dimensions, son comblement et le mobilier qu'elle a livré (fig. 67). Elle est de forme ovale de 6 m de long sur 3 m de large pour une profondeur d'1 m. Son profil est irrégulier comme le fond qui n'est pas tout à fait plat, légèrement en pente vers l'ouest. Son comblement compte quatre couches peu organiques, plutôt limoneuses, avec des inclusions de charbons de bois. L'US.292 située à l'ouest de la fosse présente une concentration importante de pierres posées à plat (Photo. 47). Ce cailloutis a de plus livré une quantité importante de mobilier et notamment de la céramique (242 tessons, tous datés du milieu du premier siècle de notre ère).

Photo 49 : vue d'ensemble du puits F.668 (Sadil)

Photo 50 : vue de la coupe du puits F.668 (Sadil)

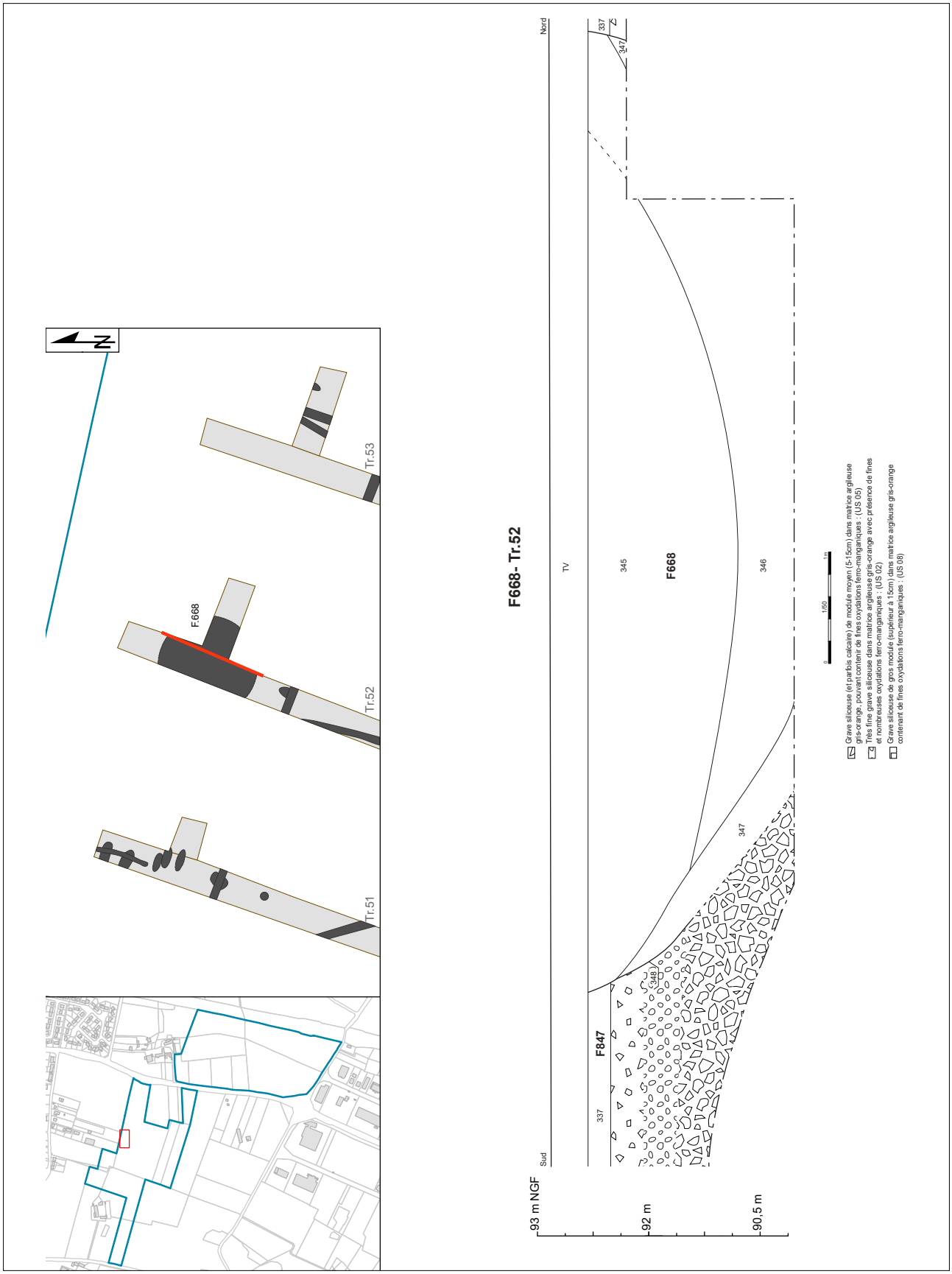

Figure 69 : coupe du puits F.668 (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil)

L'usage de cette fosse n'est pas défini. Elle a servi de dépotoir au cours de son comblement.

En plus des vingt fosses, nous avons découverts seize trous de poteaux datés par la céramique de la période gallo-romaine, parmi lesquels nous en avons testés dix[11] (fig. 68). La plupart présente le profil caractéristique d'un trou de poteau (fond plat et bord droit), plus rares sont ceux qui conservaient la trace du poteau, sous forme de surcreusement par exemple (Photo. 48). Les trous de poteau sont surtout datés du premier siècle (F.306, 378, 537, 774, 845 et 852), le reste datant de la période gallo-romaine sans précision.

[11] L'un des dix trous de poteaux (F.816) se trouve sur la figure 66 avec la fosse F.841.

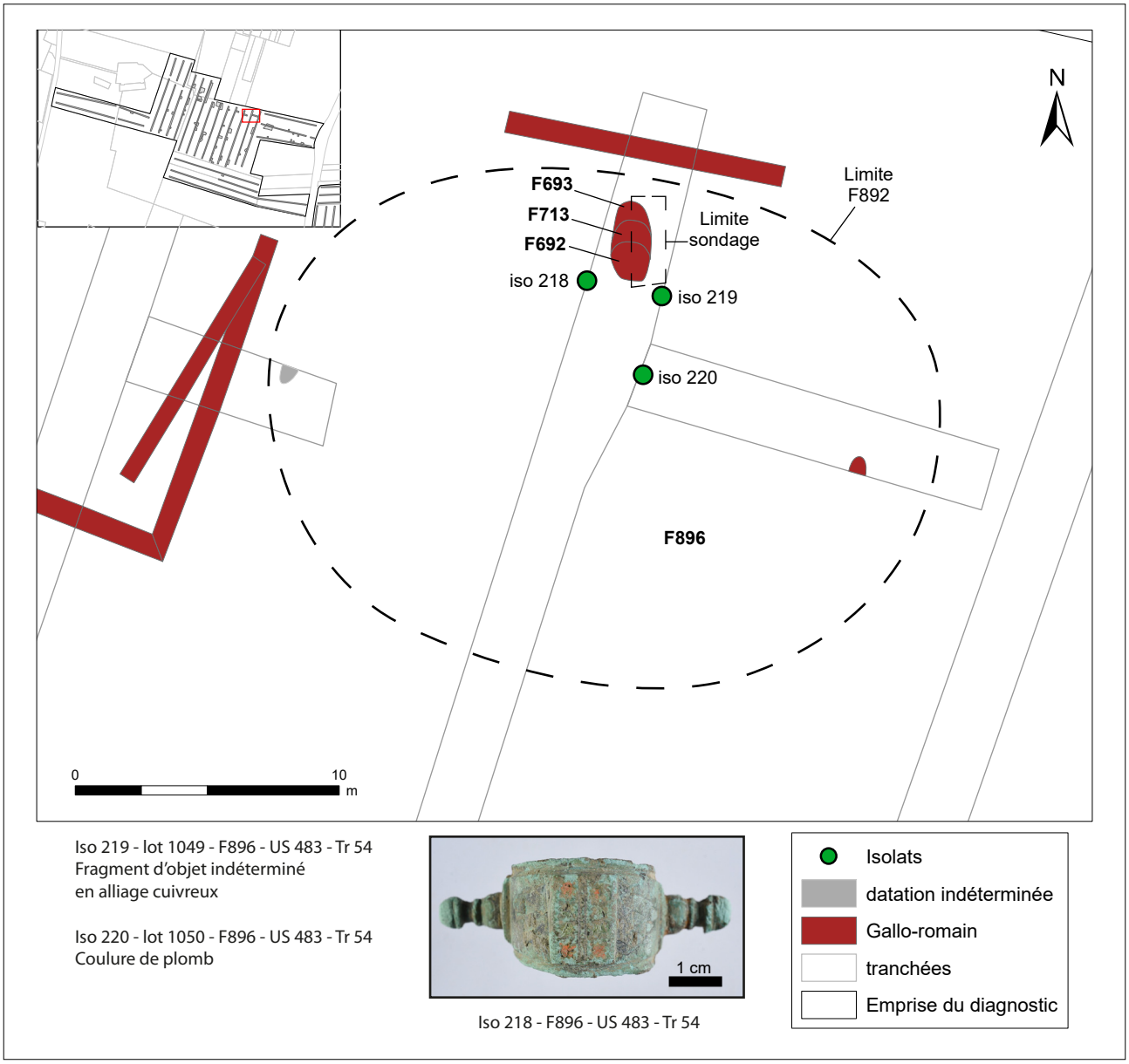

Figure 70 : localisation de la zone de rejet détritique (F.896) (Ch. Lebrun, Sadil)

2.4.4.2. Le puits

Un probable puits, F.668, a été trouvé à l'est du bâtiment 5, dans l'espace délimité par le mur de clôture F.666/684/696 au nord de la tranchée 52 (fig. 46). Il est de forme circulaire avec des bords obliques assez évasés (fig. 69).

Son comblement très instable nous interdisant de descendre dans le fond de la tranchée, ses mesures ont été prises approximativement depuis le haut de la tranchée (Photo. 49). Il mesurait 8,60 m à l'ouverture pour une profondeur observée de 1,85 m (Photo. 50). Le fond de la structure n'a pas été atteint. Le comblement était composé dans une large proportion de matériaux de construction, surtout des moellons calcaires (US.346) qui sont clairement issus de la démolition des bâtiments alentour. Cette destruction intervient durant le haut Moyen-Age, comme le montre la présence de céramique du 6e siècle dans le comblement principal.

2.4.4.3. Une zone de rejets détritiques de matériel funéraire ? (Matthieu Gaultier)

L'ouverture de l'extrémité nord des tranchées 53 et 54 a révélé la présence d'une nappe limoneuse beige à orangée (F896), couvrant au minimum 270 m² et se distinguant par sa couleur et sa granulométrie du substrat environnant plus argileux. Toutes les limites de cette nappe ont été perçues lors du diagnostic. Elle semble cantonnée au sud du fossé 694 et à l'est du mur 696. A l'est et au sud, aucune limite physique n'a été identifiée (fig. 70).

Lors du décapage, la surface de F896 (US 483) a livré de nombreux fragments d'objets, de même les passes mécaniques qui ont été réalisées par la suite (US 484 à 487) afin d'explorer la structure sur quelques centimètres de profondeur. Le détail du mobilier est visible dans le tableau 3 ci-dessous.

La datation des tessons de céramique découverts (NR : 391, NMI : 39) est très homogène et couvre le deuxième et le début du troisième siècle de notre ère. Les tessons présentent de nombreuses traces d'usures : ils sont émoussés, les surfaces sont altérées, les engobes sont peu adhérents. Certains présentent également la trace d'un passage au feu plus ou moins intense pouvant aller jusqu'à la calcination.

Sept tessons de verre bleuté à vert et quelques objets métalliques sont associés à ce mobilier céramique. A cet égard, on peut mentionner la présence d'une fibule en alliage cuivreux de forme symétrique arquées dite «en tortue».

Les premières passes mécaniques réalisées au sein de F896 ont permis de repérer, par endroit, des concentrations de mobilier. Trois d'entre elles ont été sélectionnée pour une fouille manuelle par passes successives puisqu'aucune limite de structure n'étaient visible en surface. Un sondage traversant de 3 mètres par 70 centimètres a été pratiqués pour couper les trois concentrations de

Photo 51 : orthophotographie des fosses F.692, 693 et 713 en cours de fouille (Sadil)

Tableau 3 : récapitulatif du mobilier de la zone de rejet détritique F.896

Fait	US	Lot	Iso	Catégorie	Matière	Type	description	datation	NR	NMI
896	483	1048	218	métal	alliage cuivreux	fibule	fibule : fibule symétrique arquée dite «en tortue»	antique	1	1
896	483	1049	219	métal	alliage cuivreux	indéterminé	fragment d'objet indéterminé : extrémité d'objet indéterminé ornée d'une loge circulaire sans doute émaillée		1	1
896	483	1050	220	métal	plomb	coulure de plomb	coulure / plomb fondu : coulure plus ou moins circulaire		1	1
896	484	964		métal	fer	clou	4 clous entiers, 12 fragments de clou et 3 fragments de plaque indéterminés		19	0
896	485	965		métal	fer	clou	14 fragments de clou sans tête, 13 fragments de clou avec tête, 3 fragments de tête de clou, 3 clous complets, 1 lame de métal en 5 fragments et 3 fragments de plaque		38	0
896	487	966		métal	fer	clou	3 fragments de clou avec tête, 2 fragments sans tête et 1 clou entier		6	0
896	483	538		poterie		Fond annulaire	émoussé ; surface altérée	150/230	38	0
896	483	539		poterie		Jatte carénée à lèvre plate moulurée	émoussé	150/230	1	1
896	483	540		poterie		Pot à lèvre en poulie		150/230	1	1
896	483	541		poterie		Dressel 20	éclat	150/230	1	0
896	483	542		poterie		Ind		150/230	1	0
896	483	543		poterie		Ind	engobe peu adhérent ; émoussé	150/230	4	0
896	483	544		poterie		Fond annulaire	engobe peu adhérent ; émoussé	150/230	6	1
896	483	545		poterie		Ind	émoussé	150/230	1	0
896	483	546		poterie		Gobelet Bet 333	engobe peu adhérent ; trop fragmenté pour le dessin	150/230	4	1
896	483	547		poterie		Plat à lèvre simple		150/230	1	1
896	483	548		poterie		Pot à lèvre déversée	trop fragmenté pour le dessin	150/230	1	1
896	483	549		poterie		Pot à lèvre éversée		150/230	1	1
896	483	550		poterie		Pot caréné à lèvre en amande		150/230	1	1
896	483	551		poterie		Ind		150/230	31	1
896	483	552		poterie		Ind	émoussé ; calciné	150/230	1	0
896	483	553		poterie		Ind		150/230	3	0
896	484	554		poterie		Ind	émoussé ; surface altérée	150/230	8	0
896	484	555		poterie		Ind	émoussé ; surface altérée	150/230	2	0
896	484	556		poterie		Ind	engobe peu adhérent	150/230	2	0
896	484	557		poterie		Ind	engobe peu adhérent	150/230	2	0
896	484	558		poterie		Ind		150/230	4	0
896	484	559		poterie		Plat à lèvre simple		150/230	1	1
896	484	560		poterie		Pot à lèvre en poulie	traces de feu	150/230	1	1
896	484	561		poterie		Cruche	calciné	150/230	2	1
896	485	562		poterie		Ind	émoussé ; surface altérée	150/230	16	0
896	485	563		poterie		Ind		150/230	3	0
896	485	564		poterie		Coupe Drag. 37		150/230	1	1
896	486	565		poterie		Ind	émoussé ; surface altérée	150/230	7	0
896	486	566		poterie		Ind	engobe peu adhérent	150/230	3	0
896	486	567		poterie		Ind		150/230	1	0
896	486	568		poterie		Jatte carénée à lèvre plate moulurée		150/230	1	1
896	487	569		poterie		Ind	émoussé ; surface altérée	150/230	6	0

Tableau 3 (suite) : récapitulatif du mobilier de la zone de rejet détritique F.896 (M. Gaultier, Sadil)

896	487	570		poterie		Ind	engobe peu adhérent	150/230	2	0
896	487	571		poterie		Ind	émoussé ; surface altérée	150/230	1	0
896	487	572		poterie		Fond soulevé	engobe peu adhérent	150/230	2	1
896	487	573		poterie		Marmite à lèvre simple		150/230	8	0
896	487	574		poterie		Fond annulaire	vernis peu adhérent	150/230	1	1
896	487	575		poterie		Ind	émoussé	Iere moitié IIe siècle	1	0
896	487	576		poterie		Mortier à collerette		Iere moitié IIe siècle	9	1
896	487	577		poterie		Fond annulaire	vernis peu adhérent	Iere moitié IIe siècle	13	2
896	487	578		poterie		Ind	traces de feu	Iere moitié IIe siècle	50	0
896	487	579		poterie		Ind	émoussé ; surface altérée ; traces de feu	Iere moitié IIe siècle	68	0
896	487	580		poterie		Coupe à lèvre simple		Iere moitié IIe siècle	1	1
896	487	581		poterie		Marmite à bord rentrant et collerette	traces de feu	Iere moitié IIe siècle	1	1
896	487	582		poterie		Pot caréné à lèvre en amande	traces de feu	Iere moitié IIe siècle	1	1
896	487	583		poterie		Fond annulaire	engobe peu adhérent	Iere moitié IIe siècle	4	2
896	487	584		poterie		Pichet globulaire à lèvre déversée	engobe peu adhérent	Iere moitié IIe siècle	3	1
896	487	585		poterie		Amphore régionale Gauloise 4		Iere moitié IIe siècle	1	1
896	487	586		poterie		Dolium à lèvre en bourrelet		Iere moitié IIe siècle	2	2
896	487	587		poterie		Ind	calciné, éclats	Iere moitié IIe siècle	7	0
896	487	588		poterie		Ind		Iere moitié IIe siècle	1	0
896	487	589		poterie		Fond soulevé	engobe peu adhérent	Iere moitié IIe siècle	5	1
896	487	590		poterie		Coupe à collerette Lez. 88	vernis peu adhérent	Iere moitié IIe siècle	1	1
896	487	591		poterie		Assiette Drag. 18		Iere moitié IIe siècle	1	1
896	487	592		poterie		Ind	trop fragmenté identification et dessin	Iere moitié IIe siècle	1	1
896	487	626		poterie		Ind	vernis disparu	IIe /IIIe siècle	1	0
896	487	627		poterie		Ind	engobe peu adhérent	IIe /IIIe siècle	1	0
896	487	628		poterie		Ind	engobe peu adhérent	IIe /IIIe siècle	2	0
896	487	629		poterie		Dolium à lèvre en bourrelet	émoussé ; surface altérée	IIe /IIIe siècle	24	1
896	487	630		poterie		Ind	émoussé ; surface altérée	IIe /IIIe siècle	16	1
896	487	631		poterie		Plat à lèvre simple	émoussé ; surface altérée	IIe /IIIe siècle	3	2
896	487	632		poterie		Pot caréné à lèvre en amande	émoussé ; surface altérée	IIe /IIIe siècle	2	2
896	487	633		poterie		Pot à lèvre éversée		IIe /IIIe siècle	2	1
896	483	891		verre		récipient indet.	tessons	antique	7	0

mobilier. La fouille par passes successives a livré de la céramique, de la terre cuite, du verre, de la faune et du métal sans qu'une organisation particulière se distingue. On signalera la présence d'un micro fragment d'os calciné (couleur blanche) que nous n'avons pu prélever car trop pulvérulent.

La couche limoneuse a été explorée sur une trentaine de centimètre jusqu'au substrat argileux. L'ensemble, perçu au départ comme une structure unique s'est révélé, en fin de la fouille, être finalement trois petites fosses subcirculaires juxtaposées (fig. 70, Photo. 51). Les limites entre les fosses sont apparues plus clairement lors de la réalisation des dernières passes mécaniques et l'examen de la coupe a permis de proposer une stratigraphie relative entre elles. Finalement, le matériel découvert dans les premières passes de fouille a été réattribué à l'un ou l'autre des faits identifiés en fonction de sa localisation initiale dont on avait pris soin de garder une trace tant que la fouille n'était pas achevée. Le détail du mobilier de chaque fosse est visible dans le tableau 4 ci-dessous.

L'aspect du matériel issu de la fouille de F692, F693 et F713 est en tout point comparable à celui issu du ramassage de surface et des passes mécaniques réalisées dans F896. La céramique présente de nombreuses traces d'altération voire de passage au feu. L'assemblage mobilier est également comparable puisqu'on retrouve associé à la céramique un peu de verre et de métal complétés ici par un os de faune et quelques fragments de terre cuite architecturale. L'os incinéré mentionné ci-dessus n'apparaît pas dans l'inventaire puisqu'il n'a pu être prélevé. Il a été découvert dans le comblement de F693.

Compte tenu de l'état de conservation de la céramique et de l'absence de disposition ordonné du mobilier, F896 peut être interprété comme une zone de rejets détritiques. Ces derniers proviennent d'un même contexte si l'on tient compte de l'homogénéité des datations et des types de céramiques découverts. L'assemblage mobilier, la présence de céramique passées au feu ainsi que celle (ténue) d'os calciné évoque des rejets issus d'une zone funéraire. Dans cette hypothèse, fragile en l'état des connaissances, F896 pourrait être le résultat du nettoyage d'une partie des couches de terre d'une nécropole utilisée entre le début du 2e siècle et le début du 3e siècle de notre ère.

Tableau 4 : récapitulatif du mobilier isolé dans les fosses F.692, 693 et 713 (M. Gaultier, Sadil)

Fait	US	Lot	Catégorie	matière	Type	sous type	description	datation	NR	NMI
692	216	875	faune		Indéterminé				1	0
692	216	531	poterie		Ind			150/230	1	0
692	216	811	terre cuite		TCA	indéterminé	7 fragments de TC dont 3 de tegulae (1 avec rebord), 1 fragment d'imbrex, 2 pouvant ressembler à des fragments de canalisation (?) et 2 indéterminés	antiquité	7	0
693	467	527	poterie		Marmite à lèvre simple			150/230	1	1
692	468	535	poterie		Ind			150/230	1	0
692	468	536	poterie		Ind		engobe peu adhérent	150/230	1	0
692	468	537	poterie		Fond plat			150/230	3	1
692	469	968	métal	fer	clou	quincaillerie	un fragment de fer indéterminé et 3 fragments de clou sans tête		4	0
692	469	533	poterie		Ind		émoussé	150/230	1	0
692	469	534	poterie		Ind		calciné	150/230	1	0
692	470	532	poterie		Ind		engobe peu adhérent ; émoussé	150/230	1	0
692	496	1072	métal	alliage cuivreux	tôle	indéterminé	fragment de tôle		1	1
693	218	528	poterie		Ind		engobe peu adhérent	150/230	1	0
693	218	529	poterie		Ind		traces de feu	150/230	3	0
693	218	530	poterie		Pichet globulaire à lèvre déversée		engobe peu adhérent	150/230	2	1
693	218	812	terre cuite		TCA	Tegula	9 fragments dont : 4 fragments de tegulae avec rebord et 5 fragments indéterminés	antiquité	9	0
693	218	895	verre		Indéterminé		1 tesson de verre bleuté	antiquité	1	0
713	471	484	poterie		Ind			Gallo-romain	1	0
713	471	485	poterie		Ind		engobe peu adhérent	Gallo-romain	1	0

2.4.5. Synthèse sur l'occupation gallo-romaine : un habitat groupé

L'occupation gallo-romaine sur le site du diagnostic des Courelières se compose essentiellement de bâtiments maçonnés dont la disposition est structurée par des murs de clôture et des fossés.

Nous avons mis au jour huit bâtiments aux techniques de construction similaires, dont les séparations intérieures sont matérialisées par des murs et non des cloisons en matériaux périssables. Ces bâtiments sont pratiquement tous liés à un mur de clôture, un seul se trouve à l'extérieur et isolé des autres. Les bâtiments regroupés sont sans doute des habitations alors que le huitième, d'organisation intérieure différente, rempli peut-être une fonction agraire, de stockage des grains par exemple.

Aucun plan de bâtiment sur poteaux plantés n'a été mis en évidence parmi les nombreuses concentrations de fosses et trous de poteaux gallo-romains.

Le plan du site est différent de celui d'une villa. Il s'agit plutôt d'une agglomération, d'un habitat groupé. Un exemple local présente de très nombreuse ressemblances, notamment dans l'organisation spatiale et le plan des bâtiments (fig. 71). Il s'agit de l'agglomération secondaire découverte à Chanceaux-sur-Choisille (Indre-et-Loire) à l'occasion des fouilles préventives à la construction de l'autoroute A85. Cette agglomération est organisée en îlots de module identique répartis régulièrement, alternant zones bâties et espaces de circulation (Doyen, Dubois 2016 : 261). Ce quartier d'habitation est associé à un ensemble cultuel et un ensemble thermal. Aux Courelières, nous n'avons pas mis en évidence l'ensemble cultuel ni l'ensemble thermal[12], qui comme à Chanceaux pourraient se trouver légèrement excentrés par rapport au cœur de l'habitat. L'agglomération de Chanceaux est construite dans le courant du premier siècle de notre ère et abandonnée au début 2e siècle, contrairement à l'habitat de Joué-les-Tours qui perdure tout au long de la période gallo-romaine et bien au-delà.

[12] A moins que le bâtiment circulaire n°7 soit un balnéaire ou un sanctuaire.

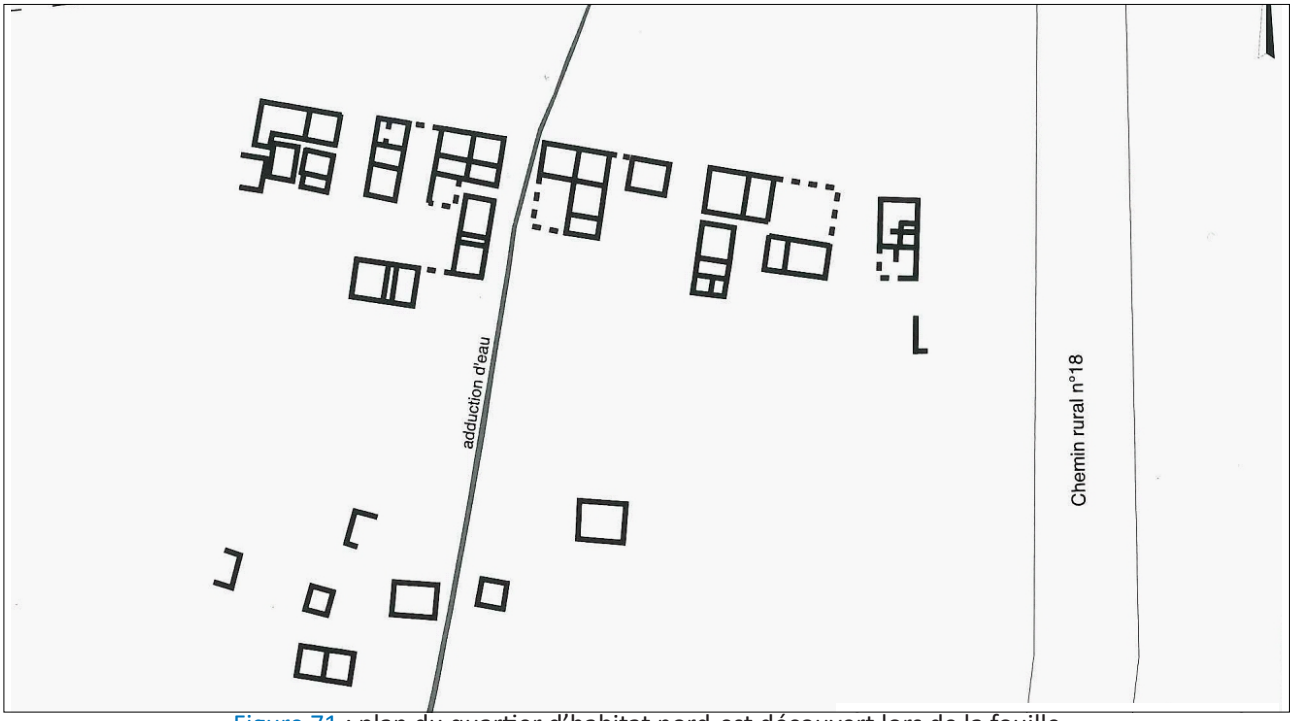

Figure 71 : plan du quartier d'habitat nord-est découvert lors de la fouille préventive à la construction de l'A85 (Doyen, Dubois 2016 : 257)

2.5. UNE OCCUPATION DU PREMIER HAUT MOYEN AGE (ENV. 450- ENV. 700)

L'occupation se poursuit dans les siècles suivants, sans doute sans hiatus, en tout cas le mobilier céramique ne révèle pas d'interruption dans la production de déchets sur le site. Les modalités d'occupation de cet espace évoluent progressivement. L'habitat gallo-romain n'est pas abandonné brusquement mais nous assistons à une occupation continue de certains bâtiments, quand d'autres disparaissent. Cette occupation cesse à la fin du 8e siècle.

En dehors de l'habitat antique, d'autres formes d'occupation ont été découvertes, qui apparaissent au 6e siècle et qui se prolongent jusqu'à l'abandon définitif du site à la fin du 9e siècle. On note deux pics d'occupation distincts, si l'on en juge par les quantités de mobilier céramique : d'abord les 5e/7e siècles, avec 124 tessons, puis le 9e siècle, avec 597 tessons, tandis que le 8e siècle n'est représenté que par 62 tessons. C'est pourquoi nous considérons l'occupation du haut Moyen-Age en deux temps : le les 5e/7e siècles, puis les 8-9e siècles.

2.5.1. Organisation générale de l'occupation

L'occupation du premier haut Moyen Age s'organise selon deux manières : l'occupation des bâtiments gallo-romains et un habitat construit ex-nihilo de part et d'autre d'une voie nouvellement aménagée (fig. 72).

Les vestiges de la période s'étendent sur une grande surface. Ils sont moins concentrés et un peu moins nombreux que ceux des périodes précédentes. On les retrouve des tranchées 41 et 42 aux extrémités orientales des tranchées 57 et 58. L'emprise totale est de 415 m d'est en ouest et de 210 m du nord au sud. Une centaine de faits a été observée (contre 130 durant la période précédente), parmi lesquels vingt-six ont été fouillés. Douze ont été datés par la céramique et un par l'analyse du radiocarbone pratiquée sur les ossements de la tombe F.343 (fin du 7e ou du 8e siècle - cf. annexes : datations radiocarbone) ; en outre, vingt-quatre ont livré de la céramique ramassée au moment de leur nettoyage[13].

La céramique marque une continuité de l'occupation entre la fin de la période gallo-romaine avec la présence de sigillée d'Argonne (3 tessons datés du 4e au début du 5e siècle, dans les faits F.357 – lot 336, F.841 – lot 429 et F.481 – lot 518) et d'un fragment de Dérivée de Sigillée Paléochrétienne (datée de 370 à 500, F.598 – lot 526 - fig. 13, annexe 2). Le reste du mobilier céramique est homogène et date des 6e et 7e siècles, à l'exception du mobilier récolté sur le chemin F.700 qui présente un horizon chronologique plus large recouvrant les phases du haut Moyen-Age, sans dépasser la fin du 9e siècle.

La céramique est le mobilier le plus abondant de l'ensemble, avec 214 tessons sur les 364 restes tous mobiliers confondus, et se trouve surtout concentrée à l'est des parcelles diagnostiquées (fig. 73 – tab. 5).

Nous avons découvert six objets métalliques attribués à la période :

- Iso 152, US.411, lot 1028 : fibule : fragment de fibule ansée symétrique (Photo. 52)
- Iso 156, F.527, US.204, lot 1021 : peigne de métier à tisser, lame rectangulaire dentelée sur un des longs côtés ; le côté opposé se prolonge par une soie disposée perpendiculairement à la lame (Photo. 53)
- Iso 233, F.700, US.537, lot 1081 : agrafe à double crochet, plaque rectangulaire gravée d'un décor de stries transversales et prolongée de deux crochets appointés aux extrémités. Le centre de l'objet est percé d'un trou circulaire (Photo. 54)
- Iso 234, F.862, US.481, lot 1082 : plaque de plaque-boucle, plaque scutiforme pourvue d'un

[13] Deux faits supplémentaires ont livré de la céramique (F.607 et 643), mais il s'agit de céramique gallo-romaine redéposée.

Figure 72 : plan de l'occupation du premier haut Moyen-Age (450 - 800) (V. Hirn, Sadil)

Figure 73 : localisation du mobilier de l'occupation du premier haut Moyen-Age (450 - 800) (V. Hirn, Sadil)

num	categorie	Métal	Terre cuite	Faune	Poterie	Total
318	sépulture	0	0	0	1	1
319	sépulture	0	0	0	3	3
324	fosse	0	0	0	1	1
351	fossé	0	1	0	2	3
396	trou de poteau	0	0	0	3	3
527	trou de poteau	1	0	3	7	11
545	trou de poteau	0	0	0	1	1
547	trou de poteau	0	0	0	1	1
549	fosse	0	1	4	1	6
555	trou de poteau	1	0	0	0	1
607	sépulture	0	1	2	7	14
612	fossé	0	0	0	1	1
632	fosse	1	0	0	4	5
642	fossé	0	0	17	7	24
643	fossé	0	0	1	2	3
676	fossé	0	0	38	12	50
677	fossé	0	0	0	2	2
685	fosse	0	0	0	8	8
700	voie	2	0	2	35	39
710	fossé	0	0	0	2	2
711	fosse	0	1	14	35	50
712	fosse	0	0	0	3	3
717	fossé	1	4	1	7	13
725	fosse	0	0	0	3	3
737	fosse	0	2	10	4	16
759	trou de poteau	1	0	0	0	1
815	fosse	0	1	0	1	2
823	trou de poteau	0	0	0	1	1
855	fosse	0	0	4	11	15
856	fosse	0	0	0	1	1
857	trou de poteau	0	0	0	1	1
861	fosse	1	0	6	5	12
862	fosse	1	0	0	2	3
863	fosse	0	0	0	1	1
867	fosse	0	0	0	3	3
868	fosse	0	0	0	1	1
870	fosse	0	0	0	2	2
871	fosse	0	0	4	3	7
874	fossé	0	0	0	1	1
875	sépulture	0	0	1	0	1
876	fossé	0	1	11	15	27
Total		9	12	118	200	343

Tableau 5 : récapitulatif du mobilier récolté dans les structures de l'occupation du premier haut Moyen-Age (450 - 800) (V. Hirn, Sadil)

Photo 52 : vue du fragment de fibule ansée symétrique (Iso 152, US.411, lot 1028) (M. Beigneux, Adil)

Photo 53 : vue du peigne de métier à tisser (Iso 156, F.527, US.204, lot 1021) (M. Beigneux, Adil)

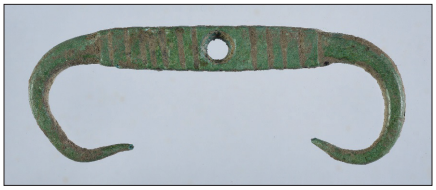

Photo 54 : vue de l'agrafe à double crochet (Iso 233, F.700, US.537, lot 1081) (M. Beigneux, Adil)

Photo 55 : vue de l'agrafe à double crochet (Iso 233, F.700, US.537, lot 1081) (M. Beigneux, Adil)

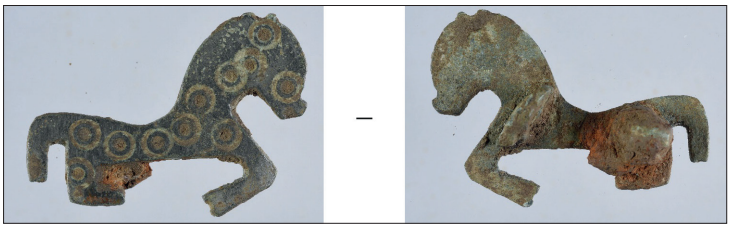

Photo 56 : vue de la fibule zoomorphe (Iso 259, F.717, US.374, lot 1088) (M. Beigneux, Adil)

Photo 58 : vue de la petite boucle rectangulaire (Iso 264, F.847, US.337, lot 1087) (M. Beigneux, Adil)

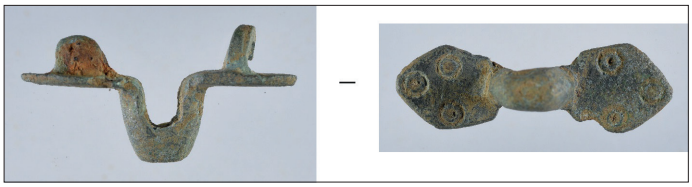

Photo 57 : vue de la fibule ansée symétrique (Iso 261, F.700, US.537, lot 1106) (M. Beigneux, Adil)

décor d'entrelacs ; au revers, trois languettes à œillet disposées en triangle (Photo. 55)

- Iso 259, F.717, US.374, lot 1088 : fibule zoomorphe et étamée représentant un cheval dont le corps est décoré de onze ocelles (Photo. 56)
- Iso 261, F.700, US.537, lot 1106 : fibule ansée symétrique à pieds losangiques ornés d'un décor de trois ocelles disposés en triangle ; un ocelle au sommet de l'arc (Photo. 57)
- Iso 264, F.847, US.337, lot 1087 : petite boucle rectangulaire à bords biseautés pourvue d'un décor guilloché. Ce type de boucle, trop petit pour servir de fermoirs de ceinture, est plutôt à mettre en relation avec la fixation d'autres éléments vestimentaires tels que les aumônières, les jarretières, les chaussures, etc. (Photo. 58).

Tous ces objets sont issus surtout du domaine vestimentaire et de la parure mais l'un d'entre eux signale une activité de tissage. Par ailleurs, la découverte de deux objets (iso 234 et 259), dont les exemples de comparaisons sont souvent issus de contextes funéraires, indiqueraient la proximité d'un ensemble de tombes. Ces deux objets se trouvent dans la concentration de faits situés au nord-est du site, non loin du chemin F.700 (cf. *infra*).

2.5.2. Une occupation le long d'une voie

L'occupation hors des bâtiments gallo-romains est intégrée dans un grand ensemble structuré par une voie que nous avons perçue à partir de la tranchée 53 jusque dans la tranchée 55 où nous l'avons testée.

2.5.2.1. La voie

Elle est orientée nord-est sud-ouest entre les tranchées 53 et 54 et son tracé s'infléchit pour devenir sans doute parallèle aux tranchées 57 et 58. Nous ne l'avons pas observée dans ces dernières, néanmoins nous avons mis au jour plusieurs fossés parallèles qui pourraient constituer ses fossés bordiers et donc attester de sa présence entre les tranchées 57 et 58 (fig. 74).

La voie se présente sous la forme d'une légère dépression empierrée (fig. 75 - Photo. 59). Le long de son bord sud se trouve un fossé de 87 cm de large pour une profondeur de 25 cm, au profil en cuvette. Il était comblé par une seule couche de limon argileux gris. Le bord nord était également accompagné d'un fossé que nous n'avons pas testé (F.701).

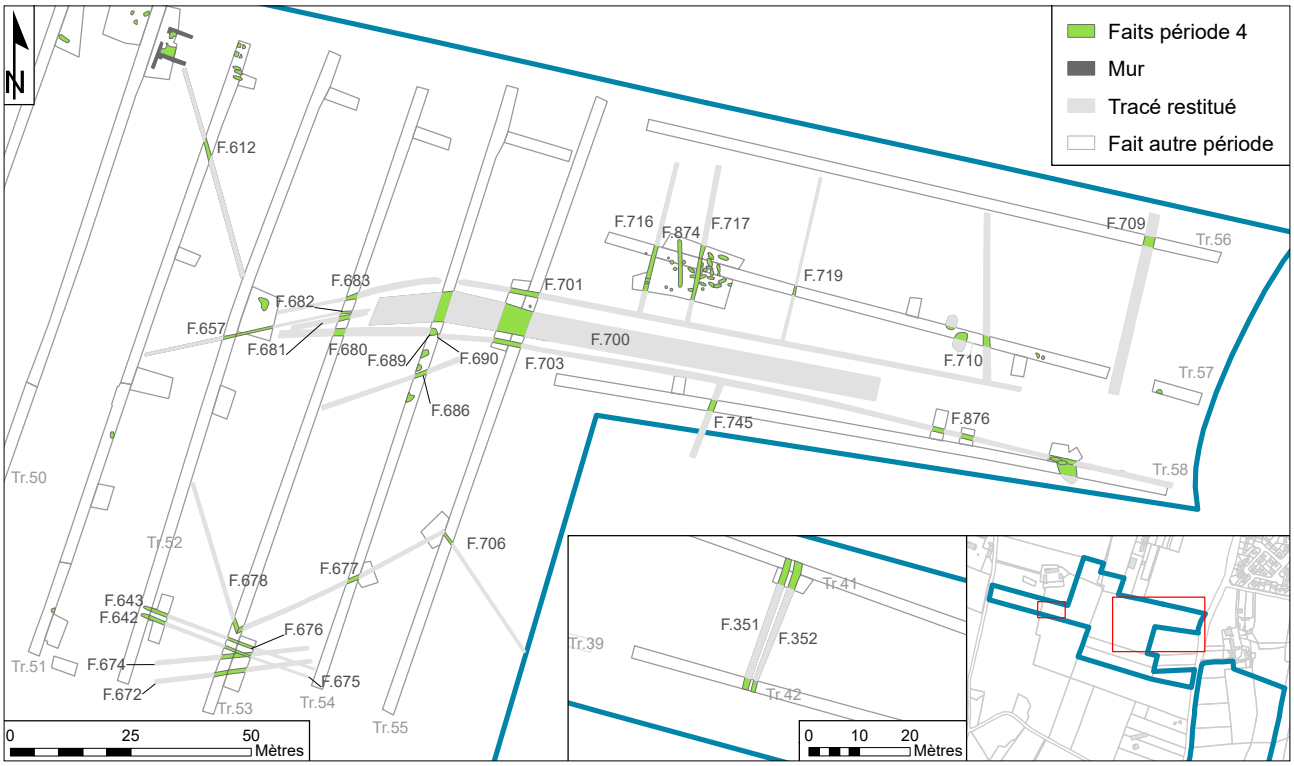

Figure 74 : mise en évidence du parcellaire et du chemin de l'occupation du premier haut Moyen-Age (450 - 800) (V. Hirn, Sadil)

Figure 75 : coupe de la voie F.700 et du fossé bordier F.703 (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil)

Photo 59 : vue du chemin F.700 et du fossé bordier F.703 (Sadil)

La couche de pierres du chemin a livré 35 tessons de céramique qui datent l'utilisation du chemin du 6e jusqu'au 9e siècle. Nous avons également trouvé une agrafe à double crochet (iso n°233), dont la période d'utilisation s'étend du 7e au 11e siècle, et une fibule ansée symétrique (iso n°261), datée entre le 7e et le 8e siècle.

2.5.2.2. Le parcellaire

Ce chemin est la structure centrale d'une organisation spatiale délimitée par des fossés bordiers et des fossés parcellaires perpendiculaires. Cet ensemble se trouve essentiellement situé à l'est. Nous avons comptabilisé 22 fossés dont 7 fossés bordiers (fig. 74) et deux fossés excentrés situés à l'extrémité occidentale du site (F.351 et 352). Aucun des liens entre les fossés bordiers et les fossés parcellaires n'a été mis au jour.

Huit fossés ont été testés. Ils présentent des profils variés mais peu profonds (entre 20 et 50 cm) avec des comblements uniques (fig. 76). Les comblements sont parfois peu anthropisés et certains se sont avérés difficile à détecter (F.677 et F.706). Néanmoins, huit ont livré du mobilier et

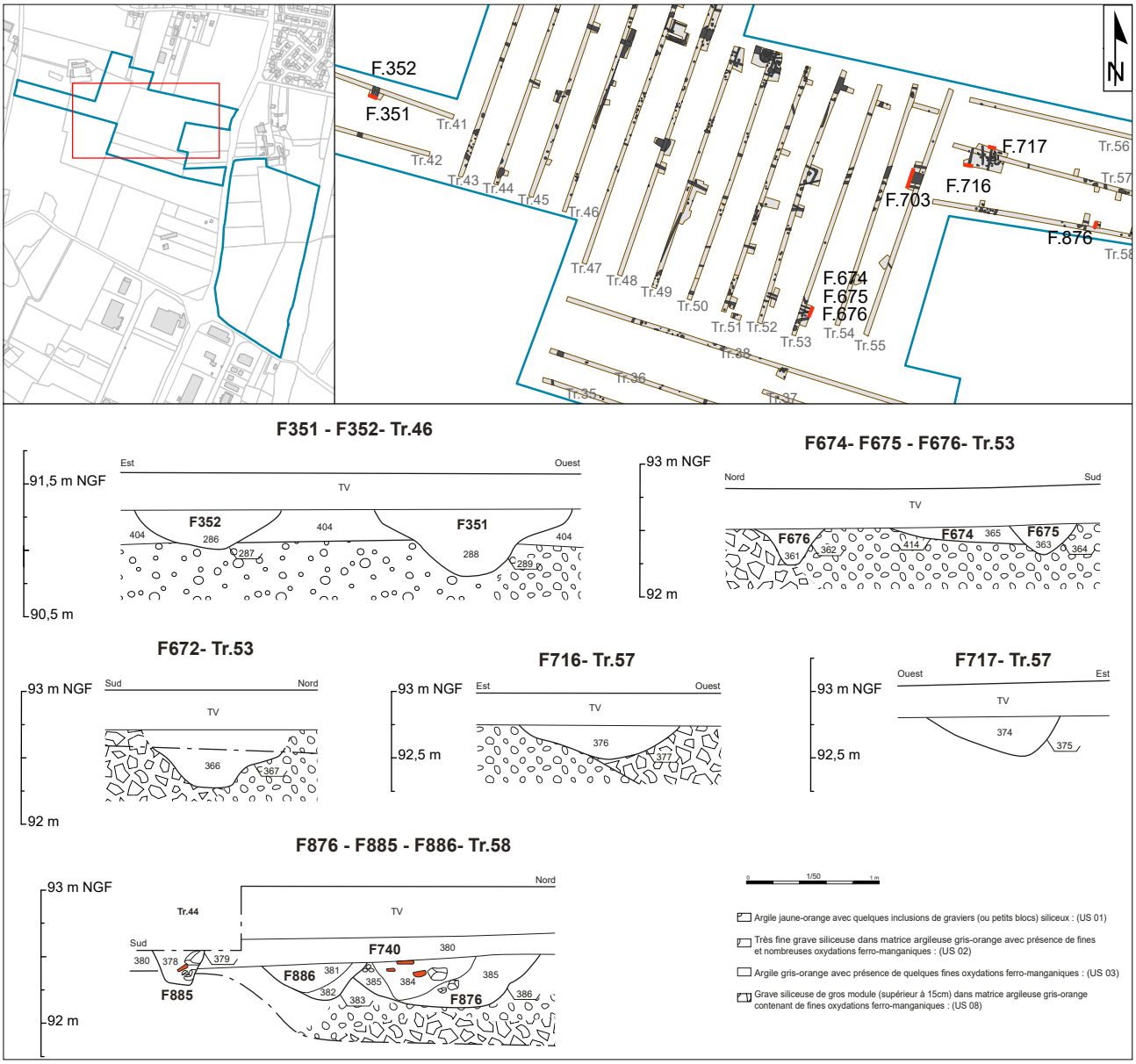

Figure 76 : coupe des fossés de l'occupation du premier haut Moyen-Age (450 - 800) (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil)

Photo 60 : vue en coupe du fossé F.876 (Sadil)

Photo 61 : vue en coupe du fossé F.672 (Sadil)

Photo 62 : vue en coupe du fossé F.674, 675 et 676 (Sadil)

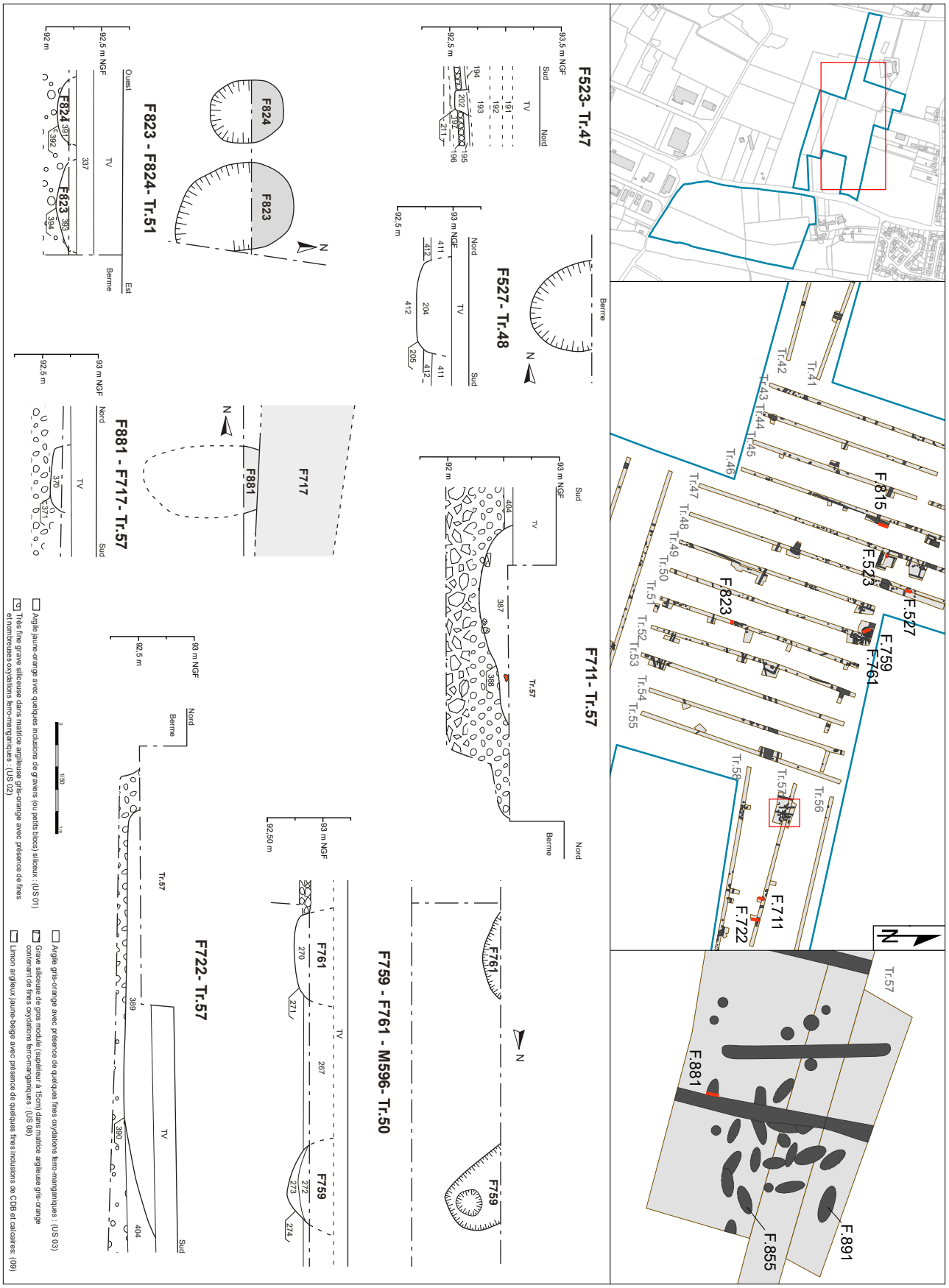

Figure 77 : coupe des fosses et trous de poteaux de l'occupation du premier haut Moyen-Age (450 - 800) (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil)

notamment de la céramique (de 1 à 15 tessons – F.876 - Photo. 60 - tab. 6 *supra*).

Si la structuration paraît cohérente dans son ensemble, quatre fossés ne rentrent pas dans ce schéma d'orientations. Ils se trouvent au sud des tranchées 52 et 53 et sont associés par paires (première paire : F.643/676 et F.642/675 ; seconde paire : F672 et F.674 - Photo. 61). Le fossé F.675 recoupe F.674 indiquant que la première paire est antérieure à la seconde (Photo. 62). Les orientations des deux paires sont différentes entre elles et par rapport à celle supposée du chemin dans ce secteur. Deux fossés voisins (F.677 et 678) indiquent ce que pourrait être cette orientation plus cohérente avec l'ensemble.

Ce regroupement de six fossés aux orientations différenciées, et pourtant datés de la même période chronologique, indiquerait que les structures de l'organisation spatial sont fluctuantes à cette période.

2.5.2.1. Les occupations le long de la voie

Si les fossés et le chemin délimitent des parcelles, les zones d'occupation mises en évidence sont rares. Une seule a été clairement circonscrite, dans la tranchée 57, et compte 32 faits dont 3 fossés sur un peu plus de 200 m² (fig. 72 *supra*, encadré). Dix trous de poteaux ont été découverts, mais leur organisation ne permet pas d'en déduire un plan de bâtiments ou des alignements particuliers.

En plus des fossés et des trous de poteaux, nous avons mis en évidence 19 fosses qui présentaient les mêmes caractéristiques : un plan de forme oblongue de 1,50 m à 2 m de long pour une largeur de 0,50 m à 0,90 m pour des profondeurs observées d'environ 20 cm (fig. 77). Trois fosses ont été testées mais seulement une a pu être relevée, les autres ayant été inondées après leur fouille. Les comblements étaient tous semblables et composés d'un limon gris peu anthropisé mais suffisamment différencié du substrat qui, dans ce secteur, était une très fine grave (US.02).

Toutes ces fosses présentaient de grandes ressemblances dans les dimensions et les

Photo 63 : vue en coupe de la fosse F.711 (Sadil)

Photo 64 : vue en coupe de la fosse F.722 (Sadil)

comblements. Par contre, les orientations ne suivent pas une logique particulière. Elles ressemblent à des sépultures en pleine terre, si ce n'est l'absence de squelette. Nombreuses ont été les fosses qui ont livré de la céramique (9 sur 19) d'un horizon homogène des 6e-7e siècles. A cela s'ajoutent les deux objets métalliques (Iso 234, une plaque de plaque-boucle et 259, une fibule zoomorphe – cf. *supra*) dont les exemples de comparaison sont issus de contextes funéraires.

Dans le secteur, nous avons découvert de grandes fosses dont le comblement était bien différencié du substrat et qui ont livré une quantité importante de céramique des 6e-7e siècles (F.711 : 35 tessons de céramique et 14 fragments de faune - Photo. 63 ; F.722 : 14 tessons de céramique et 7 fragments de faune - Photo. 64). Ces fosses étaient très peu profondes, de 25 à 30 cm, et de taille assez importante jusqu'à 3,80 m (fig. 77). Aucun indice ne permet d'interpréter ces creusements.

2.5.3. La continuité de l'occupation dans certains bâtiments gallo-romains

Seuls deux bâtiments antiques ont connu une occupation avérée qui se prolonge durant le haut Moyen-Age (bâtiment 1 et 5 - fig. 78). Néanmoins, comme tous n'ont pas été sondés, il est possible que d'autres aient été occupées durant cette période, notamment ceux dont les maçonneries ont été récupérées seulement au 9e siècle (cf. *infra*).

2.5.3.1. La réoccupation du bâtiment 1

Les traces de réoccupation de ce bâtiment se présentent de deux manières : des aménagements dans le bâtiment lui-même et des creusements de fosses à l'extérieur, le long du mur méridional (fig. 79 - Photo. 65).

Le sol de béton de tuileau (F.893 est percé par trois trous de poteaux (F.523, 807 et 809). Ces creusements sont apparus sous la couche de démolition et ont été faits à l'intérieur contre les murs de la grande pièce du bâtiment (Photo. 66). L'un d'entre eux (F.807 - Photo. 67) est recoupé par la tranchée de récupération (F.801) du mur F.478. Cette dernière n'a pas livré de mobilier.

Nous avons fouillé seulement le trou de poteau F.523 (fig. 48 - fig. 77 - Photo. 68). Il est de petite dimension, un diamètre de 20 cm pour

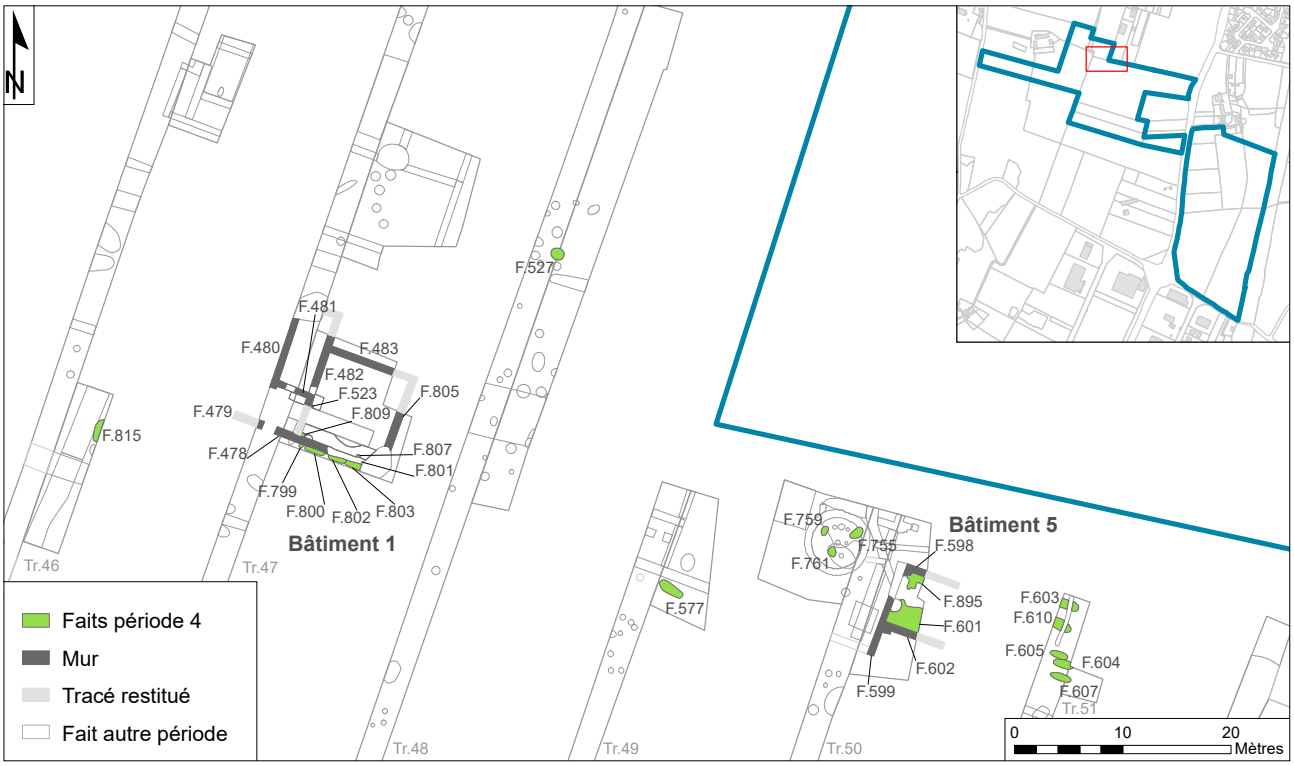

Figure 78 : réoccupation des bâtiments gallo-romains à l'époque du premier haut Moyen-Age (450 - 800) (V. Hirn, Sadil)

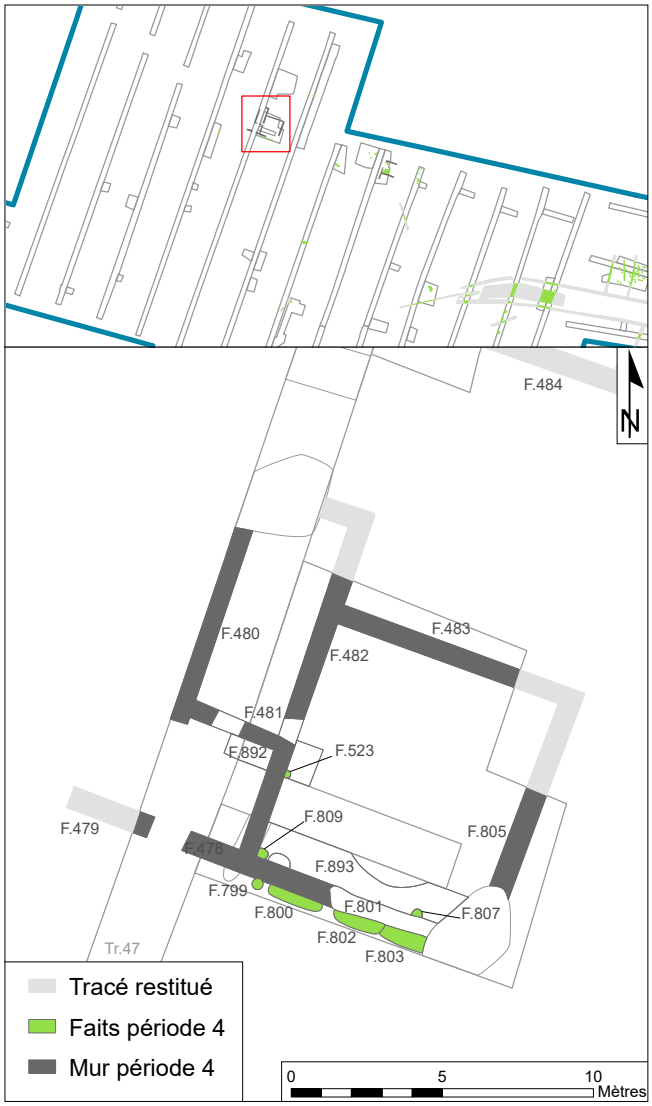

Figure 79 : plan de détail de la réoccupation du bâtiment 1 à l'époque du premier haut Moyen-Age (450 - 800) (V. Hirn, Sadil)

Photo 65 : vue d'ensemble de la réoccupation du bâtiment 1, vue vers l'ouest au niveau du mur sud (F.478) (Sadil)

Photo 66 : vue du trou de poteau F.809 à l'angle du mur F.478 et de la récupération F.798 du mur F.481 (Sadil)

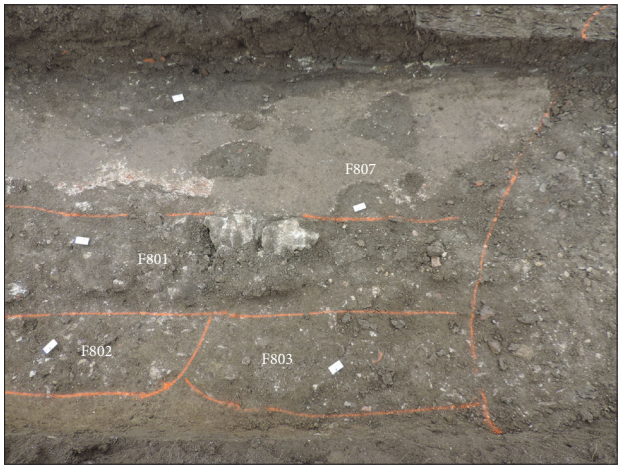

Photo 67 : vue du trou de poteau F.807 recoupé par la récupération F.801 du mur F.478 (Sadil)

Photo 68 : vue du trou de poteau (F.523) recoupant le sol de béton de tuileau (F.893) du bâtiment 1 (F.478) (Sadil)

Photo 69 : vue des fosses F.800, 802 et 803 contre le mur F.478 et sa tranchée de récupération F.801 (Sadil)

Figure 80 : plan de détail de la réoccupation du bâtiment 5 à l'époque du premier haut Moyen-Age (450 - 800) (V. Hirn, Sadil)

Photo 70 : orthophotographie du sol F.895 (Sadil)

une profondeur de 14 cm et recoupe la couche d'encrassage du sol F.893 (US.194).

Trois fosses allongées et un trou de poteau ont été creusés le long du mur sud du bâtiment F.478 (Photo. 69). Deux fosses (F.802 et 803) sont recoupées par la tranchée de récupération F.801 du mur F.478. Ces trois fosses pourraient être des sépultures installées contre le mur de l'antique bâtiment, mais elles n'ont pas été testées et n'ont pas livré de mobilier en surface.

Tous ces creusements se trouvent sous les niveaux de démolitions du bâtiment 1.

2.5.3.2. La réoccupation du bâtiment 5

Concernant le bâtiment 5, nous avons observé une occupation alto-médiévale dans la plus grande pièce, mais pas dans la pièce du sud (fig. 80). Elle est matérialisée par la mise en place d'un sol de fragments de tegulae en remploi (Photo. 70). Sur ce sol se trouvait un fragment de DSP daté de 370 à 500 (F.598 – lot 526 - annexe 2 : fig. 13).

2.5.4. Les sépultures du haut Moyen Age

Outre la réoccupation des bâtiments gallo-romains, l'espace occupé auparavant durant l'Antiquité a été investi au cours du haut Moyen-Age par des espaces funéraires.

La réalisation des tranches dans la partie occidentale du diagnostic a permis d'identifier 14 sépultures (fig. 81). Neuf probables d'après la forme de la fosse et cinq de façon certaines puisque des ossements ont été observés et/ou prélevés :

F318 : des ossements ont été observés en surface de la sépulture. Les mauvaises conditions météorologiques n'ont pas permis de la fouiller (inondation de la tranchée). En revanche, quelques dents déplacées au moment du nettoyage de la tombe ont été prélevées.

F319 : des ossements ont été observés en surface de la sépulture. Les mauvaises conditions météorologiques n'ont pas permis de la fouiller (inondation de la tranchée)

F343 : la partie accessible de cette sépulture, découverte en limite de la tranchée 38 a été fouillée. Les ossements étaient en très mauvais état. La partie de la sépulture sous la berme a été laissée en place (Photo. 71).

F607 : Cette sépulture très peu profondément enfoui ans les niveaux de démolition de l'époque romaine a été arasée lors de l'ouverture de la tranchée et de son extension. Les ossements toujours en place ont été fouillés (Photo. 72).

F875 : seuls les ossements déplacés par la pelle mécanique au moment de l'ouverture de la tranchée ont été prélevés. Le reste de la sépulture, protégé par une bâche, a été laissé en place.

Les sépultures certaines ou probables sont toutes attribuées, en l'état des connaissances, au haut moyen-âge. Plusieurs arguments plaident en faveur de cette hypothèse :

Les sépultures situées au nord de la partie occidentale du diagnostic recoupent toutes les couches de démolition de l'occupation gallo-romaine. Certaines d'entre elles sont installée le long de murs d'époque romaine qui devaient être encore visibles au moment du creusement des sépultures concernées.

Les deux sépultures identifiées à l'est sont installées le long d'un fossé attribué au haut moyen-âge

La sépulture F.343, au sud, est datée par radiocarbone de la fin du 7e ou du 8e siècle (cf. annexes : datations radiocarbone).

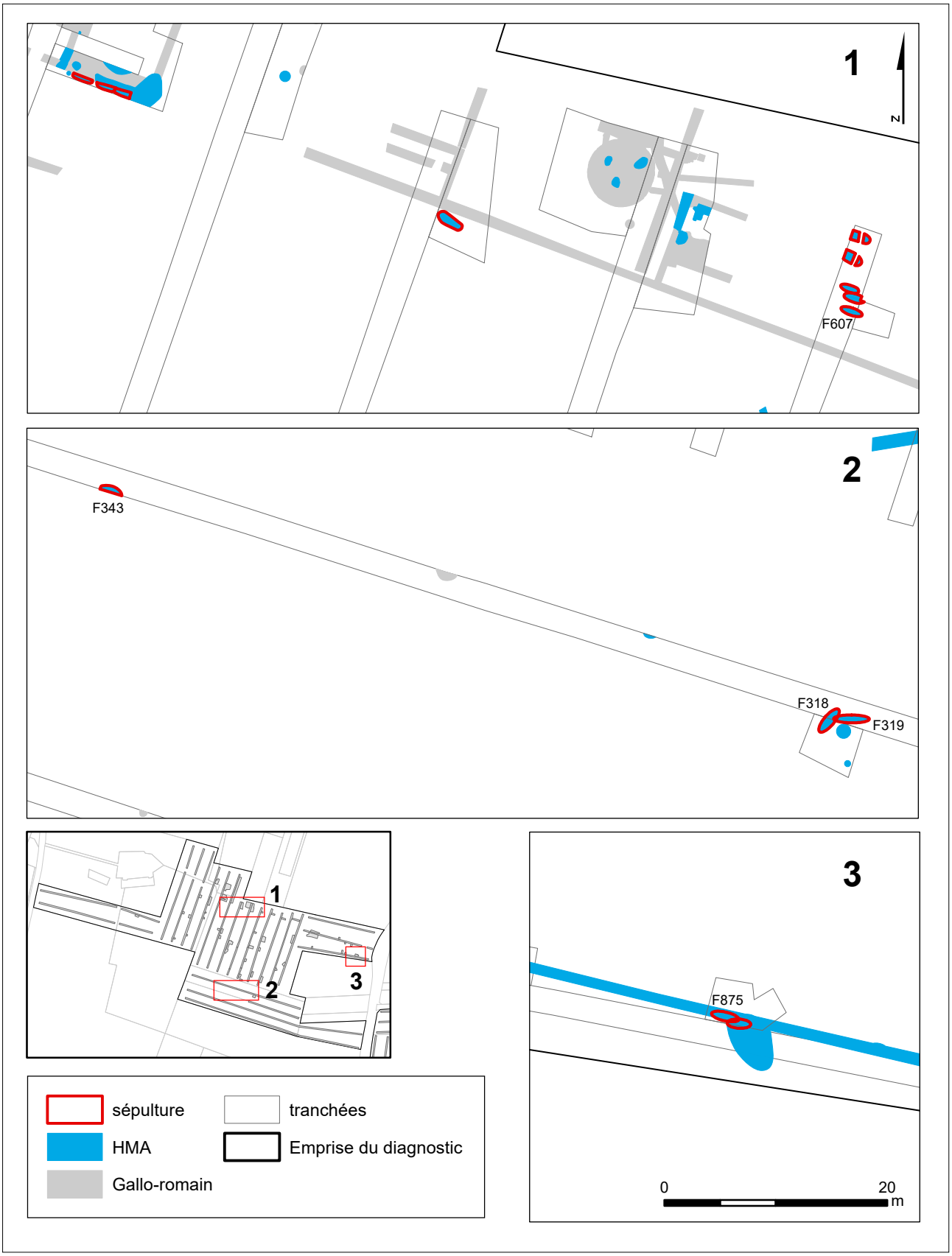

Figure 81 : Localisation des sépultures du haut Moyen Age (M. Gaultier, Ch. Lebrun, Sadil)

2.5.4.1. Description du corpus

Les squelettes de F318, 343 et 875 sont mal représentés pour des raisons diverses. En ce qui concerne F318 et 875, seul les ossements mobilisés lors du décapage ont été prélevés. Il s'agit de 3 dents de la mandibule dans le cas de F318 et de l'extrémité des membres inférieurs pour F875. Concernant F343, la matière osseuse était très dégradée. Il ne subsistait que les diaphyses des os long des membres, un fond de calotte crânienne qui ont explosés en fragment au moment du prélèvement des os.

F607 quant à elle est assez bien conservée. Les pertes osseuses sont la résultante du décapage mécanique sur cette sépulture très peu profondément enterrée. En revanche, la matière osseuse est assez bien conservée. Ce différentiel de conservation entre F607 et F343 s'explique par la différence de nature du comblement des fosses et du substrat encaissant : limon argileux de plateau dans le cas de F343 et remblais de démolition de l'occupation antique pour F607 constitués par un sédiment plus sableux mêlé de cendres et charbons de bois avec des gravats de la démolition.

Les inventaires des ossements conservés de chaque sépulture sont consultables en annexe.

2.5.4.2. Pratiques funéraires

Compte tenu des circonstances de découverte ou du mauvais état de conservation de l'os, peu d'observations peuvent être faites.

Les fosses sont peu profondes, tous les corps reposent en décubitus et sont orientés tête à l'ouest sauf F318 dont l'orientation est légèrement divergente (tête au sud-ouest). Lorsque cela a pu être observée (F343 et F607), les bras sont étendus le long du corps.

Aucune connexion anatomique n'était observable dans F343 compte tenu de la mauvaise conservation des parties spongieuses. Malgré tout, d'après la position des diaphyses osseuse, il ne semble pas qu'il y ait de déconnexion des articulations des membres. Le reste des connexions n'est pas observable.

Pour F607, on observe des déconnexions et des mouvements osseux en dehors du volume corporel d'éléments des mains et des pieds. Les autres connexions observables sont strictement préservées. Les quelques mouvement osseux observés témoignent de la présence d'un contenant en bois autour du corps mais sans doute peu pérenne puisque les déconnexions ne concernent que des parties labiles alors que des connexions

Photo 71 : vue de la sépulture F.343 (Sadil)

Photo 72 : vue de la sépulture F.607 (Sadil)

plus persistantes (genoux, sacro-iliaque) sont strictement préservées.

2.5.4.3. Données biologiques sur les défunts

Tous les défunts dont une partie du squelette a pu être examinée sont des adultes. Dans 3 cas, les bassins ne sont pas observables et le sexe est donc indéterminé. F607 renferme le corps d'une femme d'après l'examen des os coxaux (BRUZEK 1991) d'âge au décès compris entre 20 et 39 ans (SCHMITT 2005 - e0 = 30 ans) et dont la stature peut être estimée à 157 centimètres (plus ou moins 3,78 cm) d'après la mesure du tibia droit.

Quelques pathologies sont visibles sur le squelette de F607, notamment des indicateurs d'arthrose (ostéophytes) sur le rachis lombaire, les articulations entre côtes et vertèbres à droite et à gauche, l'extrémité distale du radius gauche et le carpe gauche. L'ulna gauche a été fracturée du vivant de la personne, on observe un cal osseux et une légère déviation axiale de la diaphyse. Enfin, les faces antérieures de quelques vertèbres thoraciques présentent un aspect hypervascularisé ce qui pourrait être le signe d'une atteinte par la tuberculose.

num	Categorie	Lapidaire	Métal	Terre cuite	Faune	Poterie	Total
21	trou de poteau	0	0	0	0	7	7
33	trou de poteau	0	0	0	0	2	2
402	fosse	0	1	9	0	9	19
499	puits	0	7	0	101	492	600
740	Couche d'occupation	0	0	0	0	12	12
741	fossé	0	3	0	0	1	4
746	trou de poteau	0	0	0	0	1	1
750	fosse	0	0	0	0	2	2
752	fosse	0	0	0	0	1	1
777	fosse	6	0	14	2	37	59
778	fosse	0	0	0	0	2	2
783	fosse	0	0	0	0	2	2
784	trou de poteau	0	0	0	0	1	1
793	fosse	0	0	0	0	20	20
806	trou de poteau	0	0	0	0	2	2
825	fosse	0	0	0	0	2	2
879	fosse	0	1	0	0	6	7
Total		**6**	**12**	**23**	**103**	**599**	**743**

Tableau 6 : récapitulatif du mobilier récolté dans les structures de l'occupation du second haut Moyen-Age (800 - 900) (V. Hirn, Sadil)

2.6. UNE OCCUPATION DU SECOND HAUT MOYEN AGE (ENV. 700- ENV. 900)

2.6.1. Organisation générale de l'occupation

L'occupation du lieu se poursuit durant la seconde phase du haut Moyen-Age sans hiatus chronologique, mais nous assistons à des modifications dans les modes d'habiter. Les bâtiments gallo-romains sont définitivement abandonnés mais une activité se poursuit autour du chemin. Un puits (F.499) est creusé au sud des bâtiments antiques. Deux bâtiments sur poteaux plantés sont construits de l'autre côté de la route RD86 (**fig. 82**).

L'activité de cette époque semble diminuer par rapport aux périodes précédentes. Durant l'Antiquité, l'occupation était marquée par environ 130 faits archéologiques dont des bâtiments maçonnés qui ont continué d'être occupés du 5e au 7e siècle. Une centaine de faits a été recensée pour le premier haut Moyen-Age, alors qu'on ne compte que 49 faits pour les 8e -9e siècles.

Le mobilier correspondant, pourtant, est très abondant (743 NR ; **fig. 83** – **tab. 6**), mais à cause d'un unique fait, le puits F.499 (600 NR dont 492 tessons de céramique et deux monnaies d'argent), qui sera décrit ci-dessous § 2.6.3.

2.6.2. L'abandon des bâtiments antiques

L'abandon des bâtiments se manifeste par la récupération partielle de certains murs. Une partie des murs du bâtiment 1 est récupérée (F.798 et 801), ainsi que du bâtiment 5 (F.899) et certains angles du bâtiment 1 (F.515 et 804) et du bâtiment 2 (F.763). Les fosses sont légèrement plus larges que les murs, ou de forme ovoïde englobant l'angle. Elles sont comblées avec une importante proportion d'éléments de démolition. Elles ont d'ailleurs été creusées dans ces niveaux de démolitions, c'est-à-dire que les maçonneries ont été récupérées alors qu'une partie des bâtiments était déjà effondrée et les gravats étalés.

Deux trous de poteaux ont été creusés à cheval sur des maçonneries : F.485 sur le mur F.484, F.806 sur le mur F.478. Nous avons également mis au jour les premiers centimètres d'une vaste fosse (F.808) creusée dans le sol du bâtiment 1 (**Photo. 73**). D'autres creusements (trous de poteaux ?) ont été mis au jour dans les couches de démolition du bâtiment 2 (F.792 à 796 et F.488 - **fig. 82**). Aucun de ces derniers n'a été testé.

La céramique apporte peu d'indication sur la date d'abandon. Les trous de poteaux F.793 et F.806 recoupant les niveaux de démolitions ou les maçonneries ont livré de la céramique gallo-romaine. La seule fosse ayant livré du mobilier daté du second haut Moyen Age est la fosse F.777 qui recoupe les niveaux de démolitions du bâtiment 5 (37 tessons) (**fig. 84 – Photo 74**). Nous y avons ramassé plusieurs tessons redéposés gallo-romains et du premier haut Moyen Age, mais la céramique datante indique la même période que le comblement du puits F.499 : le 9e siècle.

2.6.3. Le puits F.499

Au sud de la zone des bâtiments abandonnés a été trouvé un grand puits, F.499. Il est constitué d'une grande ouverture conique de 7,40 m de long sur 6,60 m de large en surface. Nous l'avons sondé jusqu'à une profondeur d'un peu plus de 2 m, profondeur à laquelle les bords sont resserrés pour atteindre un diamètre environ moitié moindre. Son comblement était composé d'une grande quantité

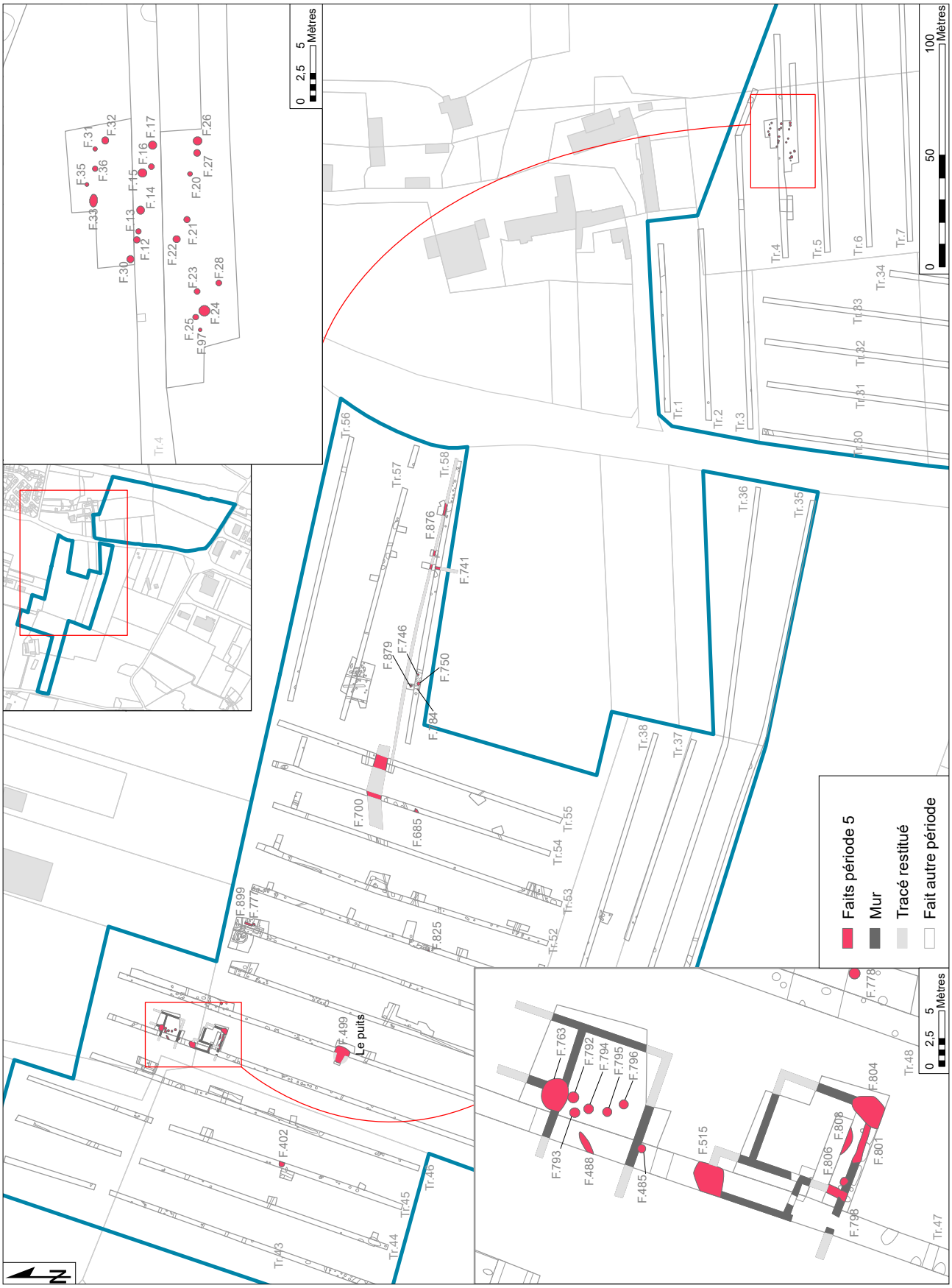

Figure 82 : Plan de l'occupation du second haut Moyen-Age (700 - 900)

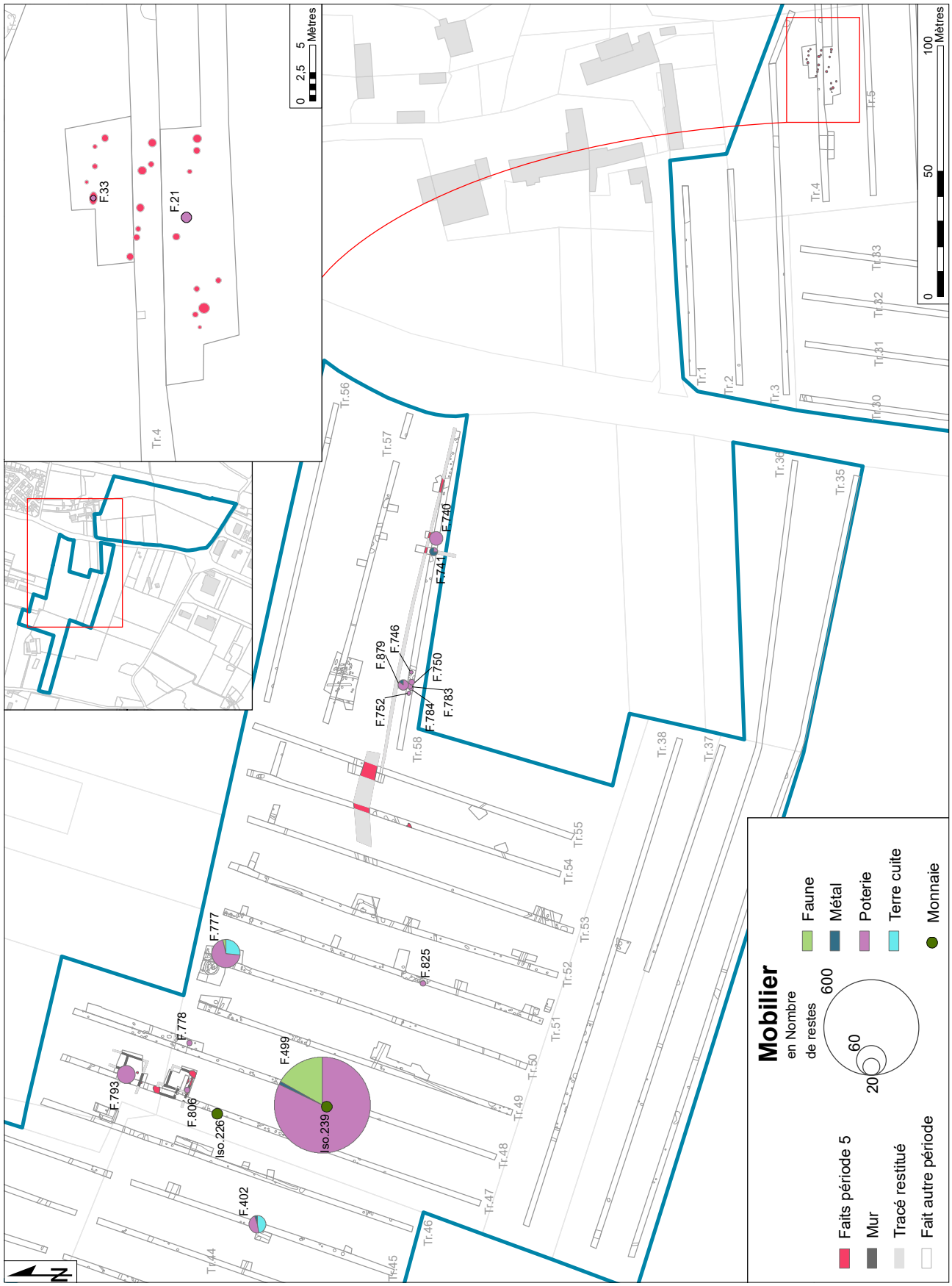

Figure 83 : Localisation du mobilier de l'occupation du second haut Moyen-Age (700 - 900)

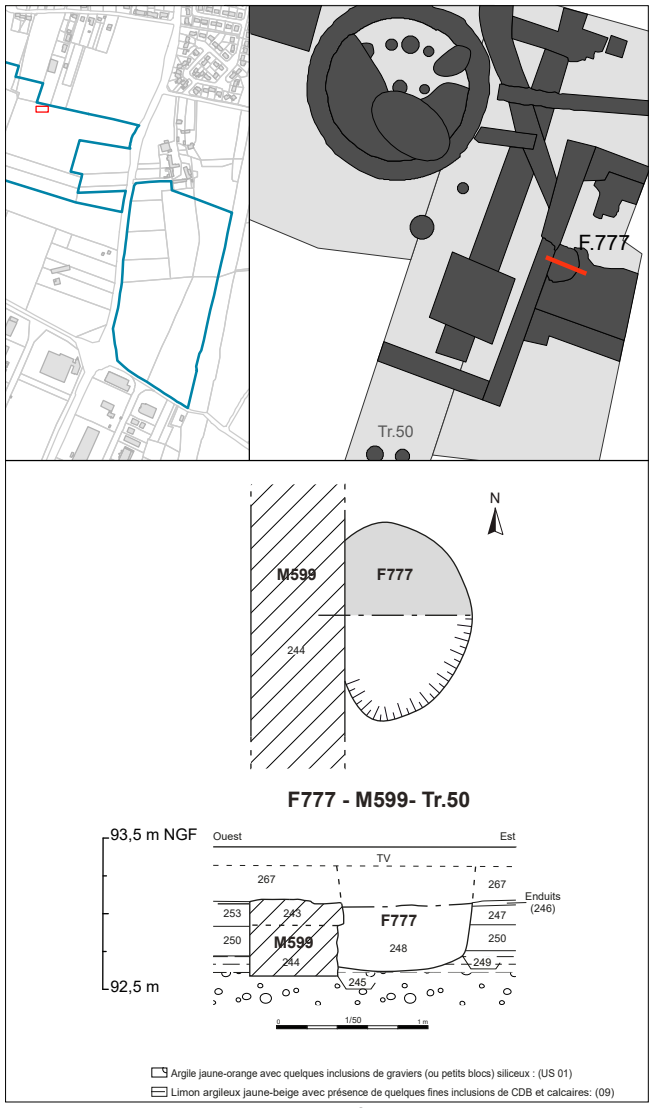

Figure 84 : Coupe de la fosse F.777 dans la démolition du bâtiment antique n°5

Photo 73 : vue de la fosse F.808 recoupant une grande partie du sol F.893 (Sadil)

Photo 74 : Vue de la fosse F.777 (Sadil)

de pierres provenant peut-être de sa démolition. Cela rendait instable la coupe ce qui a empêché de réaliser un relevé (**Photo. 75**).

Cette structure a livré une quantité très importante de mobilier archéologique, à tel point que nous avons procédé à un ramassage partiel : toute de même 600 NR dont 492 tessons de céramique et 101 fragments de faune (**tab. 6**). La céramique présente un horizon homogène daté du 9e siècle composé de :

- Céramique blanche, beige, rose tournée à pâte grossière et légère avec des gros grains (calcaire), groupe technique To1f[14]
- Céramique blanche, beige, rose tournée à pâte grossière, peinture rouge en surface groupe technique To1n[15] ou To1e[16]
- Céramique blanche, beige tournée à pâte grossière avec glaçure jaune, groupe technique To11h[17]
- Céramique ocre, orangée tournée à pâte fine, groupe technique Bl8e[18].

La céramique blanche (To1f) est une céramique commune pour la période ; la quantité de céramique peinte (To1n et To1e) comme celle de céramique glaçurée jaune (To11h) est particulièrement importante.

[14] http://iceramm.univ-tours.fr/bdgt.php?region=1&tdf=1&page=4&details=19#1

[15] http://iceramm.univ-tours.fr/bdgt.php?region=1&tdf=1&page=8&details=22#22

[16] http://iceramm.univ-tours.fr/bdgt.php?region=1&tdf=1&page=3&details=368#368

[17] http://iceramm.univ-tours.fr/bdgt.php?region=1&tdf=1&page=51&details=287#287

[18] http://iceramm.univ-tours.fr/bdgt.php?region=1&tdf=1&page=38&details=187#187

Photo 75 : Vue de la coupe du puits F.499 (Sadil)

Ce lot est attribué au 9e siècle, ce que confirme la découverte de deux monnaies. Il s'agit de deux monnaies en argent collées l'une à l'autre. L'une a été frappée à Bourges et l'autre à Melle et seraient datées de 864 (Iso. 239, F.499, US.523, lot 938 - **Photo. 76 et 77**). Une troisième monnaie a été trouvée un peu plus au nord, à proximité des bâtiments antiques détruits. Il s'agit d'un denier d'argent de Charles le Chauve, frappé en 864 (Iso. 226, US.533, lot 934 - **Photo. 78**). Notons toutefois que cette datation ne concerne que l'abandon du puits, mais ni sa construction ni sa période d'utilisation.

Photo 76 : vue du monogramme « carolin + BITVRICESCIVIT » trouvée dans F.499 (Iso. 239, F.499, US.523, lot 938), face considérée comme le droit (Sadil)

Photo 77 : vue du monogramme « carolin + MET+VLLO » trouvée dans F.499 (Iso. 239, F.499, US.523, lot 938), face considérée comme le revers (Sadil)

Photo 78 : vue du droit du denier de Charles le Chauve (Iso. 226, US.533, lot 934) (Sadil)

2.6.4. L'occupation perdure le long du chemin F.700

Le chemin F.700 est encore en fonction au cours des 8e et 9e siècles. La céramique qui en est issu l'atteste, tout comme celle découverte dans le comblement du fossé F.876[19]. Aucun des autres fossés bordiers ou parcellaires de la période précédente n'a livré de mobilier au-delà du 7e siècle. Nous avons découvert un seul fossé, dans la tranchée 58 orienté nord-sud (F.741 - **fig. 85**).

L'occupation se poursuit autour du chemin, mais sa forme diffère de celle de la période précédente. Nous n'observons plus de parcellaires et les concentrations de fosses sont moins denses que celle observée dans la tranchée 57. Les tranchées 56 à 58 ont livré 8 faits archéologiques datés des 8e-9e siècles. Rappelons aussi que, dans ce secteur, 69 probables trous de poteau non datés ont été observés (cf. § 2.5.2.1).

Une zone à l'ouest de la tranchée 58, contient une concentration de faits datés du second haut Moyen-Age. Elle est composée de fosses indéterminées qui ont livré de la céramique au moment de leur nettoyage. Les fosses F.752 et 783 ont livré de la céramique gallo-romaine et les 4 autres de la céramique des 8e-9e siècles très érodée.

[19] Le comptage du mobilier de F.700 et F.876 n'a pas été comptabilisé dans la phase du second haut Moyen-Age ni représentée dans la **figure 83**

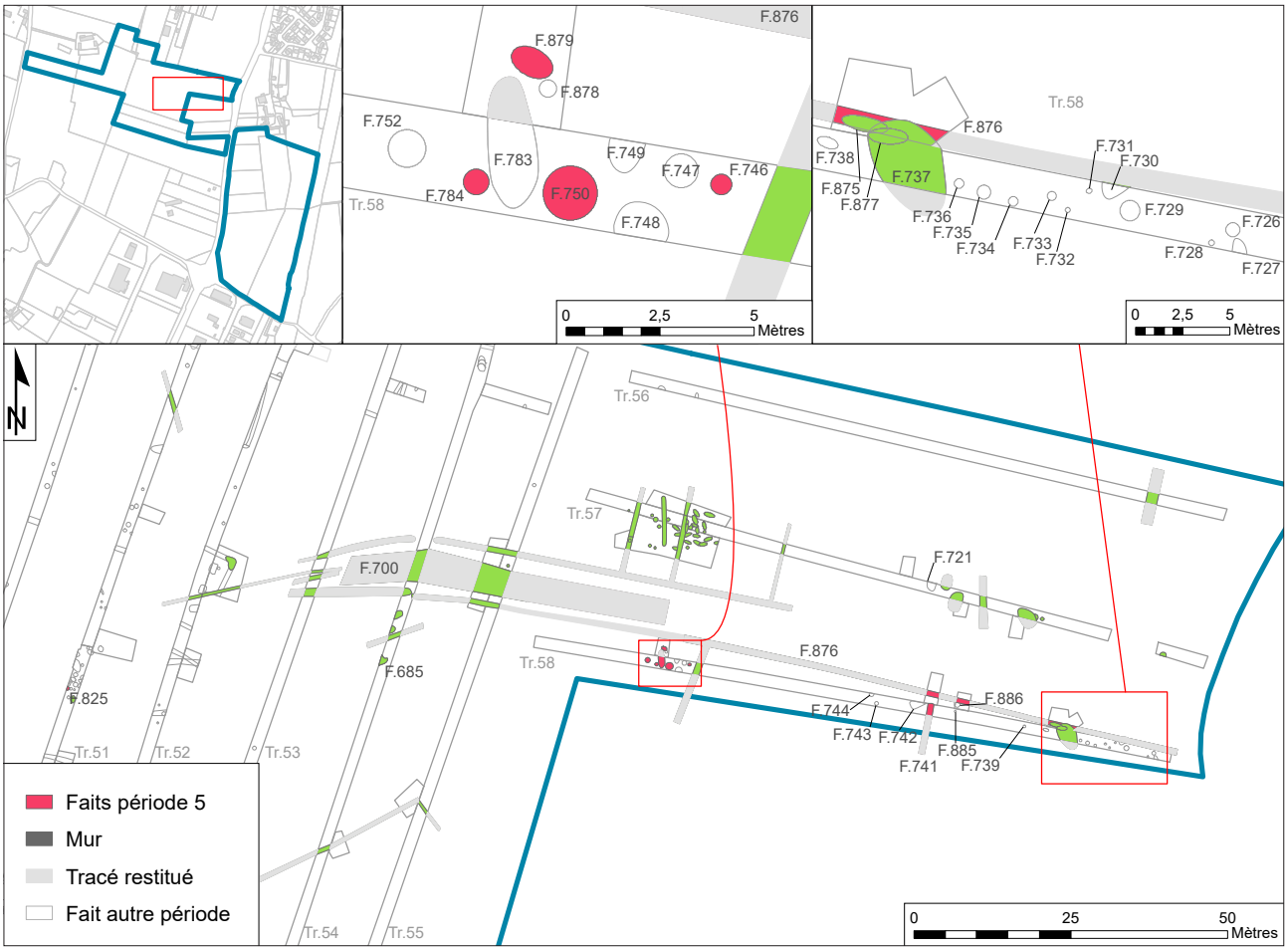

Figure 85 : Plan des vestiges le long du chemin durant le second haut Moyen-Age (700 - 900)

L'une d'elles, F.879 combinait de la céramique des 8e-9e siècle et de la céramique gallo-romaine redéposée. Aucune de ces fosses n'a été testée.

Nous avons également mis au jour, à l'angle des fossés F.741 et F.876, une dépression comblée par une nappe de limon argileux brun gris avec des inclusions de charbons de bois, de graviers siliceux et de terre cuite (F.740 - **fig. 76**). Elle occupait une vaste surface à l'est du fossé F.741. Elle comprenait 12 tessons de céramique (US.380, lot 733). Ce mobilier présente un faciès ressemblant à celui de F.499 avec quelques éléments légèrement plus anciens, de la seconde moitié du 8e siècle. La couche US.380 était recoupée par un trou de poteau (F.885) qui n'a pas livré de mobilier.

L'occupation du second haut Moyen-Age se prolonge aux abords du chemin F.700, plutôt au sud. Il est possible que les parcelles au sud, hors de la prescription de diagnostic, révèlent la poursuite de ces vestiges.

2.6.5. Deux bâtiments sur poteaux à l'est de la route RD86

Les traces de cette période s'étendent plus loin encore, au sud et à l'est. Nous avons découvert une concentration de faits archéologiques datés du second haut Moyen-Age.

Cette occupation se situe au nord-est de la zone orientale du diagnostic. Elle se trouve exclusivement dans une partie de la tranchée 4 où nous avons ouvert 320 m² d'extension pour en définir les contours. Elle se compose de 22 trous de poteaux. Une grande partie d'entre eux (17 sur 22) sont alignés et forment le plan d'un bâtiment alors que les 5 autres pourraient, mais de manière moins évidente, faire partie d'une seconde construction (**fig. 86**). Environ la moitié des faits trouvés dans cette zone a été testée (10 sur 22).

Le bâtiment le plus grand pourrait mesurer 10 mètres de long sur un peu plus de 8 mètres de large. Il se compose de trois files de poteaux régulièrement regroupés par paires (F.26/27, F.12/13, F.15/16 ou F.31/32 - **Photo. 79**) voire, dans un cas, deux poteaux sont plantés dans le même avant-trou (F.33 – US. 52 et 53 - **Photo. 80**).

Ces creusements présentent régulièrement les traces d'un poteau. C'est le cas dans cinq des six faits relevés pour ce bâtiment (**fig. 87**). Seul le trou de poteau F.15 ne présente pas la trace d'un poteau (**Photo. 81**). La cote d'apparition de ces faits est de 25 à 30 cm sous la surface actuelle. Tous les faits observés dans cette zone sont de formes grossièrement circulaire et les avant-trous de poteaux sont généralement bien plus larges que les empreintes des poteaux. Les avant-trous mesurent de 40 à 75 cm de diamètre pour des poteaux qui mesurent de 22 à 39 cm de diamètre. Les profils des creusements sont surtout de forme arrondie avec des fonds relativement plats et peu de surcreusement pour l'installation du poteau (F.21 – **Photo. 82**). Le fait F.15, sans empreinte de poteau,

Photo 79 : Vue des trous de poteaux F.12 et 13

Photo 80 : Vue du trou de poteau double F.33

Figure 86 : Plan de localisation des bâtiments du second haut Moyen Age à l'est de la route

Photo 81 : Vue du trou de poteau F.15

Photo 82 : Vue du trou de poteau F.21

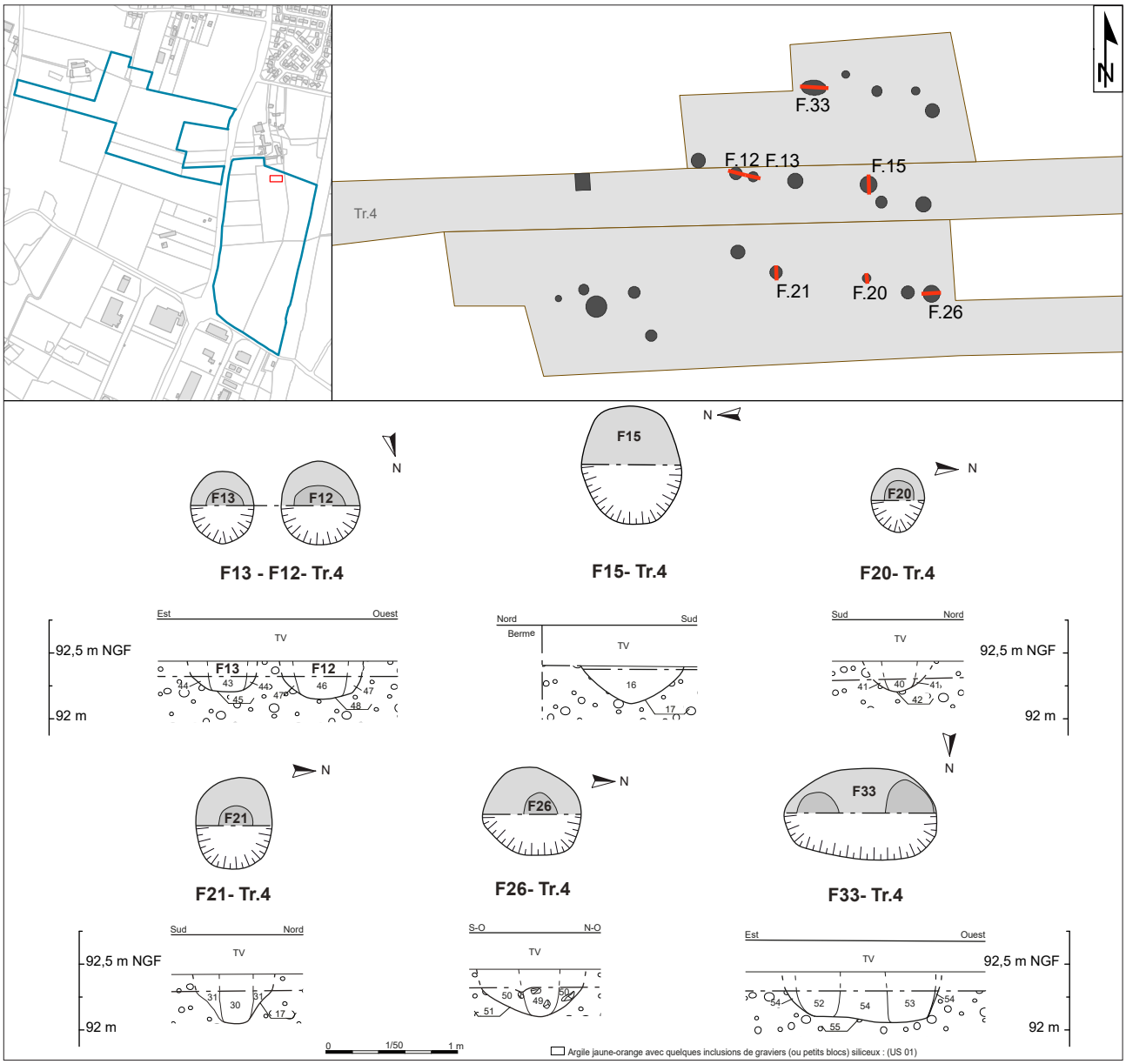

Figure 87 : Coupes des trous de poteau du grand bâtiment du second haut Moyen Age

présente un profil en cuvette. Le fait le plus atypique est F.33. L'avant-trou est bien plus imposant que les autres et est de forme ellipsoïde (114 x 70 cm). Néanmoins les empreintes des deux poteaux sont de taille équivalente aux autres (32 cm – US.52 et 37 cm – US.53). Les comblements sont en général peu anthropisés et ont livré une quantité très limitée de mobilier. Seuls les faits 21 et 33 ont livré quelques tessons de céramique (respectivement 7 et 2 NR). Il s'agit d'une céramique blanche ou beige tournée à pâte grossière datée des 8e-9e siècles (groupe technique To1f[20]).

Concernant le second bâtiment, nous ne pouvons pas fournir de mesure de longueur et de largeur, car seul son angle nord-est est apparu dans la tranchée (**fig. 88**). Cinq trous de poteaux ont été mis au jour et trois ont été testés (F.23, F.28 et F.97 - **Photo. 83 et 84**). Les trois faits fouillés présentent des dimensions, des formes et des profils similaires à

20 http://iceramm.univ--tours.fr/bdgt.php?region=1&tdf=1&page=4&details=19#1

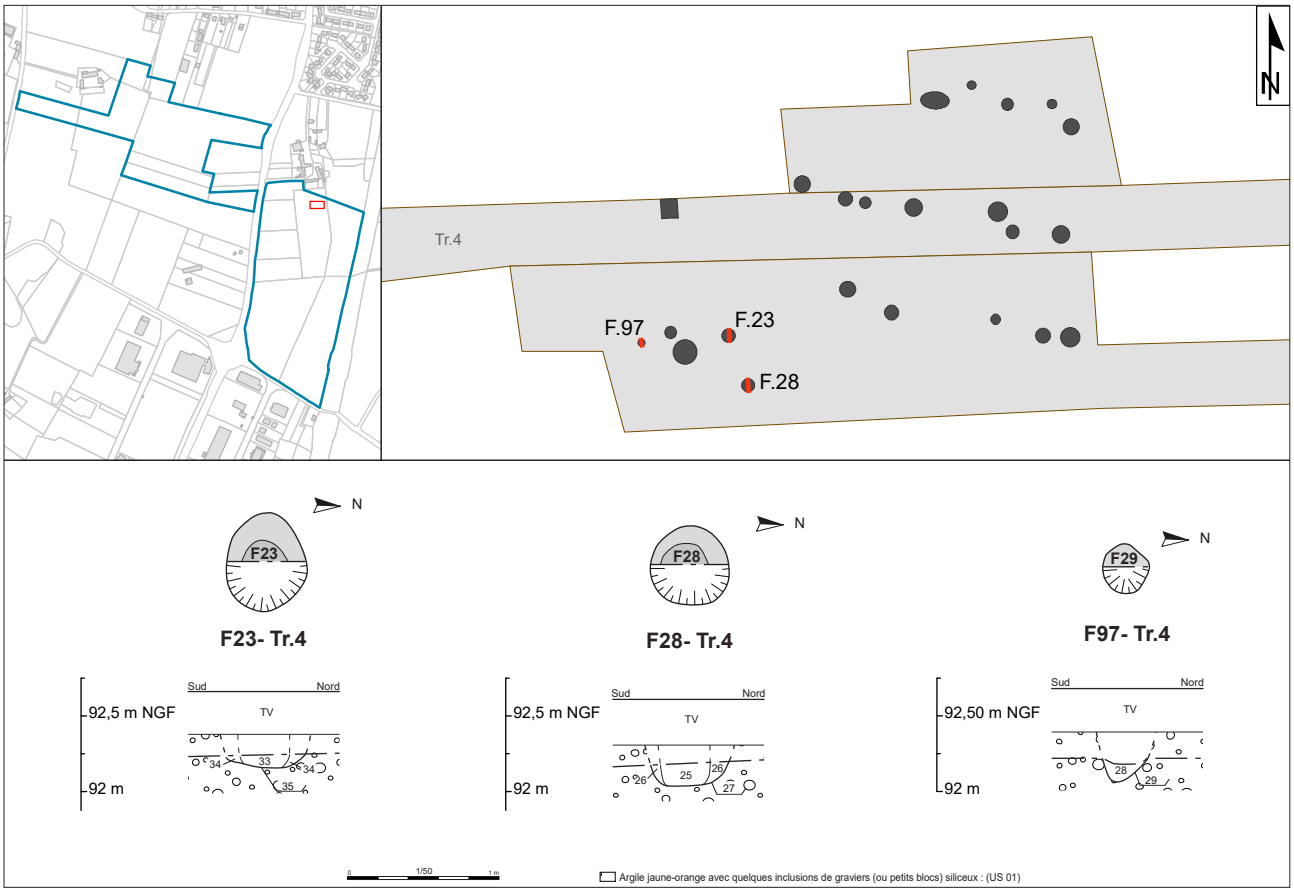

Figure 88 : Coupes des trous de poteau du petit bâtiment du second haut Moyen Age

l'ensemble précédent, bien qu'ils soient légèrement plus petits : F.23 mesure 50 cm de diamètre pour une profondeur de 10 cm (après décapage) ; F.28 mesure 50 cm de diamètre pour une profondeur de 15 cm et F97 mesure 31 cm de diamètre pour une profondeur de 16 cm. F.23 et F.28 sont peu profonds et peu larges mais ils présentent un avant-trou de poteau et une empreinte de poteau. Aucun n'a livré de mobilier.

Ces deux bâtiments sont probablement contemporains l'un de l'autre et l'ensemble des trous de poteau qui les composent sont tous issus de

Photo 83 : Vue du trou de poteau F.23

Photo 84 : Vue du trou de poteau F.28

leur aménagement. Au vu de la céramique trouvée dans deux trous de poteaux nous proposons de les dater du second haut Moyen-Age. La fonction de ces bâtiments n'est pas définie, les informations manquent. Aucun niveau d'occupation ni mobilier spécifique (pesons…) n'a été découvert. Le secteur dans lequel ils ont été trouvés n'a livré aucune autre structure de cette période ; en revanche, de l'autre côté de la RD86, cette période est représentée par une phase de réoccupation des bâtiments antiques et des traces de voirie, de parcellaire et un puits.

2.7. Des traces d'occupations récentes

2.7.1. Organisation générale de l'occupation

Le reste des structures archéologiques présentes dans la zone appartiennent toutes à une période très récente, contemporaine : 19e et/ou 20e siècle. Elles se trouvent toutes dans la partie septentrionale de la zone diagnostiquée à l'est de la route départementale RD86. Nous avons compté 15 faits : 10 fosses (dont 6 de forme quadrangulaire), 3 fosses dépotoirs et 2 fossés (fig. 89).

Les faits de cette période se situent à proximité de la ferme des Bercelleries et occupent une zone d'environ 6 000 m² avec une densité plutôt faible. On observe l'alignement de quatre fosses quadrangulaires le long du chemin d'accès à la ferme. Il n'y a pas de concentrations mais plutôt une répartition régulière au sein de la zone.

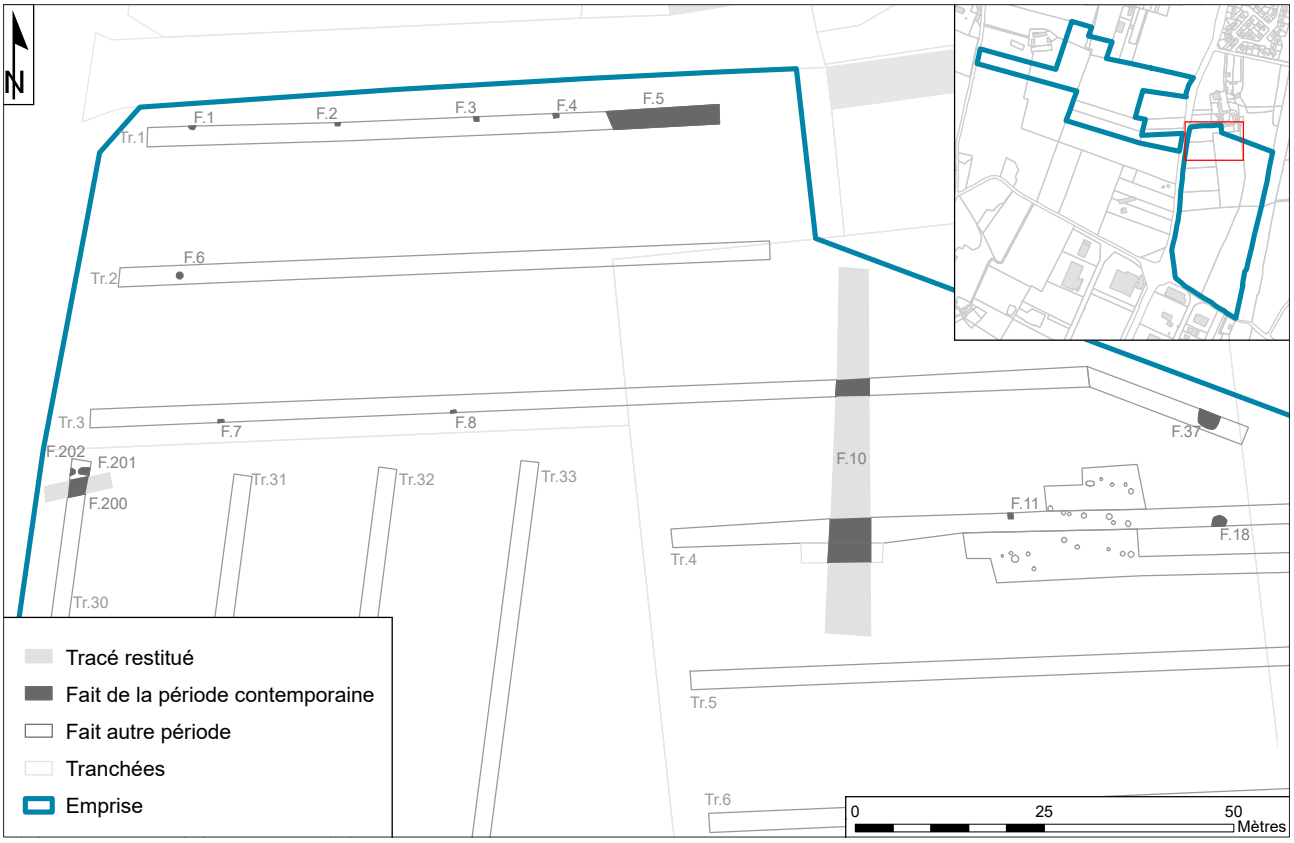

Figure 89 : Plan de localisation des faits contemporains

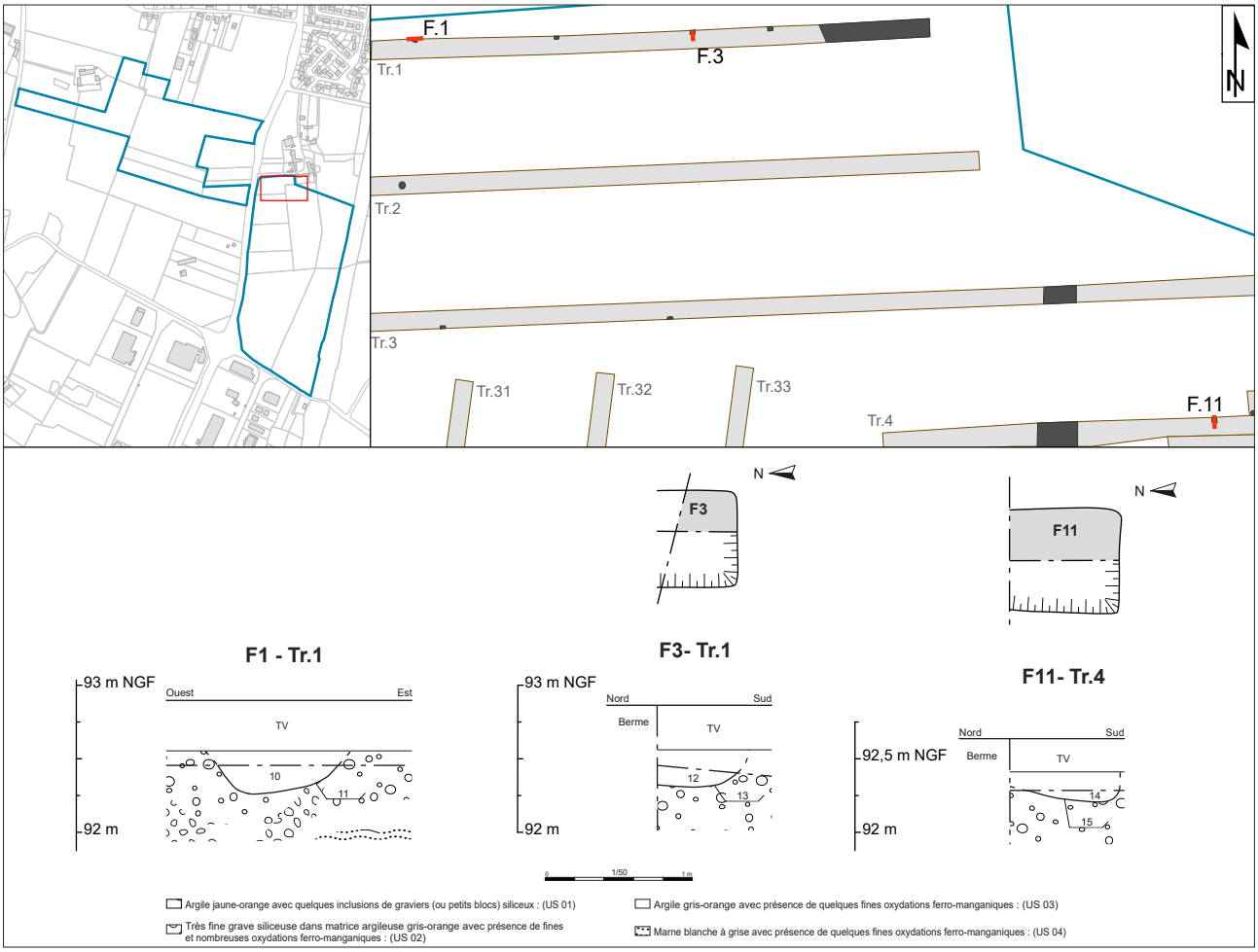

Figure 90 : Coupe des fosses quadrangulaires

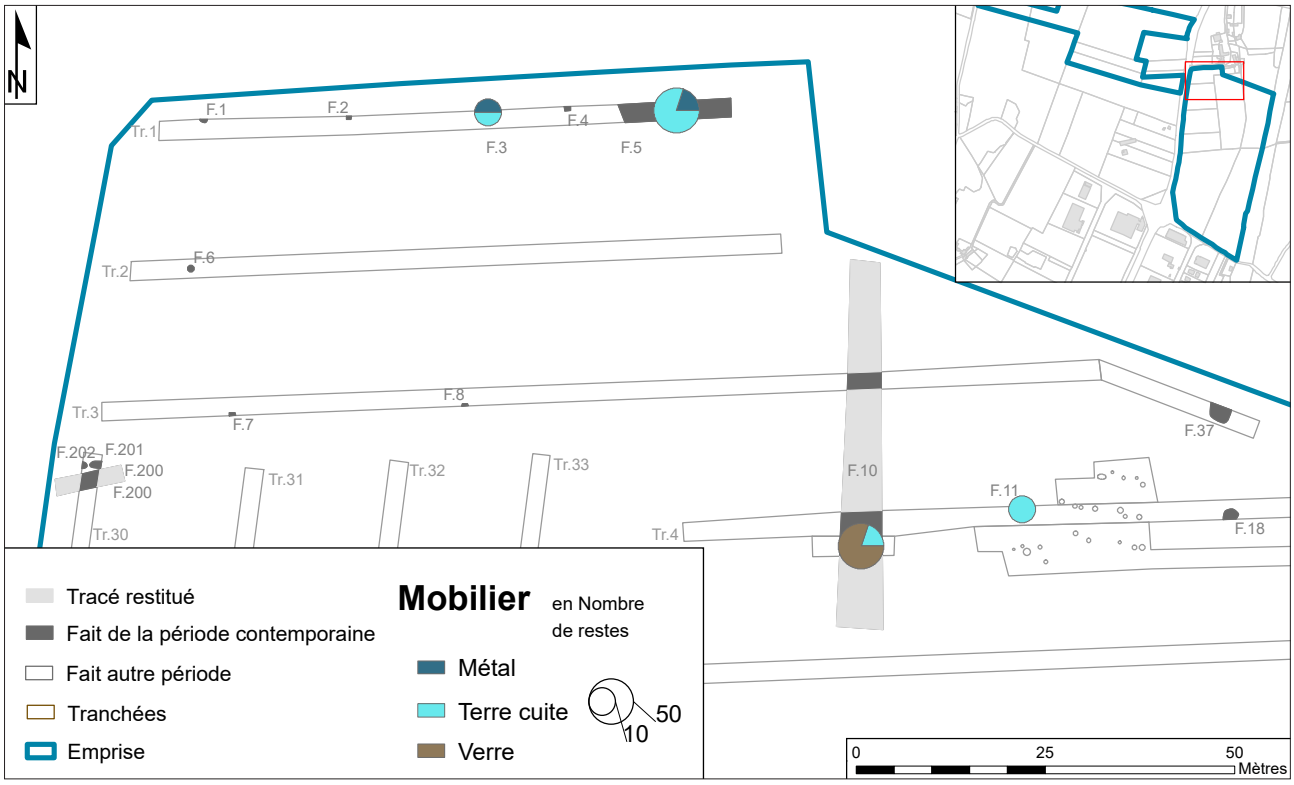

Figure 91 : Localisation du mobilier en nombre de reste (NR)

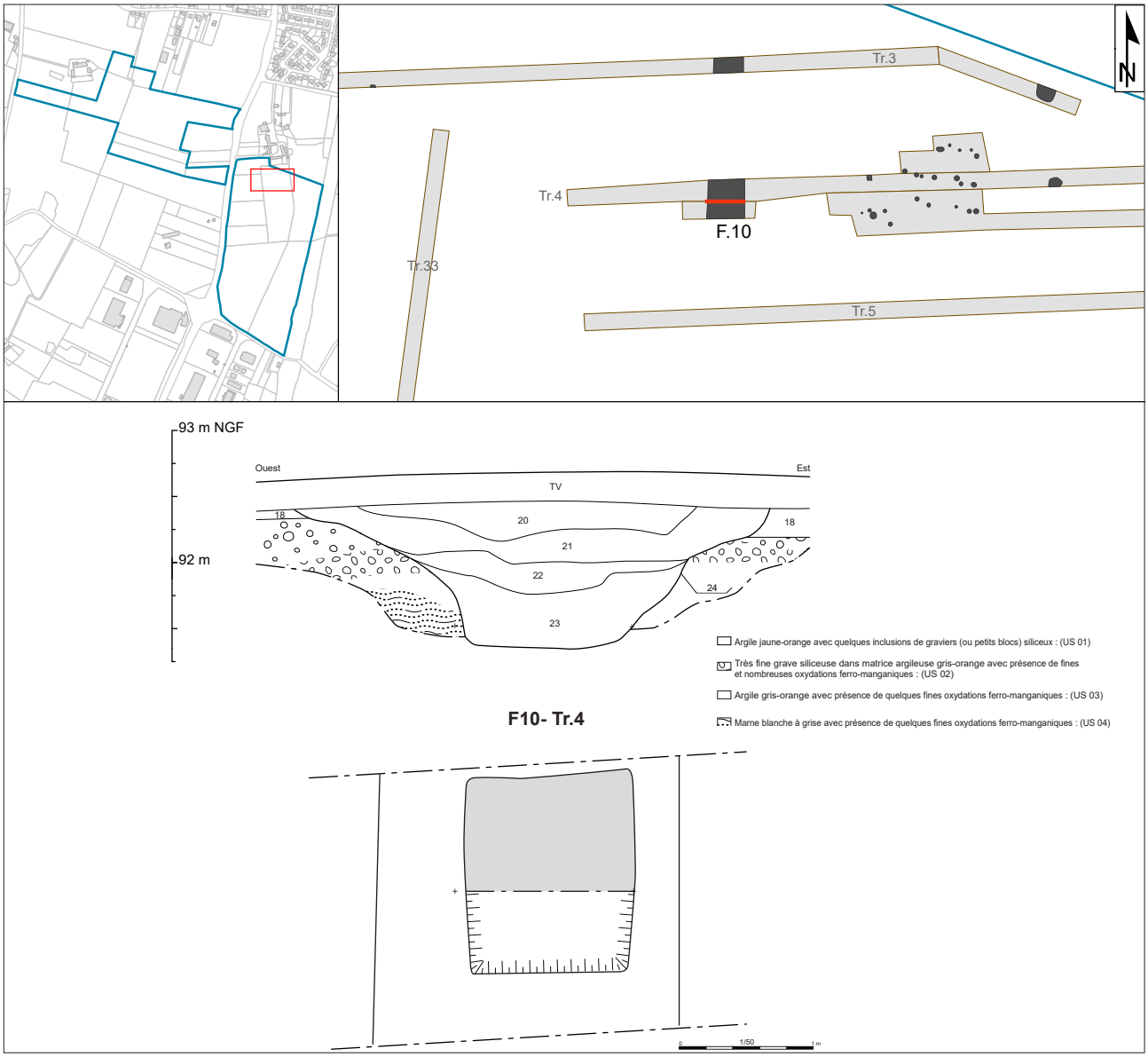

Figure 92 : Coupe du fossé F.10

2.7.2. Des fosses quadrangulaires alignées

Les fosses quadrangulaires se trouvent réparties de manière régulière sur la zone. On en trouve un alignement le long du chemin menant à la ferme (F.2, 3 et 4, **photo 85**). Une quatrième fosse (F.1) se trouve dans cet alignement mais, comme elle n'a été observée qu'en coupe, on ne peut en déduire sa forme (**fig. 89**). Deux autres se trouvent dans la tranchée 3 (F.7 et 8) ; elles reprennent le même axe d'orientation. Une dernière se trouve excentrée plus à l'est et au sud dans la tranchée 4 (F.11, **photo 86**), à la lisière de la concentration de trous de poteaux de la période du second haut Moyen Age.

La forme quadrangulaire de ces fosses est supposée car toutes ont été trouvées contre le bord de la tranchée, aucune n'est visible dans son entier. Elles sont toutes de dimension similaire. F.3 et F.11 mesurent 68 ou 67 cm et 25 ou 20 cm de profondeur (**fig. 90**). Les autres fosses de ce type (F.2, F.4, F.7 et F.8) ont des dimensions semblables d'environ 70 cm. Le fait F.1 est légèrement plus grand (82 cm

de côté sur 29 cm de profondeur). Les profils sont en cuvette asymétrique et les comblements sont peu anthropisés : limon argileux gris-clair avec des inclusions de petits graviers et parfois des fragments d'ardoise. Le mobilier prélevé dans ces fosses est très rare : 1 fragment de terre cuite et de métal dans F.3 et 2 fragments de terre cuite dans F.11 (**fig. 91**).

Il pourrait s'agir de fosses de plantations d'arbres.

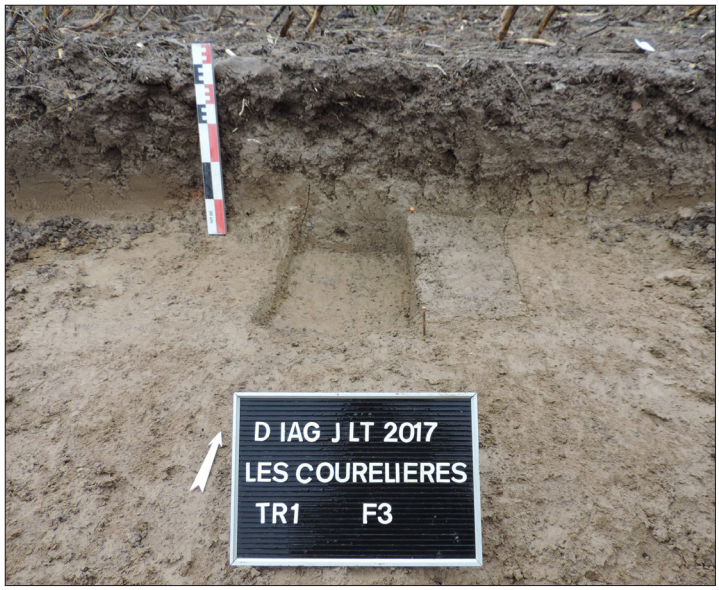

Photo 85 : Vue du trou de poteau F.3

Photo 86 : Vue de la fosse F.11

Photo 87 : Vue en coupe du fossé F.10

Photo 88 : Vue du fossé F.10 et du surcreusement quadrangulaire

2.7.3. Des fosses dépotoirs

Trois fosses dépotoirs ont été repérées dans les tranchées 1 (F.5), 3 (F.37) et 4 (F.18). Ces trois fosses n'ont pas fait l'objet de relevé car leur comblement était rempli d'objets et de déchets très récents qui apparaissaient clairement comme des rejets issus de la ferme voisine.

2.7.4. Un fossé

Un fossé se trouve dans les tranchées 3 et 4. Il est orienté nord-sud dans le prolongement des limites parcellaires de la ferme (**fig. 89, 92**).

Il est de dimension assez importante et mesure 3,5 m à l'ouverture pour une profondeur d'1,10 m (**photos 87 et 88**). Il présente un surcreusement de forme quadrangulaire de 1,49 m de long sur 1,25 m de large. Son comblement est très anthropisé et a livré de nombreux déchets de construction (mortier, terre cuite architecturale) et de consommation, du verre notamment.

Périodes	Nombre de faits	Pourcentage de faits	Nombre de restes	pourcentage de NR
La Tène D1 b	44	6	1104	21,8
La Tène d2 b	31	4	1358	26,8
Gallo-romain	130	18	1338	26,4
Premier haut Moyen-Age	105	14	371	7,3
Second haut Moyen-Age	49	7	746	14,7
Contemporaine	15	2	15	0,3
Indéterminée	358	49	135	2,7
Total général	**732**	**100**	**5067**	**100**

Tableau 7 : Synthèse du nombre de faits et du nombre de restes découverts lors du diagnostic (V. Hirn, Sadil)

CONCLUSION

Le projet d'aménagement concerté (ZAC) du quartier sud dit « des Courelières » phase 1, à Joué-les-Tours portait sur une surface de 190 041 m². Nous estimons qu'environ 89 000 m² de la surface diagnostiquée est concernée, plus ou moins intensément, par des vestiges archéologiques.

Ils se présentent sous la forme de creusements visibles dans le substrat géologique, de constructions maçonnées et d'objets métalliques ou lithiques. Nous avons mis au jour 732 faits archéologiques dont 151 ont été testés, soit 20 %. Nous avons pu attribuer un peu plus de la moitié d'entre eux à une période chronologique (**tab. 7** [21]).

La moitié des faits testés a livré de la céramique, lots complétés par des ramassages effectués au moment du nettoyage de surface d'un grand nombre d'autres faits. Au total, 21 % du nombre de faits a livré de la céramique, ce qui est une proportion importante.

Le mobilier métallique (monnaies et petit mobilier ou instrumentum) est abondant. Les prospections anciennes avaient déjà livré un lot remarquable de 144 objets métalliques, parmi lesquels surtout des objets en alliage cuivreux (120 objets) de divers domaines. Plusieurs sont exceptionnels : une bague en or à intaille, une fibule zoomorphe, des objets de soin du corps ou liés à l'équipement militaire. Les prospections anciennes ont également livré un lot très important de 233 monnaies. Lors du diagnostic, les objets métalliques découverts (136 objets et 44 monnaies) présentent également un grand intérêt : plusieurs fibules de qualité, une plaque-boucle, vaisselle... (cf. catalogue en annexe). Ils ont été découverts un peu partout dans la partie occidentale du diagnostic.

Chaque période a été définie par l'analyse du mobilier céramique, du petit mobilier et des monnaies. Nous avons défini six périodes d'occupation :

- **la Tène D1 b** : de 110 à 80 avant notre ère
- **la Tène D2 b** : de 50 avant notre ère à 0
- **l'Antiquité** : de 0 à 450 de notre ère
- **le premier haut Moyen-Age** : de 450 à 700
- **le second haut Moyen-Age** : de 700 à 900.
- **la période contemporaine** : 20e-21e siècle.

En termes de quantité de faits archéologiques enregistrés, c'est la période gallo-romaine qui arrive en tête :

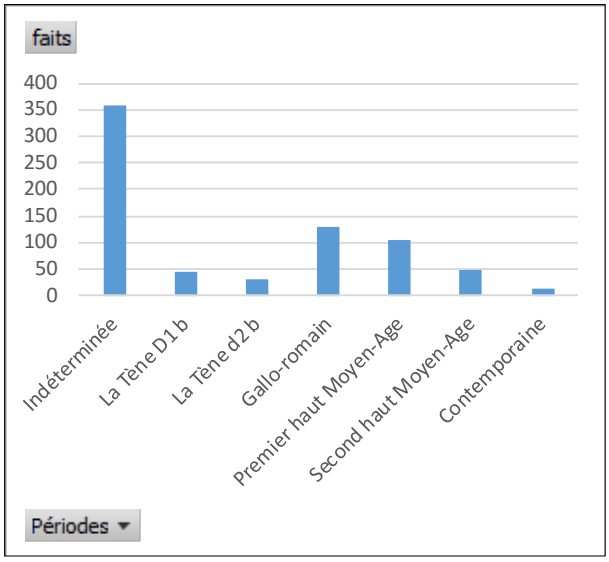

La distribution est différente si l'on raisonne en termes de quantité de mobilier :

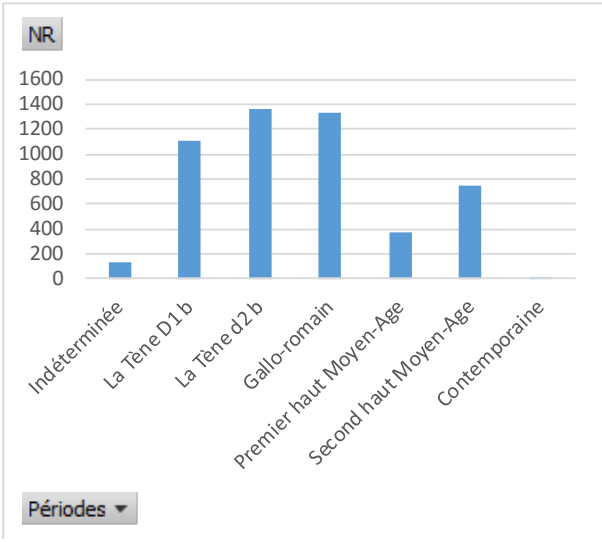

[21] Pour le comptage par type de mobilier, consulter le **tableau 1**

Figure 93 : Synthèse des occupations par période, à l'est de la route départementale RD86

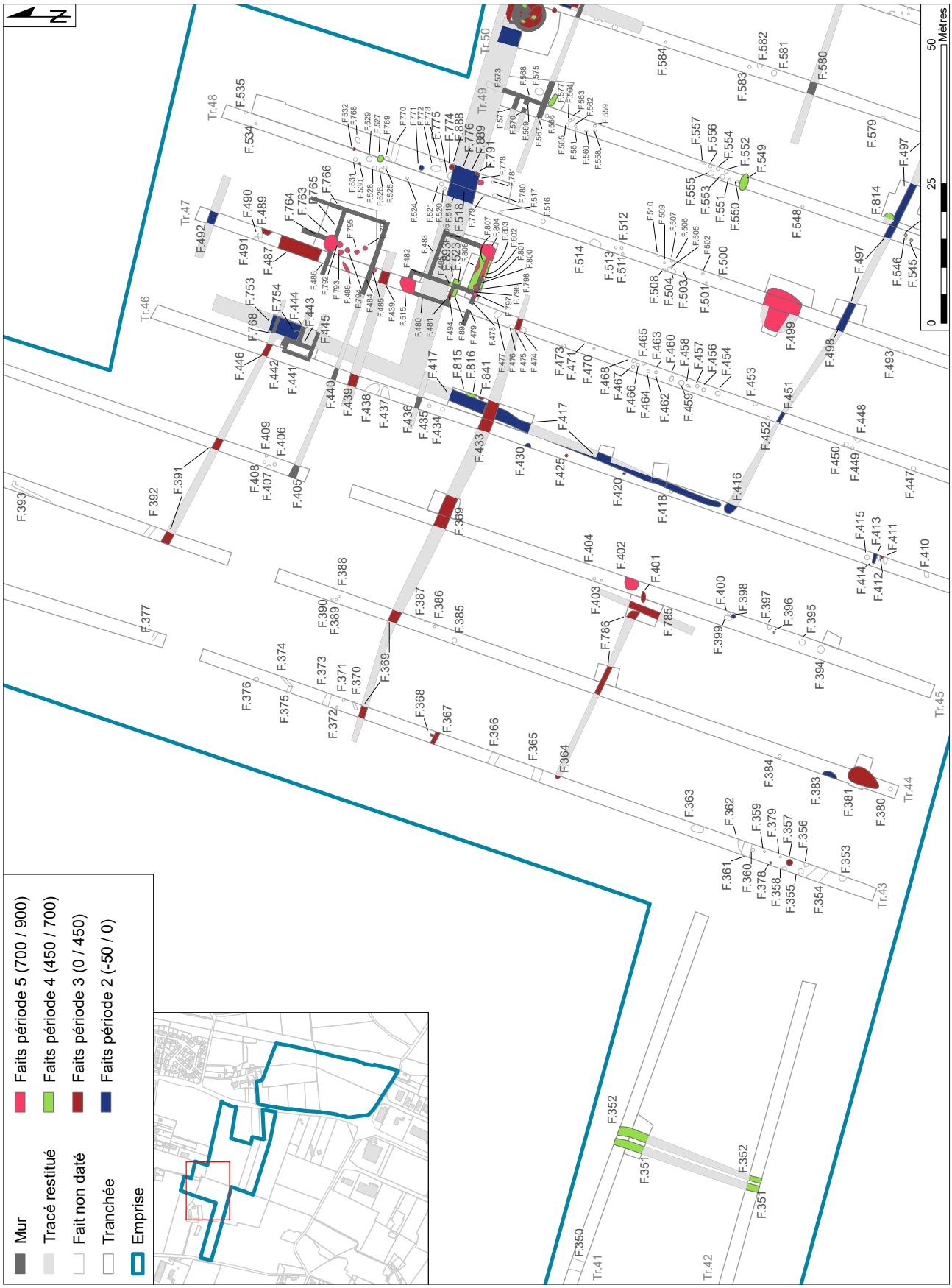

Figure 94 : Synthèse des occupations par période, à l'ouest de la route départementale RD86 – planche 1

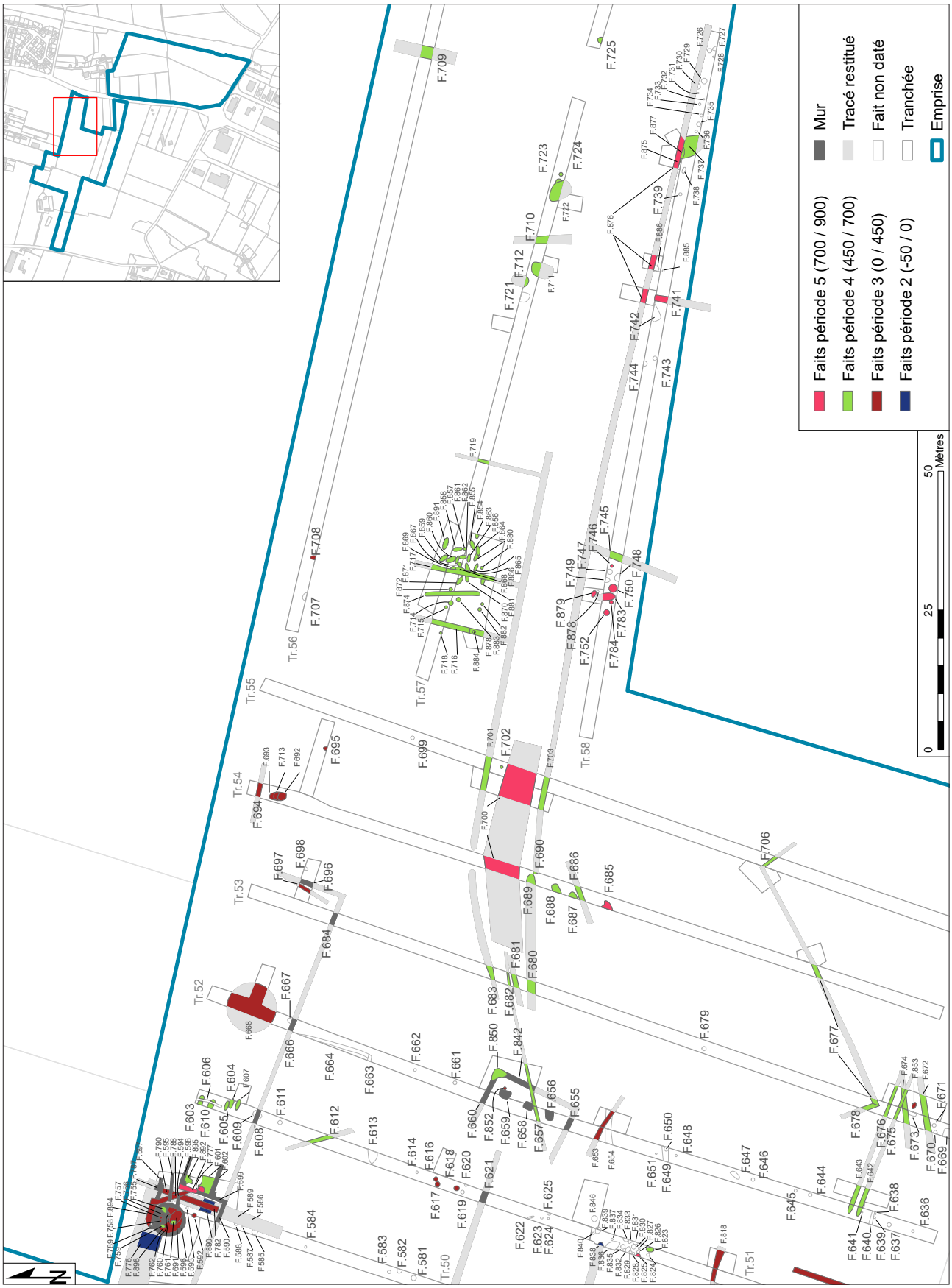

Figure 95 : Synthèse des occupations par période, à l'ouest de la route départementale RD86 – planche 2

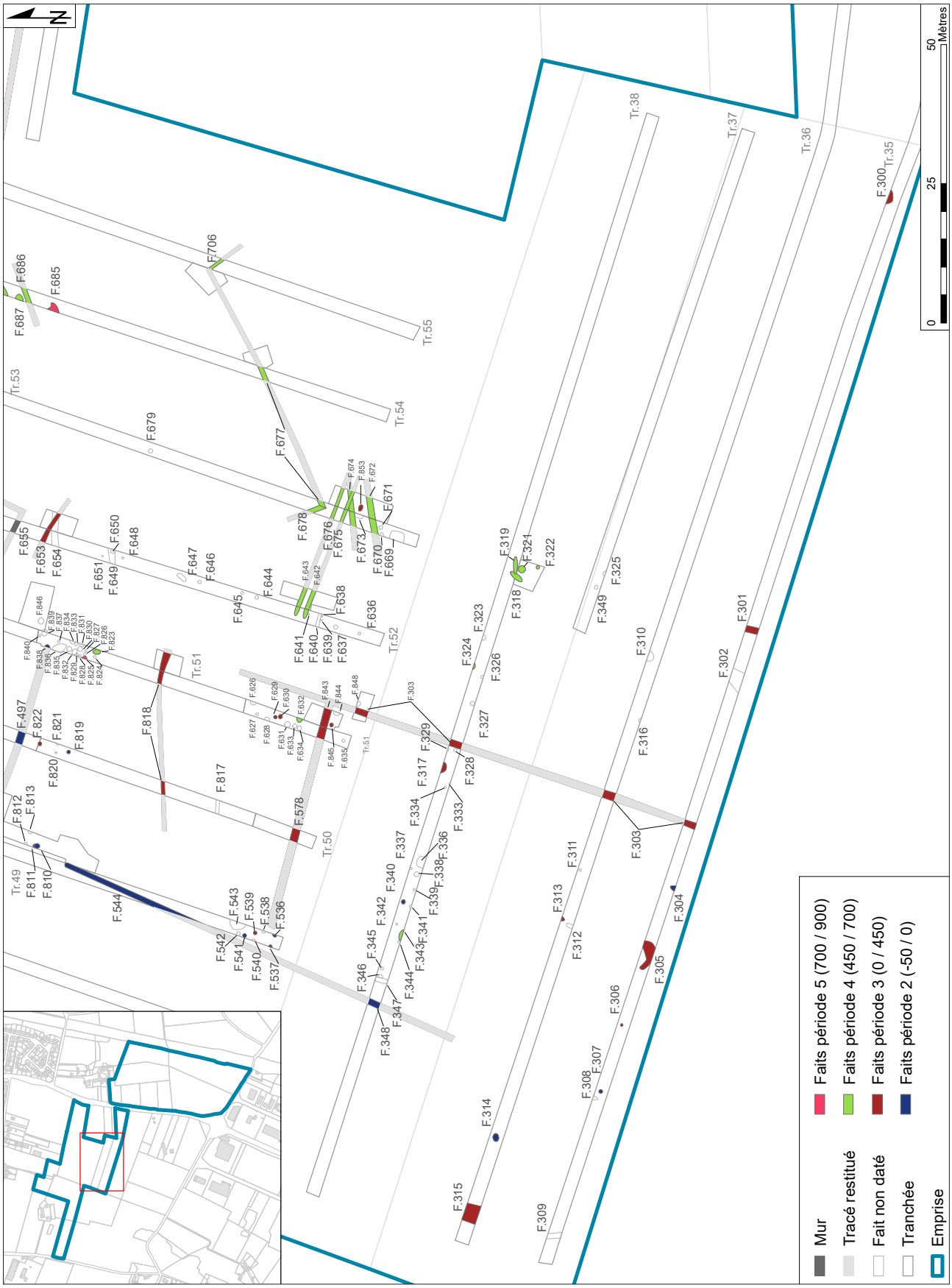

Figure 96 : Synthèse des occupations par période, à l'ouest de la route départementale RD86 – planche 3

Figure 97 : Localisation de la couche de démolition des bâtiments

La conservation des vestiges

Les vestiges sont inégalement répartis de part et d'autre de la route départementale RD86. Les trois occupations (Tène D1 b, second haut Moyen-Age et période contemporaine) répertoriées dans la partie orientale sont séparées les unes des autres et ne se recouvrent pas (**fig. 93**). Les vestiges sont plutôt bien conservés et sont aisément détectables, bien qu'au niveau de l'enclos gaulois, des écofacts aient rendu leur discrimination difficile. La plupart des creusements sont recouverts d'une couche de terre végétale ancienne.

La partie occidentale compte quatre occupations différentes qui se superposent. L'occupation de la Tène D2 b se trouve recouverte en grande partie par les vestiges gallo-romains. Ces derniers sont eux-mêmes perturbés par les deux occupations du haut Moyen-Age. Certaines zones concentrent les quatre périodes dans un petit périmètre (**fig. 94 à 96**). Les vestiges sont bien conservés. Les maçonneries gallo-romaines ont des élévations de plusieurs assises et les fondations mesurent plus de 40 cm de profondeur. Les sols intérieurs des bâtiments ont été préservés par une couche de démolition épaisse de 20 à 30 cm qui a notamment fossilisé les niveaux de sol. Elle couvre une surface d'un hectare au nord de la partie occidentale du diagnostic (**fig. 97**).

La structuration des vestiges

La partie orientale du diagnostic a livré l'occupation la plus ancienne. Elle est datée de la Tène D1 b, entre 110 et 80 avant notre ère. Elle est

caractérisée par un enclos fossoyé associé à des fossés parcellaires. L'emplacement des bâtiments n'a pas été défini avec précision bien que des concentrations de faits archéologiques et les quantités de mobilier les situeraient plutôt dans le tiers nord de l'enclos. Ce dernier est associé à un ensemble de fossés parcellaires dont certains ont livré une quantité importante de mobilier. Cet habitat gaulois et son environnement périphérique immédiat occupe une surface d'environ 34 000 m² dont une proportion importante est constituée d'un espace intermédiaire, vide de traces archéologiques perceptibles lors du diagnostic.

L'occupation de la Tène D2b a été perçue de manière limitée, essentiellement par des fossés structurants. Elle était recouverte par les vestiges des périodes suivantes. Il s'agit d'une occupation datée entre -50 et le tournant de notre ère. Elle est composée de deux pôles. Le premier, caractérisé par la taille de ses fossés, la densité et la richesse du mobilier archéologique se situe au nord. Il s'agit d'un grand enclos au puissant fossé dont les modes d'occupation intérieurs n'ont pu être déterminés car les vestiges gallo-romains et alto-médiévaux viennent s'y superposer. Le deuxième pôle est un habitat situé au sud et composé de deux parcelles séparées entre elles et de leur environnement par des fossés. L'abondance du mobilier situe le cœur de cette occupation au milieu et plutôt vers l'ouest des parcelles, mais la fouille exhaustive de cet espace pourrait révéler une autre image. Les deux espaces sont reliés par un réseau fossoyé branché sur les angles de l'enclos.

L'occupation se poursuit durant l'Antiquité. Elle se compose de bâtiments maçonnés dont la disposition est structurée par des murs de clôture et des fossés. Nous avons mis au jour huit bâtiments aux techniques de construction similaires. Tous les bâtiments, les fossés et les murs de clôture semblent organisés selon une trame orthonormée. Les bâtiments sont pour la plupart concentrés au nord et plutôt rapprochés les uns des autres. Une zone vide de bâtiment pourrait correspondre à un espace de circulation nord-sud (**fig. 98**).

Le plan du site antique est différent de celui d'une villa. Il s'agit plutôt d'une agglomération, d'un habitat groupé. L'exemple proche de l'agglomération secondaire de Chanceaux-sur-Choisille présente de très nombreuses ressemblances dans l'organisation spatiale et le plan des bâtiments (Doyen, Dubois 2016).

L'occupation se prolonge par la suite durant le premier haut Moyen-Age, période à laquelle certains bâtiments d'origine antique continuent d'être occupés. Conjointement, une occupation se forme le long d'une voie associée à des fossés parcellaires. Puis, comme c'est souvent le cas dans les occupations alto-médiévales, 14 sépultures ont été trouvées (5 certaines et 9 probables) à proximité des bâtiments gallo-romains, le long de la voie ou plus éloignées, au sud du diagnostic. En plus de ces vestiges un certain nombre d'objets peu habituels sur les sites ruraux (fibule zoomorphe, plaque-boucle, etc.) ont été découverts dans les structures des 6e-7e siècles. Tous ces éléments font de ces vestiges une occupation d'un niveau social relativement élevé.

Les travaux de recherche récents sur la genèse de l'agglomération jocondienne ont montré que le cœur du village médiéval de Joué-les-Tours ne recèle aucune trace d'un habitat gallo-romain ni d'un habitat du premier haut Moyen-Age qui aurait pu être identifié au vicus gaudiacus cité par Grégoire de Tours (Papin et al. 2015 : 15). Or de multiples indices, en plus des découvertes du diagnostic (notamment les fouilles de la ZAC de la Liodière, immédiatement au sud), pourraient faire de cet habitat antique et alto-médiéval le *vicus* dans lequel Grégoire de Tours a déposé les reliques de saint Julien.

Aux 8e-9e siècles, l'agglomération est définitivement détruite. Il est probable que, à cette époque, le relais ait été pris par le centre paroissial de Joué-lès-Tours fouillé en 2011 par Pierre Papin, dont l'église remonte au début du 8e siècle (Papin et al. 2015 : 18). Néanmoins, l'occupation continue le long du chemin, sous une forme qui n'a pas pu être caractérisée (trous de poteaux, fosses…) ; à l'est de la route départementale RD86 deux bâtiments sur poteaux plantés ont été observés. Le mobilier découvert dans le comblement du puits F.499 montre que cette occupation restait d'un niveau social élevé .

Les périodes suivantes sont complètement absentes. Aucune trace du Moyen-Age classique, du bas Moyen-Age ou de l'époque moderne n'a été trouvée au cours du diagnostic, même en tant que matériel résiduel dans les labours.

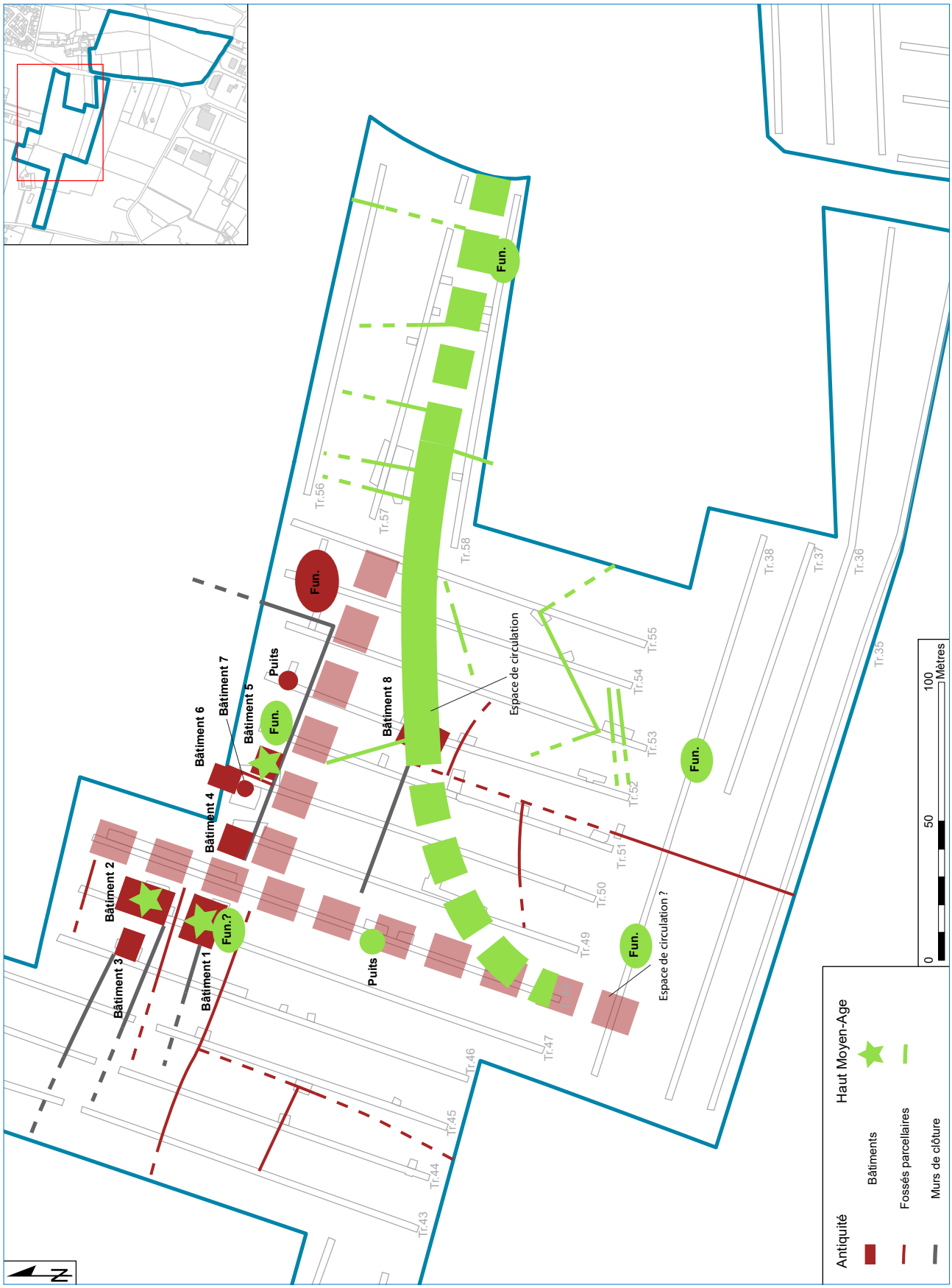

Figure 98 : Plan supposé de l'organisation de l'habitat gallo-romain et du premier haut Moyen-Age

Bibliographie

Alilaire *et al.* **1989 :** ALILAIRE (P.), RÉBISCOUL (A.), LORANS (E.), VERJUX (C.) - *Prospection et évaluation des sites archéologiques sur le tracé de la voie express Tours-Angers (département d'Indre-et-Loire)*, SRA Centre, Orléans, 1989, 91 p.

Bruzek 1991 : BRUZEK J. - Fiabilité des procédés de détermination du sexe à partir de l'os coxal : implications à l'étude du dimorphisme sexuel de l'homme fossile [En ligne], Thèse doctorat. Institut de paléontologie humaine, Paris, France, 102 p**.**

Carré de Busserolle 1880 : CARRE DE BUSSEROLLE (J.-X.) – *Dictionnaire géographie, biographique et historique de l'ancienne d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine, Mémoire de la Société Archéologique de Touraine*, tome XXIX, Tours, 1880, 423 p.

Chimer, Fournier 2001 : CHIMIER (J.-P.), FOURNIER (L.) – *Joué-lès-Tours, ZAC de la Liodière, bassin de rétention*, rapport d'évaluation archéologique, AFAN, SRA Centre, Orléans 2001.

Couderc 1987 : COUDERC (J.-M.) (dir.) – *Dictionnaire des communes de Touraine*, CLD, Chambray-les-Tours, 1987, 927 p.

Doyen, Dubois 2016 : DOYEN (D.), DUBOIS (J.), Chanceaux-sur-Choisille (Indre-et-Loire), In : CRIBELLIER (C.): Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 63° supplément à la RACF, 2016, pp. 255-262

Froquet 2004 : FROQUET (H.) – *ZAC de la Liodière, secteur ouest de la RD 86, La Flottière (37 122 026 AH)*, Rapport final d'opération, Inrap, SRA Centre, Orléans, 2004.

Gallia 1955 : *Informations, Circonscription des Antiquités Historiques, VIe circonscription*, 1955, vol. 13, fasc. 12, p. 162.

Hervé, Salé 1999 : HERVE (C.), SALE (P.) – *Fondettes, La Riche, Saint-Genouph, Ballan-Miré, Joué-lès-Tours*. Rapport de prospection inventaire, SRA Centre, Orléans, 1999.

Joly (dir.) 2006 : JOLY (S.) (dir.) – *« Le Petit-Mareuil » à Joué-lès-Tours (37 122 029 AH),* Rapport final d'opération de diagnostic, Inrap, SRA Centre, Orléans, 2006, 17 p. + pl.

Jesset *et al.* **2003 :** JESSET (S.), BOUILLON (J.), CREUZILLET (M.-F.), DIETSCH-SELLAMI (M.-F.), HAMON (T.) – *Joué-lès-Tours, « la Liodière »,* Rapport final d'opération de fouille archéologique, Inrap, SRA Centre, Orléans, 2003, 65 p. + pl.

Joly *et al.* **à paraître :** JOLY (S.), BOUILLON (J.), MORTREAU (J.), YVERNAULT (F.) – *« La Flottière », Joué-lès-Tours,* Rapport final d'opération de fouille archéologique, INRAP, SRA Centre, Orléans, à paraître.

Lichon et al. 2005 : LICHON (A.-A.), JESSET (S.), SALIN (M.), TEXIER (M.).- *Commune de Joué-lès-Tours, « les Étangs de Narbonne », Site A85, n°62, 37 122 027AH,* Rapport de fouilles, INRAP, SRA Centre, Orléans 2005.

Maurice 1955 : MAURICE (J.) – *Découverte d'un four à poterie gallo-romain à Joué-lès-Tours,* Bulletin de la Société Archéologique de Touraine, Tome XXX, 1955, p. 153-157.

Morzadec, Salé 2001 : MORZADEC (H.) SALE (P.) – *Joué-lès-Tours, ZAC de la Liodière,* DFS d'évaluation archéologique, AFAN, SRA Centre, Orléans, 2001, 15 p. + pl.

Papin, Hirn, Vanhove 2011 : PAPIN (P.), HIRN (V.), VANHOVE (C.) - *Tours/Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire). Diagnostic archéologique de la première ligne de Tramway de l'agglomération tourangelle* : rapport final d'opération, Conseil Général d'Indre–et-Loire, SRA Centre, Orléans, septembre 2011, 3 vol.

Papin *et al.* **2013 :** PAPIN (P.), AUNAY (C.), BOUILLON (J.), CANNY (D.), FONTAINE (A.), GARDERE (P.), LIVET (J.), PRADAT (B.), VANHOVE (C.), TROUBADY (M.), YVERNAULT (F.) - J*oué-lès-Tours (37), Places Victor Hugo et François Mitterrand. Origine et évolution d'un centre paroissial rural,* Conseil Général d'Indre et Loire, INRAP, SRA Centre, Orléans, 2013, 4 vol.

Papin *et al.* 2015 : PAPIN (P.), LIVET (J.), VANHOVE (C.), YVERNAULT (F.) – « Contribution à la connaissance de la topographie d'un centre paroissial en milieu rural : le cas de Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire) », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 54 | 2015, mis en ligne le 01 décembre 2015. URL : http://racf.revues.org/2284

Provost 1988 : PROVOST (M.) – Carte archéologique de la Gaule, l'Indre-et-Loire (37), Académie des inscriptions et belles-lettres, Paris, 1988, 141p.

Rodier, Morin 1994 : RODIER (X.), MORIN (S.) - Joué-lès-Tours, «Boulevard périphérique ouest de l'agglomération tourangelle, section R.D.7-R.D.751, diffuseur Gustave-Eiffel, bretelle B1» (37 122 005 AH) (I.-et-L.), document final de synthèse de sauvetage urgent, SRA Centre, Orléans, 1994, 13 p.

Schmitt 2005 : SCHMITT A. - Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque, BSAP, 17 (1-2) : 89-101.

Zadora-Rio 2008 : ZADORA-RIO E., Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-Loire : la formation des territoires, Tours : FERACF.

Liste des illustrations

Figure 1 notice : Déplacement de l'habitat de la Tène D1 b vers l'habitat de la Tène D2 b 12

Figure 2 notice : Plan supposé de l'organisation de l'habitat gallo-romain et du premier haut Moyen-Age 13

Figure 1 : Localisation du site sur la carte topographique au 1 / 250 000e (© IGN France Raster) 15

Figure 2 : Localisation du site sur une carte IGN au 1 / 25 000e
(© IGN Paris - Scan 25, 2005 - Autorisation de reproduction n° 2006/CUDC/0186) 16

Figure 3 : Emprise du diagnostic sur le fond cadastral, carroyage principal Lambert 93 CC47
(sources : Direction générale des Impôts) 17

Figure 4 : Localisation des tranchées et des extensions exploratoires de la zone orientale (V. Hirn, Sadil) 38

Figure 5 : Localisation des tranchées et des extensions exploratoires de la zone occidentale (V. Hirn, Sadil) 39

Figure 6 : Localisation de l'emprise du diagnostic entre les vallées de la Loire et de l'Indre (V. Hirn, Sadil) 41

Figure 7 : Localisation de l'emprise du diagnostic sur la carte géologique (V. Hirn, Sadil) 42

Figure 8 : Carte archéologique de Joué-les-Tours (Extrait de Papin 2013 : fig. 16, p. 68) 43

Figure 9 : Plan général des vestiges de la zone orientale (V. Hirn, Sadil) 46

Figure 10 : Localisation des faits archéologiques de la zone orientale, tiers nord (V. Hirn, Sadil) 47

Figure 11 : Localisation des faits archéologiques de la zone orientale, tiers médian (V. Hirn, Sadil) 48

Figure 12 : Localisation des faits archéologiques de la zone orientale, tiers sud (V. Hirn, Sadil) 49

Figure 13 : Plan général des vestiges de la zone occidentale (V. Hirn, Sadil) 51

Figure 14 : Localisation des faits archéologiques de la zone occidentale, détail 1 (V. Hirn, Sadil) 52

Figure 15 : Localisation des faits archéologiques de la zone occidentale, détail 2 (V. Hirn, Sadil) 53

Figure 16 : Localisation des faits archéologiques de la zone occidentale, détail 3 (V. Hirn, Sadil) 54

Figure 17 : Localisation succincte des surfaces occupées par la présentation des faits archéologiques et des découvertes d'objets métalliques (V. Hirn, Sadil) 55

Figure 18 : Nombre de reste du mobilier, toute matière confondue (V. Hirn, Sadil) 56

Figure 19 : Localisation de la céramique dans les faits fouillés et les faits non-fouillés (ramassage de surface)
(V. Hirn, Sadil) 57

Figure 20 : Localisation de l'instrumentum et des monnaies (V. Hirn, Sadil) 58

Figure 21 : Présentation simplifiée des périodes d'occupation (V. Hirn, Sadil) 59

Figure 22 : Plan du site de la fin de l'âge du Fer, Tène D1b (-110/-80) (V. Hirn, Sadil) 61

Figure 23 : Plan de localisation et coupe des anomalies sédimentaires (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil) 62

Figure 24 : Plan de l'enclos de la Tène D1b (V. Hirn, Sadil) 63

Figure 25 : Coupe des fossés de façade de l'enclos de la Tène D1b (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil) 64

Figure 26 : Coupe des fossés de limite de l'enclos et des fossés parcellaires de la Tène D1b (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil) 67

Figure 27 : Coupes des fossés parcellaires situés au nord de l'enclos de la Tène D1 b (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil) 68

Figure 28 : Plan de l'enclos de la Tène D1b et des quantités de céramique (V. Hirn, Sadil) 69

Figure 29 : Coupe des trous de poteaux de l'enclos de la Tène D1b (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil) 70

Figure 30 : Coupe des fosses de l'enclos de la Tène D1b, planche 1 (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil) 71

Figure 31 : Coupe des fosses de l'enclos de la Tène D1b, planche 2 (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil) 72

Figure 32 : Plan du site de la transition entre la fin de l'âge du Fer et l'époque gallo-romaine, Tène D2b (-50 à 0) (V. Hirn, Sadil) 73

Figure 33 : Déplacement de l'habitat à la fin de la Tène D1b (vers -80/-50) (V. Hirn, Sadil) 74

Figure 34 : Coupe des fossés de l'enclos de la Tène D2b (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil) 75

Figure 35 : Plan de l'enclos de la Tène D2b (V. Hirn, Sadil) 77

Figure 36 : Plan de l'occupation double de la période 2 (-50/0) (V. Hirn, Sadil) 78

Figure 37 : Coupe des fossés parcellaires de la Tène D2b (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil) 79

Figure 38 : Coupe des fosses et trous de poteaux de la zone intermédiaire de l'occupation de la Tène D2b (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil) 80

Figure 39 : Coupe des fossés de la parcelle méridionale datant de la Tène D2b (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil) 81

Figure 40 : Coupe des fosses et trous de poteaux de l'occupation méridionale de la Tène D2b (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil) 82

Figure 41 : plan général de l'occupation gallo-romaine (V. Hirn, Sadil) 83

Figure 42 : localisation des isolats gallo-romain (V. Hirn, Sadil) 84

Figure 43 : répartition spatiale du mobilier de l'occupation gallo-romaine (V. Hirn, Sadil) 85

Figure 44 : plan des murs de clôture et des fossés de l'occupation gallo-romaine (V. Hirn, Sadil) 86

Figure 45 : coupes des fossés gallo-romains (V. Hirn, Sadil) 87

Figure 46 : plan des des bâtiments de l'occupation gallo-romaine (V. Hirn, Sadil) 90

Figure 47 : plan du bâtiment 1 (V. Hirn, Sadil) 91

Figure 48 : coupe de la stratigraphie complète dans la grande pièce du bâtiment 1 (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil) 92

Figure 49 : localisation du petit mobilier et des monnaies découvertes dans le bâtiment 1 (V. Hirn, Sadil) 94

Figure 50 : plan du bâtiment 2 (V. Hirn, Sadil) 95

Figure 51 : plan du bâtiment 3 (V. Hirn, Sadil) 96

Figure 52 : coupe de la stratigraphie dans le bâtiment 3 (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil) 97

Figure 53 : plan du bâtiment 4 (V. Hirn, Sadil) 98

Figure 54 : plan du bâtiment 5 (V. Hirn, Sadil) 99

Figure 55 : coupe de la stratigraphie dans le bâtiment 5 (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil) 100

Figure 56 : localisation du petit mobilier métallique et des monnaies dans le bâtiment 5 (V. Hirn, Sadil) 100

Figure 57 : plan du bâtiment 6 102

Figure 58 : plan du bâtiment 7 103

Figure 59 : coupe de la stratigraphie du bâtiment 7 (Ch. Lebrun, V. Hirn, Sadil) 104

Figure 60 : localisation du petit mobilier métallique et des monnaies dans le bâtiment 7 (V. Hirn, Sadil) 105

Figure 61 : orthophotographie du secteur des bâtiments 5, 6 et 7 associé au diagramme stratigraphique de l'ensemble (V. Hirn, Sadil) 106

Figure 62 : plan du bâtiment 8 (V. Hirn, Sadil) 107

Figure 63 : localisation des découvertes de fragments d'enduits et de plaquage de mur (V. Hirn, Sadil) 108

Figure 64 : localisation de l'occupation périphérique au sud des bâtiments (V. Hirn, Sadil) 111

Figure 65 : localisation des artefacts trouvés dans les fosses et les trous de poteaux en périphérie des bâtiments (V. Hirn, Sadil) 112

Figure 66 : coupes des fosses gallo-romaines (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil) 113

Figure 67 : coupe de la fosse gallo-romaine F.381 (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil) 114

Figure 68 : coupes des trous de poteaux gallo-romains (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil) 115

Figure 69 : coupe du puits F.668 (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil) 117

Figure 70 : localisation de la zone de rejet détritique (F.896) (Ch. Lebrun, Sadil) 118

Figure 71 : plan du quartier d'habitat nord-est découvert lors de la fouille préventive à la construction de l'A85 (Doyen, Dubois 2016 : 257) 123

Figure 72 : plan de l'occupation du premier haut Moyen-Age (450 - 800) (V. Hirn, Sadil) 125

Figure 73 : localisation du mobilier de l'occupation du premier haut Moyen-Age (450 - 800) (V. Hirn, Sadil) 126

Figure 74 : mise en évidence du parcellaire et du chemin de l'occupation du premier haut Moyen-Age (450 - 800) (V. Hirn, Sadil) 130

Figure 75 : coupe de la voie F.700 et du fossé bordier F.703 (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil) 131

Figure 76 : coupe des fossés de l'occupation du premier haut Moyen-Age (450 - 800) (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil) 132

Figure 77 : coupe des fosses et trous de poteaux de l'occupation du premier haut Moyen-Age (450 - 800) (V. Hirn, Ch. Lebrun, Sadil) 134

Figure 78 : réoccupation des bâtiments gallo-romains à l'époque du premier haut Moyen-Age (450 - 800) (V. Hirn, Sadil) 136

Figure 79 : plan de détail de la réoccupation du bâtiment 1 à l'époque du premier haut Moyen-Age (450 - 800) (V. Hirn, Sadil) 137

Figure 80 : plan de détail de la réoccupation du bâtiment 5 à l'époque du premier haut Moyen-Age (450 - 800) (V. Hirn, Sadil) 138

Figure 81 : Localisation des sépultures du haut Moyen Age (M. Gaultier, Ch. Lebrun, Sadil) 140

Figure 82 : Plan de l'occupation du second haut Moyen-Age (700 - 900) 144

Figure 83 : Localisation du mobilier de l'occupation du second haut Moyen-Age (700 - 900) 145

Figure 84 : Coupe de la fosse F.777 dans la démolition du bâtiment antique n°5 146

Figure 85 : Plan des vestiges le long du chemin durant le second haut Moyen-Age (700 - 900) 149

Figure 86 : Plan de localisation des bâtiments du second haut Moyen Age à l'est de la route 151

Figure 87 : Coupes des trous de poteau du grand bâtiment du second haut Moyen Age 152

Figure 88 : Coupes des trous de poteau du petit bâtiment du second haut Moyen Age 153

Figure 89 : Plan de localisation des faits contemporains 154

Figure 90 : Coupe des fosses quadrangulaires 155

Figure 91 : Localisation du mobilier en nombre de reste (NR) 155

Figure 92 : Coupe du fossé F.10 156

Figure 93 : Synthèse des occupations par période, à l'est de la route départementale RD86 162

Figure 94 : Synthèse des occupations par période, à l'ouest de la route départementale RD86 – planche 1 163

Figure 95 : Synthèse des occupations par période, à l'ouest de la route départementale RD86 – planche 2 164

Figure 96 : Synthèse des occupations par période, à l'ouest de la route départementale RD86 – planche 3 165

Figure 97 : Localisation de la couche de démolition des bâtiments 166

Figure 98 : Plan supposé de l'organisation de l'habitat gallo-romain et du premier haut Moyen-Age 168

Photo 1 : Fibule du 1er/2e siècle de notre ère (50 à 150) - Iso 218, tranchée 54, US 483 (M. Beigneux, ADIL) 58

Photo 2 : Fibule zoomorphe du 7e siècle - Iso 259, tranchée 57, F717, US374 (M. Beigneux, ADIL) 59

Photo 3 : Exemple d'anomalies sédimentaires observées (Sadil) 60

Photo 4 : Vue du fossé de façade F.54 (Sadil) 64

Photo 5 : Vue du fossé de façade F.55 (Sadil) 65

Photo 6 : Vue du fossé de F.41 (Sadil) 65

Photo 7 : Vue du fossé de F.53 (Sadil) 65

Photo 8 : Vue du fossé de F.57 (Sadil) 66

Photo 9 : Vue du trou de poteau F.44 (Sadil) 70

Photo 10 : Vue des fosses F.90 et 91 (Sadil) 71

Photo 11 : Vue du fossé F.753 (Sadil) 76

Photo 12 : Vue de la sépulture animale (F.754) dans le comblement du fossé F.753 (Sadil) 76

Photo 13 : coupe du fossé F786 (V. Hirn, Sadil) 88

Photo 14 : coupe du fossé F818 (V. Hirn, Sadil) 88

Photo 15 : coupe du fossé F369 (V. Hirn, Sadil) 89

Photo 16 : coupe du fossé F654 (V. Hirn, Sadil) 89

Photo 17 : vue du bâtiment 1, photo prise depuis le sud (Sadil) 91

Photo 18 : vue de la partie occidentale du sondage du bâtiment 1 (Sadil) 93

Photo 19 : vue de la partie orientale du sondage du bâtiment 1 (Sadil) 93

Photo 20 : vue de détail de la construction du sol F.893 (Sadil) 93

Photo 21 : vue des empreintes de lambourde dans le sol de béton du bâtiment 1 (Sadil) 93

Photo 22 : vue du droit de la monnaie (n°227 – lot 935) buste radié et barbu à droite (M. Troubady) 94

Photo 23 : vue du fond de vase en alliage cuivreux (n°126 – lot 987) (M. Beigneux, Adil) 94

Photo 24 : vue du rebord d'un récipient en alliage cuivreux (n°129 – lot 990) (M. Beigneux, Adil) 94

Photo 25 : vue de l'assise d'élévation du mur F.487 du bâtiment 2 (Sadil) 95

Photo 26 : vue de la pièce occidentale du bâtiment 2 (Sadil) 95

Photo 27 : vue du sondage manuel au pied du mur 444 (Sadil) 96

Photo 28 : vue du sondage au pied du mur 444, après son élargissement et en cours de fouille du fossé F.753 (Sadil) 96

Photo 29 : vue du mur F.599 dans le sondage (Sadil) 99

Photo 30 : vue de la coupe du drain F782 et de M599 dans l'angle du sondage (Sadil) 101

Photo 31 : droit du nummus de Flavius Victor ou de Magnus Maximus (objet n°216, lot 932, F.601) (M. Troubady) 100

Photo 32 : vue de l'angle sud-est du bâtiment 6 (F.787) et de la maçonnerie F597 (Sadil) 102

Photo 33 : vue générale du bâtiment 7 (Sadil) 103

Photo 34 : vue du mur F596 (Sadil) 104

Photo 35 : vue de détail du radier (F.898, US.215) de sol dans le bâtiment 7 (Sadil) 104

Photo 36 : droit du dupondius de Néron (objet n°197, lot 929, US.267) (M. Troubady) 105

Photo 37 : vue de l'enduit rose couvrant le parement à l'angle des murs F.481 et 482 (Sadil) 109

Photo 38 : vue de l'enduit rose couvrant le parement à l'angle des murs F.480 et 481 (Sadil) 109

Photo 39 : vue des fragments d'enduit dans la couche de démolition US.247 (Sadil) 109

Photo 40 : vue des enduits recouverts d'un badigeon à base de chaux et de l'enduit peint (F.777 – US.248 - lot 900) (M. Beigneux, Adil) 109

Photo 41 : vue des fragments d'enduit en place, au nord de la tranchée 51, à proximité de la fosse F.607 (Sadil) 110

Photo 42 : vue des enduits recouverts d'un badigeon à base de chaux (F.607 – US.575 – lot 899) (M. Beigneux, Adil) 110

Photo 43 : fragment de dalle calcaire (US.290 – lot 901) (Sadil) 110

Photo 44 : fragment de dalle calcaire (F.777 – US.248 – lot 902) (M. Beigneux, Adil)) 110

Photo 45 : fragment de dalle calcaire (US.267 – lot 903) (M. Beigneux, Adil)) 110

Photo 46 : vue de profil du fragment avec érosion du bord et taille en biseau (US.267 – lot 903) (M. Beigneux, Adil)) 110

Photo 47 : vue du cailloutis US.292 de la fosse F.381 (Sadil) 114

Photo 48 : vue du trou de poteau gallo-romain F.774 (Sadil) 114

Photo 49 : vue d'ensemble du puits F.668 (Sadil) 116

Photo 50 : vue de la coupe du puits F.668 (Sadil) 116

Photo 51 : orthophotographie des fosses F.692, 693 et 713 en cours de fouille (Sadil) 119

Photo 52 : vue du fragment de fibule ansée symétrique (Iso 152, US.411, lot 1028) (M. Beigneux, Adil) 128

Photo 53 : vue du peigne de métier à tisser (Iso 156, F.527, US.204, lot 1021) (M. Beigneux, Adil) 128

Photo 54 : vue de l'agrafe à double crochet (Iso 233, F.700, US.537, lot 1081) (M. Beigneux, Adil) 128

Photo 55 : vue de l'agrafe à double crochet (Iso 233, F.700, US.537, lot 1081) (M. Beigneux, Adil) 128

Photo 56 : vue de la fibule zoomorphe (Iso 259, F.717, US.374, lot 1088) (M. Beigneux, Adil) 128

Photo 57 : vue de la fibule ansée symétrique (Iso 261, F.700, US.537, lot 1106) (M. Beigneux, Adil) 128

Photo 58 : vue de la petite boucle rectangulaire (Iso 264, F.847, US.337, lot 1087) (M. Beigneux, Adil) 128

Photo 59 : vue du chemin F.700 et du fossé bordier F.703 (Sadil) 131

Photo 60 : vue en coupe du fossé F.876 (Sadil) 133

Photo 61 : vue en coupe du fossé F.672 (Sadil) 133

Photo 62 : vue en coupe du fossé F.674, 675 et 676 (Sadil) 133

Photo 63 : vue en coupe de la fosse F.711 (Sadil) 135

Photo 64 : vue en coupe de la fosse F.722 (Sadil) 135

Photo 65 : vue d'ensemble de la réoccupation du bâtiment 1, vue vers l'ouest au niveau du mur sud (F.478) (Sadil) 137

Photo 66 : vue du trou de poteau F.809 à l'angle du mur F.478 et de la récupération F.798 du mur F.481 (Sadil) 137

Photo 67 : vue du trou de poteau F.807 recoupé par la récupération F.801 du mur F.478 (Sadil) 137

Photo 68 : vue du trou de poteau (F.523) recoupant le sol de béton de tuileau (F.893) du bâtiment 1 (F.478) (Sadil) 138

Photo 69 : vue des fosses F.800, 802 et 803 contre le mur F.478 et sa tranchée de récupération F.801 (Sadil) 138

Photo 70 : orthophotographie du sol F.895 (Sadil) 138

Photo 71 : vue de la sépulture F.343 (Sadil) 141

Photo 72 : vue de la sépulture F.607 (Sadil) 141

Photo 73 : vue de la fosse F.808 recoupant une grande partie du sol F.893 (Sadil) 146

Photo 74 : Vue de la fosse F.777 (Sadil) 146

Photo 75 : Vue de la coupe du puits F.499 (Sadil) 147

Photo 76 : vue du monogramme « carolin + BITVRICESCIVIT » trouvée dans F.499 (Iso. 239, F.499, US.523, lot 938), face considérée comme le droit (Sadil) 148

Photo 77 : vue du monogramme « carolin + MET+VLLO » trouvée dans F.499 (Iso. 239, F.499, US.523, lot 938), face considérée comme le revers (Sadil) 148

Photo 78 : vue du droit du denier de Charles le Chauve (Iso. 226, US.533, lot 934) (Sadil) 148

Photo 79 : Vue des trous de poteaux F.12 et 13 150

Photo 80 : Vue du trou de poteau double F.33 150

Photo 81 : Vue du trou de poteau F.15 151

Photo 82 : Vue du trou de poteau F.21 151

Photo 83 : Vue du trou de poteau F.23 153

Photo 84 : Vue du trou de poteau F.28 153

Photo 85 : Vue du trou de poteau F.3 157

Photo 86 : Vue de la fosse F.11 157

Photo 87 : Vue en coupe du fossé F.10 158

Photo 88 : Vue du fossé F.10 et du surcreusement quadrangulaire 158

Tableau 1 : Comptage du mobilier archéologique (V. Hirn, Sadil) 56

Tableau 2 : Nombre de faits ayant livré du mobilier métallique (V. Hirn, Sadil) 58

Tableau 3 : récapitulatif du mobilier de la zone de rejet détritique F.896 120

Tableau 4 : récapitulatif du mobilier isolé dans les fosses F.692, 693 et 713 (M. Gaultier, Sadil) 122

Tableau 5 : récapitulatif du mobilier récolté dans les structures de l'occupation du premier haut Moyen-Age (450 - 800) (V. Hirn, Sadil) 127

Tableau 6 : récapitulatif du mobilier récolté dans les structures de l'occupation du second haut Moyen-Age (800 - 900) (V. Hirn, Sadil) 142

Tableau 7 : Synthèse du nombre de faits et du nombre de restes découverts lors du diagnostic (V. Hirn, Sadil) 160

Le projet d'aménagement concerté (ZAC) du quartier sud dit « des Courelières » phase 1, à Joué-les-Tours portait sur une surface de 190 041 m². Nous estimons qu'environ 89 000 m² de la surface diagnostiquée est concernée, plus ou moins intensément, par des vestiges archéologiques.

La partie orientale du diagnostic a livré l'occupation la plus ancienne. Elle est datée de la Tène D1 b, entre 110 et 80 avant notre ère. Elle est caractérisée par un enclos fossoyé associé à des fossés parcellaires. L'emplacement des bâtiments n'a pas été défini avec précision bien que des concentrations de faits archéologiques et les quantités de mobilier les situeraient plutôt dans le tiers nord de l'enclos. Ce dernier est associé à un ensemble de fossés parcellaires dont certains ont livré une quantité importante de mobilier. Cet habitat gaulois et son environnement périphérique immédiat occupe une surface d'environ 34 000 m² dont une proportion importante est constituée d'un espace intermédiaire, vide de traces archéologiques perceptibles lors du diagnostic. Cet habitat est abandonné à la fin de la Tène vers 50 avant notre ère et se déplace vers le nord-ouest (Fig. 1).

L'occupation de la Tène D2b a été perçue de manière limitée, essentiellement par des fossés structurants. Elle était recouverte par les vestiges des périodes suivantes. Il s'agit d'une occupation datée entre -50 et le tournant de notre ère. Elle est composée de deux pôles. Le premier, caractérisé par la taille de ses fossés, la densité et la richesse du mobilier archéologique se situe au nord. Il s'agit d'un grand enclos au puissant fossé dont les modes d'occupation intérieurs n'ont pu être déterminés car les vestiges gallo-romains et alto-médiévaux viennent s'y superposer. Le deuxième pôle est un habitat situé au sud et composé de deux parcelles séparées entre elles et de leur environnement par des fossés. L'abondance du mobilier situe le cœur de cette occupation au milieu et plutôt vers l'ouest des parcelles, mais la fouille exhaustive de cet espace pourrait révéler une autre image. Les deux espaces sont reliés par un réseau fossoyé branché sur les angles de l'enclos.

L'occupation se poursuit durant l'Antiquité. Elle se compose de bâtiments maçonnés dont la disposition est structurée par des murs de clôture et des fossés. Nous avons mis au jour huit bâtiments aux techniques de construction similaires. Tous les bâtiments, les fossés et les murs de clôture semblent organisés selon une trame orthonormée. Les bâtiments sont pour la plupart concentrés au nord et plutôt rapprochés les uns des autres. Une zone vide de bâtiment pourrait correspondre à un espace de circulation nord-sud (fig. 2).

Le plan du site antique est différent de celui d'une villa. Il s'agit plutôt d'une agglomération, d'un habitat groupé. L'exemple proche de l'agglomération secondaire de Chanceaux-sur-Choisille présente de très nombreuses ressemblances dans l'organisation spatiale et le plan des bâtiments.

L'occupation se prolonge par la suite durant le premier haut Moyen-Age, période à laquelle certains bâtiments d'origine antique continuent d'être occupés. Conjointement, une occupation se forme le long d'une voie associée à des fossés parcellaires. Puis, comme c'est souvent le cas dans les occupations alto-médiévales, 14 sépultures ont été trouvées (5 certaines et 9 probables) à proximité des bâtiments gallo-romains, le long de la voie ou plus éloignées, au sud du diagnostic. En plus de ces vestiges un certain nombre d'objets peu habituels sur les sites ruraux (fibule zoomorphe, plaque-boucle, etc.) ont été découverts dans les structures des 6e-7e siècles. Tous ces éléments font de ces vestiges une occupation d'un niveau social relativement élevé.

Les travaux de recherche récents sur la genèse de l'agglomération jocondienne ont montré que le cœur du village médiéval de Joué-les-Tours ne recèle aucune trace d'un habitat gallo-romain ni d'un habitat du premier haut Moyen-Age qui aurait pu être identifié au vicus gaudiacus cité par Grégoire de Tours. Or de multiples indices, en plus des découvertes du diagnostic (notamment les fouilles de la ZAC de la Liodière, immédiatement au sud), pourraient faire de cet habitat antique et alto-médiéval le vicus dans l'église duquel Grégoire de Tours a déposé les reliques de saint Julien.

Aux 8e-9e siècles, l'agglomération est définitivement détruite. Il est probable que, à cette époque, le relais ait été pris par le centre paroissial de Joué-lès-Tours fouillé en 2011 par Pierre Papin, dont l'église remonte au début du 8e siècle. Néanmoins, l'occupation continue le long du chemin, sous une forme qui n'a pas pu être caractérisée (trous de poteaux, fosses…) ; à l'est de la route départementale RD86 deux bâtiments sur poteaux plantés ont été observés. Le mobilier découvert dans le comblement du puits F.499 montre que cette occupation restait d'un niveau social élevé. Le mobilier céramique extrêmement abondant présente un horizon peu habituel en milieu rural comparable aux lots du château de Tours.

Service de l'archéologie du
département d'Indre-et-Loire
Hôtel du Département
Place de la Préfecture
37927 Tours Cedex 9

TOURAINE
LE DÉPARTEMENT

Période

- Tène D1b (-110 / -80)
- Tène D2b (-50 / 0)
- Gallo-romaine (0 / 450)
- Premier haut Moyen Age (450 / 700)
- Second haut Moyen Age (700 / 900)
- Contemporaine
- Mur
- Tracé restitué
- Fait non daté
- Bati
- Parcelles